L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

5, RUE BARTHOLDI, BOULOGNE (SEINE) - TÉLÉPHONE : MOLITOR 19-90 - 19-91

ANDRÉ BLOC
DIRECTEUR

N° 7 - JUILLET 1939 — REVUE MENSUELLE - DIXIÈME ANNÉE

VACANCES ET LOISIRS



Dépositaires Généraux de « L'Architecture d'Aujourd'hui » à l'Etranger : Argentine : Acme Agency, Diagonal Norte 567, Buenos-Ayres. — Australie : The Craftsman Bookshop, 211 A, Elizabeth St. Syndney N. S. W. Brésil : Publicacoes Internacionaes, Avenida Rio Branco, 117, Rio de Janeiro. — Chili : Librairie Ivens, Casilla 205, Santiago. — Colombie : Librairie Cosmos, Calle 14, N° 127, Apartado 453, Bogota. — Danemark : Librairie Arnold Busck, 49, Koebmagergade, Copenhague. — Norvège : Johan Grundt Tanum, Karl johans Gate, 43, Oslo. — Pérou : Librairie Harth et Cie, Casilla 739, Lima. — Roumanie : Librairie « Hasefer », 7, Rue Eugen Carada, Bucarest. — Uruguay : Palnitzky, Calle Ramon Marquez, 3186, Montevideo.

PRIX DE CE NUMÉRO. FRANCE ET COLONIES : FR. 25 - U. P. : 35 - AUTRES PAYS : 38
ABONNEMENTS (12 Nos) FRANCE ET COLONIES : FR. 250 - U. P. : 350 - AUTRES PAYS : 400
ABONNEMENTS-POSTE : 250 FR. + TAXE TRÈS RÉDUITE. CONSULTER LA POSTE OU LES LIBRAIRIES

LES COLONIES DE VACANCES EN FRANCE

PAR LE DOCTEUR G. DEQUIDT,

Président du Comité National des Colonies de Vacances

L'idée des Colonies de Vacances ne constitue pas une nouveauté.

En fouillant les archives, nous trouvons que, dès 1598, à la saison des pommes, les chanoines de la cathédrale de ROUEN envoyaient leurs enfants de chœur à la campagne, d'où ces jeunes acolytes revenaient, constatent les documents du temps, avec une « aimable rondeur ».

Sans remonter si loin, sait-on qu'à la Révolution, le citoyen PORTIEZ déposa un projet de loi demandant l'envoi en vacances, par groupes de *tous* les enfants de la Nation ?

Mais il faudra attendre le XIXe siècle pour que les Colonies de Vacances, c'est-à-dire le séjour d'enfants ou d'adolescents à la campagne, à la mer ou à la montagne, loin de leur milieu habituel, des taudis et des agglomérations, en vue de les faire bénéficier du plein air et du soleil et dans un but de récréation, de formation intellectuelle d'éducation totale et de protection sanitaire, soient véritablement et pratiquement organisées.

Et alors, nous voyons en 1860 les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de MONTPELLIER, fonder au bénéfice des enfants pauvres de cette grande ville, « l'ŒUVRE DES BAINS DE MER ».

En 1876, le Dr. BION, pasteur protestant à ZURICH, conduit 68 enfants, garçons et filles, dans les montagnes de l'APPENZEL, où ils résident pendant plusieurs semaines sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses.

Chez nous, en 1881, M. le Pasteur LORRIAUX fonde avec trois jeunes paysans la Colonie de MONJAVOULT (Oise), noyau de « L'ŒUVRE DES TROIS SEMAINES » qui devait, vingt-cinq ans plus tard, envoyer deux mille enfants à la campagne et à la mer.

En 1893, M. le Pasteur Louis COMTE fonde son « ŒUVRE STEPHANOISE DES ENFANTS A LA MONTAGNE » et commence à jouer le rôle considérable que l'on sait dans la magnifique floraison des œuvres de Colonies de Vacances, qui devaient prendre un essor merveilleux au XXe siècle.

C'est, en effet, à partir de 1900, sous la pression des conditions de la vie moderne, qui rendent le besoin des vacances plus impérieux qu'autrefois, que l'institution des Colonies de Vacances a pris d'immenses développements.

Quelques chiffres permettront d'en juger :

En 1900, la France assurait des vacances à 21 enfants pauvres sur 100.000 habitants. Or, à cette époque, le Danemark en procurait à 572, l'Angleterre à 116, la Suisse à 104, l'Allemagne à 85, la Belgique è 38. Nous n'arrivions qu'au sixième rang ce qui n'était vraiment pas notre place. Depuis lors, nos progrès furent, il est vrai rapides. Dès 1902, on comptait 14.000 petits Français envoyés en Colonies de Vacances à la belle saison ; en 1904, 22.300, avec 150 œuvres ; en 1905, 26.600, avec 190 œuvres. D'une année à l'autre, la progression des colons bénéficiaires d'un séjour à la campagne, à la montagne ou à la mer, à titre gratuit ou à prix minimes, apparaissait comme un besoin social.

En 1907, une minutieuse enquête faisait découvrir en France un grand nombre d'œuvres nouvelles, notamment dans les patronages et autres groupements de jeunesse, soit au total 530 environ pour 53.000 colons. Ce chiffre allait être largement dépassé trois ans après, et s'élever à 705, dont 265 à Paris et 440 dans les départements, pour 80.000 enfants.

Mais c'est surtout au lendemain de la guerre que le mouvement en faveur des Colonies de Vacances s'est développé. A côté d'œuvres privées philanthropiques, dont le nombre est allé croissant, les œuvres municipales et surtout les Caisses des Ecoles se sont efforcées par des créations nouvelles, de répondre à ce besoin impérieux de reconstitution qui a suivi des années de souffrance, de fatigue et de privations.

A l'heure actuelle, et sous réserve des imprécisions et des difficultés particulièrement grandes de la statistique dans ce domaine, on peut estimer à plus de 1.200 le nombre des Œuvres, petites ou grandes, qui interviennent dans le placement des enfants en vacances. L'effectif des enfants recueillis par chacune d'elle est extrêmement variable (30 enfants à 4.000).

A s'en tenir aux seuls enfants d'âge scolaire, il semble que 150.000 à 200.000 environ sont dirigés sur les Colonies de Vacances.

Mais que sont ces chiffres en face de ceux énormes, douloureux à enregistrer, des enfants qui ne vont jamais en vacances ?

200.000 enfants envoyés en vacances sur un effectif de 3 millions d'enfants d'âge scolaire, c'est une proportion de moins de 7 %.

C'est par centaine de milliers que les enfants devraient quitter maintenant chaque été les agglomérations urbaines où ils ont vécu, confinés, pendant de longs mois, pour aller, plus ou moins loin, chercher un air meilleur et la possibilité d'une vie détendue.

Les systèmes mis en œuvre pour atteindre un tel résultat présentent une extrême variété, depuis le genre de garderie installée aux portes de la grande ville, où les enfants sont conduits le matin et d'où ils sont ramenés le soir, jusqu'au camp scout ; depuis le placement des petits citadins dans les familles rurales, jusqu'au camp de vacances organisé en baraquements ou sous la tente ; depuis la simple promenade qui a lieu deux ou trois fois par semaine, ou même quotidiennement, sous la surveillance d'une personne dévouée, jusqu'à la colonie de vacances proprement dite, jouissant de vastes terrains et de locaux fixes spécialement aménagés.

Parmi les solutions qu'ont adoptées et qu'adoptent les diverses œuvres, la plus ancienne parce que la plus simple est le *placement familial*. Il consiste à rechercher, dans une région saine, un certain nombre de familles rurales présentant d'irréprochables garanties de tous ordres, et où l'on place les enfants moyennant un prix de pension. Ce système, qui comporte un contrôle par des visiteurs actifs et perspicaces, donne dans les régions où il est bien pratiqué d'excellents résultats. Il a l'avantage d'être moins coûteux.

Une forme extrêmement intéressante du placement familial est celle que pratiquent un certain nombre de Sociétés d'originaires de province résidant à Paris. Elles organisent le placement des enfants dans la région même d'origine des parents. Cette conception, imprégnée du meilleur esprit régionaliste, assure les relations entre les familles restées au pays et celles qui ont émigré en ville et qui ne deviennent ainsi jamais complètement « déracinées ». Elle maintient les traditions des petites patries dans le cadre de la grande, et, il convient de le signaler, elle est une forme supérieure de propagande pour le retour à la terre, ainsi qu'en font foi les résultats déjà constatés.

Le placement collectif est pratiqué par les œuvres disposant d'immeubles leur apartenant ou qu'elles prennent en location. Les collectivités publiques ou privées mettent parfois à leur disposition des locaux scolaires que les vacances ont libérés de leurs occupants.

Pour les adolescents, et particulièrement ceux qui appartiennent aux organisations de scoutisme, il existe des camps de vacances, où, par l'émulation, sont cultivées chez les enfants la discipline, la loyauté et l'initiative.

C'est le placement collectif qui, quoique plus onéreux, semble maintenant l'emporter. Il parait plus particulièrement susceptible de cette action éducative, morale et physique considérée à juste titre comme le complément indispensable des bienfaits préventifs du plein air.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

INSTRUCTIONS RELATIVES A L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DES COLONIES ET CAMPS DE VACANCES SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT

(PARIS, 18 MAI 1937)

I
AUTORISATION.

Tout organisme public ou privé présentant les conditions prévues à l'arrêté du 18 Mai 1937, en vue d'effectuer des placements d'enfants en colonies de vacances et camps de vacances susceptibles de bénéficier de la contribution de l'État, doit formuler dans un délai de un mois avant l'ouverture, une demande d'autorisation au préfet du département sur le territoire duquel la colonie ou le camp doivent être installés.

Dans les huit jours qui précèdent l'arrivée des enfants, les organisateurs doivent justifier au préfet avoir contracté une assurance générale contre tous risques et responsabilité que comporte le fonctionnement de la colonie.

II
MESURES A PRENDRE AVANT LE DEPART.

Chaque enfant doit être pourvu d'un livret sanitaire conforme au modèle type.

III
DISPOSITIONS SPECIALES AU PLACEMENT EN COLONIES COLLECTIVES.

A.- ORGANISATION MATERIELLE.

Emplacement.- La colonie sera éloignée de toute grosse agglomération urbaine ou industrielle, tout en étant située assez près d'une grande voie d'accès. Elle sera bien exposée, à l'abri du soleil, des vents, et à proximité d'ombrages.

L'immeuble comportera un éclairage prêt à fonctionner de jour et de nuit et sera relié téléphoniquement à l'agglomération voisine.

Les dégagements placés aux points essentiels permettront une évacuation rapide.

L'immeuble comprendra des pièces distinctes pour le dortoir, le réfectoire, la salle de réunion et de récréation.

Dortoir.- Une superficie minima de 4 mètres carrés par lit sera exigée. Le nombre de lits sera fixé de façon à assurer un minimum de 15 mètres cubes d'air à chaque enfant. Il y aura autant de lits que de colons.

Les lits, de 70 à 80 centimètres de largeur, seront métalliques, avec sommier métallique, matelas de varech ou de crin végétal, et munis d'une literie complète en bon état.

Les vestiaires seront installés à l'entrée ou à proximité des dortoirs, on prendra soin d'empêcher tout échange de trousseau.

Les dortoirs seront éclairés, la nuit, par un éclairage en veilleuse hors de portée des enfants.

Les lavabos ne seront jamais placés dans les dortoirs, mais à proximité.

Une installation de bains-douches à eau chaude sera prévue dans les lavabos ou la buanderie.

L'eau utilisée doit être de l'eau potable.

Réfectoire.- Il doit être bien éclairé, bien aéré, tenu très proprement, ainsi que tout le matériel.

Cuisine.- Prescriptions identiques.

Les provisions, les aliments, crus ou cuits, seront enfermés dans l'arrière cuisine, à l'abri des mouches, des rongeurs, du soleil et de l'humidité.

Infirmerie.- Toute colonie doit avoir une infirmerie, bien isolée des locaux habités et susceptible d'être chauffée. Elle comportera une ou plusieurs chambres d'isolement pour les enfants atteints ou suspects de maladie contagieuse, en attendant leur évacuation éventuelle.

Salle de réunion et préau.- La colonie doit comporter une salle de réunion intérieure et un préau situé à proximité de l'habitation.

Eau.- La colonie doit disposer d'une quantité d'eau atteignant environ 100 litres par jour et par personne.

Il ne doit pas exister dans l'immeuble deux distributions d'eau: potable et non potable.

L'eau, toujours potable et de bonne qualité, sera régulièrement examinée au point de vue bactériologique si la colonie ne s'approvisionne pas à une canalisation publique surveillée.

Si les analyses bactériologiques ou les enquêtes sanitaires révèlent la moindre cause de pollution, un moyen d'épuration doit être envisagé sur les conseils et sous le contrôle de l'inspecteur départemental d'hygiène.

Cabinets.- Le nombre en est proportionné à celui des colons et sera au minimum de un par vingt enfants.

S'ils sont situés à distance des locaux habités, il doit en exister dans l'immeuble même, à proximité des dortoirs.

Le système de cabinet avec tinettes mobiles est interdit.

On veillera à ce que les cabinets soient toujours d'une propreté rigoureuse, en affectant spécialement à leur entretien un employé responsable.

Évacuation des eaux de nuisance.- Elle doit se faire par une canalisation appropriée et un déversement terminal dans des conditions approuvées par le service départemental d'hygiène.

Ordures ménagères.- Elles seront livrées à la voirie ou portées à une fumière bien construite, dans des récipients à couvercle.

La destruction par incinération ou, éventuellement, leur utilisation agricole, seront assurées en conformité des indications du service départemental d'hygiène.

Alimentation. La nourriture sera abondante, saine, variée, bien préparée, proportionnée à l'âge des enfants qui seront, à cet effet, groupés au réfectoire.

La comptabilité des denrées doit être tenue de manière à permettre, à tout moment, leur contrôle quantitatif.

Les menus seront affichés et conservés en vue du contrôle.

B.- DIRECTION ET SURVEILLANCE.

Le personnel de la colonie comprend: la direction, le personnel de la surveillance et le personnel de service.

La direction de la colonie doit être assurée, soit par un membre ou ancien membre du corps enseignant public, soit par une personne possédant le diplôme d'État d'infirmier soignant ou social; soit par toute autre personne agréée par l'inspecteur de l'assistance publique du département comme présentant les garanties morales et les aptitudes professionnelles indispensables.

La direction est assistée de surveillants d'un nombre variable suivant les circonstances et déterminés par l'arrêté préfectoral comportant l'autorisation de la colonie.

Les membres du personnel de surveillance devront remplir les mêmes conditions que ceux du personnel de la direction.

Les membres du personnel de direction, de surveillance et de service devront, dans tous les cas, être agréés par l'inspecteur départemental de l'assistance publique.

Le personnel devra comprendre au minimum une infirmière soignante diplômée d'État.

Nul ne peut appartenir au personnel d'une colonie de vacances s'il a subi une condamnation pour un délit de droit commun.

C.- SURVEILLANCE MÉDICALE.

La colonie devra justifier dans sa demande d'autorisation s'être assurée le concours régulier d'un médecin pouvant être rapidement prévenu et se rendre sur place sans délai. Elle devra de même, s'être assurée la possibilité d'utiliser, en cas de nécessité, les services d'un établissement hospitalier.

Elle devra être pourvue d'une pharmacie portative comportant tous les objets, médicaments, sérums nécessaires, pour les maladies et accidents en cas d'urgence.

Un régistre de l'état sanitaire portera mention de tous les accidents ou incidents survenus, des évictions prononcées et hospitalisations effectuées.

IV
ORGANISATION DES CAMPS DE VACANCES.

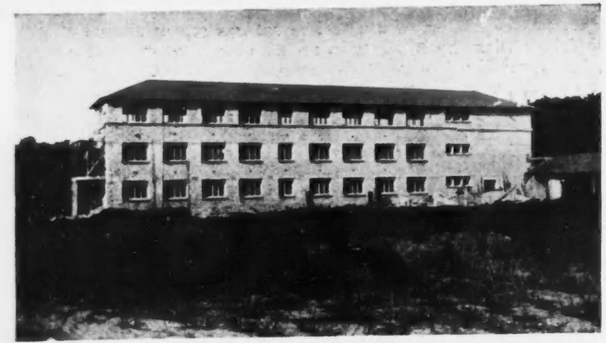
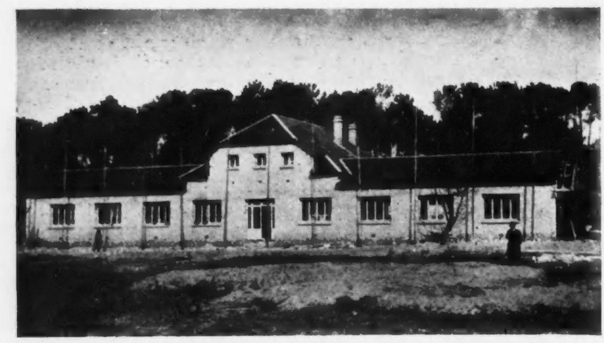
Les camps de vacances ne pourront être organisés que sur les emplacements agréés par l'inspecteur départemental d'hygiène.

Ils devront, au point de vue de la direction et de la surveillance, remplir les mêmes conditions que les colonies collectives.

Le couchage et la protection contre les intempéries y seront assurés d'une façon satisfaisante.

Ils devront être pourvus d'eau potable et l'évacuation des matières usées y être organisée dans des conditions conformes aux prescriptions sanitaires.

L'arrêté d'autorisation déterminera expressément le mode de surveillance des eaux potables et des matières usées.

COLONIE DE VACANCES DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE. ARCH. : R. BOUCHERON

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE DU 10 MAI 1939

Aux termes de ma circulaire du 15 Février 1939, fixant les modalités d'application du décret-loi du 17 Juin 1938, relatif à la protection des enfants placés hors du domicile de leurs parents, les Instructions publiées au Journal Officiel du 19 Mai 1937 qui visaient exclusivement les colonies, camps de vacances et œuvres de plein air subventionnés « s'appliquent désormais à toutes les œuvres de vacances comme à tous les placements collectifs » (page 4, 5me alinéa).

Or, certaines de ces instructions ont donné lieu à de sérieuses difficultés d'application, et ont fait l'objet de vœux émis au Congrès National des Colonies de Vacances.

En conséquence j'ai décidé, après avis du Comité Consultatif des Colonies de Vacances, de leur apporter les précisions, modifications et additions suivantes:

1°- *Installation téléphonique:* Cette installation reste obligatoire pour le placement collectif, *sauf exception motivée dont le Préfet sera juge.*

2°- *Dortoirs:* Le fait que les Colonies de Vacances ne fonctionnent que pendant l'été, que les fenêtres des dortoirs, constamment ouvertes jour et nuit, permettent une aération continue, autorise une atténuation des exigences en ce qui concerne le cube d'air minimum. Ce minimum est fixé à 12 m³, la superficie exigée par lit pouvant varier de 3 m² 50 à 4 m², au minimum suivant les dimensions et la disposition des lits.

3°- *Salle de Réunion et Préau:* Il n'est pas indispensable que la colonie comporte à la fois une salle de réunion intérieure et un préau à l'extérieur, si elle dispose d'un local unique répondant aux mêmes besoins.

4°- *Eau:* Les colonies qui s'ouvriront dans l'avenir devront disposer d'une quantité d'eau atteignant 100 litres par jour et par personne. Des exceptions laissées à l'appréciation des Inspecteurs d'Hygiène pourront être admises en faveur des colonies déjà en fonctionnement et qui en feront la demande.

5°- *Direction et Surveillance:* (5me alinéa). Les Instructions du 18 Mai 1937 ont soumis à l'agrément de l'Inspecteur de l'Assistance Publique les Membres du Personnel de Direction, de Surveillance et de Service. Cet agrément ne sera plus exigé que pour le Directeur qui, sous sa responsabilité, devra s'assurer que les Membres du Personnel de Surveillance et de Service, présentent les garanties morales et professionnelles indispensables.

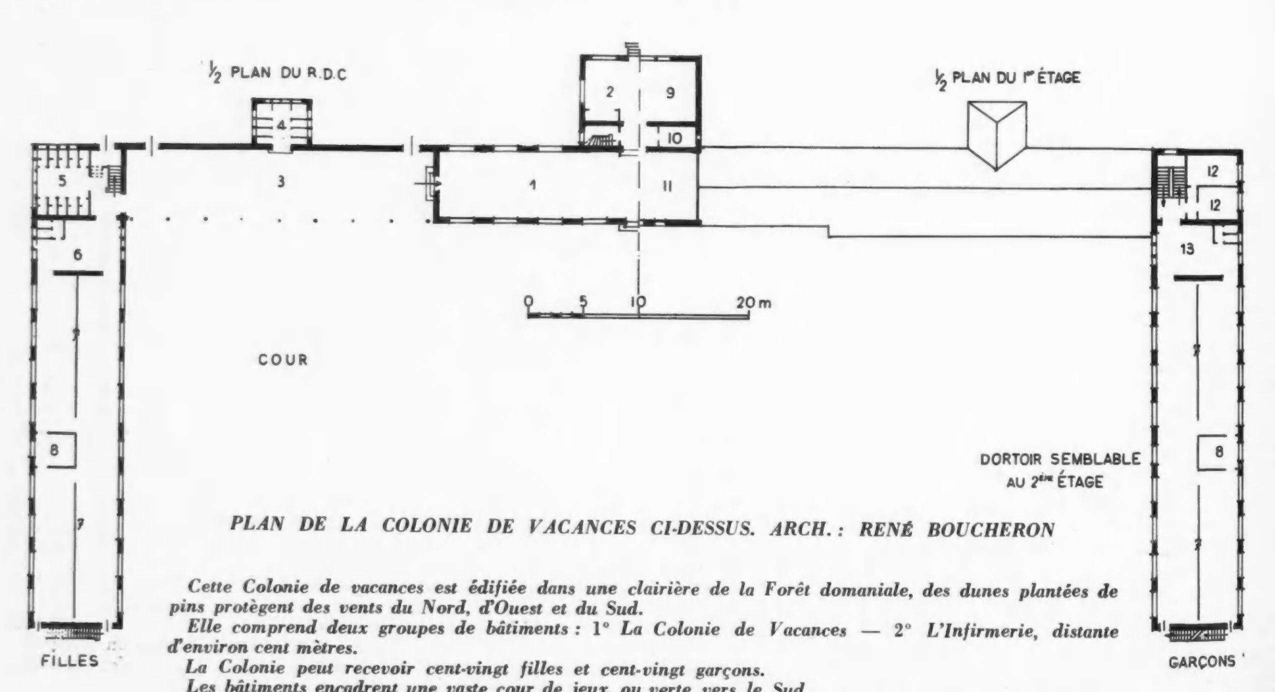
Le Personnel devra comprendre au moins une infirmière soignante de préférence diplômée d'État, ou à défaut de diplôme, pourvue de titres reconnus suffisants par l'Inspecteur d'Hygiène.

Les Surveillants doivent être âgés de 18 ans au moins.

Dans les colonies de vacances maritimes, il est recommandé de choisir des Surveillants sachant convenablement nager.

6°- *Organisation des Camps de Vacances:* Un paragraphe spécial dans les Instructions du 18 Mai 1937 a été réservé à l'organisation des Camps de Vacances dont les conditions d'installation, du fait même que les enfants vivent non plus dans un immeuble mais sous la tente, sont nécessairement plus sommaires.

Il appartiendra à l'Inspecteur d'Hygiène d'apprécier ces conditions, étant entendu que les dispositions d'hygiène générale ainsi que les prescriptions sanitaires relatives à l'approvisionnement en eau potable et à l'évacuation des matières usées seront toujours respectées.



PLAN DE LA COLONIE DE VACANCES CI-DESSUS. ARCH.: RENÉ BOUCHERON

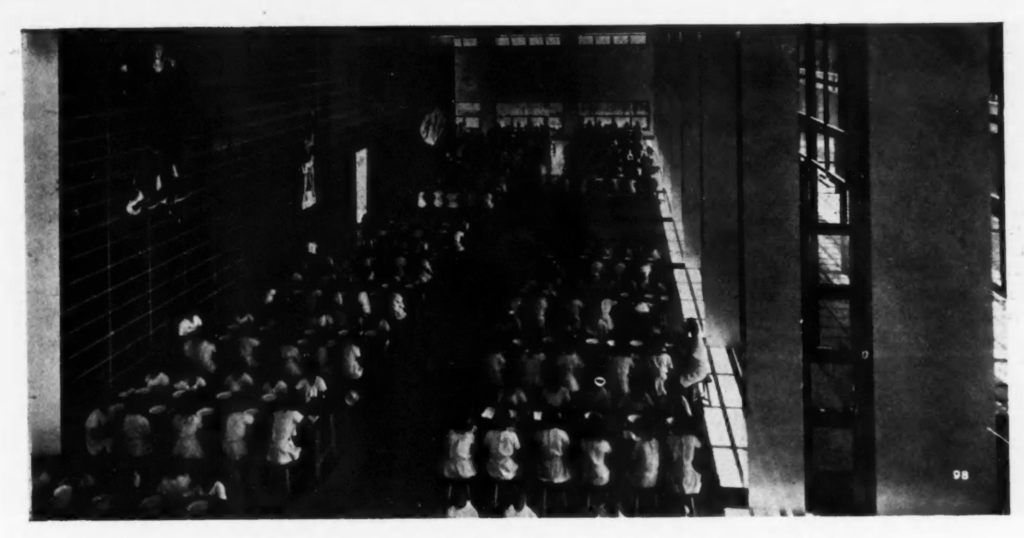
Cette Colonie de vacances est édifiée dans une clairière de la Forêt domaniale, des dunes plantées de pins protègent des vents du Nord, d'Ouest et du Sud.

Elle comprend deux groupes de bâtiments : 1° La Colonie de Vacances — 2° L'Infirmerie, distante d'environ cent mètres.

La Colonie peut recevoir cent-vingt filles et cent-vingt garçons.

Les bâtiments encadrent une vaste cour de jeux, ou verte vers le Sud.

Les bâtiments, d'une banalité et d'une sécheresse p eu engageantes, encadrent une vaste cour de jeux, ouverte vers le Sud.



RÉFECTOIRE D'UNE COLONIE DE VACANCES ITALIENNE (LEGNANO). *Voir pages* 38-39.

AMÉNAGEMENT DES COLONIES DE VACANCES

PAR LOUIS SAINSAULIEU

A première vue, les problèmes d'aménagement des Colonies de Vacances, semblent se rapprocher sensiblement de ceux des Internats Scolaires, qui ont déjà été traités dans cette Revue (N° 8 d'Août 1938). En réalité, ils en diffèrent sur de nombreux points qui vont faire l'objet de cette étude.

Les colonies sont un des éléments de la gamme des logements collectifs, qu'une société civilisée organise pour l'éducation physique et intellectuelle de ses enfants, et la sauvegarde de leur santé : internats scolaires, colonies de vacances, préventorium, sanatorium.

De l'internat scolaire des villes, la colonie de vacances se différencie par la vie en plein air, de tous, par la courte durée de son exploitation annuelle, et par la difficulté que présente l'exercice de la discipline sur des enfants en vacances.

Il résulte de ces quelques différences fondamentales, des problèmes bien différents, qui doivent comporter des solutions bien différentes.

Le point capital est l'économie. On ne peut pas espérer amortir pendant les deux mois de fonctionnement annuel d'une colonie, les mêmes constructions, le même matériel, que ceux d'un internat scolaire ou d'un sanatorium, qui fonctionnent toute l'année ; et cependant, les constructions se dégradent d'autant plus qu'elles ne servent pas pendant l'hiver, et le matériel est soumis au dur usage de gosses en liberté sur lesquels la discipline scolaire ne peut s'exercer.

Il semblerait que la solution consiste en l'utilisation de constructions réduites et économiques. Malheureusement, les instructions et les circulaires administratives qui réglementent ces constructions ont, jusqu'à ces derniers temps, exigé des cubes construits presque aussi importants que ceux des internats et elles ont préconisé des principes de construction légère., qui ne se concilient que rarement avec les nécessités de résistance à l'usage et surtout au non-usage de toute la mauvaise saison. Heureusement, la tendance officielle actuelle s'oriente du bon côté, et l'on peut espérer qu'à l'avenir elle s'adaptera complètement aux dures nécessités de l'exploitation.

Pour moi, je vois la solution du problème dans une économie totale, de la construction de tout de qui n'est pas cuisine, installation sanitaire, et infirmerie.

Actuellement déjà, on admet que dans les camps de vacances, les constructions soient complètement remplacées par des tentes. Sans appliquer ce principe à toutes les constructions des colonies, il semble qu'on puisse utiliser largement des tentes, des baraques légères, des abris pour le logement des enfants et leurs salles de réfectoire ou de jeux en cas de pluie, alors qu'au contraire les installations de cuisine, d'infirmerie et de propreté seraient réalisées d'une façon solide, durable et parfaitement hygiénique.

Quoi qu'il en soit, ceci ne représente qu'une idée personnelle qui ne doit pas nous empêcher d'étudier les principes des constructions et des aménagements de toutes les différentes parties des colonies.

I. LE LOGEMENT DES ENFANTS

LE COUCHER.

Les *principes de surveillances* appliqués dans les dortoirs d'internat doivent être utilisés avec d'autant plus de rigueur dans les dortoirs de colonies, que les maîtres ou surveillants ont une autorité beaucoup plus précaire sur des enfants qui ne passent que 3 semaines sous leur coupe et qui sont en vacances, que sur les élèves d'un établissement organisé dans lequel ils sont embrigadés toute l'année.

L'emplacement du box du surveillant est donc d'une importance capitale, de même que la forme du dortoir, pour permettre de surveiller effectivement toutes les parties de ce dortoir.

La chose est en général simplifiée, du fait qu'il n'existe dans les dortoirs de colonies, pas de box, ni même de demi-box, ou d'écrans pour séparer les lits.

A signaler la nécessité de prévoir à proximité immédiat des dortoirs et si possible du box du surveillant des w.-c. de nuit.

Un autre point important est la *position des fenêtres.*

En effet, par principe les enfants dorment, dans les colonies, la fenêtre ouverte. Pour que la chose soit possible, il faut:

a) Que toutes les fenêtres s'ouvrent sur une seule face ou sur deux faces faisant un angle rentrant, de façon à ce que, quelle que soit la direction du vent, il ne crée pas de courants d'air à l'intérieur du local.

b) Munir ces fenêtres de persiennes ou de dispositifs empêchant le soleil matinal de réveiller trop tôt les enfants, mais laissant largement circuler l'air.

c) Eviter de placer les enfants directement en face des fenêtres, et prévoir un système de fixation des vantaux ouverts à l'équerre, ou d'écran latéral, protégeant la tête des enfants dont les lits sont situés immédiatement à côté des fenêtres.

Dans la *Disposition des lits*, il faut encore tenir compte du principe de l'adossement, et donner autant que possible à chaque enfant, un lit dont la tête est appuyée à un mur.

Les lits isolés au milieu des locaux constituent toujours des places défavorisées, particulièreuent vulnérables aux plaisanteries qui se produisent d'autant plus facilement dans une colonie, que la discipline y est plus difficile.

Il n'y a rien de particulier à dire sur les *matériaux.* Le souci d'économie prime en général tous les autres, et ne rend possibles que des matériaux extrêmement simples : les ciments, les laits de chaux, les plâtres bruts sont souvent la règle, parce qu'il est impossible de payer des matériaux plus chers.

Quelques prescriptions particulièrement importantes concernent le *mobilier de couchage.*

Le *lit*, par principe métallique, pour éviter les insectes, a l'inconvénient de craindre l'oxydation, dans des locaux qui sont en général abandonnés et humides pendant toute la période d'hiver.

Les questions de protection du métal contre l'oxydation se posent donc avec une acuité particulière.

Si elles sont, en général, résolues par un bon entretien de peinture pour l'extérieur des tubes métalliques qui constituent l'ossature de presque tous ces mobiliers, elles sont, au contraire, beaucoup plus dangereuses pour les faces intérieures du métal des tubes, qui ne peuvent que très difficilement être protégées.

Il faut exiger que le matériel soit exécuté en tubes soudés, et non simplement rapprochés et que toutes les ouvertures possibles : l'extrémité des pieds, les assemblages, etc... soient complètement hermétiques.

Le choix de ce mobilier peut se faire facilement lorsque l'importance de la fourniture permet d'organiser des concours de fournisseurs, car de nombreux constructeurs présentent des échantillons fort intéressants.

En dehors de la protection, toutes les autres qualités peuvent être jugées par une épreuve : celle du « chahut ». Lorsqu'un lit a résisté à des sauts, à des chocs, à des tractions rigoureuses sur les extrémités des pieds, dans tous les sens, le tout exercé par un ou deux hommes solides, il y a de fortes chances pour qu'il puisse tenir à l'usage des enfants.

La literie est en général composée de matelas de crin végétal ou de varech, voire même de paillasses.

Il faut les réaliser avec des coutils de bonne qualité, comportant une grande ouverture lacée qui permette de le vider pour nettoyer les coutils et pendant ce temps, d'aérer facilement l'intérieur, opération qu'il faut effectuer avant chaque été.

Un matelas de bonne qualité de ce genre coûte actuellement de 100 à 120 francs. Or, les maisons spécialisées font maintenant des matelas métalliques pour un ordre de grandeur de 200 frs.

Cette faible différence de prix doit faire incliner le plus possible vers le choix du matelas métallique, qui supprime tout entretien pour l'avenir, et donne un confort infiniment supérieur.

Rien à dire de spécial sur les *draps*.

Les *couvertures* doivent être prévues largement puisque les fenêtres sont toujours ouvertes. Il en faut au moins deux par lit, une de laine et une de coton. En prenant cette dernière d'une belle couleur unie, on peut s'en servir comme couvre-lit dans la journée, et on obtient économiquement un aspect d'ensemble des dortoirs très sympathique.

LE RANGEMENT DES VETEMENTS.

Ce rangement comporte deux problèmes bien différents, selon qu'il s'agit des vêtements de réserve, ou des vêtements qui ont été portés dans la journée et qui doivent resservir le lendemain matin.

Les *vêtements de réserve* peuvent être rangés dans des vestiaires à combiner selon la catégorie des vêtements que doivent porter les enfants dans la colonie envisagée. Ils peuvent être réduits à presque rien dans certaines régions où la température et le climat permettent de faire vivre les enfants presque nus. Dans ce cas : Les cordonneries peuvent se résumer au rangement des chaussures que les enfants ont apportées en arrivant et qu'ils ne remettent qu'en partant. Le linge est réduit à quelques mouchoirs. Les vêtements ne comportent que quelques costumes de bains et chandails.

Par contre, dans d'autres cas, en montagne par exemple, les enfants doivent être équipés avec tout un attirail de vêtements chauds et de linge, presque comme dans les villes.

On conçoit que ces différences peuvent engendrer des variations considérables dans le volume nécessaire au rangement, ainsi que dans l'organisation même de la lingerie et du rangement.

Ce sont des problèmes qui ne peuvent s'étudier qu'en fonction des vêtements portés, point capital à déterminer avant toute étude.

Pendant la nuit, le rangement des affaires que quittent les enfants, peut s'assurer d'une façon assez simple, en utilisant le lit lui-même.

Pour cela, on peut faire prévoir par les constructeurs, un dispositif permettant de ranger facilement au pied du lit les vêtements du jour.

Un simple tube métallique plié constitue un porte-manteau très pratique, tout en assurant l'ouverture et la ventilation du vêtement. Il peut faire partie du pied du lit, en en constituant un des éléments. Il doit aussi, bien entendu, être étudié en fonction des vêtements portés par les enfants.

LA PROPRETÉ.

L'organisation de la propreté dans les colonies de vacances, est particulièrement importante.

Quelles que soient les possibilités de bains de mer ou de rivière que donne la colonie, il est absolument certain que les enfants seront sales chaque soir.

Les vêtements assez légers qu'ils portent, les protègent beaucoup moins que ceux qu'ils ont en ville. Ils jouent dans le sable, la terre, les arbres; il est indispensable de prévoir des lavages fréquents et entiers du corps. Or, tous les systèmes de lavabos, même complétés par des bidets, ne permettent qu'un lavage très partiel et absolument insuffisant des enfants.

La seule solution possible est la douche.

Aussi faut-il l'organiser non dans un bâtiment isolé où les enfants ne vont que quelques fois par semaine, mais à proximité même des dortoirs afin qu'elles servent soir et matin.

On peut réaliser des douches confortables et très économiques avec des cabines en ciment et des robinetteries à commande unique, qui ne coûtent pas plus cher que des lavabos, et qui assurent un lavage autrement efficace.

L'installation est d'autant moins onéreuse qu'il est inutile de prévoir des cabines de déshabillage l'enfant arrivant nu ou presque de son lit. Il suffit de placer un porte-manteau à l'extérieur sur une paroi de la cabine afin qu'en passant le bras, il puisse déposer son vêtement de nuit s'il en a un et prendre sa serviette.

La question du *savon* peut être facilement résolue par le système suivant : un gros morceau de savon de Marseille reste à demeure dans chaque cabine de douche, et sert à tous ceux qui y passent. Ce savon collectif facilite aussi la question du *rangement des affaires de toilette* qui se réduisent, avec ce système, à la brosse à dents, au dentifrice et à la serviette.

Ce rangement peut s'effectuer facilement sur un dispositif très simple de barres de bois portant les serviettes, portées sur une planche percée de trous dans lesquels on enfile les brosses à dents, avec une tablette (pour le dentifrice) et une étiquette. Cet ensemble étant placé dans un endroit suffisamment ventilé permet, en peu de place, un rangement économique et pratique.

L'enfant, complètement lavé par la douche du matin et du soir, n'a besoin de compléter sa toilette que par le *lave-dents*. Les lavabos habituels, ou les auges, ont une forme mal étudiée et provoquent des éclaboussures. Il faut les réaliser en ciment, revêtu ou non, mais en forme de V.

Pour éviter le verre à dents, toujours dangereux, on peut avantageusement équiper les lave-dents de petits jets d'eau verticaux dont il faut limiter la hauteur par une alimentation faite à l'aide de bacs à niveau constant. Tout système d'alimentation directe sur la pression normale de l'eau réglée seulement par un robinet, facilite les plaisanteries et doit être rejeté.

En dehors de cette organisation du lavage du matin et du soir, il y a à prévoir le *lavage des mains avant les repas*. Pour cela, les auges habituelles sont assez pratiques. Etant donné que tous les enfants s'en servent ensemble et pendant un court moment, l'alimentation peut en être faite par un simple tuyau percé de trous donnant un grand nombre de petits filets d'eau réglés par un unique robinet. Si ces lavabos collectifs du réfectoire, servent en même temps aux W.-C., il faut les compléter par quelques robinets individuels, permettant tout de même de se laver les mains sans ouvrir toute la rampe.

Comme dans les douches, on peut utiliser des gros morceaux de savon collectif restant en permanence aux lavabos.

Le problème du séchage des mains est plus compliqué. Il est en général mal résolu par la serviette à rouleau collective. Je dis qu'il est mal résolu, car si la serviette est à peu près propre pour les premiers qui s'en servent, elle est en général dégoûtante pour les derniers ; propreté et hygiène lamentables, la contamination par les mains polluées juste avant les repas est particulièrement à craindre avec ce système.

Comme il est pratiquement impossible d'installer dans les colonies, en raison de son prix de revient élevé, le seul système efficace: le séchage à air chaud, on peut employer un procédé beaucoup plus simple, qui consiste à ranger, à proximité des lavabos, les serviettes de table du réfectoire.

Chaque enfant, après s'être lavé les mains, prend sa serviette de table et s'essuie en regagnant sa place de réfectoire. La serviette n'est que peu mouillée par une seule paire de mains, et elle sèche facilement pendant le repas; elle ne sert qu'à un seul individu, et l'augmentation de salissage qui en résulte est très faible et n'entraîne pas un blanchissage supplémentaire, comparable à celui que nécessitent les serviettes communes.

LE LOGEMENT DU PERSONNEL.

Les installations de logement du personnel doivent être assez particulièrement soignées, du fait que ce personnel est soumis à un régime très dur. Ce personnel se divise en deux catégories dont les logements doivent être bien séparés: le personnel de surveillance des enfants et le personnel domestique.

Les *surveillants* ne quittent pas les enfants pendant toute la journée, et s'ils font bien leur métier, c'est très fatiguant. Il faut donc leur assurer un certain confort leur donnant une possibilité de détente, lorsque les enfants sont couchés : autant que possible des chambres confortables, et au moins une petite salle de réunion réservée s'imposent.

Bien entendu, ce repos n'est possible que si les dortoirs sont suffisament importants et assez bien disposés pour qu'un seul surveillant puisse surveiller un grand nombre d'enfants, de façon à libérer plusieurs de ses collègues, de tout service pendant la nuit.

Si le roulement qu'on a établi peut ne toucher qu'un surveillant sur 3 ou 4 chaque nuit le service en est grandement facilité.

Bien entendu, ce service ne cesse qu'après que les enfants sont couchés et recommence dès qu'ils se lèvent, le lever, le coucher et la toilette nécessitant une surveillance minutieuse, donc la présence de tous les surveillants.

Tous ces logements doivent être équipés de douches et de W.-C., comme les dortoirs des enfants, les surveillants qui mènent la même vie qu'eux et les domestiques qui ont maintes autres raisons de se salir ayant naturellement les mêmes besoins.

II. LA NOURRITURE

Les installations à réaliser pour les questions de nourriture dans les colonies de vacances diffèrent peu de celles des internats permanents. Les mêmes problèmes ont à peu près les mêmes solutions. Seule, la question de l'économie prend une importance particulière, du fait de la faible durée d'amortissement du matériel.

Cette économie d'installation, cependant, est dans la limite des crédits, comme toujours, à mettre en parallèle avec les questions d'économie d'exploitation.

Si le fourneau unique courant avec des ustensiles mobiles, est presque toujours meilleur marché d'achat que les appareils spécialisés, marmites, fours, grils, fritteuses, sauteuses, etc., il a un moins bon rendement, et consomme plus de combustible.

Les avantages respectifs de ceux-ci peuvent varier suivant les régions. D'habitude, les combustibles chers, gaz et électricité, beaucoup mieux utilisés dans des appareils plus chers que le charbon ou le bois, ne coûtent en général pas plus cher de consommation et ont l'avantage d'économiser du personnel et de permettre une exploitation beaucoup plus propre.

Ce que je viens de dire pour les appareils de cuisine, s'applique également aux appareils ménagers: laveuse de vaisselle, éplucheurs, mélangeurs dont l'emploi permet une notable économie de main d'œuvre.

Je tiens à signaler seulement les quelques précautions indispensables à prendre dans les installations de *bacs*.

Aussi bien pour les bacs à laver les légumes, que pour ceux qui doivent servir à laver la vaisselle, à laver les verres, et au lavage des cuivres, il faut le plus possible se servir de bacs en maçonnerie, faisant corps avec les parois et le sol des locaux, et évitant complètement tous les recoins inaccessibles qui se présentent toujours derrière les bacs métalliques, dans lesquels s'accumulent la saleté et la vermine, qui donnent à tant de cuisines une odeur épouvantable et des conditions d'exploitation déplorables.

Une observation aussi en ce qui concerne *l'évacuation des ordures* — point sur lequel les circulaires officielles devraient être intransigeantes. En aucun cas, il ne faut tolérer l'accumulation à l'intérieur des locaux servant à préparer les aliments, des déchets, des ordures et des eaux grasses, qui devraient toujours être évacués par des trappes ou des gaines dans des récipients extérieurs eux-mêmes protégés par des fermetures sérieuses contre les émanations d'odeurs et les visites d'animaux et de moustiques.

Les questions *d'approvisionnement* sont particulièrement importantes, du fait que les colonies sont presque toujours dans des endroits isolés, relativement éloignés des centres importants.

Si l'on n'a pas la possibilité d'accumuler des quantités relativement grandes, on dépend complètement des fournisseurs les plus proches ; la concurrence est pratiquement éliminée, et les prix s'en ressentent, notamment pour les denrées périssables, viandes et poissons.

La seule façon de les conserver sans danger est la chambre froide.

Comme pour les internats, la construction d'une chambre froide, malgré son prix relativement élevé, est fréquemment rattrapée en un très petit nombre de saisons, par l'abaissement du prix des denrées et spécialement de la viande, du fait de la concurrence qui peut s'établir lorsque les possibilités d'accumulation permettent des livraisons massives et lointaines.

On a vu, dans plusieurs établissements la chambre froide amortie par cette économie, sans même avoir eu à servir. Les fournisseurs locaux assurant des livraisons journalières après l'installation de la chambre froide, après avoir, par crainte de la concurrence lointaine, baissé leurs prix dans des proportions considérables...

Les problèmes du *réfectoire* sont assez simples et peuvent être résolus par les méthodes habituelles. Ils sont exactement les mêmes que dans les internats, avec l'inconvénient que l'on retrouve à chaque instant de la difficulté d'amortir les prix d'achat ; c'est ainsi que les questions de vaisselle et de matériel de table sont presque toujours résolues par l'aluminium. Malgré les avantages qu'il présente, il ne rend pas les même services que l'acier inoxydable, dont le prix est presque inabordable dans cette catégorie d'installation.

Quels que soient le dispositif et le matériel employés, les questions de distribution et de circuit sont, comme toujours, particulièrement importantes, et doivent être spécialement étudiées du fait de manque de personnel.

L'emploi du chariot, permettant à une seule personne de servir un nombre considérable de tables, en déposant les plats à l'extrémité de chacune d'elles facilite dans de grandes proportions ce service.

III. INFIRMERIE

L'infirmerie est une des installations sur lesquelles les instructions officielles s'étendent le plus longuement, donnent le plus de détails et manifestent le plus d'exigences. C'est avec raison car les questions de santé sont primordiales. Faute d'une infirmerie suffisamment isolée et bien organisée, permettant de déceler et de séparer complètement un enfant malade de ses camarades, il peut se produire une contamination générale catastrophique.

Comme toutes les infirmeries d'internat, ce n'est pas un hôpital, c'est un lieu d'observation. Il est bien entendu qu'en dehors des petits bobos courants et des consultations journalières, on n'y soigne pas de vrais malades ; on les met en observation pour les déceler et les évacuer sur des organisations hospitalières plus complètes.

Les principes primordiaux de leur installation sont donc l'isolement et la facilité de surveillance.

Cet isolement doit être respecté, non seulement entre les différents malades en observation et d'autant plus dangereux qu'on ne sait pas ce qu'ils ont, mais pour le service tout entier qui doit être complètement distinct des installations de logement du reste des enfants.

Cependant, il ne faut pas trop l'éloigner des services de cuisine pour ne pas compliquer exagérément la question du transport des aliments, car il est presque toujours impossible, et d'ailleurs peu souhaitable dans les colonies de faible et de moyenne importance, de prévoir une organisation de cuisine dans l'infirmerie elle-même.

La surveillance doit être facilitée par une disposition bien étudiée permettant à un minimum de personnel de satisfaire ses occupations journalières tout en surveillant facilement les malades couchés.

IV. OCCUPATIONS - JEUX

Ce n'est pas tout, dans une colonie, que de loger, de nourrir et de soigner les enfants. Il faut surtout les occuper et leur donner des distractions.

Il faut penser aux jours de pluie et à la fin des journées de Septembre, pour lesquelles des *jeux d'intérieur* sont indispensables.

Les circulaires officielles prévoient un préau et une salle de jeux. Il n'est pas toujours possible et nécessaire de réaliser les deux, mais le préau est, de toutes façons, indispensable. Quant à la salle de jeux, si elle ne doit avoir qu'un emploi restreint, on peut admettre que le réfectoire en tienne lieu. Elle est naturellement indispensable dans les climats rudes.

L'équipement en jeux collectifs intérieurs est peu important pour l'architecte. Il s'agit là de jeux courants et de petites occupations manuelles ne nécessitant qu'un matériel de jeu de petite dimension, et il suffit de prévoir dans la plupart des cas, des tables, des sièges et des armoires de rangement suffisantes. A signaler toutefois l'utilité des petites tables de communes mesures pouvant se rassembler pour en faire de grandes (ping-pong).

La règle générale est évidemment de plein air. Les enfants sont, en principe, dehors toute la journée et une grande partie de leur temps est employée en promenade, en excursions, en bains de mer ou de rivière etc... Cependant, ils jouent le plus souvent à proximité de la colonie, dans les terrains voisins, où leur occupation pose un certain nombre de problèmes d'installation.

Rares sont les surveillants qui ont le talent de savoir distraire et occuper les enfants en n'importe quelle circonstance. Seule, une formation très particulière comme celle des scouts par exemple, et une aptitude naturelle peuvent leur donner cette qualité.

Il est impossible d'exiger de tous les surveillants, déjà très occupés par les soins physiques et les occupations matérielles, le gros travail que suppose la préparation d'un programme de jeux qui leur permette de prévoir, non seulement des séances régulièrement organisées, mais aussi de remplir inopinément les trous des emplois du temps résultant fatalement des contre-temps des battements, des modifications d'horaires, et surtout des circonstances atmosphériques.

Un matériel de jeux bien installé, multiplie les ressources de la colonie et économise le travail des surveillants en simplifiant leur service.

En effet, un seul surveillant peut très facilement s'occuper d'un grand nombre d'enfants divisés en groupes jouant chacun avec des jeux installés.

De plus ces installations facilitent les leçons de culture physique, et les complètent par le libre exercice que l'enfant se donne volontairement en jouant.

Ces jeux sont de toutes natures. Je ne peux pas les décrire tous en détail. En dehors des jeux d'équipes bien connus, il me suffira de citer: les balançoires, escarpolettes et bascules pouvant se développer sous la forme des balançoires-plateau, servant à un grand nombre d'enfants à la fois, des passe-rivières lorsqu'on dispose d'un point d'accrochage suffisamment élevé ; les pas de géant (dont la valeur physique est discutée), les manèges, les toboggans, les téléphériques, les portiques d'échelle ou d'agrès, les jeux d'échelle multiples ou cages à poules, les tunnels, buttes d'escalades, etc...

Tous ces jeux peuvent être installés, soit isolés, soit groupés.

Dans le premier cas, ils ont l'avantage de pouvoir séparer les enfants en un certain nombre de groupes que l'on fait permuter d'un jeu à l'autre.

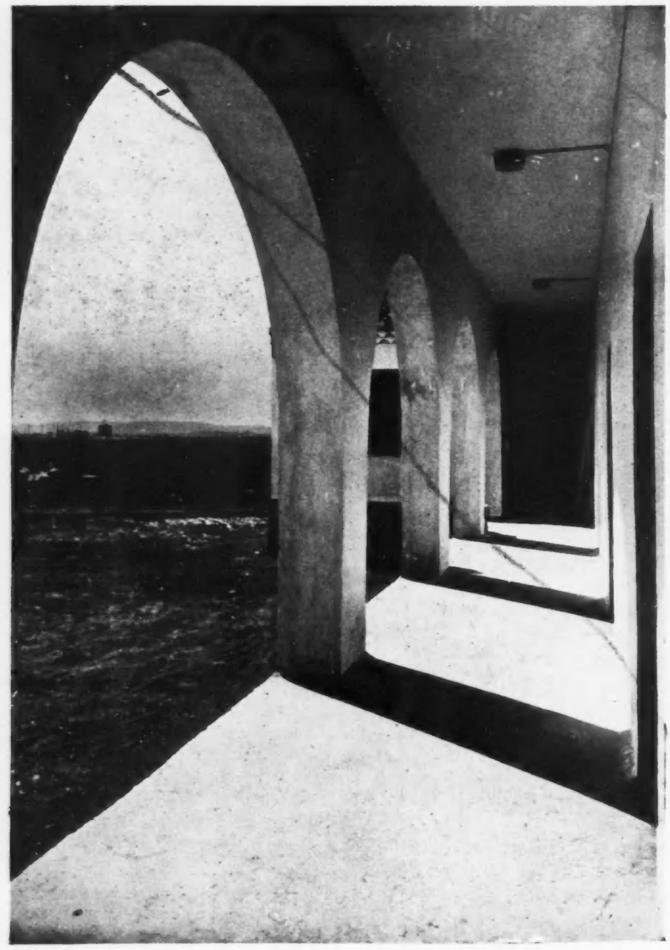
Dans le second cas ils peuvent être organisés en un circuit judicieusement conçu, qui oblige à des parcours bien étudiés en vue de faire faire aux enfants toutes les catégories de mouvements physiques utiles à leur développement.

A un autre point de vue, l'utilisation des jeux a l'avantage d'exercer leur imagination. Chacun sait avec quelle facilité les enfants transforment dans leur esprit une balançoire en un bateau, un avion, dans lesquels ils font des voyages merveilleux.

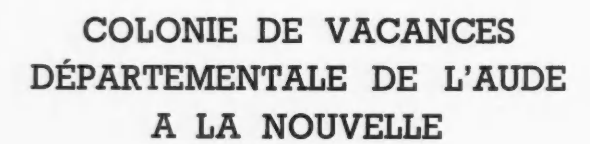
Il ne faut pas oublier qu'en plus de leur attrait comme jeux, le point capital de ces organisations est leur valeur d'éducation physique. Il faut donc les faire concevoir par des professeurs d'éducation physique qualifiés, et contrôler par les médecins responsables. Bien que n'importe qui puisse en imaginer et en faire construire, leur fabrication est en général le fait de quelques spécialistes qui ont mis au point les catégories de matériaux et les dispositions précises qu'exigent chacun d'eux.

V. CONCLUSION

L'étude et la conception d'une colonie ne doivent pas se borner à la juxtaposition architecturale des quelques éléments qui la constituent. Il faut tenir compte, non seulement des conditions climatiques, mais aussi de l'utilisation intérieure et extérieure des bâtiments et des terrains qui les entourent.

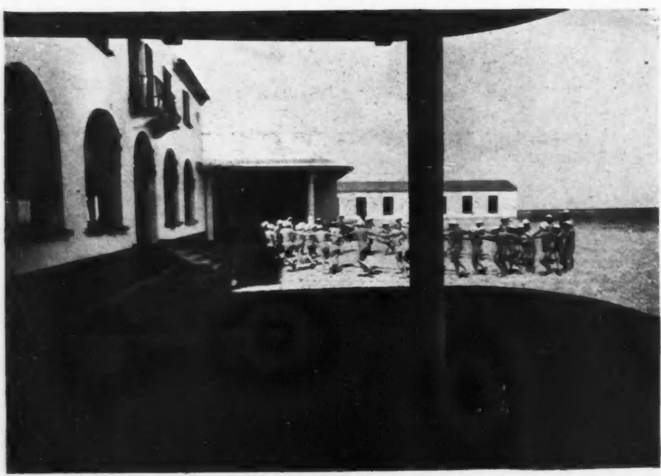


PORTIQUE



COLONIE DE VACANCES DÉPARTEMENTALE DE L'AUDE A LA NOUVELLE

ARCHITECTE : L. SAINSAULIEU



JEUX



RÉFECTOIRE



DORTOIR



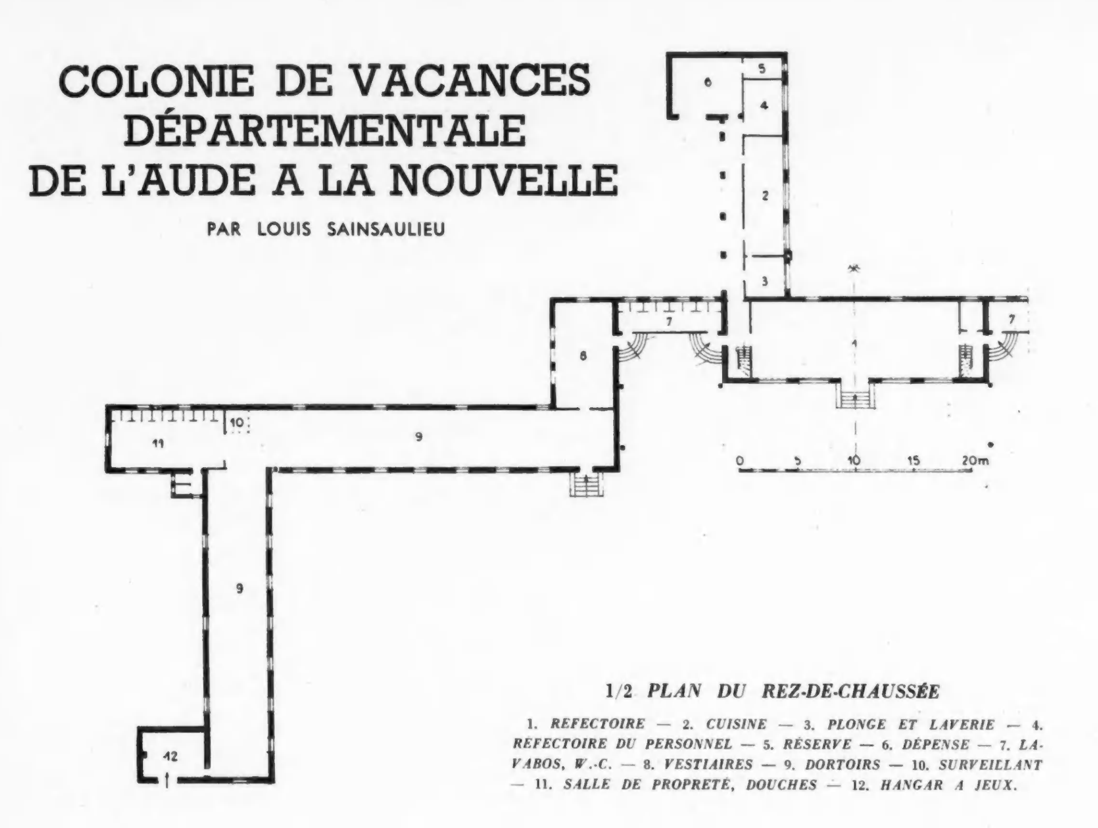
DOUCHES



HYGIÈNE DE LA BOUCHE

COLONIE DE VACANCES DÉPARTEMENTALE DE L'AUDE A LA NOUVELLE

PAR LOUIS SAINSAULIEU



1/2 *PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE*

1. REFECTOIRE — 2. CUISINE — 3. PLONGE ET LAVERIE — 4. REFECTOIRE DU PERSONNEL — 5. RÉSERVE — 6. DÉPENSE — 7. LAVABOS, W.-C. — 8. VESTIAIRES — 9. DORTOIRS — 10. SURVEILLANT — 11. SALLE DE PROPRETÉ, DOUCHES — 12. HANGAR A JEUX.

Il est notamment un point auquel on n'attache pas toujours assez d'importance. La plupart des colonies se trouvent, soit au bord de la mer, soit en montagne, dans des régions assez exposées au vent et au soleil dans des climats particulièrement vivifiants et sains, mais souvent assez rudes pour des petits citadins.

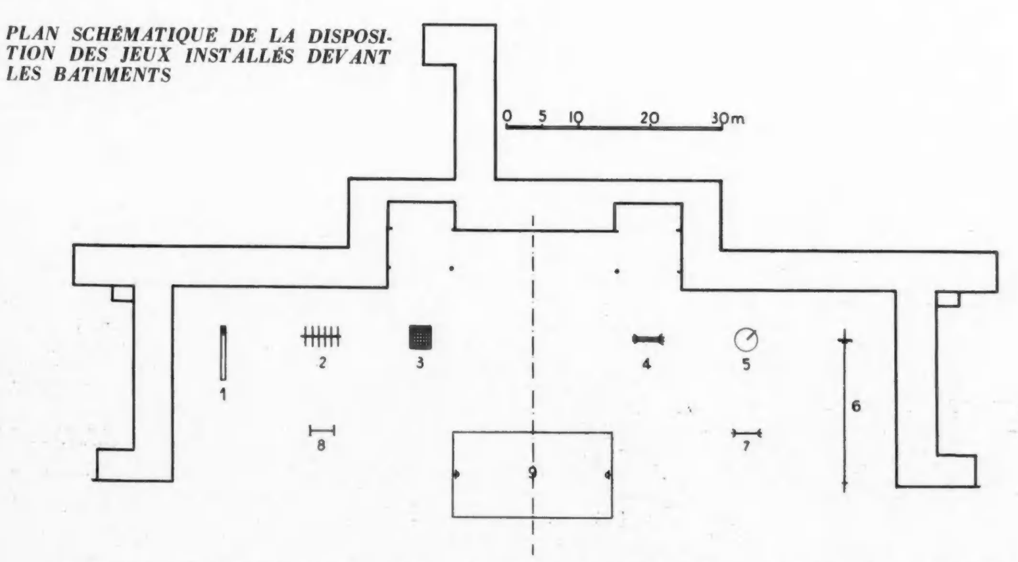
Il existe des nécessités de protection contre les vents ou le soleil trop violent, dont il faut tenir compte, et le rôle de l'architecte doit dépasser le souci d'orientation des bâtiments et s'étendre à la position des terrains de jeux, à leur abri soit par les bâtiments eux-mêmes, soit par des rideaux d'arbres ou des replis du terrain.

L'orientation de chacun de ces espaces doit être étudiée pour permettre les jeux et le stationnement en plein air, dans toutes les conditions de temps, aussi bien les jours où il fait trop chaud, que ceux où il fait trop froid, quand il y a trop de vent, et quand il n'y en a pas beaucoup.

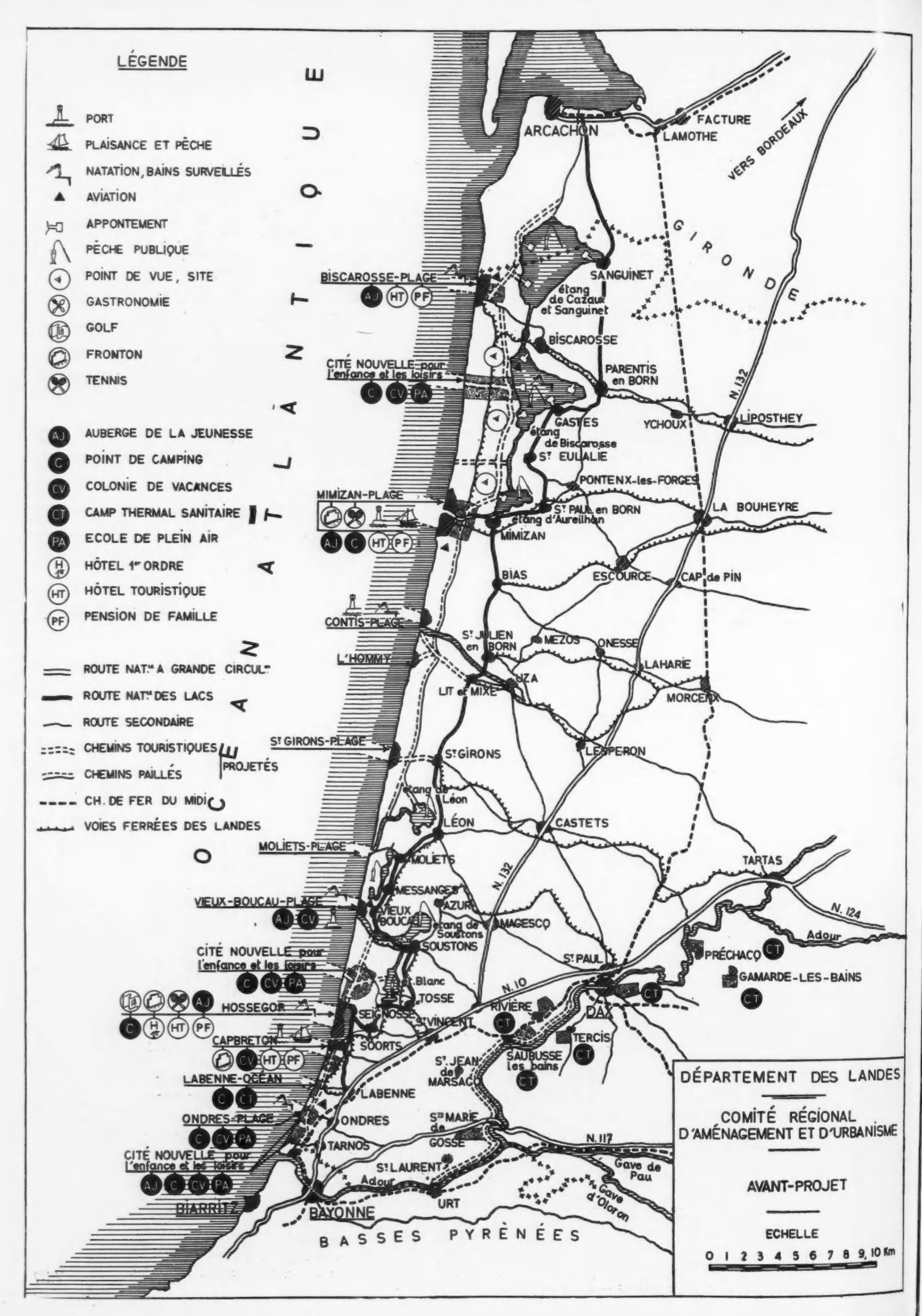
Il ne faut pas oublier le point de vue des occupants pour lesquels la bonne combinaison des jeux installés, avec les terrains et avec les bâtiments, constitue tout l'agrément d'utilisation d'une colonie. Ce doit donc être le point capital à résoudre pour tous ceux qui ont la charge d'en étudier.

L. SAINSAULIEU.

PLAN SCHÉMATIQUE DE LA DISPOSITION DES JEUX INSTALLÉS DEVANT LES BATIMENTS



1. TOBOGAN — 2. ESCARPOLETTTES — 3. CAGE A POULES — 4. PORTIQUE, ÉCHELLES — 5. MANÈGE — 6. TÉLÉPHÉRIQUE — 7. PORTIQUE D'AGRÈS — 8. BALANÇOIRES — 9. BASKET-BALL.



LÉGENDE
PORT
PLAISANCE ET PÊCHE
NATATION, BAINS SURVEILLÉS
AVIATION
APPONTEMENT
PÊCHE PUBLIQUE
POINT DE VUE, SITE
GASTRONOMIE
GOLF
FRONTON
TENNIS
AUBERGE DE LA JEUNESSE
POINT DE CAMPING
COLONIE DE VACANCES
CAMP THERMAL SANITAIRE
ECOLE DE PLEIN AIR
HÔTEL 1er ORDRE
HÔTEL TOURISTIQUE
PENSION DE FAMILLE
ROUTE NATle A GRANDE CIRCULn
ROUTE NATle DES LACS
ROUTE SECONDAIRE
CHEMINS TOURISTIQUES
CHEMINS PAILLÉS
PROJETÉS
CH. DE FER DU MIDI
VOIES FERRÉES DES LANDES
OCÉAN ATLANTIQUE
ARCACHON
FACTURE
LAMOTHE
VERS BORDEAUX
GIRONDE
BISCAROSSE-PLAGE
SANGUINET
étang de Cazaux et Sanguinet
BISCAROSSE
CITÉ NOUVELLE pour l'enfance et les loisirs
PARENTIS en BORN
N. 132
GASTES
étang de Biscarosse
St EULALIE
YCHOUX
LIPOSTHEY
PONTENX-les-FORGES
MIMIZAN-PLAGE
St PAUL en BORN
étang d'Aureilhan
MIMIZAN
LA BOUHEYRE
BIAS
ESCOURCE
CAP de PIN
CONTIS-PLAGE
St JULIEN en BORN
MEZOS
ONESSE
L'HOMMY
LAHARIE
UZA
LIT et MIXE
MORCENX
St GIRONS-PLAGE
St GIRONS
LESPERON
étang de Léon
LÉON
CASTETS
MOLIETS-PLAGE
MOLIETS
TARTAS
MESSANGES
VIEUX-BOUCAU-PLAGE
VIEUX BOUCAU
AZUR
étang de Soustons
MAGESCQ
N. 124
Adour
SOUSTONS
PRÉCHACQ
CITÉ NOUVELLE pour l'enfance et les loisirs
St PAUL
GAMARDE-LES-BAINS
St Blanc
TOSSE
N. 10
HOSSEGOR
SEIGNOSSE
St VINCENT
RIVIÈRE
DAX
CAPBRETON
SOORTS
TERCIS
St JEAN de MARSAC
SAUBUSSE les bains
LABENNE-OCÉAN
LABENNE
ONDRES-PLAGE
ONDRES
Ste MARIE de GOSSE
N. 117
TARNOS
CITÉ NOUVELLE pour l'enfance et les loisirs
St LAURENT
Gave de Pau
Adour
Gave d'Oloron
URT
BIARRITZ
BAYONNE
BASSES PYRÉNÉES
DÉPARTEMENT DES LANDES
COMITÉ RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
AVANT-PROJET
ECHELLE
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Km



LES PARCS LANDAIS POUR LA JEUNESSE FRANÇAISE

La Fondation « Parcs Landais pour la Jeunesse Française », reconnue d'utilité publique, se propose essentiellement d'aménager, avec le concours bienveillant du Département des Landes, avec celui des communes intéressées et des grandes administrations de l'Etat, un certain nombre de « parcs » sur des emplacements choisis de la Côte Landaise et dans la zone forestière avoisinant le littoral atlantique, en vue d'y favoriser l'installation des colonies de vacances.

Les premiers parcs, dont la création est prévue, sont ceux de *Seignosse-Hossegor* (à proximité et au nord du lac d'Hossegor), de *Seignosse-Plage, d'Ondres-Plage*, et de *Tarnos-Plage :* (les communes d'Ondres et de Tarnos sont situées entre la voie ferrée Bordeaux-Hendaye et le littoral de l'Océan, au nord de Bayonne).

Chacun des Parcs, s'étendant sur une centaine d'hectares environ, pourra comprendre de nombreuses colonies ayant chacune leur totale autonomie, leurs bâtiments, terrains de jeux et de sports, etc..., tout en observant les règles générales fixées par la Fondation dans l'intérêt de la circulation, de l'esthétique et de l'hygiène.

Les terrains disponibles seront vendus aux collectivités publiques ou privées, désirant créer des colonies de vacances, à des prix extrêmement bas. Ces terrains, tous boisés et voisins de la dune, appartenant à l'Etat, aux Communes ou aux particuliers, ont été réservés en vue de leur cession aux conditions fixées par la Fondation.

Les collectivités acquérant des terrains sont assurées d'y trouver à proximité l'énergie électrique, ainsi que les plus grandes facilités pour l'accès, pour l'alimentation en eau potable et pour l'évacuation des eaux résiduaires et usées.

Cette Fondation prêtera son concours pour l'achat des terrains en mettant en relations les collectivités qui les vendent et celles qui en font l'acquisition, mais ne procèdera elle-même à aucune vente immobilière.

Outre son rôle d'information et de propagande, elle aura pour mission de créer et de gérer, en accord et avec le concours de l'Etat et du Département des Landes, ainsi qu'au moyen de ses disponibilités propres, les services centraux de chaque parc (infirmerie centrale, buanderie et douches publiques, salles de réunions et de spectacles, centre d'accueil pour hôtes ou parents des enfants hébergés dans les colonies de vacances, etc...)



COLONIE HENRI SELLIER : RÉFECTOIRE

Photos Dufresne



VUE D'ENSEMBLE

COLONIE DE VACANCES A CARPEUX

R. FISCHER ET G. WEBER, ARCHITECTES

Le programme proposait, sur un terrain situé à 50 mètres de la mer, une colonie pouvant recevoir 300 enfants en premier établissement. La forme et la situation du terrain ont conduit à disposer les bâtiments sud - sud-ouest, est . nord-est, les mettant ainsi à l'abri des grands vents directs sans les priver de l'air marin.

Le programme du premier établissement tient compte des agrandissements futurs, tout en prévoyant une cuisine spacieuse pour la préparation de 600 repas, et en incorporant provisoirement dans les bâtiments, des services tels que : infirmerie, chambre d'isolement, douches, etc... Tous ces services auront dans l'avenir des bâtiments séparés.

La crainte de l'incendie a conduit à prévoir toutes les pièces au rez-de-chaussée, avec larges ouvertures et accès faciles. La ventilation des dortoirs est assurée par de larges baies à guillotines sur les deux façades.

L'isolation contre l'humidité du sol a été réalisée par une couche de « Ruberoïd », posée, à la concretine chaude entre les fondations et la maçonnerie. Celle-ci est réalisée en briques avec enduits extérieurs en mortier de ciment et moucheté Tyrolien. A l'intérieur, les plafonds et enduits sont exécutés en plâtre. Le réfectoire est carrelé en céramique sur toute sa surface et le long des murs sur une hauteur de 2 mètres. Des syphons à panier permettent le lavage ; ils sont masqués par des tampons réalisés avec quatre carreaux, les rendant ainsi invisibles et inodores. Les dortoirs sont carrelés de la même façon; chaque enfant dispose d'une descente de lit en caoutchouc mousse.

Le terrain resté libre fut utilisé pour un stade sportif et des jeux séparés pour garçons et filles.



FAÇADE DU RÉFECTOIRE



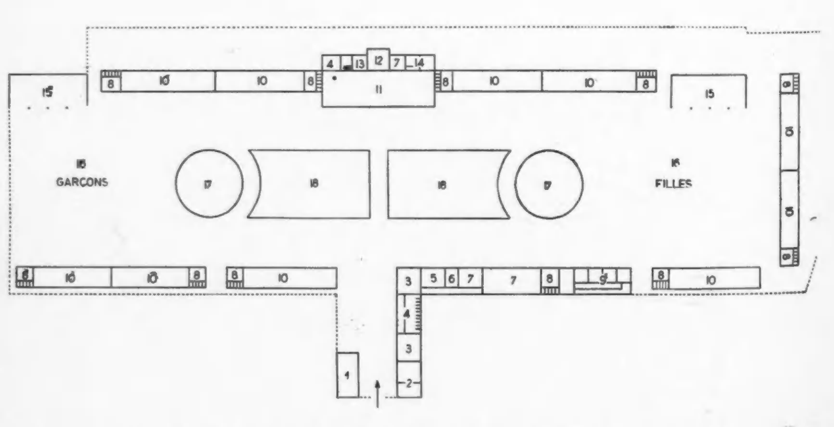
DORTOIR



RÉFECTOIRE



CUISINE



1. Pavillon du gardien — 2. Administration — 3. Attente — 4. Douches — 5 à 7. Service Médical — 8. Lavabos — 9. Chambres d'isolement — 10. Dortoirs 30 lits — 11. Réfectoire 350 couverts — 12. Cuisine — 13. Office — 14. Logement personnel — 15. Préaux — 16. Terrains de jeu — 17. Plages de sable — 18. Baskett.



COLONIE DE VACANCES DE LA MEILLERAIE

ARCHITECTE : HENRI PACON

La colonie de vacances des apprentis du Réseau de l'Etat fut fondée par M. DAUTRY dans un domaine du bocage vendéen, à la Motte-Vendée.

L'ancien château fut aménagé en dortoirs, salle de récréation, réfectoires, cuisine, infirmerie, etc... pour pouvoir recevoir dès la première année — 1931 — un contingent de 260 apprentis.

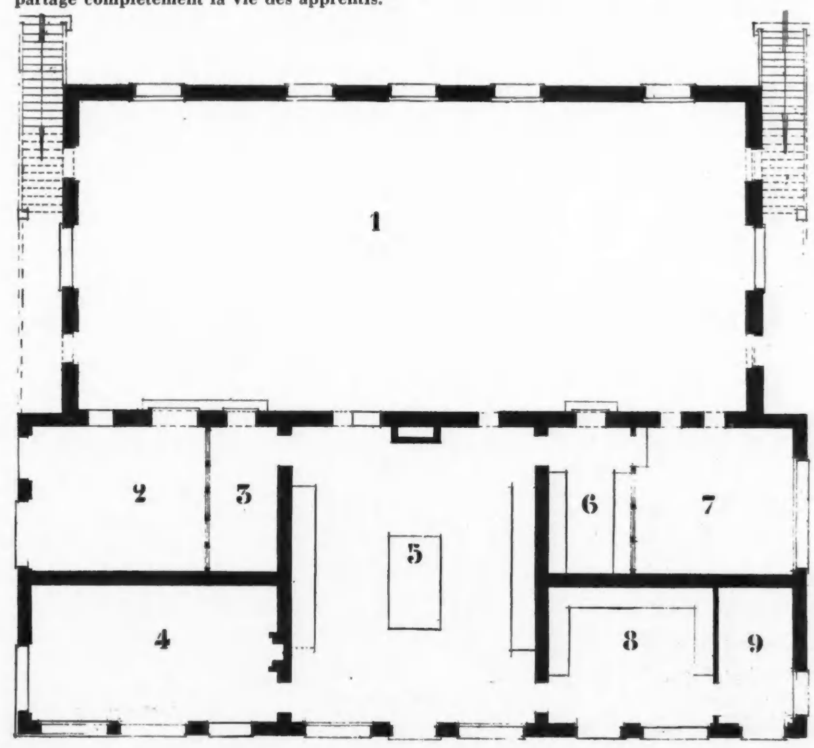
Sitôt après cette première saison commença l'exécution d'un plan d'ensemble comportant la transformation des communs en dortoirs et services de douches.

La construction d'un bâtiment groupant le réfectoire avec la cuisine et ses dépendances et une salle de récréation, ainsi que les logements pour le personnel ; construction aussi d'un vaste préau couvert qui borde la prairie centrale des jeux.

Création d'une plage, de terrains de sports, d'une infirmerie pour isolés et aménagement de tous les services annexes nécessaires à la vie économique de la colonie: potagers, étables, porcherie.

Cette colonie reçoit actuellement 600 apprentis en deux contingents, la durée du séjour étant de deux semaines.

L'effectif d'un contingent est partagé en groupes de 20 apprentis, chaque groupe étant sous la direction d'un jeune attaché, ingénieur récemment entré au chemin de fer, qui partage complètement la vie des apprentis.



1. Réfectoire — 2. Lavabos — 3. Dépôt — 4. Salle à manger du personnel — 5. Cuisine — 6. Dépôt de vaisselle — 7. Laverie — 8. Dépense — 9. Garde-manger.



VUE D'ENSEMBLE

COLONIE DE VACANCES A SAINT-BREVIN-L'OCÉAN

J. ET M. ANDRÉ, ARCHITECTES

LE TERRAIN:

Situé au bord de la mer entre Saint-Brevin-l'Océan et Saint-Michel-Chef-Chef.

60 hectares (800 m. sur 750 m.)

800 m. de plage en pente très douce.

En bordure de mer: une ligne de dunes.

Le terrain est en grande partie recouvert par une belle forêt de pins maritimes. Il comporte également une petite ferme avec quelques terrains de culture (légumes, vignes, céréales, prés - possibilité pour la Colonie de faire pousser la plupart des légumes).

IMPORTANCE DE LA COLONIE:

La première année, la colonie doit recevoir les enfants, seulement pendant les trois mois d'été. Ultérieurement, la période de fonctionnement sera de 6 mois.

La colonie doit être réalisée en deux stades: Premier stade: 200 enfants; Deuxième stade: 400 enfants.

Le premier stade comporte l'installation et l'équipement définitif de tous les services communs (service de cuisine, douches, infirmerie, direction, logement du personnel, etc...) pour le fonctionnement de la colonie au 2me stade (lorsqu'elle recevra 400 enfants).

Le premier stade est à l'heure actuelle complètement terminé. La Colonie est ouverte depuis le 20 Juin 1939.

AMBIANCE:

Toute la vie de la colonie est rythmée par le bruit des vagues et par le chant du vent dans les arbres.

Jeux de plage: au soleil ou dans les embruns marins chargés d'iode.

Promenades et sieste: à l'ombre, dans les dunes avec la bonne odeur des aiguilles de pins.

SURVEILLANCE:

Une surveillante pour 2 douzaines d'enfants (unité de groupe).

Pour chaque groupe: une couleur.

Pour chaque enfant: un insigne particulier (dans la couleur de son groupe) qu'il trouve sur :

- son lit
- son casier-vestiaire
- sa place à table.

Pour chaque dortoir (qui contient 2 groupes) un « totem ».

Distinction facile des enfants.

Surveillance simplifiée.

Organisation commode des jeux et promenades.

DISPOSITION DES BATIMENTS:

Bâtiments séparés et en rez-de-chaussée seulement. Ils sont construits dans une partie de la forêt où les pins maritimes forment un alignement régulier à 200 mètres de la mer.

Ils se composent de: 1° - 4 dortoirs; 2° - bâtiment du réfectoire (avec service de cuisine); 3° - un grand préau; 4° - infirmerie; 5° - direction et logement du personnel.

ORIENTATION:

Les dortoirs ont leur grand axe disposé Nord-Sud pour obtenir l'ensoleillement égal sur chaque façade et éviter le trop grand échauffement.

Le réfectoire a sa grande façade au sud et s'ouvre très largement (portes doubles s'ouvrant en dehors) sur une terrasse ombragée et protégée des vents par les deux dortoirs voisins.

Tous les services sont au Nord.

DORTOIRS:

Les 4 dortoirs de 48 lits chacun sont exactement semblables (avec cette seule différence que l'on a tenu compte de la taille des enfants suivant leur âge de 7 à 14 ans: hauteur différente des lavabos, etc...)

Chaque dortoir (qui sert aussi pour la sieste) comporte 4 rangées de lits avec deux chambres de surveillance.- Une surveillante pour chaque groupe de 24 enfants.

Pour chaque lit: surface: 6 m2; volume: 15 m3.

Le groupe lavabos-vestiaire comprend:

1° - 48 casiers-vestiaires avec porte en grillage devant lesquels règne un banc en carrelage - (un système de fermeture spécial permet à la surveillante d'ouvrir ou de fermer les portes de 12 casiers en même temps).

2° - un groupe central de 24 lavabos (ainsi tous les enfants d'un groupe passent aux lavabos ensemble).

3° - un grand pédiluve (avec banc en carrelage et petites pommes alignées).

4° - 6 bidets dans des box.

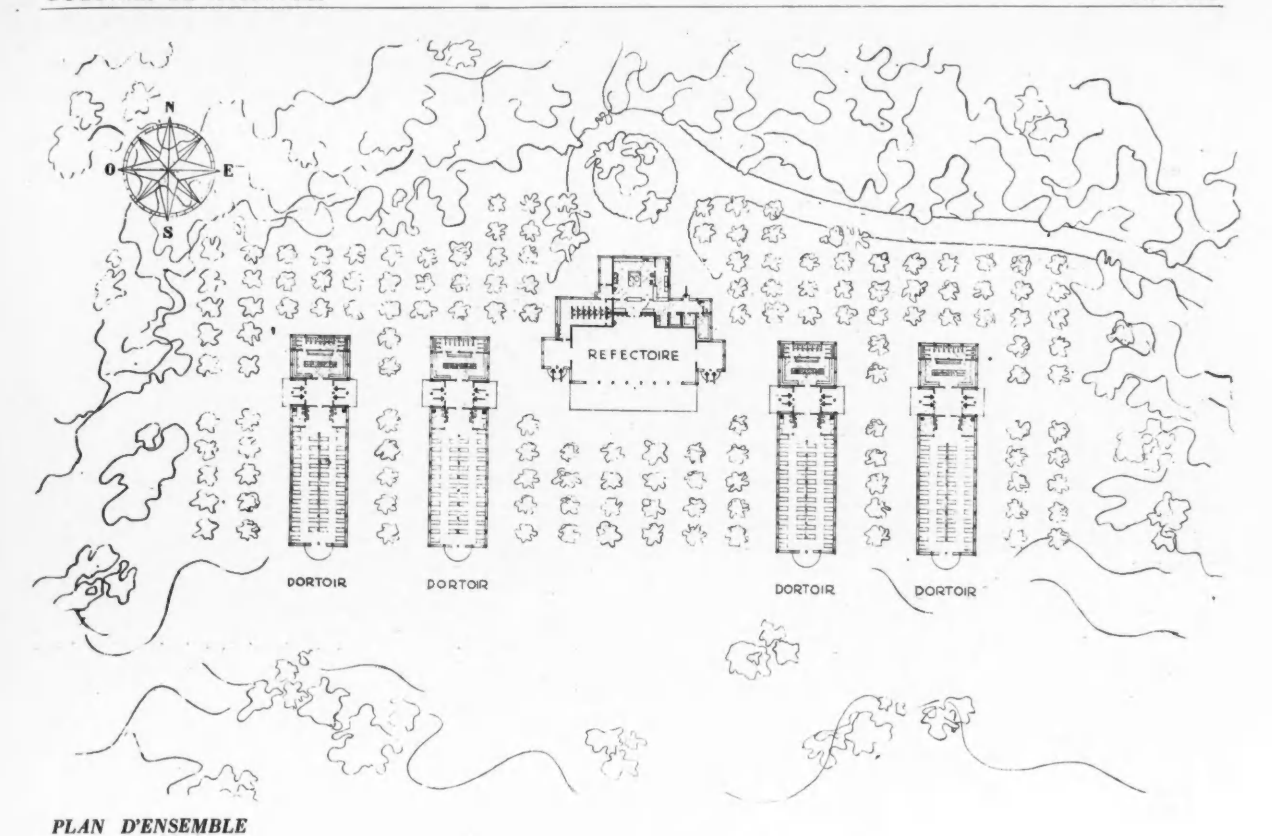
5° - 6 W.C. à la turque.

Le local des W.C. et bidets est séparé des lavabos par une cloison entièrement vitrée (pour la surveillance).

Sortant des W.C. les enfants passent obligatoirement aux lavabos.

A chaque dortoir est attribué un « totem » qui comporte les deux couleurs du dortoir.

A chaque groupe de 24 enfants est donc attribué une couleur déterminée (surveillance et distinction faciles, organisation pratique des jeux, etc...)



PLAN D'ENSEMBLE

Toutes les fenêtres des dortoirs s'ouvrent à bascule (réglage de la ventilation) et sont munies de volets roulants ajourés (pénombre nécessaire pour la sieste obtenue sans supprimer la ventilation).

Les entrées de dortoirs sont:
couleur brique foncé sur les murs -
blanc sur menuiseries et plafonds.-

Les dortoirs dont le sol est en carrelage couleur brique sont bleu ciel (murs et plafonds) pour inciter au sommeil.

Les lavabos-vestiaires sont vert d'eau avec sol carrelage jaune.

BATIMENT DU REFECTOIRE:

La grande salle (prévue pour 400 enfants) est flanquée de chaque côté par deux salles qui peuvent servir pour les jeux par petits groupes lors des heures de mauvais temps.

Sol carrelage: couleur brique - plafond: bleu ciel - murs: couleur sable avec décoration en relief et de couleurs vives.

SERVICE DE CUISINE:

1°- Arrivée des denrées, contrôle, pesée. 2°. Dépôt pour réserves journalières, légumes. 3°- Dépôt pour réserves, provisions, épicerie. 4°- Chambre froide avec compartiments séparés (viande, poissons, fromages, laitage, etc...) et petite fabrication de glace. 5°- Office de distribution avec placards pour rangement de la vaisselle. 6°- Plonge à la verrerie.

La cuisine proprement dite comprend: 7°. Paillasse pour préparation avec bac de lavage des légumes. 8°- Machine à éplucher. 9°- Machine batteur-mélangeur (avec prises d'accessoires). 10°- Fourneau de milieu (marchant au charbon) - avec deux bassines plongeantes). 11°. Friteuse avec deux jeux de bacs et paniers (pour poissons et pommes de terre frites). 12°-Table chaude de distribution donnant dans l'office. 13°. Placards métalliques pour le rangement de la batterie.

La plonge comprend: 14°- Plonge à batterie avec bacs chauffés. 15°- Machine à laver la vaisselle (avec réchauffeur électrique).

Grâce à cet équipement très complet, deux personnes (une cuisinière et une seule aide) effectuent très facilement tout le travail de cuisine.

La distribution aux tables se fait grâce à deux tables-chariots roulants (à 3 plateaux, acier inoxydable).

Les tables de réfectoire sont de 6 places chacune (plus facilement transportables) accolées 2 à 2. Tabourets individuels.

Toutes les fenêtres du service de cuisine sont pourvues de moustiquaires (possibilité d'ouvrir largement les fenêtres sans craindre l'entrée des mouches).

Les douches sont installées dans ce bâtiment.

8 cabines à double accès (qui permettent ainsi une plus grande rapidité. Pour chaque cabine: un enfant se déshabillant ou se rhabillant pendant que l'autre prend la douche. Surveillance facile et efficace).

PRÉAU

Le grand préau est installé devant un terrain de jeux, dans un endroit abrité des vents.

INFIRMERIE:

La petite infirmerie comprend: 1°- une salle pour visite médicale avec salle de déshabillage pour les enfants (pesée, mensuration, fichier, etc...). 2°- un grande salle avec 8 lits. 3°- 4 chambrettes d'isolement. 4°- 2 chambres pour les infirmières. 5°- un office-tisannerie. 6°- une salle de bains-lavabos. 7°- une petite pharmacie.

Dans les sous-sols de ce bâtiment sont installés: la buanderie (avec machine à laver, essoreuse, etc...) le séchoir et la lingerie.

CONSTRUCTION:

Fondations et planchers en Béton Armé.

Tous les sols en carrelage grès cérame.

Tous les panneaux extérieurs et intérieurs, toutes les toitures, sont en fibro-ciment. (Ce matériau résiste parfaitement bien à l'humidité des embruns marins).

Pour permettre la préfabrication (économie, rapidité de montage, etc...) tous les plans ont été dessinés sur un quadrillage standar, dont le module est fonction de la largeur des plaques de fibro-ciment ondulé.

Ossature bois.

Les murs sont composés de 3 panneaux de fibro-ciment emprisonnant deux matelas d'air (bonne isolation thermique). De même les plafonds, en fibro-ciment également, sont à double matelas d'air.

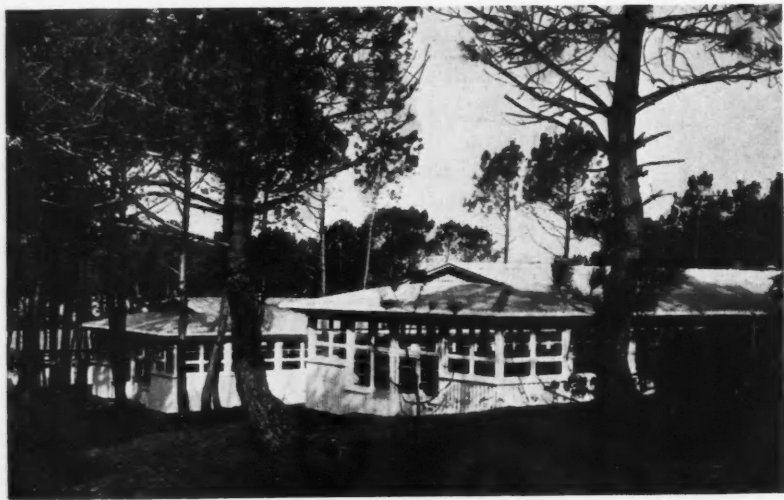
Dans la sous-toiture une circulation d'air se crée continuellement: l'air entre par des évidements ménagés au-dessus des volets roulants et sort par les chapeaux de ventilation des faîtages. (Par grosse chaleur, on évite ainsi l'échauffement des dortoirs).

Tous les panneaux extérieurs (façades et toitures) sont ondulés (plus grande solidité) et sont peints au silexore blanc (pour la réflexion des rayons solaires).

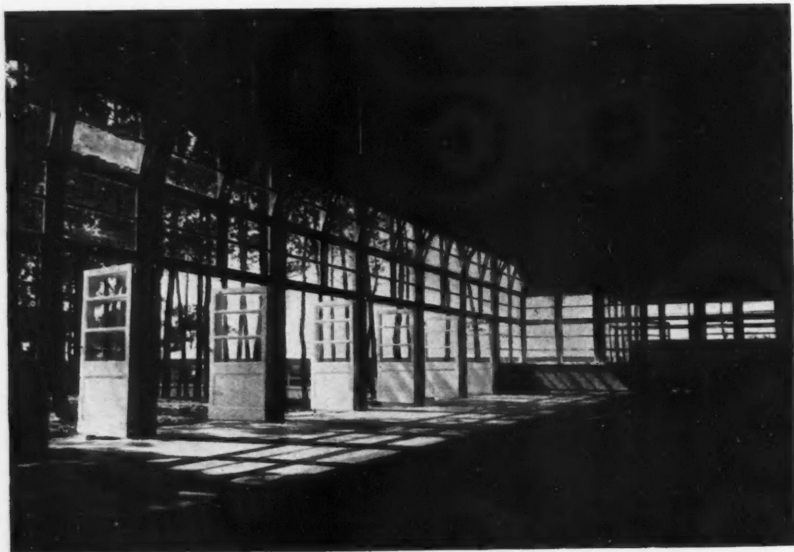
A cause des coups de vent de tempête d'hiver (dont la vitesse peut dépasser 100 km à l'heure), les bâtiments sont solidement ancrés dans des massifs de fondation en béton armé par des tirants métalliques avec lanternes. Ces tirants sont peints en rouge vif.

COLONIE de VACANCES A ST-BRÉVIN L'OCÉAN

J. ET M. ANDRÉ, ARCHITECTES



DORTOIRS



REFECTOIRE

On a adopté le principe d'employer des matériaux économiques mais bien adaptés et très soigneusement mis en œuvre (toutes les parties métalliques de quincaillerie sont cadmiées ou galvanisées, vis en cuivre à cuvette pour fixation du fibro-ciment plat, attaches Wagner pour fibro-ondulé, etc...)

Tous les équipements de plomberie-sanitaire, électricité, ont été très soignés et réalisés avec de très bons matériaux (tubes, cuivre, câbles antigron, etc...)

Les bâtiments et leurs installations demanderont ainsi un minimum de frais d'entretien et d'exploitation.

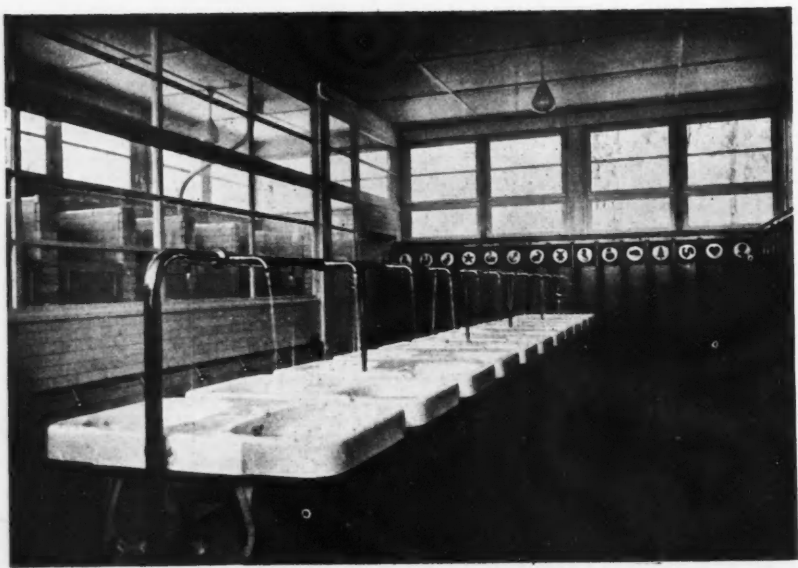
MOBILIER.

Tous les meubles ont été spécialement étudiés pour leur fonction particulière et suivant la taille des enfants.

Lits : piétement métallique, peinture laquée au four, sommier métallique type Marine.

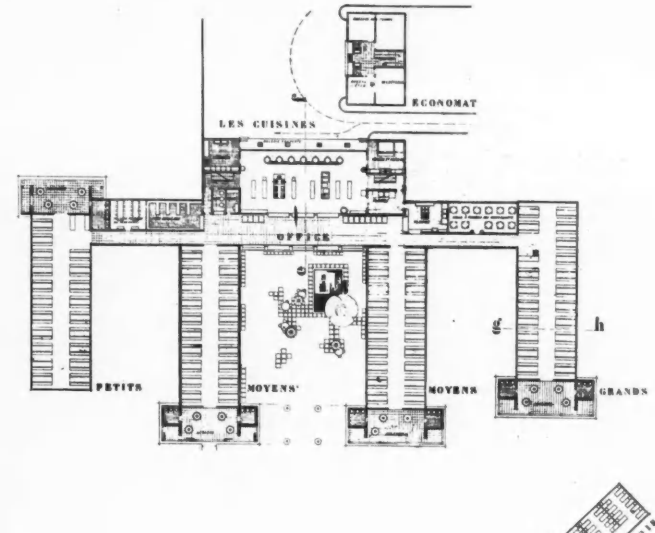
Table de réfectoire : piétement tôle galvanisée, dessus en granipoli vert d'eau.

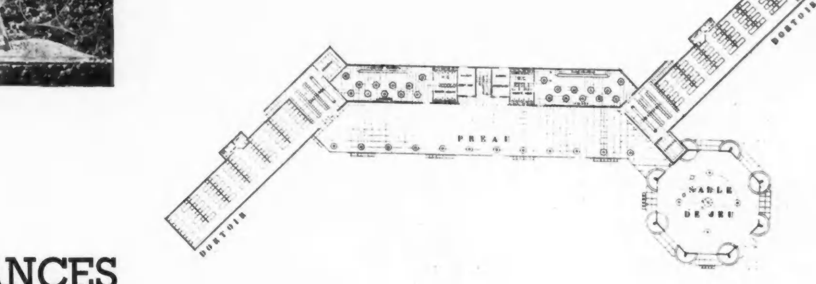
Tabourets de réfectoire : empilables, piétement métallique galvanisé.



LAVABOS



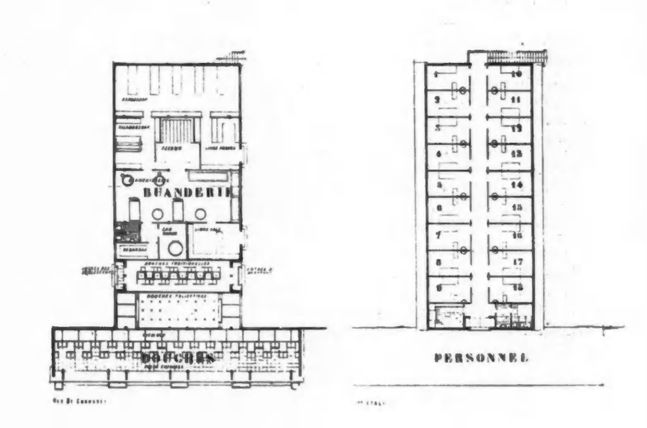


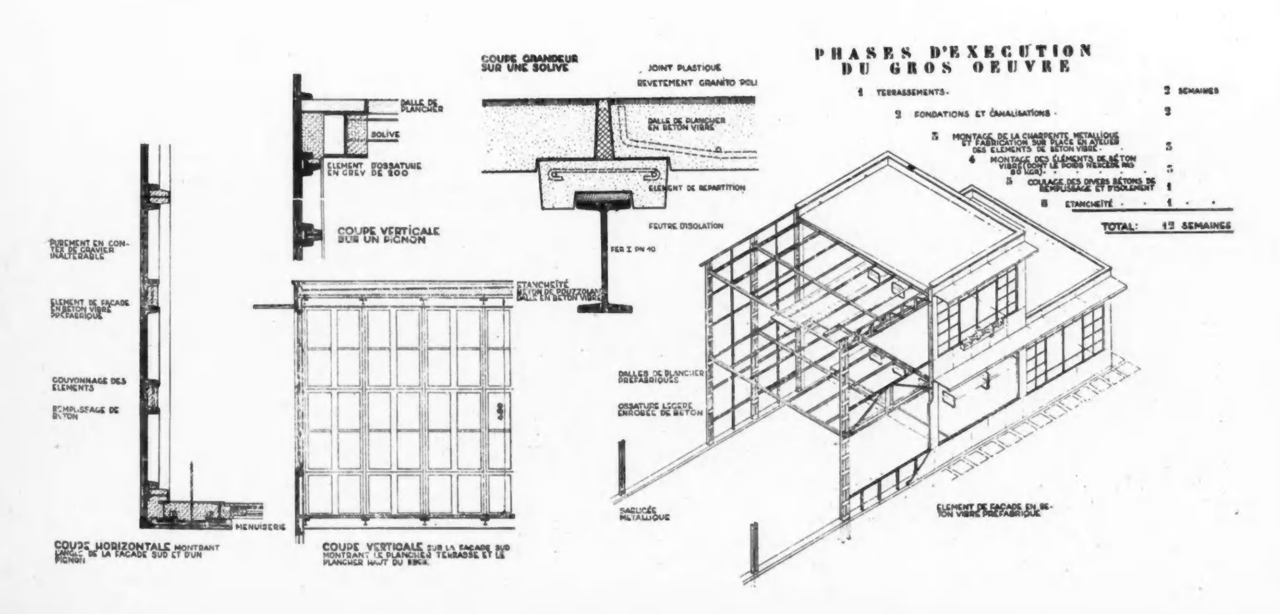


COLONIE DE VACANCES

PIERRE FORESTIER, ARCHITECTE

Nous publions ici le projet présenté par M. Forestier au Concours des Colonies de Vacances à Ondres (Landes), qui fut organisé par la Caisse Interdépartementale des Assurances Sociales, Par ses conceptions rationnelle, cette étude apporte des solutions qui peuvent servir d'exemple aux problèmes posés par les colonies de vacances. On trouvera dans le texte qui suit des explications détaillées de ce projet.





PROJET DE COLONIE DE VACANCES

PIERRE FORESTIER, ARCHITECTE

PARTI DIRECTEUR

Le parti directeur adopté a été le suivant : « Grouper les satellites que forme chaque bâtiment de Dortoirs autour des services centraux de façon à conserver à chacun le maximum d'autonomie, en même temps que sa physionomie particulière propre à l'âge des enfants qu'il abrite. »

Les constructions ont été traitées le plus bas possible, de façon à être dominées par la forêt.

Quant au caractère régional, aussi louable que soit le désir des organisateurs de conserver aux constructions neuves de cette région l'architecture locale, il semple presque impossible de le concilier à la fois avec le caractère ultra-moderne des Colonies de vacances, qui sont la plus récente expression de la prophylaxie anti-tuberculeuse, et avec le souci d'économie qui a présidé à toute l'élaboration du projet, dans le but l'obtenir un établissement de construction rapide et d'un prix de revient minimum.

ORIENTATION

L'orientation des bâtiments a été choisie en considération de l'ensoleillement ; c'est ainsi que les Dortoirs proprement dits sont tournés vers l'est, les préaux vers le sud et les salles de jeux circulaires ouvertes de tous côtés.

DISPOSITION GENERALE DES BATIMENTS ET DIFFERENTS SERVICES.

A l'entrée se trouve le Portier, ainsi que le Pavillon du Directeur et un abri pour les voitures. La route a été élargie à cet endroit pour permettre le stationnement des véhicules publics et particuliers, n'appartenant pas à la Colonie.

Partant de cette entrée : une grande allée, dont le fond est constitué par la tribune de rassemblement, sur laquelle est érigé le Pavillon.

Cette tribune, vue de l'entrée, se trouvera encadrée par le portique couvert reliant le Groupe des « Moyens », destiné à une exploitation permanente.

L'impression du visiteur pénétrant par cette avenue sera celle que l'on éprouve lorsqu'on se trouve dans un parc. Il ne se trouvera jamais pris par le vertige de bâtiments immenses, puisqu'il est impossible de voir ensemble plusieurs groupes de Dortoirs.

Un vaste terrain de jeux central a été prévu pour les rassemblements et exercices d'ensemble ; c'est à l'une des extrémités de ce terrain qu'a été placée la Tribune de rassemblement dont il est parlé plus haut.

A cette tribune (qui, elle-même, est facultative), deux bassins de baignade pourraient être adjoints : un pour les petits, et un pour les grands et moyens.

D'autre part, utilisant une dépression naturelle, il a semblé indiqué d'aménager un théâtre de verdure pouvant permettre des distractions utiles et agréables.

L'emplacement du forage et du réservoir d'eau a été choisi en considération de l'altitude du terrain à cet endroit, et de la possibilité de l'entourer d'un périmètre de protection efficace.

La Station d'épuration a été construite à un point bas, de manière à permettre la plus grande économie possible de canalisation.

Le four à incinérer les ordures a été placé non loin des cuisines, de façon que les vents dominants n'entraînent pas la fumée vers la Colonie.

ACCES ET RESEAU ROUTIER

Un service d'entrée unique a été prévu; il se divise, sous la surveillance du Concierge, en :

Entrée principale pour les enfants ;

Entrée de service pour les livraisons et le Personnel des services généraux, d'une part, et le Service médical, d'autre part.

Le réseau routier a été réduit à sa plus simple expression ; il comprend seulement une large avenue reliant l'entrée aux services généraux, qui sera en quelque sorte l'avenue d'honneur, par laquelle on accède à la Colonie proprement dite.

Une route de sécurité, destinée notamment à faciliter la lutte contre les incendies éventuels de forêts, forme un circuit entourant l'ensemble des bâtiments abrités.

DESCRIPTION DES BATIMENTS

GROUPES D'HABITATION DES ENFANTS

Ces groupes, au nombre de quatre, sont identiques, sauf l'un d'eux, qui restera ouvert en permanence, et dans lequel une isolation thermique efficace a été prévue, ainsi qu'un système de chauffage pour l'hiver.

Chaque groupe comprend un certain nombre d'annexes adaptées à l'âge des enfants, et donnant ainsi à chacun d'eux une individualité correspondant à l'activité des colons. C'est ainsi que les pavillons des petits comportent un jeu de sable, des tobogans, des manèges, une petite ménagerie, un jardin botanique et une volière. Celui des grands possède des terrains de jeux plus vastes et une partie plus importante de forêt, dans laquelle les promenades par petits groupes sont possibles.

Dans le même esprit, un certain nombre de petites pièces, très légères, permettront des réunions pour la conversation par groupes d'affinité commune, et même pour le travail.

Chacun des bâtiments comprend :

Au rez-de-chaussée: un préau couvert permettant la sieste ; les bureaux de surveillants ; les groupes de w.-c. ; les salles de propreté; deux vestiaires s'ouvrant chacun sur deux dortoirs (un au rez-de-chaussée, un à l'étage) ; enfin, une salle de jeux communiquant avec le préau. A chaque vestiaire est adjointe une petite brosserie.

Les dortoirs, au milieu desquels se trouve une loge vitrée pour le Surveillant de nuit et un w.-c. de nuit, sont disposés par boxes de 8 lits ; de cette façon, les lits sont parallèles aux façades, ce qui évite l'éblouissement aux premières heures du jour.

Cette disposition permet encore une moins grande longueur des salles (vis-à-vis de celle qui consiste à placer deux rangées de lits perpendiculairement aux fenêtres).

Cette dernière disposition fait d'ailleurs l'objet d'une variante dans le projet.

Au-dessus du préau : logement du surveillant du groupe et d'un adjoint.

SERVICES GENERAUX

Les services généraux donnent sur une cour de service par laquelle s'effectuent les livraisons, sous le contrôle de l'Econome. Les réfectoires s'ouvrent vers l'ouest, du côté des habitations.

L'Economat est un bâtiment indépendant, dont le premier étage abrite le logement de l'Econome.

Les services de la Cuisine comprennent :

La cuisine, laverie des cuivres, vaisselle et verrerie, légumier, garde-manger boucherie, laiterie, cafeterie ; en outre : un grand office, qui fait communiquer directement la cuisine avec les réfectoires pour la distribution des plats.

Les réfectoires, au nombre de quatre, correspondant à chacun des quatre groupes, sont précédés d'un porche sous lequel se trouvent les lavabos collectifs pour le lavage des mains avant les repas.

La disposition intérieure des tables est classique, c'est-à-dire : une allée centrale et une rangée de tables de 10 couverts de chaque côté.

On pourrait, par des divisions secondaires, fractionner ce réfectoire en quatre ou six éléments plus petits.

A proximité des services généraux, et de manière à utiliser la même chaufferie, a été placé le bâtiment des douches et de la buanderie.

Le service de douches, complètement séparé de la buanderie, est divisé en deux :

- le douches collectives (les plus importantes)
- les douches individuelles.

La disposition adoptée pour les douches collectives permet de doucher les enfants en série. Une démarcation nette, au déshabillage, existe entre le sol où l'on peut circuler « pieds chaussés » et celui où l'on ne peut circuler que « pieds nus ».

La Buanderie comprend tous les organismes permettant le traitement industriel du linge pour mille personnes.

SERVICE MEDICAL

Le bâtiment médical, qui est à la fois le Dispensaire et l'Infirmerie de la Colonie, peut servir également de Lazaret en dehors de la période des vacances scolaires ; il est situé à proximité de l'Entrée, avec une voie d'accès indépendante ; il comprend un terrain pouvant être isolé complètement.

Les chambres de malades sont orientées au midi ; les services médicaux proprement dits : Ouest-Est.

On trouve :

Au rez-de-chaussée : un hall d'attente, deux bureaux de médecin, une salle de pansements, une salle de radiographie avec laboratoire, un bureau pour l'infirmière, des services, deux chambres pour les médecins assistants et quatre pour les infirmières.

Au premier étage : deux dortoirs de 10 lits avec balcons de cure, une loge de surveillant, un cabinet de médecin, un service de bains, w.-c. et toilette, une salle à manger des médecins, une cuisine et un réfectoire formant salle de jour.

Au deuxième étage : quatre chambres individuelles et six chambres à deux lits, bains, toilette, w.-c., deux loges de surveillantes et l'appartement du Médecin chef.

Au rez-de-chaussée la hauteur sous plafond du dispensaire étant supérieure à celle des chambres, le réfectoire du premier étage et l'appartement du Médecin chef se trouvent séparés des locaux d'Infirmière par un demi-étage.

Un monte-malades facultatif a été prévu, dans le cas où il y aurait lieu de transporter par exemple, des enfants avec fracture d'un membre inférieur.

BATIMENT DU DIRECTEUR

Au rez-de-chaussée : 4 pièces pour Services administratifs.

A l'étage : l'appartement du Directeur.

BATIMENT DE CONCIERGERIE

Ce bâtiment comprend : un parloir et une salle d'attente, avec

contrôle du personnel extérieur, le logement du concierge et, à l'étage le logement du jardinier.

RESERVOIR D'EAU

Ce bâtiment est composé de deux grands réservoirs de 950 m³ chacun, construits au niveau du sol ; un château d'eau de 100 m³ permet d'obtenir la pression nécessaire. Il existe en outre une chambre des machines dans laquelle se trouvent les groupes d'aspiration et de refoulement au château d'eau. A l'intérieur de cette chambre sont groupées toutes les vannes de commande générale.

Le trop-plein s'effectue à l'égoût.

STATION D'EPURATION

Construction en béton armé, comprenant un bassin d'arrivée, de dégrossissage, un puits de décantation et deux fosses septiques.

ADDUCTION D'EAU

Il n'a pas été publié d'étude géologique de cette région particulière. D'après la carte on remarque que, s'il est probable de trouver de l'eau à une profondeur de 15 m. environ au niveau des calcaires et argiles du nummulitique, par contre, dans la région de la Colonie scolaire, cette couche accuse une dépression importante, et est recouverte à cet endroit par les dunes. On peut prévoir qu'on rencontrera la nappe à une quarantaine de mètres de profondeur.

L'extraction de l'eau se fera de la manière suivante:

Aspiration par le tube de forage au moyen d'un groupe électro-pompe à grande profondeur, à l'air comprimé cette pompe alimentant directement les grands réservoirs de sécurité.

De ces réservoirs, l'eau est reprise par un second groupe électrique centrifuge, qui l'élève dans le château d'eau formant nourrice ; ce dernier comprend deux compartiments concentriques de capacité équivalente.

Le niveau du radier des grands réservoirs se trouvera à la cote 10 m. 50, celui du château à la côte 24 m.

Un poste de javellisation pourrait être si cela est nécessaire, branché sur l'aspiration du groupe centrifuge élévateur.

Les jeux de vannes prévus permettent le remplissage simultané des deux grands bassins — le remplissage indépendant de chacun d'eux — la vidange simultanée ou indépendante de chacun d'eux — deux trop-pleins sont prévus.

Ce même jeu de vannes est prévu pour le château-d'eau.

L'eau est distribuée au moyen de conduites en fonte, disposées de telle façon qu'il soit toujours possible d'alimenter les bâtiments principaux de deux côtés différents, afin qu'en cas d'avarie, on dispose toujours de l'eau.

DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

L'énergie électrique sera distribuée au moyen d'un embranchement le long de la route, alimentant un poste d'arrivée à côté de la Direction.

De ce poste de tronsformation: distribution dans chaque bâtiment au moyen de câbles armés. Tableau général au poste de transformation. Coupure de sécurité au poste d'arrivée de courant dans les bâtiments.

On pourrait envisager en variante une distribution en haute tension dans chaque bâtiment, avec poste de transformation pour chacun d'eux.

EGOUTS ET TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES

Les eaux usées, w.-c., urinoirs, eaux ménagères et eaux pluviales, s'en vont à la mer par un égoût en ciment de 0 m. 500 de diamètre qui suivra la route.

La section est suffisante : à la fois pour l'installation prévue, pour une extension éventuelle et pour un excédent pouvant provenir des propriétés en bordure de la route, vers la mer.

En allant vers l'amont, la canalisation principale reçoit au passage le trop-plein et les eaux pluviales venant du château d'eau. Puis, l'effluent de la station d'épuration, qui reçoit elle-même toutes les eaux usées de l'Etablissement.

De la mer à la propriété, la pente uniforme est de 0 m. 005 par mètre. Dans la propriété, la pente uniforme est de 0 m. 01 par mètre.

La station de liquéfaction est établie pour n'envoyer vers la mer que des eaux claires.

Les eaux pluviales, naturellement claires, passeront dans la station lorsqu'elles se présenteront en faible volume. Si, par un afflux momentané des eaux pluviales, le niveau du liquide s'élevait dans les compartiments de plus de 0,10, les eaux pluviales en excédent seraient détournées vers de grands réservoirs raccordés à l'égoût en aval de la Station.

Les eaux ménagères seront débarrassées au départ de leurs matières grasses par des boîtes à graisse installées à proximité de chacun des appareils de Cuisine (plonge, éviers, etc...) et des lavabos.

Les eaux vannes seront dirigées vers la station sans traitement et seront liquéfiées dans cette station.

Etant donné :

1°) l'évacuation directe à la mer ;

2°) l'auto-épuration qui se fera dans l'égoût pendant le parcours de l'établissement à la mer ;

nous pensons que le filtre biologique est facultatif.

Toutes les canalisations à l'intérieur de l'établissement sont en grès vernissé.

Sur les parcours, les regards de visite nécessaires seront établis.

AMENAGEMENTS DIVERS

Le téléphone est prévu dans chaque bâtiment :

— Pavillons d'habitation des enfants: un poste dans le Bureau du Surveillant chef, un poste dans chacun des Surveillants de nuit et un poste dans l'appartement du Surveillant général ;

— Services généraux : un poste dans la Cuisine et un dans le Bureau de l'économe.

— Buanderie : un poste dans la Salle de raccommodage.

— Service médical: un poste au rez-de-chaussée, un dans les services de chaque étage et un dans l'appartement du Médecin chef.

— Direction : un poste au rez-de-chaussée dans le Bureau du Directeur, le standard dans le bureau du Secrétariat et un poste à l'appartement du Directeur.

— Conciergerie : un poste dans la Loge du concierge.

Il a été prévu la distribution électrique de l'heure dans les bâtiments.

Les paratonnerres prévus sont du type Melsens.

A proximité de chacun des bâtiments, une bouche d'incendie a été prévue, avec prise sur canalisation maîtresse.

Le four à incinérer les ordures sera construit en brique, avec foyer en brique réfractaire ; il sera muni d'un dispositif de chargement par brouettes.

VOIRIE - CLOTURES DIVERSES - AMENAGEMENT DES JARDINS

Les routes et espaces réservés aux voitures seront exécutés en macadam de 0 m. 30 d'épaisseur, avec revêtements bitumineux.

Des chemins secondaires sont prévus, mais avec un empierrement plus léger.

Enfin, de simples allées sont tracées à travers bois par arrachage des arbres.

Toute la propriété est clôturée avec un grillage de 1 m. 50 de hauteur hors sol, sur poteaux en béton armé.

Des jardins sont aménagés à proximité des pavillons et du service Médical, et au droit de la cour d'entrée.

MODE GENERAL DE CONSTRUCTION. Le projet présenté est prévu devoir être réalisé par les procédés de constructions en éléments préfabriqués de béton vibré sur ossature métallique légère, système E. Mopin, dont de larges applications ont déjà été faites par divers Architectes, notamment à Drancy (1.200 logements de 3 à 15 étages), à Bagneux et Vitry (1.300 logements de 3 à 7 étages) et en Angleterre, dans la Ville de Leeds, où 2.000 logements de 5 à 8 étages sont en cours d'exécution.

Ces procédés permettent une exécution *rapide, économique*, et donnent au point de vue solidité, thermicité et insonorité, les résultas les plus satisfaisants.

Les éléments les constituant sont fabriqués à l'avance sur place, dès le début du chantier, assurant ainsi une rapidité de montage et d'exécution et une livraison de bâtiments secs bien supérieures à la construction ordinaire.

Les matériaux employés : béton à fort dosage de ciment, et fers enrobés assurent une conservation parfaite des constructions réalisées et réduisent l'entretien au minimum.

Ce mode particulier de construction consiste, notamment, pour le présent projet :

- en une ossature métallivue légère (pilliers renforcés par du béton de ciment au dosage normal coulé et vibré sur place, lisses et montants intermédiaires enrobés de même béton.

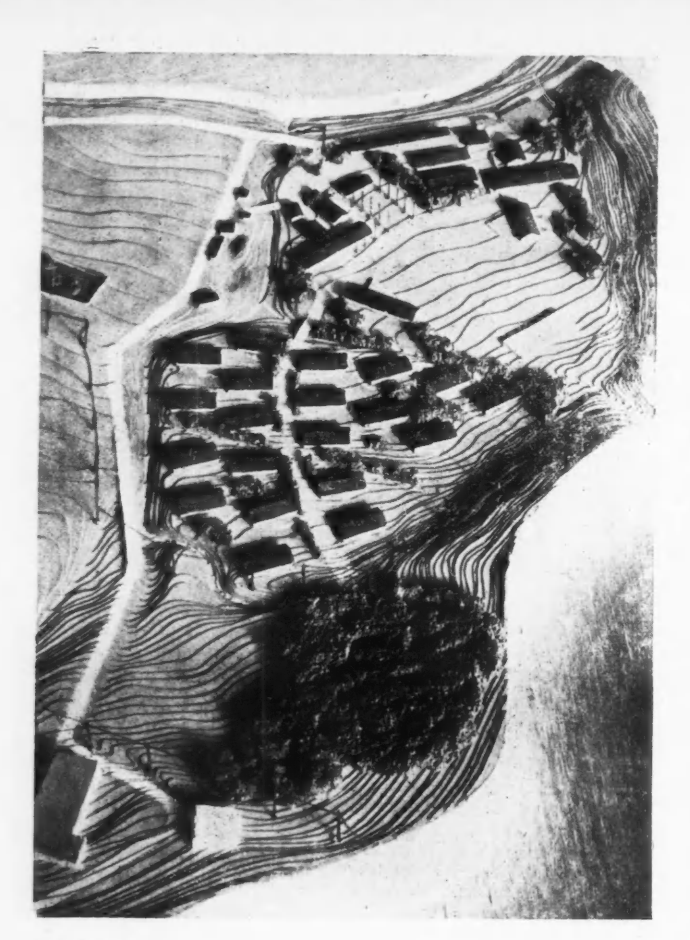
- en parois extérieures composées d'éléments nervés pré-fabriqués: béton à fort dosage vibré et armé. Ces éléments sont liaisonnés, scellés et font corps avec l'ossature métallique. Leur parement extérieur, apparent en façade, est en contex de gravier incorporé dans la masse en cours de vibration, et par conséquent: inaltérable.

- En planchers constitués par des poutrelles I. P. N. reposant à hauteur sur les ailes remplies de béton des poutres principales en Grey de 200 et 220. Ces planchers sont calculés pour une surcharge de 250 kgs par mètre carré. L'aile supérieure des fers reçoit une aire en dalles de béton vibré et armé, pré-fabriquées, et restant apparentes en sous-face. Ces dalles sont constituées sur les 2/3 de l'épaisseur en béton de pouzzolane, et sur le 1/3 supérieur en béton de ciment, portant un parement en granito venu de moule et grésé après pose. Les joints sont en ciment dur, de couleur, formant compartimentage apparent. Les dalles portent sur les solives et poutres métalliques par l'intermédiaire d'une semelle en béton vibré et par une bande de feutre interposé assurant simplement et économiquement l'insonorité des planchers.

Le plancher des terrasses, de même conception que le précédent, mais sans granito, est recouvert d'une couche de béton de pouzzolane d'épaisseur convenable, pour assurer les pentes d'écoulement des eaux pluviales et le meilleur isolement thermique des salles de l'étage équivalent à 0 m. 40 d'épaisseur de brique.

L'étanchéité, du type à multi-couches, formée de 3 couches de bitume de 0 m. 0025 à 0 m. 003 d'épaisseur et de deux couches de feutre d'amiante : ensemble, 10 à 11 mm. d'épaisseur est mise en place sous le contrôle du bureau Véritas.

Le plancher du rez-de-chaussée est constitué par des dalles en béton de ciment de 0 m. 50 × 0 m. 50 environ, sur aire en béton de mâchefer, portant de fabrication le revêtement en granito, grésé après pose, avec pointement apparent formant quadrillage.



MAQUETTE

UNE CITÉ D'ENFANTS

POUR MILLE ORPHELINS DE GUERRE

ARCHITECTES : CH. SEBILLOTTE, A. ADAM, P. BAUBAULT, A. BERNARD, P. PONNET, R. SURUGUES, J. TRAPET.

Cette Cité devait être la première d'une série de Cités de même modèle et de même programme. Elle devait être érigée en Catalogne, à la demande du Gouvernement républicain espagnol, par les soins de l'Office International pour l'Enfance. La fin de la guerre en a interrompu la réalisation.

Ces Cités étaient destinées à l'hébergement des orphelins de guerre, puis à servir, suivant les besoins, de Centre d'éducation professionnelle, de colonies de vacances, de centres de rééducation pour enfants anormaux ou enfants abandonnés et errants.

Ces conditions générales ainsi que celle d'une exécution préalable en France n'autorisaient que la construction en matériaux légers de bâtiments facilement démontables et transportables. Au surplus, la plus stricte économie, la nécessité d'une très grande rapidité d'exécution sur des terrains inconnus d'avance de bâtiments en série ont conduit les Architectes chargés de l'élaboration définitive du programme et de l'exécution, à étudier des bâtiments simples à rez-de-chaussée, indépendants les uns des autres, afin de faciliter la composition générale de l'ensemble sur n'importe quel terrain, dans n'importe quelle situation.

L'étude du programme et de l'organisation de la Cité prend, dès lors, une importance primordiale. L'intérêt de cette étude, dont la réalisation est malheureusement restée inachevée, réside dans la réponse faite à ces nombreuses conditions circonstanciées et qui correspondent, d'ailleurs, au problème que pose l'éloignement et l'hébergement des populations civiles en temps de guerre. Ceci explique que tout en assurant le minimum de surface et de cube habitables, les Architectes s'en sont tenus à ce stricte minimum, dans l'unique et évident souci de loger le plus possible d'enfants dans la surface et le volume les plus réduits, partant les plus économiques, comme aussi les plus rapidement construits.

Cependant, étant donné l'incertitude du temps d'occupation de ces locaux, la vie de la Cité a été étudiée pour une occupation PERMANENTE des MEMES enfants, à longueur d'année. C'est pourquoi cette Cité revêt le caractère d'un véritable petit bourg.



Sept Architectes sont les auteurs de cette Cité d'Enfants réunis dans un Atelier Collectif constitué spécialement et uniquement pour cette réalisation et qui prit le nom d'Atelier « Cité d'Enfants » avec la signature des sept participants.

Il convient de souligner cette initiative qui, dans l'ordre de l'organisation professionnelle, tend à donner à l'œuvre de l'Architecte sa vraie figure, son expression sociale la plus juste ; celle d'un travail collectif auquel les collaborateurs nécessaires apportent, chacun, ses études personnelles, ses compétences ou ses tendances particulières, et où chacun reçoit la justification et le bénéfice moral et pécuniaire de son apport par une part égale à l'œuvre commune réalisée.

Au surplus, l'organisation de cet Atelier revêt un autre caractère intéressant. Fondé sous l'égide de « L'UNION DES ARCHITECTES », à qui avait été demandée l'étude du programme de la Cité d'Enfants, cet atelier fonctionne sous le contrôle permanent de cette Association. Ce contrôle s'exerce par l'intermédiaire d'une commission nommée par l'Assemblée des membres de l'Union des Architectes. L'Association doit conseiller l'atelier collectif et au besoin arbitrer les différends qui pourraient s'élever. L'atelier doit rendre compte de son activité et présenter ses études dans des réunions des membres de l'Association spécialement convoqués où la discussion est ouverte sur les solutions architecturales préconisées ou adoptées.

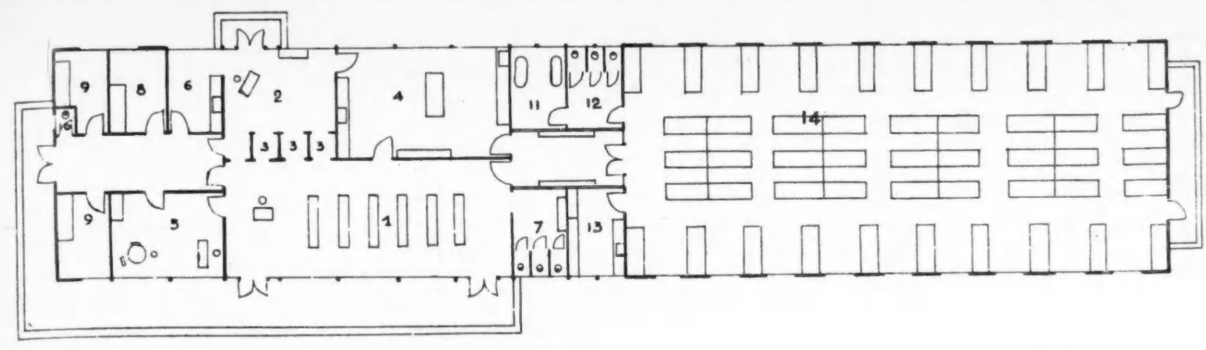
A la tête de l'Atelier collectif, l'Assemblée des membres nomme un responsable chargé d'organiser le travail et de représenter l'Atelier collectif. Les membres de l'Association sont invités à participer aux travaux en retenant plus spécialement ceux qui peuvent faire bénéficier l'œuvre commune de compétences particulières sur telle question se rattachant directement à l'étude proposée.

L'Atelier « Cité d'Enfants » qui a pu, grâce à cette organisation, mener en quatre mois à peine l'étude et la réalisation (programme, projet, marchés et exécution de la moitié des travaux exécutés en France) de la CITÉ D'ENFANTS était ainsi composé :

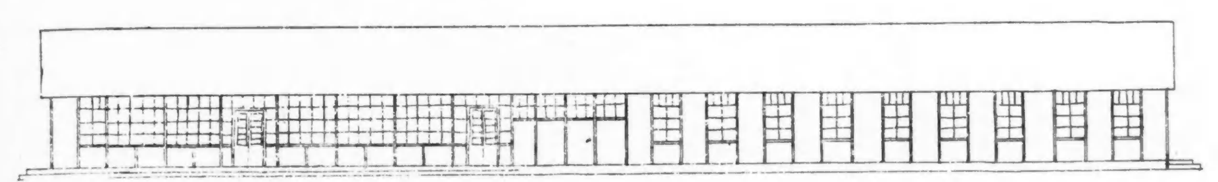
Responsable : M. Ch. SEBILLOTTE, et MM. A. ADAM, P. BAUBAULT, A. BERNARD, P. PONNET, R. SURUGUES, J. TRAPET, Architectes.



 PLAN D'ENSEMBLE



PLAN



ÉLEVATION

DISPENSAIRES - INFIRMERIE - HOSPITALISATION.

1. *Vestibule-attente* — 2. *Consultation* — 3. *Isoloirs* — 4. *Pansements-Opération* — 5. *Soins dentaires* — 6. *Laboratoire* — 7. *W.-C. Lavabos* — 8. *Ch. de médecin* — 9. *Ch. d'Infirmières* — 10. *W.-C. Services* — 11. *Salle de bains des malades* — 12. *W.-C. des malades* 13. *Office-Tisanerie* — 14. *Hospitalisation 48 lits.*

Le système de construction envisagé, constitué par des éléments standardisés, permet une grande souplesse dans la distribution, la répartition et l'implantation des bâtiments selon la situation et la conformité du terrain.

Ces bâtiments sont construits en matériaux isolants à ossature en bois.

Ils ne comportent pas de plancher en parquet et doivent être posés sur un dallage en ciment armé ou non, sur hérisson en pierres sèches.

Il serait toutefois possible de prévoir un parquet sur solives sans modifier le système de construction. Les bâtiments seront alors posés simplement sur dés en maçonnerie.

L'ossature est en charpente de sapin du Jura équarri.

Poteaux et fermes posés sur semelles basses.

Les fermes comportent tous les éléments nécessaires assemblés ou moisés et boulonnés. Entre les fermes, chevrons à entailles pour recevoir le lattis de couverture.

Etant donné la portée de 10 m., les poteaux sont renforcés par rapport aux cotes d'un usage courant.

Les fourrures d'emboîtement pour l'assemblage des divers éléments sont en sapin du Nord rabotés et profilées en 22 mm. d'épaisseur avec trous de passages des boulons de fixation.

Les pignons sont constitués d'une ferme spéciale revêtue de frise de sapin à rainure et languette, 16 mm. d'épaisseur, porte de visite du comble.

Couverture en ardoises d'amiante-ciment de 0,40 X 0,40, épaisseur de 4 mm. sur lattis sapin espacés de 0,19.

Ces bâtiments ne comportent pas de gouttières.

Structures et Revêtements.

Eléments de pourtour à double revêtement.

Revêtement extérieur en dalles d'amiante-ciment de 7 mm. d'épaisseur fixées par crampons galvanisés sur cadre. Ossature en bois d'écartement peu fréquent assurant la résistance aux chocs.

Revêtement intérieur en dalles d'amiante-ciment aggloméré et cellulose de 8 mm. d'épaisseur, marque INSONIT, fixées sur les longerons et les traverses du même panneau.

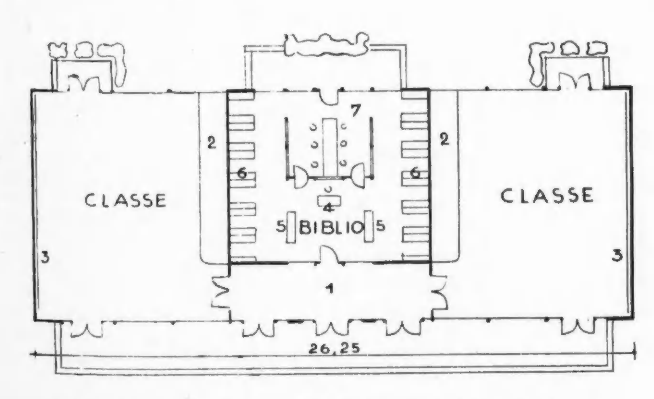
Cloisons intérieures, même construction en éléments, double paroi d'amiante-ciment aggloméré et cellulose.

Plafonds en éléments à un seul parement.

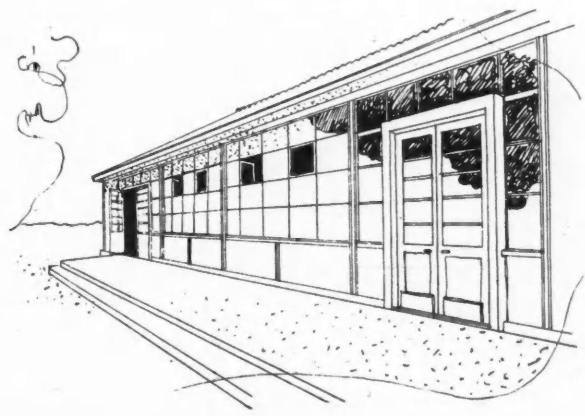
Ces revêtements ainsi constitués assurent aux bâtiments de précieuses qualités d'isolation dont l'étude peut être transmise.

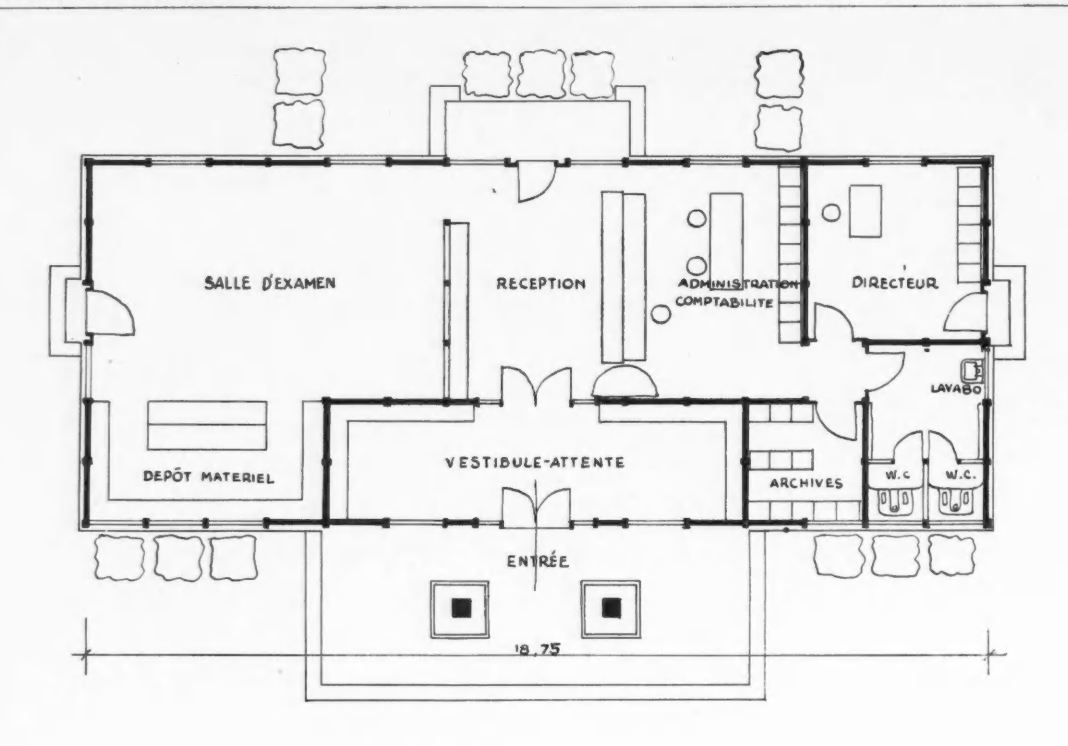
Menuiseries en sapin Jura, qualité menuiseries de choix, sauf petits bois en chêne ainsi que les jets d'eau. Portes à cadres et panneaux assemblés. Plinthes et couvre-joints en sapin du Nord.

Le prix de revient, livraison en usine, d'un bâtiment de dortoir tel qu'il est représenté sur le plan ci-joint, sans sol, canalisations, ni installations sanitaires, est de l'ordre de 60.000 francs (soixante mille francs), soit 300 francs le mètre carré.



1. *Vestibule* — 2. *Estrade* — 3. *Vestiaire* — 4. *Préposé-prêt* — 5. *Fichiers* — 6. *Dépôt de livres* — 7. *Salle de lecture.*

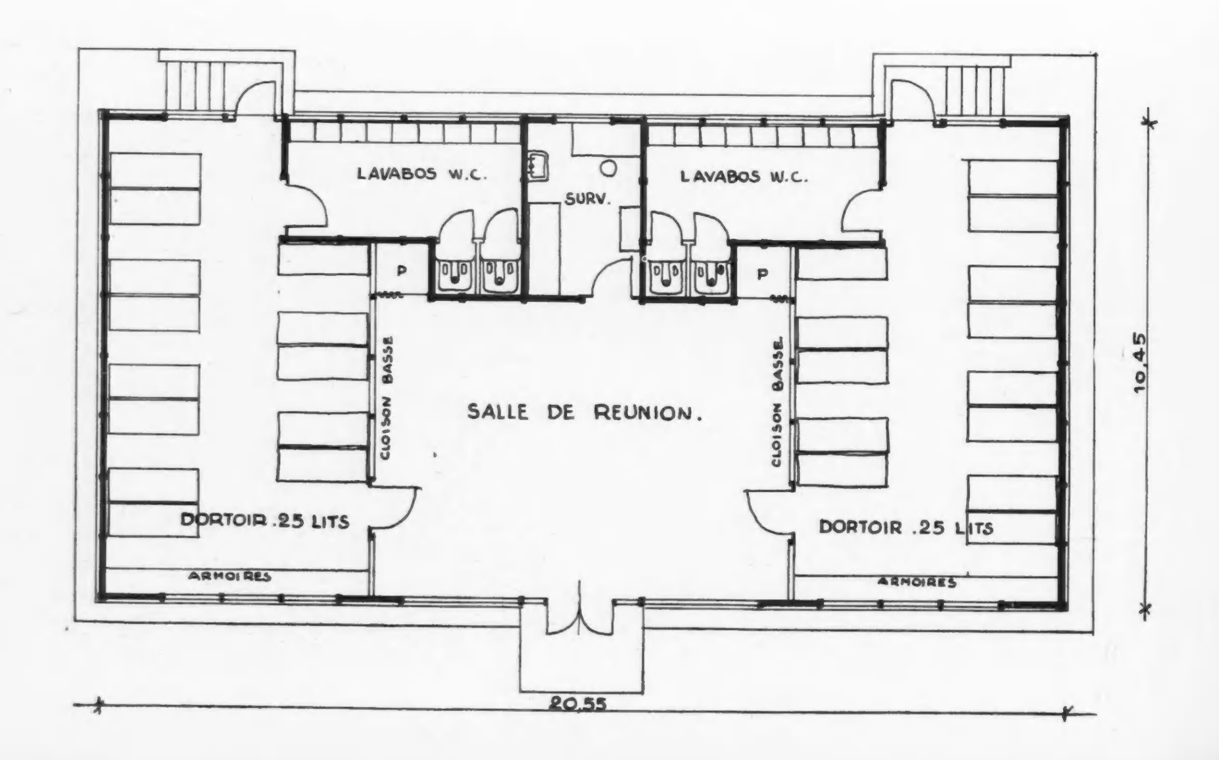


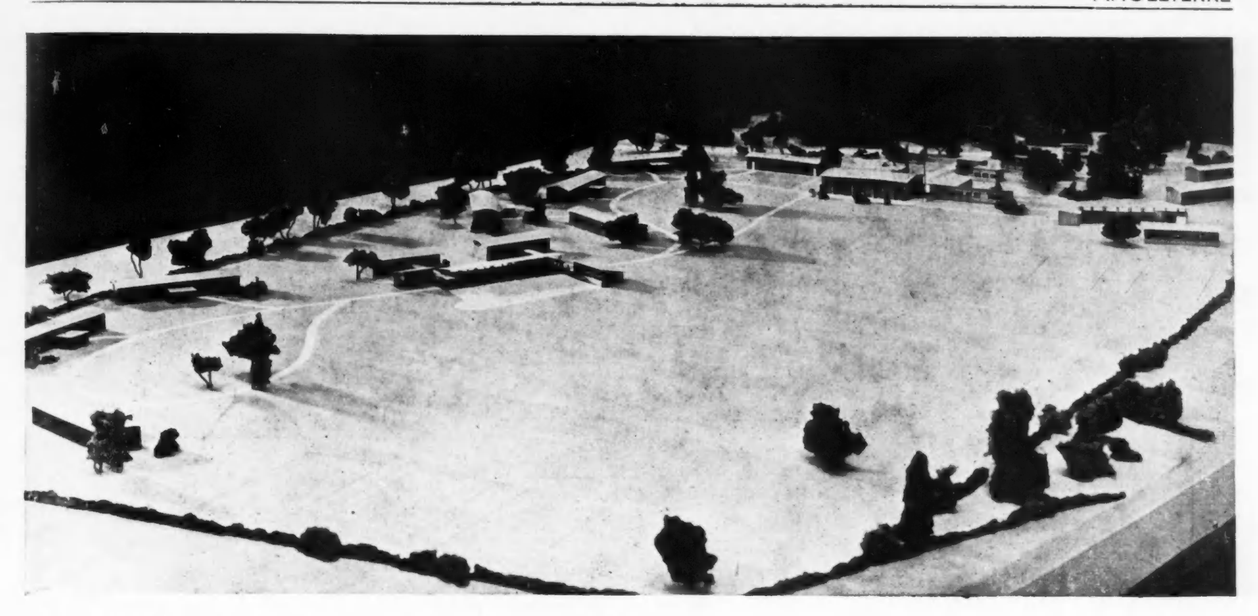


UNE CITÉ D'ENFANTS POUR MILLE ORPHELINS

ARCHITECTES : CH. SEBILLOTTE, A. ADAM, P. BAUBAULT, A. BERNARD, P. PONNET, R. SURUGUES, J. TRAPET

PLAN DE DEUX PAVILLONS





1er *PRIX. PROJET DE R. SHEPPARD ET J. SHUFFLEBOTHAM*

CONCOURS ORGANISÉ PAR LE BUILDING CENTER POUR UNE COLONIE DE VACANCES ET D'ÉTUDE

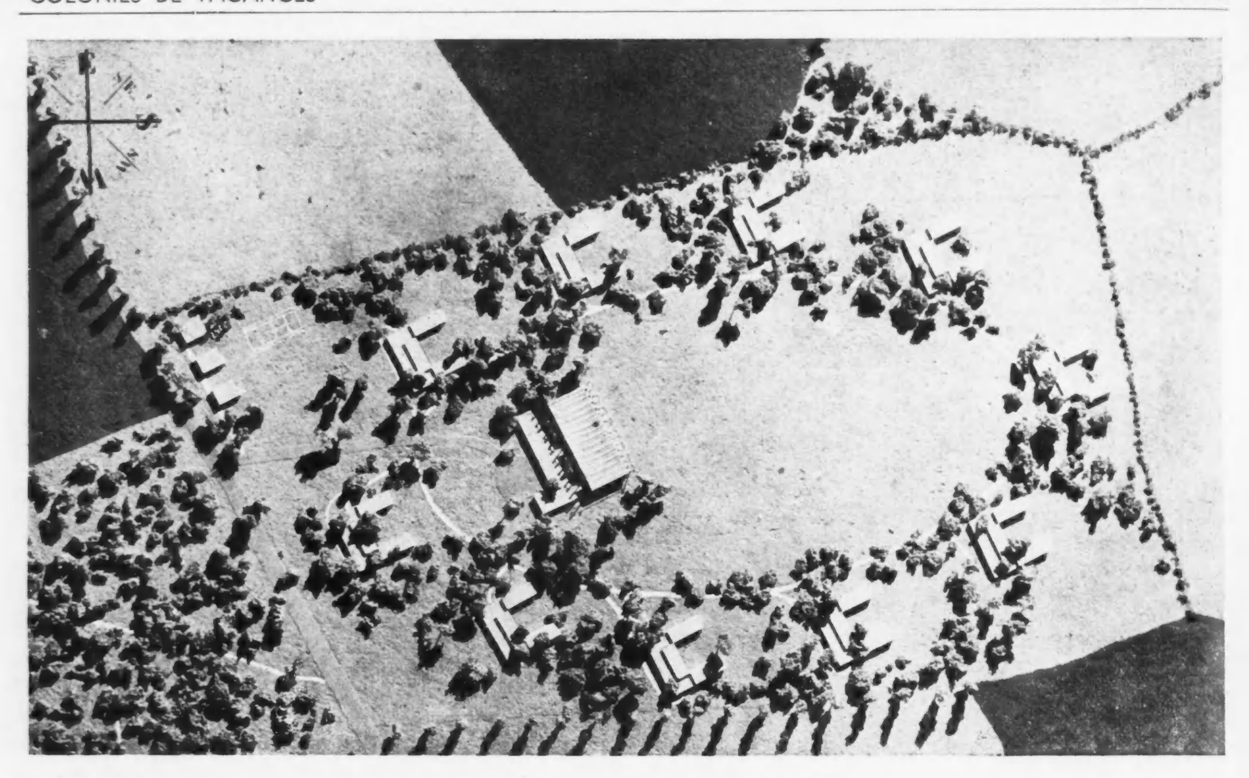
Le « Building Center » de Londres avait organisé, récemment, un concours pour l'établissement des plans d'une école de plein-air et colonie de vacances, sur un vaste terrain donné.

Les résultats de ce concours, auquel prirent part 93 architectes ou groupes d'architectes, viennent d'être publiés. Le premier prix (200 livres), a été attribué aux architectes Sheppard et Shufflebotham ; le second, notre correspondant E. Goldfinger, en association avec Miss Crowley et M. Blanco White.

Sur cette page, deux vues de la maquette générale. Le plan d'ensemble ne paraît pas avoir été conçu en fonction de la conformation topographique du terrain. L'Architecte a cherché avant tout une distribution permettant aux différents bâtiments de présenter le minimum de vulnérabilité aux effets d'un éventuel bombardement aérien.



1er *PRIX. PROJET DE R. SHEPPARD ET J. SHUFFLEBOTHAM*



2e PRIX - PROJET DE M. CROWLEY, E. GOLDFINGER ET J. BLANCO-WHITE - SOLUTION A.

Le but des architectes a été d'établir des éléments standardisés permettant des combinaisons différentes et un principe de construction rapide et simple par éléments préfabriqués. Le plan A se prête particulièrement aux besoins d'un camp de vacances ; le plan B à ceux d'un camp école. Les deux solutions sont prévues pour recevoir, en cas de guerre le double de leur capacité normale.

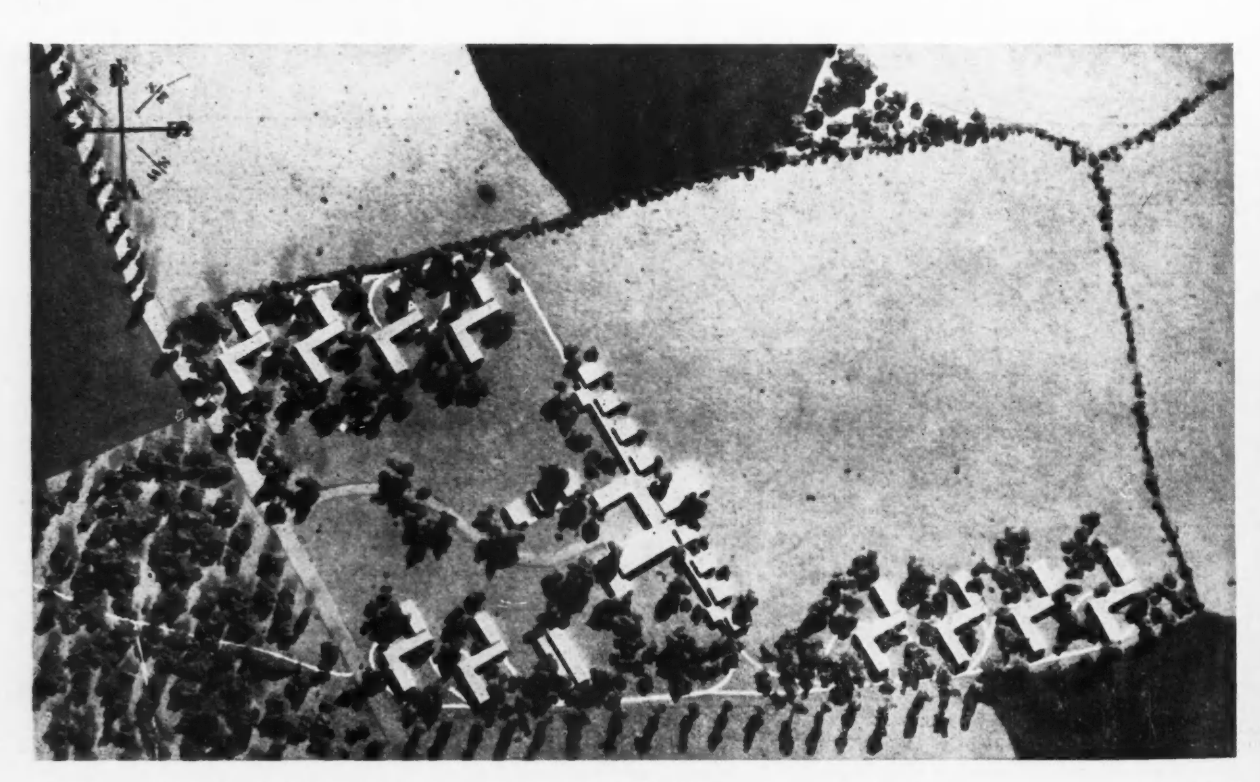
Solution A. 10 groupes séparés ; chacun comprend 1 classe et 2 dortoirs pour 40 enfants. Ils sont distribués autour de l'administration qui comprend salles de réfectoires et de récréation. Avantage : Facilité de surveillance, d'agrandissement, d'isolation en cas de maladie infectieuse.

Solution B. Groupe central : administration, récréation, réfectoires ; dortoirs séparés. Avantages : administration facile, centralisation du personnel.

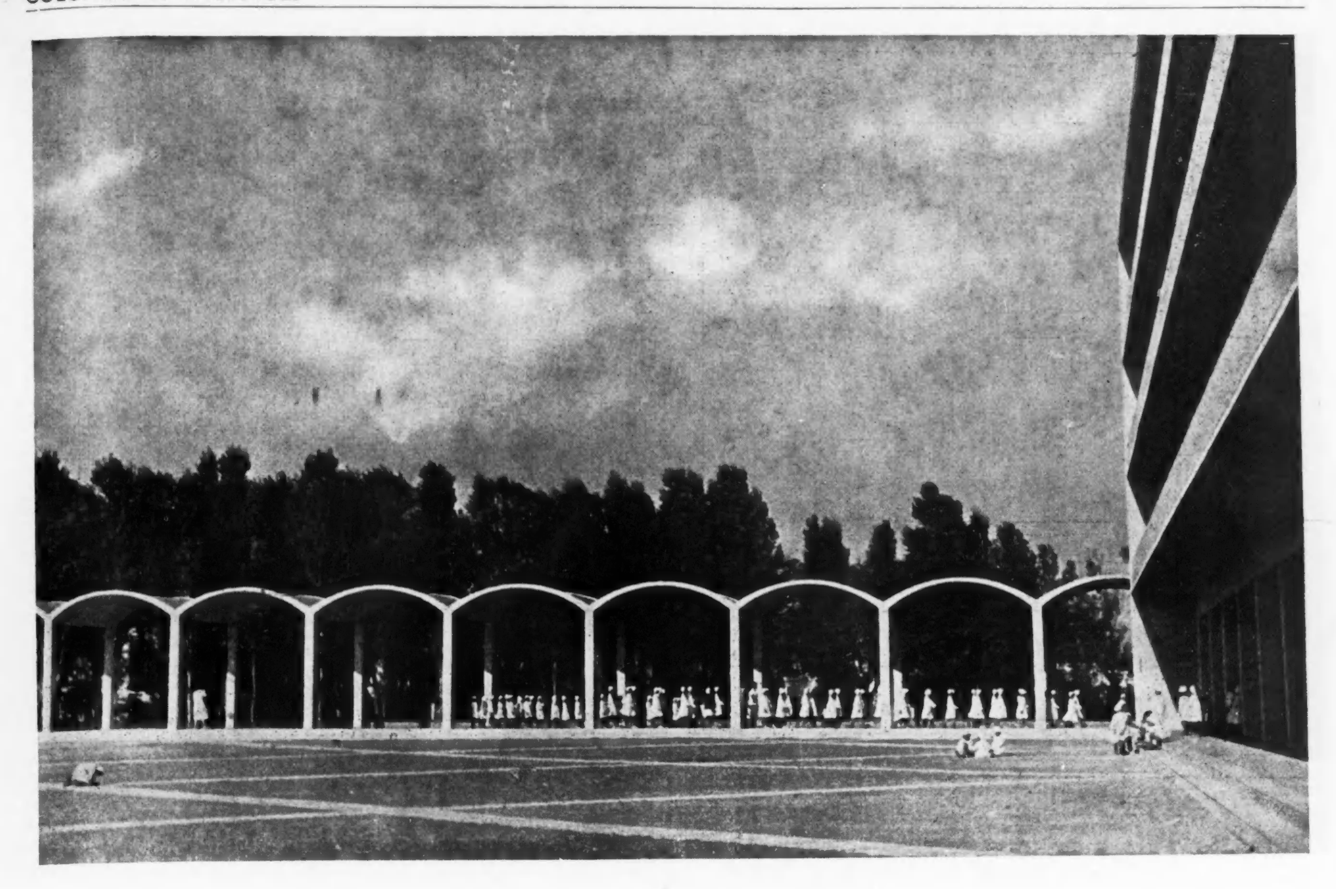
L'équipement sanitaire est prévu pour 900 enfants. Chaque groupe comprend 4 W.-C., 6 lavabos, 2 douches. Un petit bâtiment de bains se trouve à proximié des salles de chauffage.

Construction. Fondations en béton ; construction en bois par éléments préfabriqués, étudiés en vue d'un transport et d'un montage faciles. Murs : revêtements extérieurs de weatherboarding (planches horizontales chevauchantes) sur papier goudronné ; isolation thermique par une couche d'air ; revêtements intérieurs en contreplaqué (4 mm.) ou en plaques d'amiante (cuisines, etc...). Charpente en bois, étanchéité de bitume. Plafonds en contreplaqué. Pour le plan A, la couverture du réfectoire et de la salle de récréation est prévue en bâche double.

Prix de la construction : Plan A : pour 400 enfants ...... 19.355 pounds sterling
— 800 — ...... 28.558 — —
Plan B : — 400 — ...... 19.858 — —
— 800 — ...... 26.529 — —



2e PRIX - PROJET DE M. CROWLEY, E. GOLDFINGER ET J. BLANCO WHITE . SOLUTION B. *Photos Blackwell*

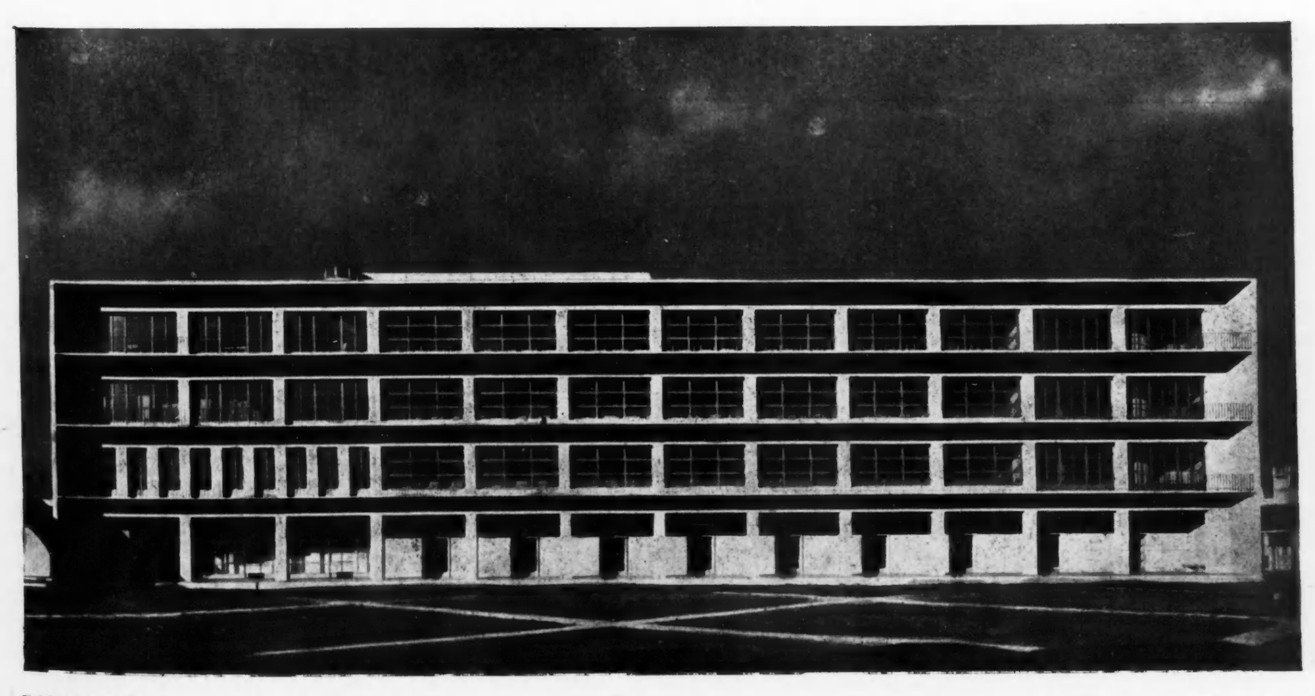


COLONIES DE VACANCES EN ITALIE

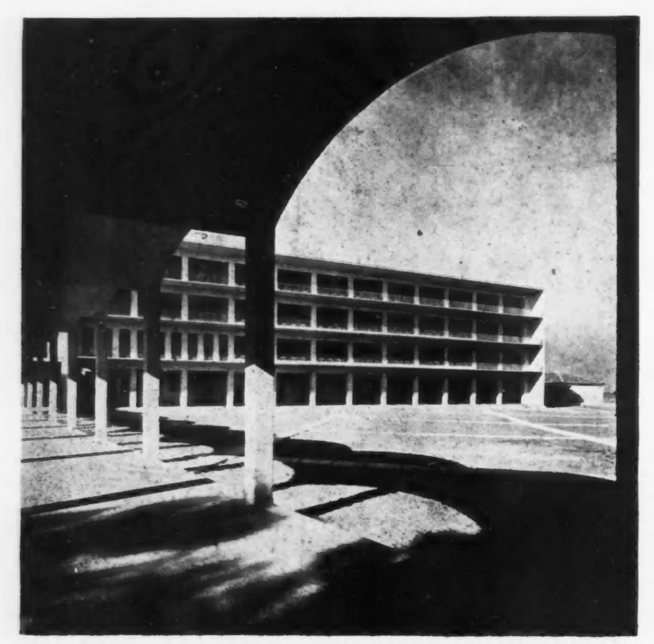


COLONIE DE VACANCES "PRINCIPI DI PIEMONTE" A VENISE

CALABI, ARCHITECTE



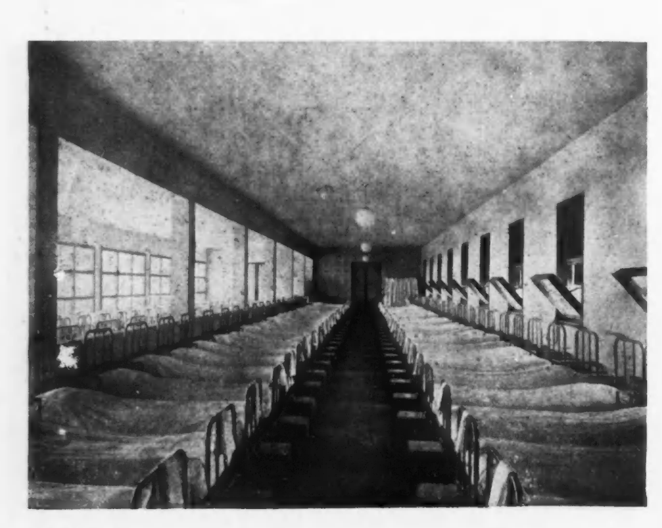
FAÇADE SUD *Photo Ferruzzi*



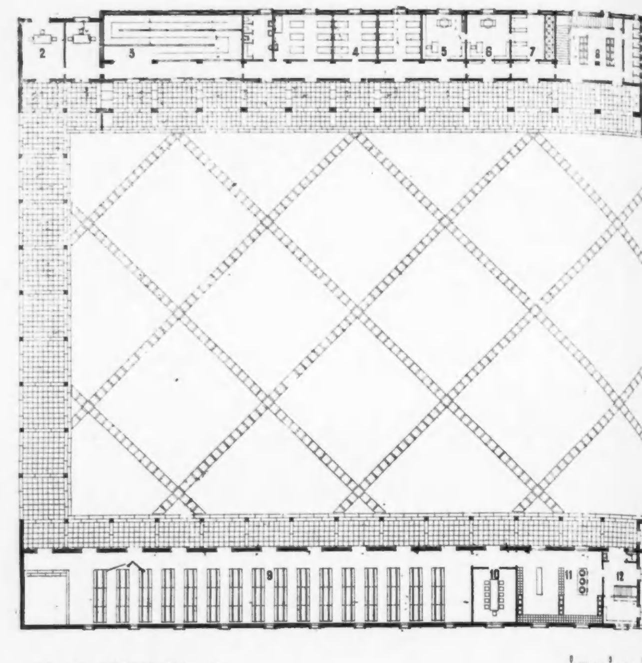
FAÇADE SUD SUR LA COUR



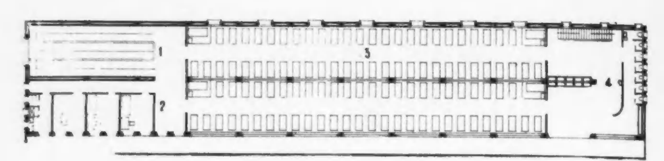
RAMPE DE MONTÉE *Photo Ferruzzi*



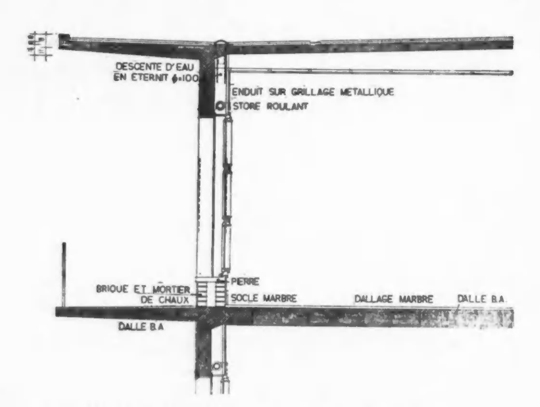
DORTOIRS



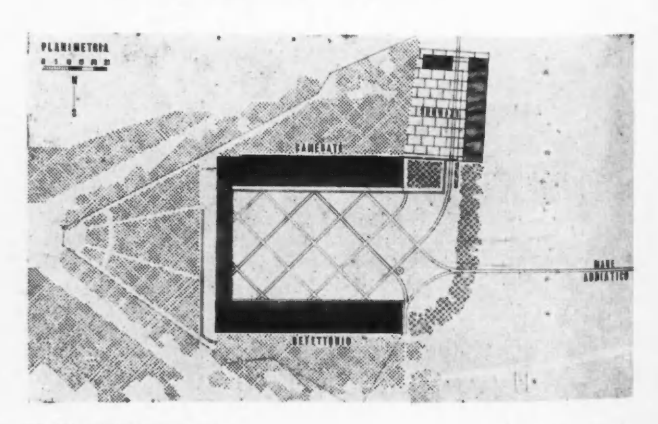
PLAN D'ENSEMBLE



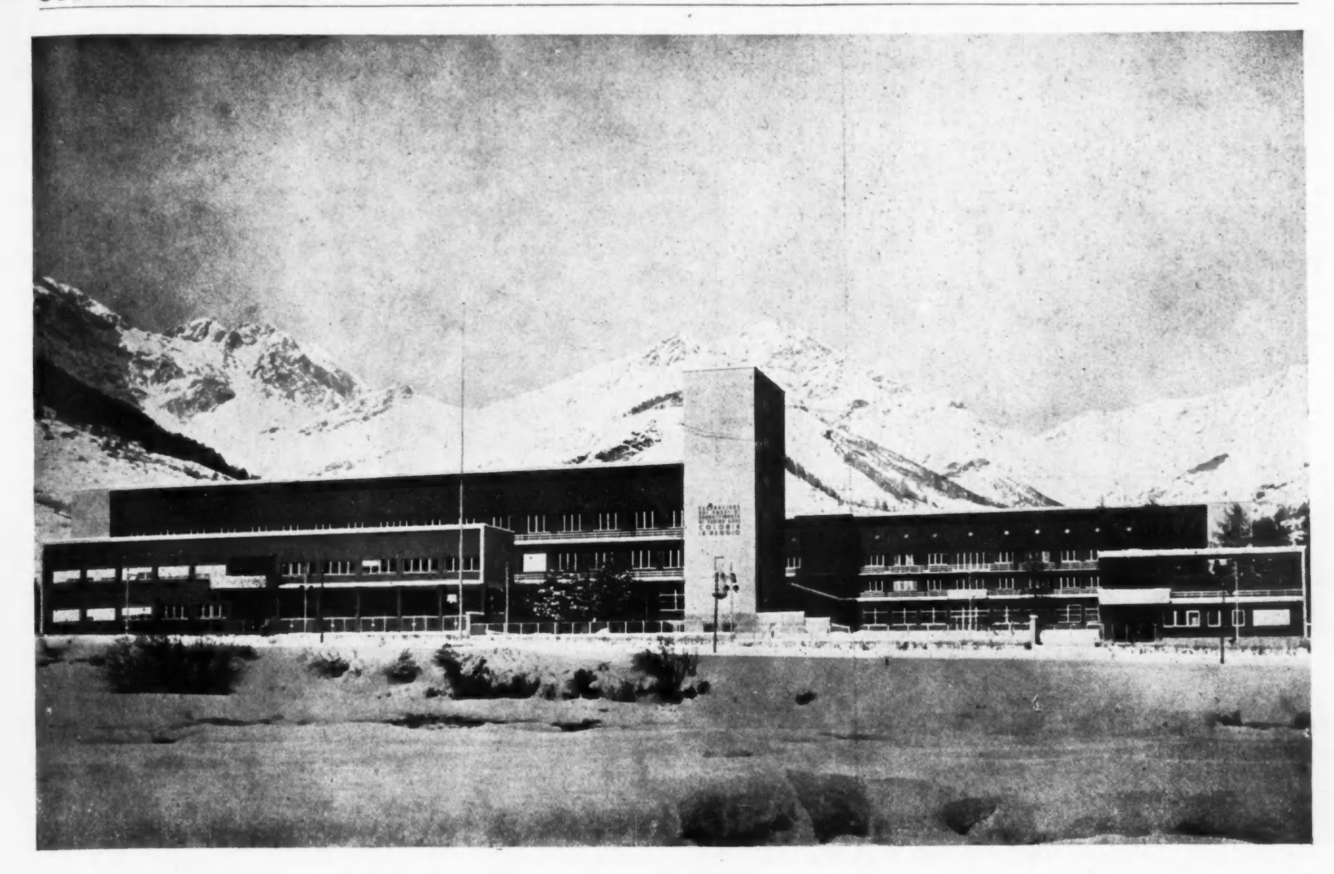
PLAN D'ETAGE (AILE)



COUPE SUR UNE TERRASSE ABRITÉE D'ÉTAGE



PLAN D'ENSEMBLE *Photo Danesin*



VUE D'ENSEMBLE

COLONIE DE VACANCES "IX MAI" A BARDONECCHIA

G. LEVI MONTALCINI, ARCHITECTE

Située dans un bois, sur un terrain de 35.000 m², cette colonie comprend 68.000 m³ de bâtiments hors-terre. Elle peut loger plus de 1.000 personnes, sans compter les chefs, assistants et employés. Elle est destinée à accueillir, pendant toute l'année, des groupes de jeunes filles et de garçons.

Le pavillon pour jeunes filles comprend, au rez-de-chaussée, outre la cuisine, les services et les bureaux, les salles de réunion, de lecture et un réfectoire ; celles-ci sont séparées par des cloisons vitrées mobiles permettant de les réunir partiellement ou en totalité.

On accède par une rampe aux deux étages supérieurs où se trouvent : les dortoirs pour enfants, de 5 à 6 lits et de 9 à 10 lits ; les dortoirs pour surveillantes, le bureau de la directrice, des chambres de domestiques. Tous les dortoirs sont exposés au sud et sont accompagnés de terrasses-solarium, légèrement en retrait, l'une au-dessus de l'autre, pour permettre le maximum d'ensoleillement tout en conservant une saillie suffisante pour abriter de la pluie et de la neige.

Le pavillon des garçons s'élève parallèlement à celui des filles avec lequel il communique au rez-de-chaussée par le réfectoire.

Alors que le pavillon de jeunes filles comporte des dortoirs de peu de lits avec lavabos et douches sur la même façade sud, les dortoirs pour garçons comptent 30 à 35 lits et leurs lavabos et W.-C. se trouvent sur la façade nord, de l'autre côté du couloir. Chaque étage comporte un solarium au sud, comme pour le bâtiment de jeunes filles. Les douches et les dortoirs de service sont centralisés à l'entresol.

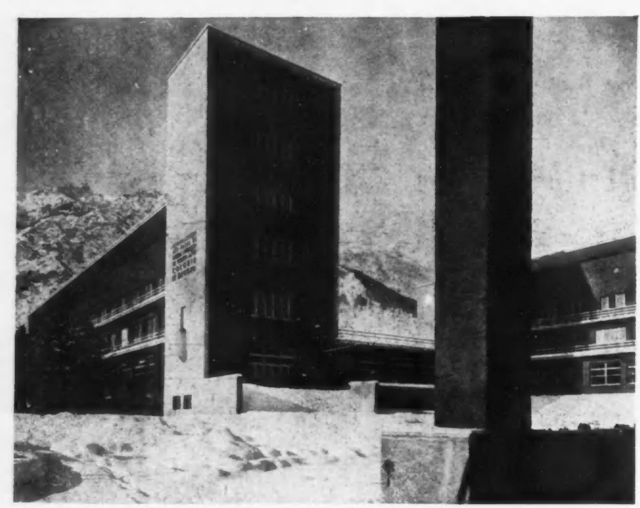
Les deux pavillons plus petits qui sont situés sur la route d'accès et qui communiquent avec les pavillons principaux au moyen de portiques traversant les jardins, contiennent le logement des gardiens, le dépôt de skis, les parloirs, etc... Ils constituent le corps d'entrée. Le pavillon qui correspond au bâtiment réservé aux garçons comporte au 1er étage le logement du Directeur, les bureaux, un logement pour les invités et des locaux de service.

Le pavillon d'infirmerie, situé à l'écart de l'ensemble des bâtiments, comprend, au rez-de-chaussée, les locaux pour la visite médicale, un petit réfectoire et sa cuisine, une chambre d'isolement, une chambre de désinfection, une lingerie et un dépôt d'installations mécaniques. Au premier étage se trouvent : un grand dortoir à lits séparés par des cloisons basses, les pièces d'habitation du médecin et des garde-malades, les services.

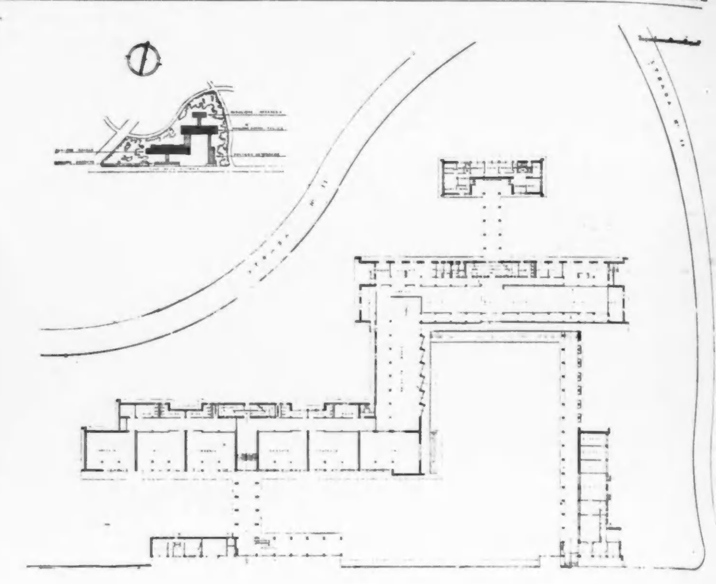
Les façades sont blanc-ivoire et vert réséda ; certains revêtements sont en pierre grise. A l'intérieur, les locaux sont jaunes, les services blancs, les sols pavés en grès rouge ou couverts de caoutchouc noir.

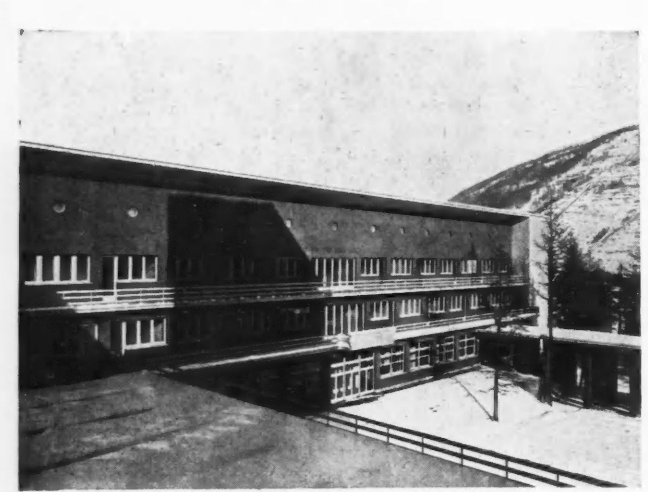


COUR D'HONNEUR

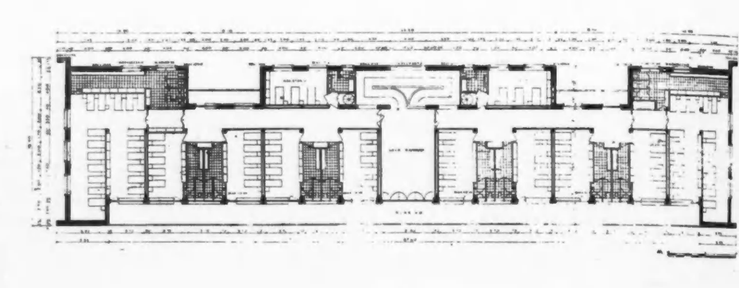


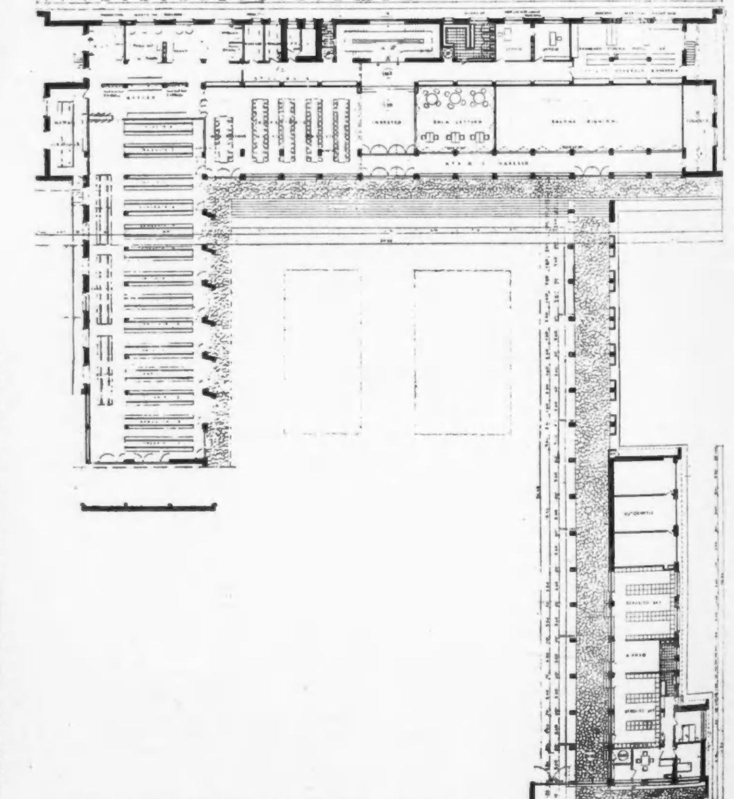
PAVILLON DES GARÇONS

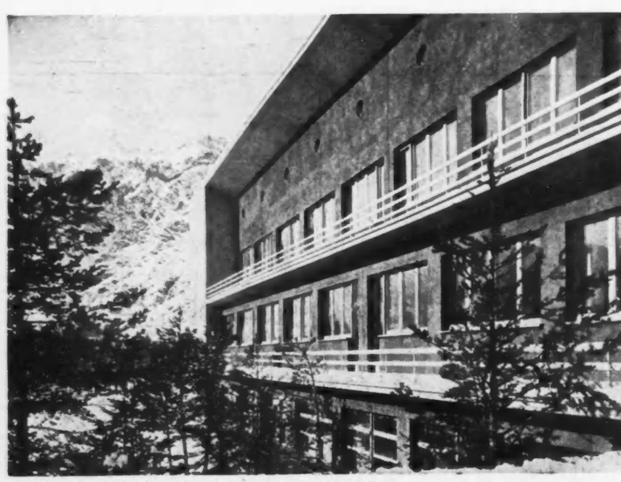




PAVILLON, FAÇADE SUD DES JEUNES FILLES







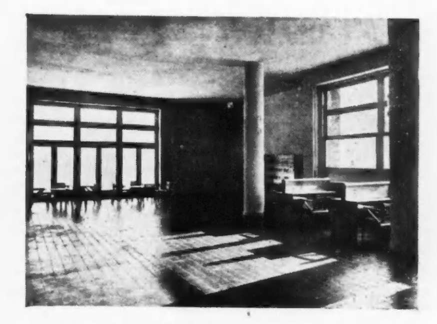
 PAVILLON FAÇADE SUD DES GARÇONS

COLONIE DE VACANCES "IX MAI" A BARDONECCHIA

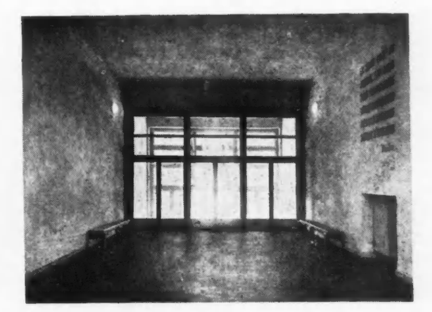
ARCHITECTE : G. LEVI-MONTALCINI



FOYER



SALLE DE RÉUNION



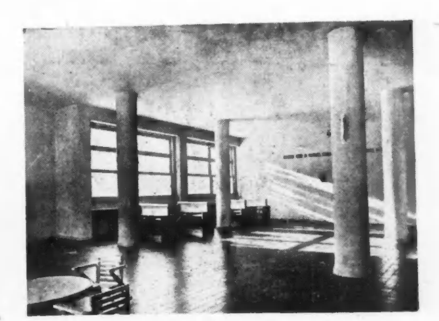
SALLE D'ÉTAGE



SALLE DE RÉUNION



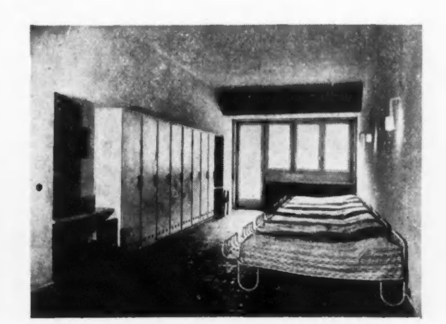
SALLE DE LECTURE



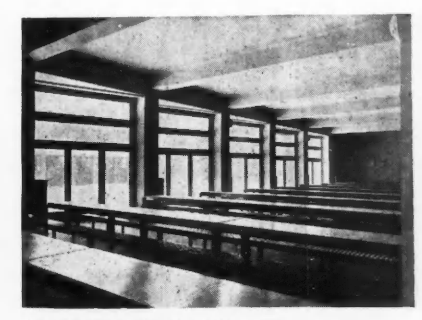
SALLE DE LECTURE



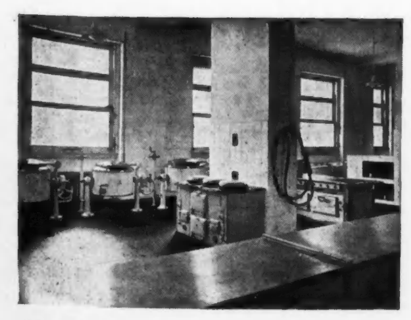
RÉFECTOIRE



DORTOIR DES JEUNES FILLES



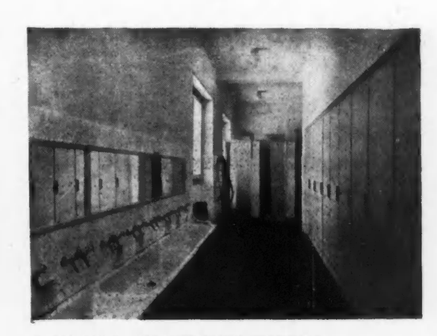
DORTOIR DE GARÇONS



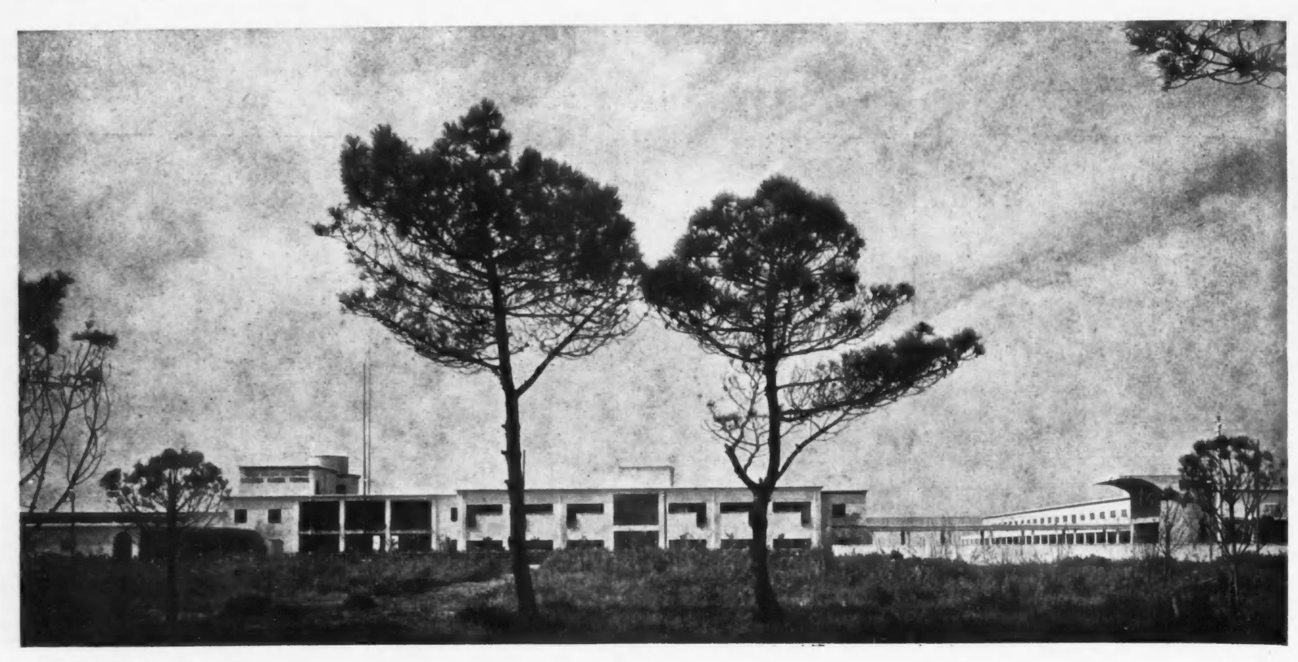
CUISINE



CUISINE



LAVABO DES JEUNES FILLES



VUE D'ENSEMBLE

COLONIE DE VACANCES A TIRRENIA

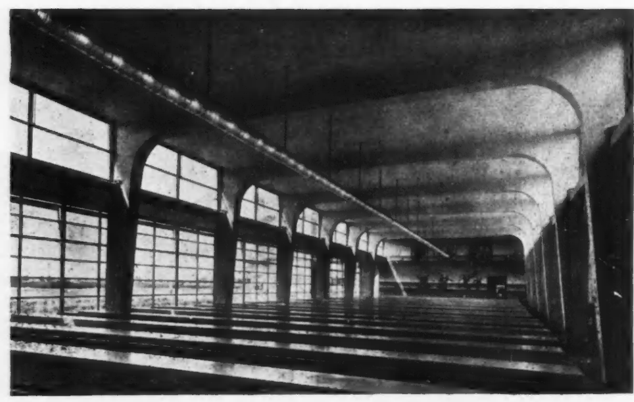
M. PANICONI ET G. PEDICONI, ARCHITECTES

Cette colonie de vacances se trouve à Tirrenia, plage située entre Livourne et Pise, dans une propriété de 55.000 m², en partie sableuse et en partie plantée. Elle est destinée à héberger des jeunes filles italiennes habitant à l'étranger. La capacité de la colonie est de 1.000 enfants. Le parti adopté est celui de pavillons indépendants, mais très voisins, et reliés par passages couverts. C'est, en somme, une solution moyenne entre la conception monobloc et la conception de pavillons disséminés. Les constructions couvrent une superficie de 1.500 m²; leur volume total est de 50.000 m³ environ. Les dortoirs sont au nombre de huit, ventilés sur 3 côtés par de grandes ouvertures à vasistas. Chaque dortoir comporte une chambre pour les surveillantes et un groupe de lavabos-w.-c. (2 lavabos et 1 cabinet pour 6 enfants). Il existe en outre un groupe de 20 douches et quelques salles de bains. Le grand réfectoire (voir photo ci-dessous) couvre une superficie de 620 m². Il est éclairé et ventilé sur ses deux faces et se prolonge côté mer par une large terrasse. Une grande table en forme de grecque occupe tout le centre de la salle. D'un côté se trouvent les sièges des enfants ; de l'autre la partie réservée au service. Ces deux parties ne communiquent pas. Un tapis roulant se trouve dans le fond, côté service, et assure le service des plats.

La direction est logée dans une tourelle de commandement qui se trouve entre le réfectoire et les dortoirs. L'Infirmerie contient 40 lits et une salle de premier secours. Une petite chapelle est prévue pour les prières des sœurs et pour les messes de plein air grâce à l'ouverture des vastes portes extérieures.

Les installations techniques sont très perfectionnées, depuis l'équipement électrique (lumière 60 kw., chauffage et force 40 kw.) jusqu'à l'installation téléphonique qui relie toutes les parties de la colonie, etc...

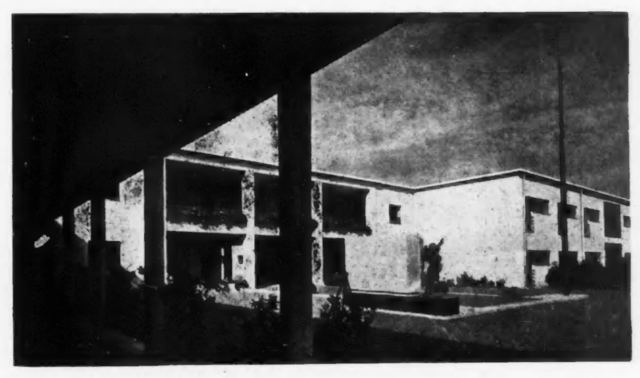
Les travaux ont été exécutés très rapidement. Le chantier a occupé jusqu'à 700 ouvriers. Le prix global de constructions, aménagement, ameublement et installations techniques n'a été que de 3.900.000 lires.



RÉFECTOIRE

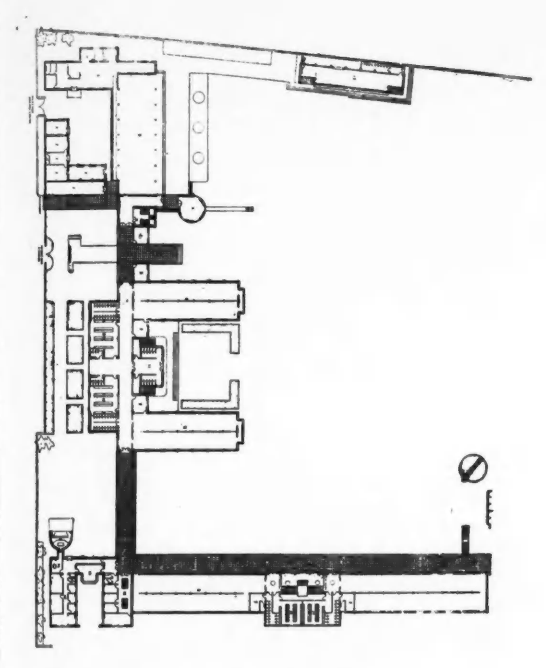


PAVILLON D'ÉTÉ

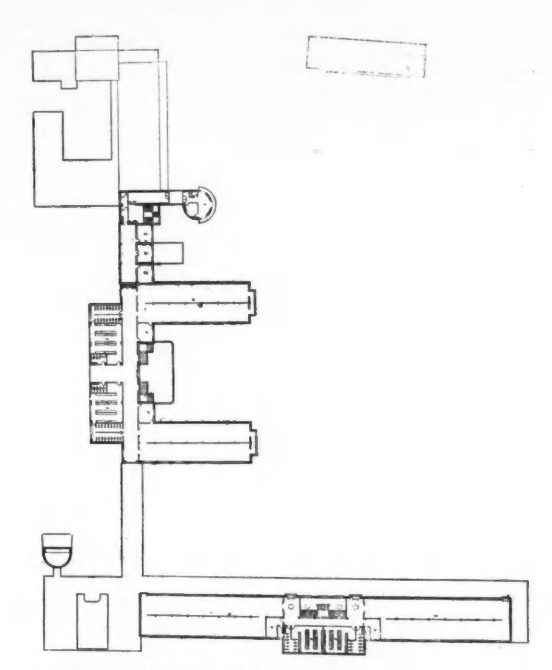


JARDIN D'ENTRÉE

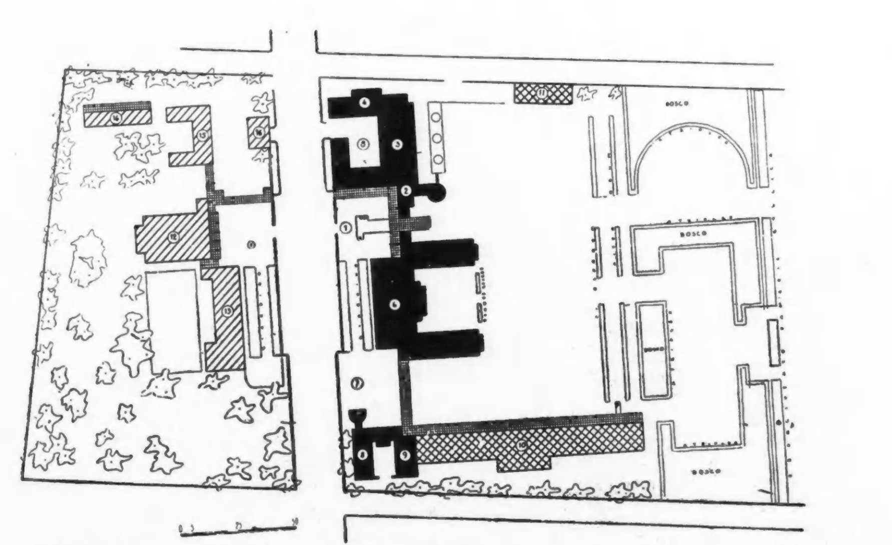
Photos Vasari



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



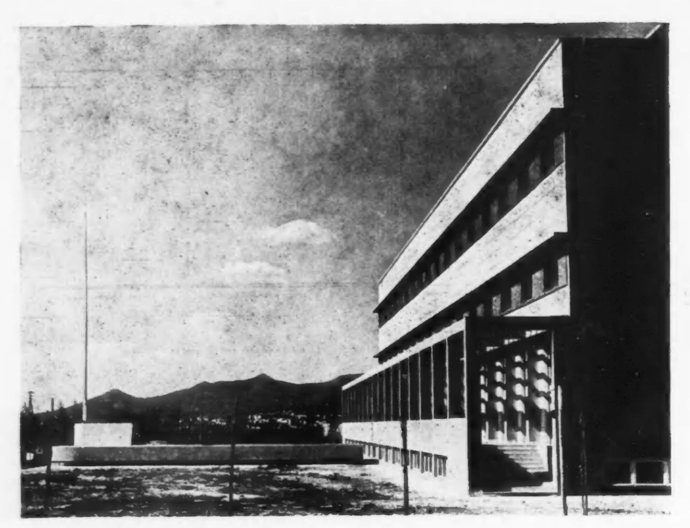
PLAN DU PREMIER ÉTAGE



PLAN D'ENSEMBLE. En noir, les édifices à usage permanent : 1. Entrée — 2. Direction — 3. Réfectoire — 4. Cuisine et annexe — 5. Cour de service — 6. Dortoirs et services annexes — 7. Esplanade devant la chapelle pour service en plein air — 8. Logement des sœurs — 9. Infirmerie. En hachures croisées, édifices utilisés seulement l'été: 10. Dortoirs — 11. Réfectoire complémentaire — Parties hachurées (à gauche) : extensions prévues: 12. Salle de spectacle et de réunion — 13. Salle de travail et d'étude — 14. Logement du personnel de service — 15. Buanderie et magasin — 16. Gardien et garage.

COLONIE DE VACANCES A FORMIA

GIULIO MINOLETTI, ARCHITECTE



FAÇADE SUD



FAÇADE NORD



DORTOIR

Photos Cartoni

Tout près du joli golfe de Gaeta, à Formia, l'Ente Nazionale Fascista della Mutualita Scolastica, a fait construire, au bord de la mer, une colonie qui peut hospitaliser 260 enfants, garçons et filles.

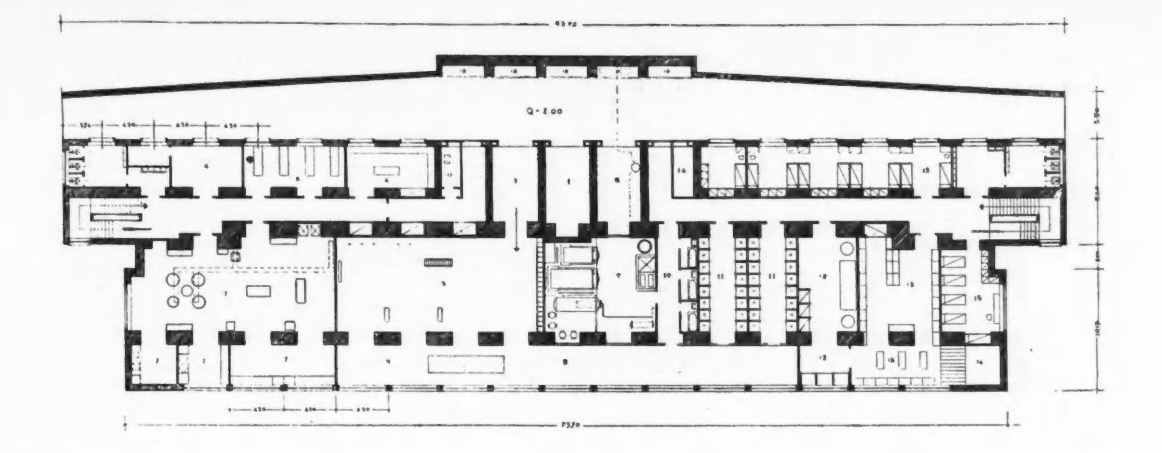
Par raison d'économie, cette colonie dut être construite en un seul corps. Destinée à servir en hiver comme en été, la partie principale a été orientée complètement au sud : par protection contre le soleil, tous les vitrages ont été munis d'un store spécial. Du côté nord ne s'orientent que les chambres de visite médicale et les couloirs.

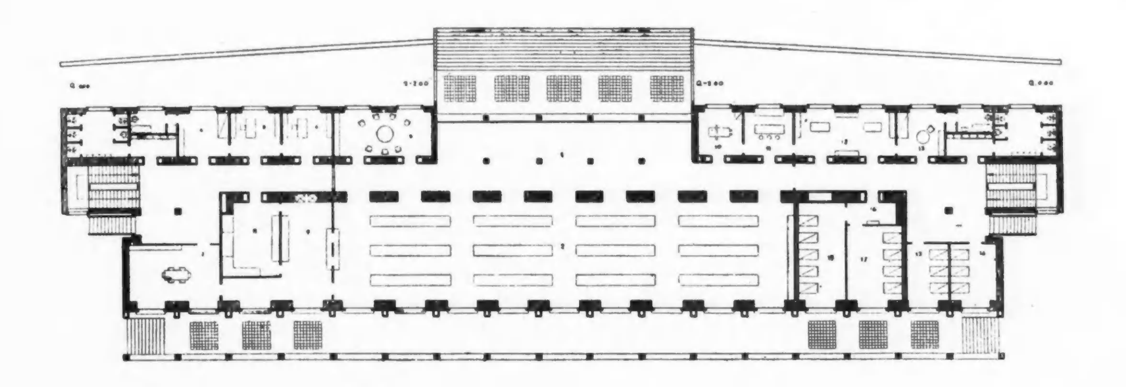
Le bâtiment se compose d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée. Le sous-sol réunit les services : cuisine, réfrigération, office, vestiaire, dépôt, salle de repassage, bains, douches, centrale électrique, garage, dortoir du personnel, logement du concierge.

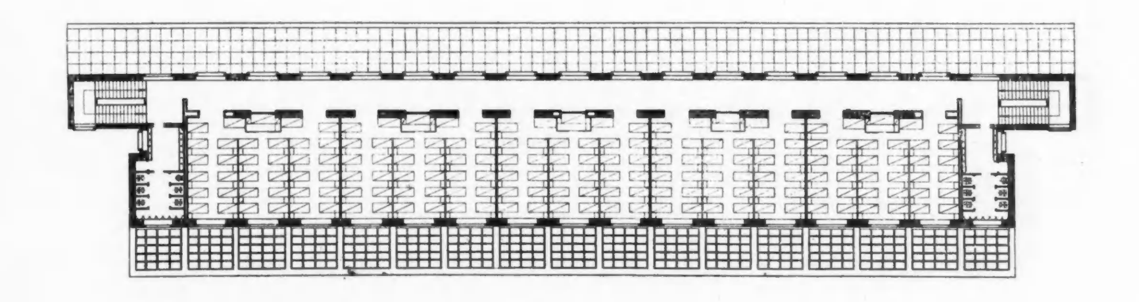
Au rez-de-chaussée se trouvent le grand réfectoire, avec portes coulissantes permettant l'accès sur le salon commun, dont les lustres peuvent être remontés pour permettre les projections cinématographiques ; la salle à manger du directeur et ses services, la direction, le secrétariat, l'économat, les locaux d'assistance médico-chirurgicale, les cabinets des analyses et de radiologie. Les deux étages supérieurs de l'édifice sont exclusivement réservés aux dortoirs formés de dix chambres de 20 lits chacune, avec cabinets et lavabos. Un troisième étage contient deux chambres pour le personnel et des chambres d'amis pour les visiteurs de passage.

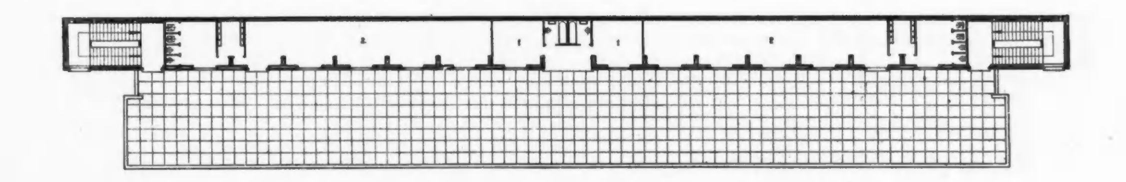
Les façades sont revêtues de plaques de ciment laissant un vide de 3 cm. devant les murs en briques; une façade enduite se serait, en effet, vite salie, sous l'action des briques, très riches en salnitre dans cette localité. De plus, le matelas d'air ainsi formé contribue à l'isolation thermique de l'intérieur.

Au point de vue aspect, les façades comportent des parties en céramique vert d'eau, en marbre de Carrare blanc, en porphyre de couleur havane.









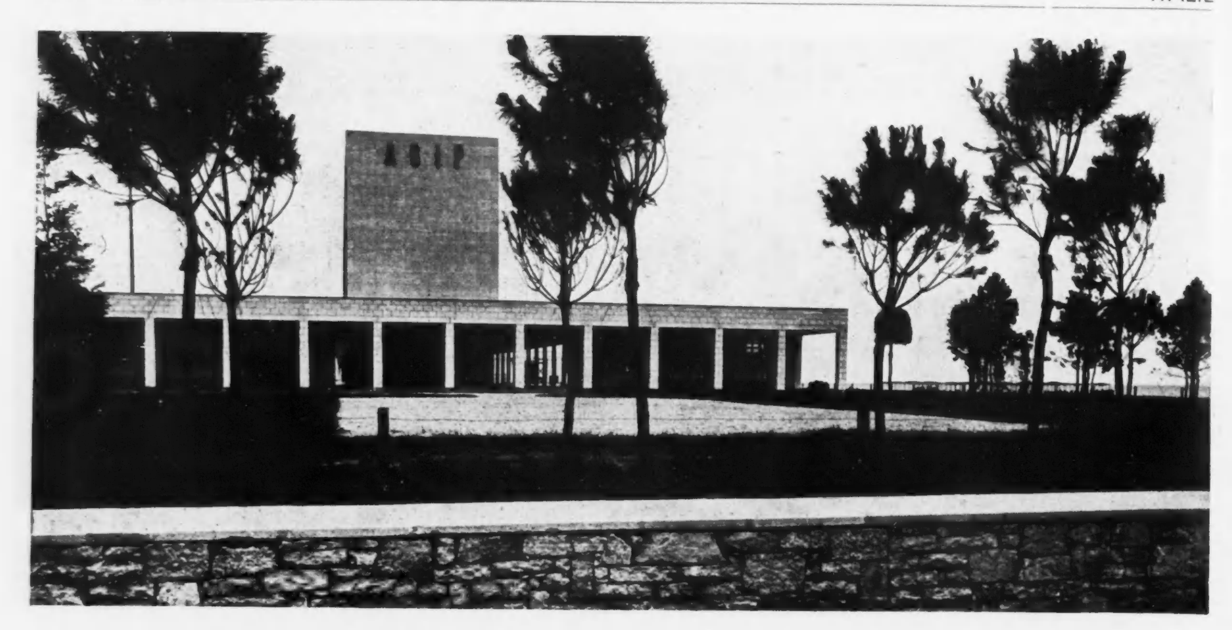
De haut en bas :

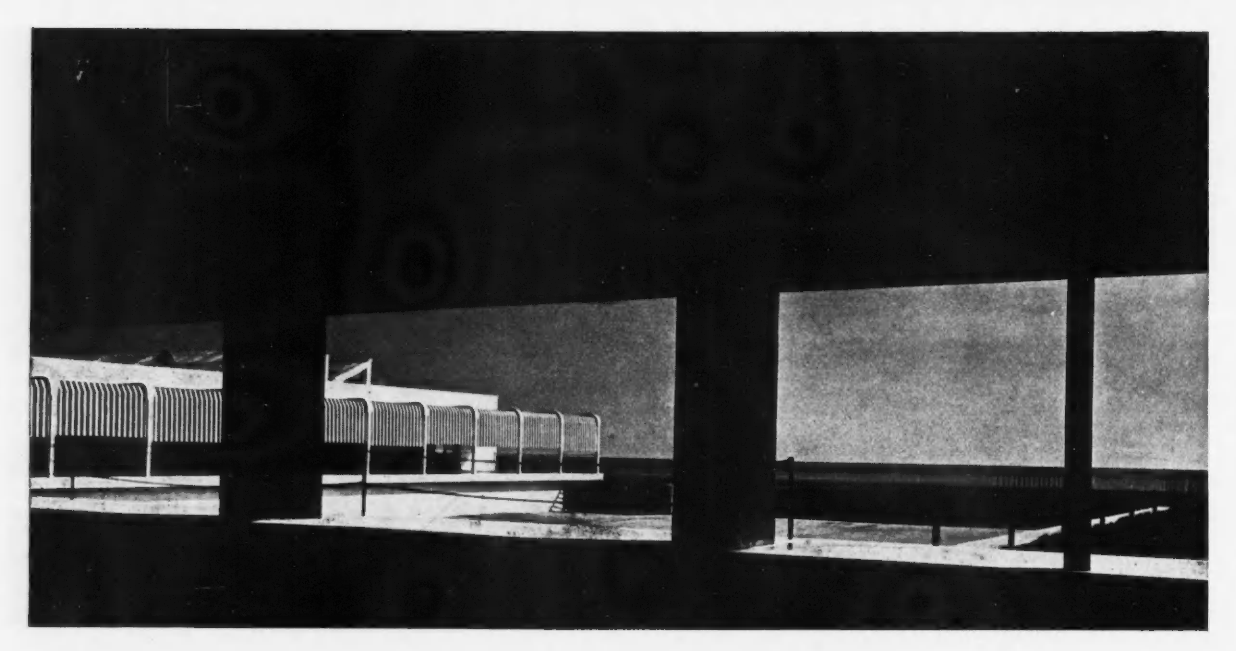
SOUS-SOL. 1. *Garage* — 2. *Entrée* — 3. *Palestre* — 4. *Office* — 5. *Salle à manger du personnel* — 6. *Préparation des mets* — 7. *Cuisine* — 8. *Dépôt* — 9. *Centrale thermique* — 10. *Bains* — 11. *Douches* — 12. *Lessiveuses* — 13. *Vestiaire* — 15. *Dortoir du personnel* — 16. *Dépôt* — 17. *Centrale électrique* — 18. *Dépôt.*

REZ-DE-CHAUSSÉE. 1. *Vestibule* — 2. *Réfectoire* — 3. *Salon visites* — 4. *Secrétariat* — 5. *Direction* — 6. *Directeur* — 7. *Salle à manger de la direction* — 8. *Vaisselle* — 9. *Office - Cuisine* — 10. *Cabinet radiologique* — 11. *Cabinet d'analyses* — 12. *Visites médicales* — 13. *Chambre du directeur* — 14. *Infirmerie (garçons en observation)* — 15. *Infirmerie (filles en observation)* — 16. *Infirmières* — 17. *Infirmerie des filles* — 18. *Infirmerie des garçons.*

PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGES. Dortoirs

TROISIÈME ÉTAGE. 1. *Chambre des invités* — 2. *Chambres pour le personnel.*





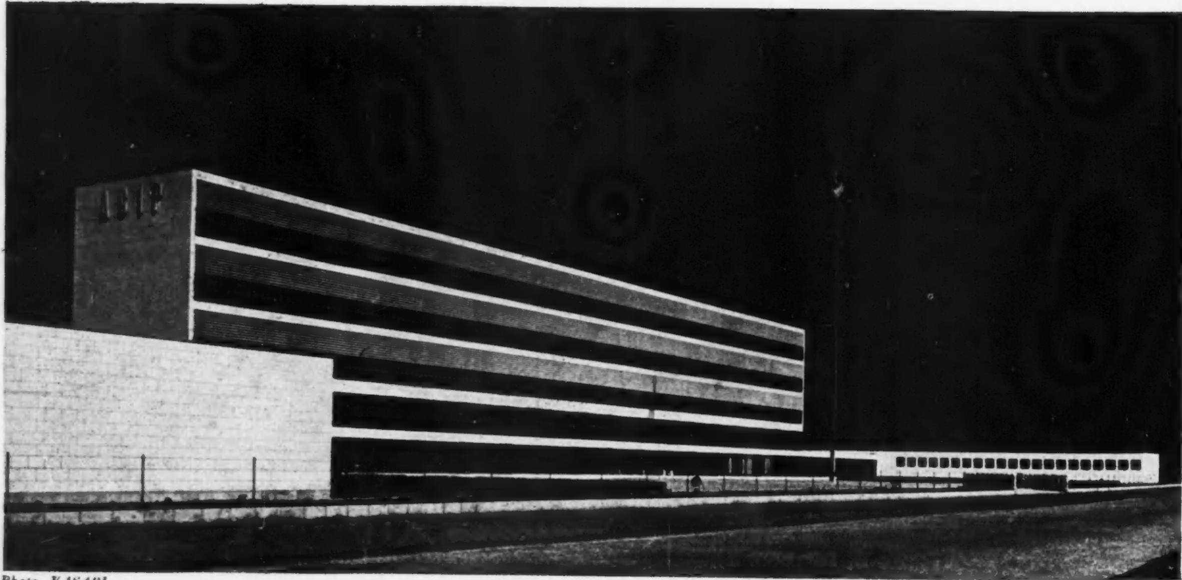
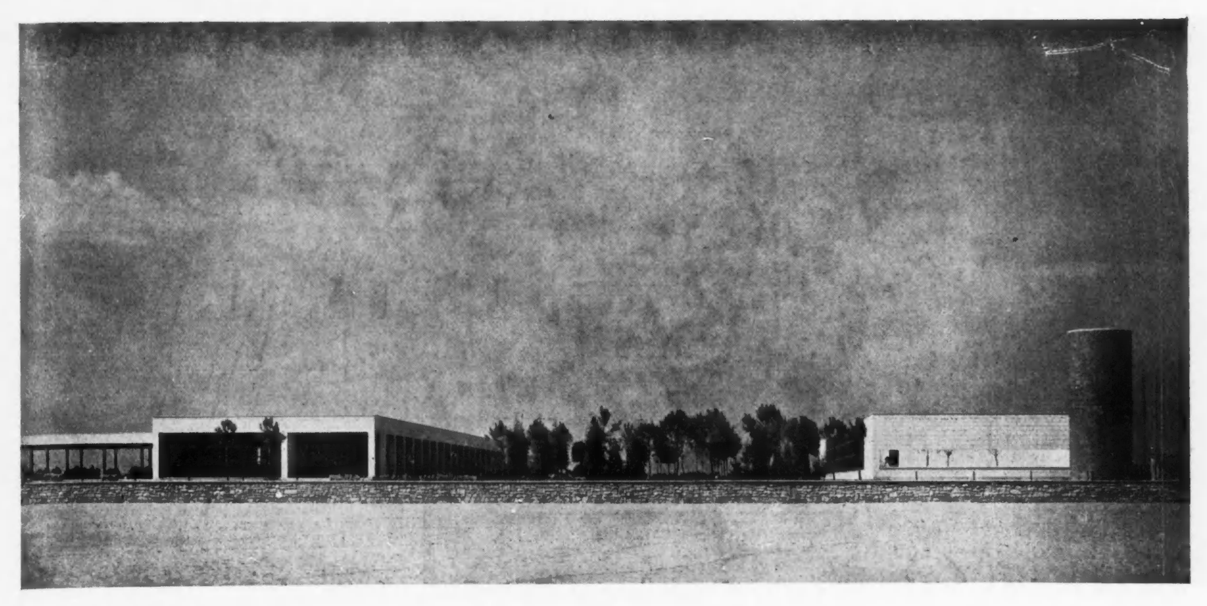


 Photo VASARI



VUE D'ENSEMBLE

COLONIE DE VACANCES " SANDRO MUSSOLINI " A CESENATICO

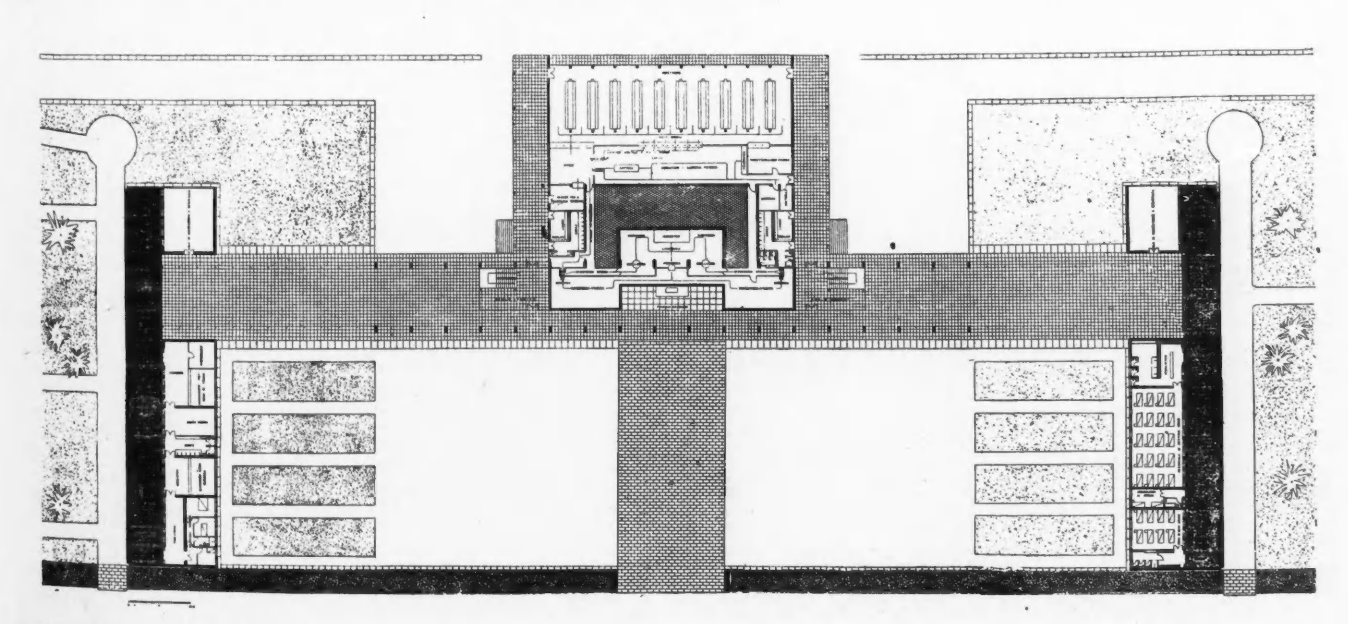
GIUSEPPE VACCARO, ARCHITECTE

Cette Colonie de Vacances, située à Cesenatico sur l'Adriatique, peut contenir 300 enfants. Les bâtiments ont été disposés de manière à permettre de jouir au maximum du soleil, de l'air et de la vue sur la mer et la campagne.

L'Architecte a conçu de vastes portiques au rez-de-chaussée; ceux qui se trouvent au-dessous du bâtiment sont ouverts sur les deux côtés afin de faciliter la communication entre la mer et la campagne ; les portiques sur les deux côtés du bâtiment sont annexés aux jardins de récréation situés à l'abri du vent.

Le corps central du bâtiment, sur pilotis, comporte les dortoirs. La façade S.O. est protégée de la chaleur excessive par un double système de persiennes. Les persiennes extérieures sont fixes, alors que les intérieures peuvent être manœuvrées, ce qui permet de régler l'aération des dortoirs selon les variations atmosphériques. La façade N.E. à l'abri du soleil, s'ouvre largement sur la mer.

Page 34 : Trois vues de la colonie de vacances de Cesenatico : Vue du pignon du bâtiment dortoirs ; vue sur une terrasse abritée ; le bâtiment principal (dortoirs) sur pilotis : façade sur la place des jeux et exercices.



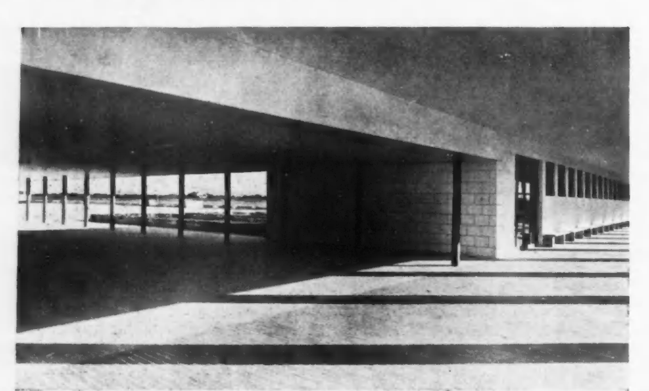
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

COLONIE SANDRO MUSSOLINI A CESENATICO

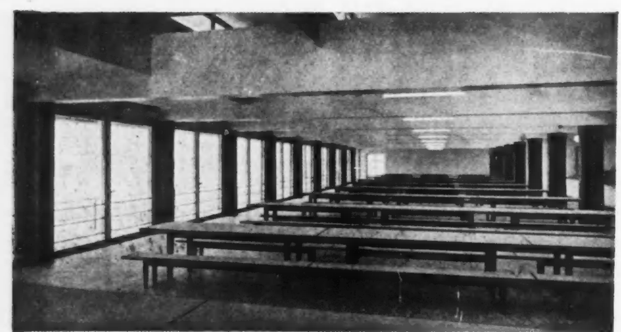
ARCHITECTE : G. VACCARO



PORTIQUES SOUS LES DORTOIRS



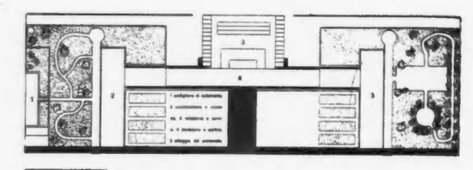
PORTIQUES LATÉRAUX *Photo Lani*



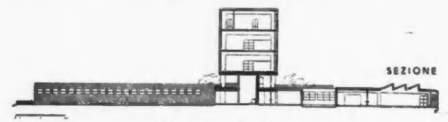
RÉFECTOIRE



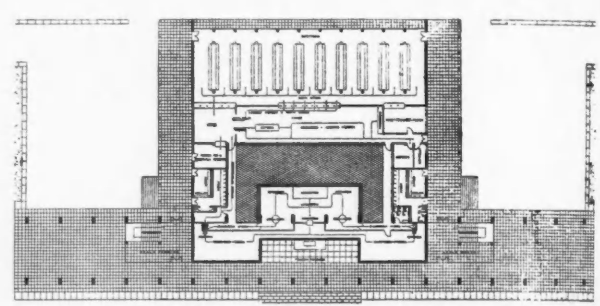
DORTOIRS



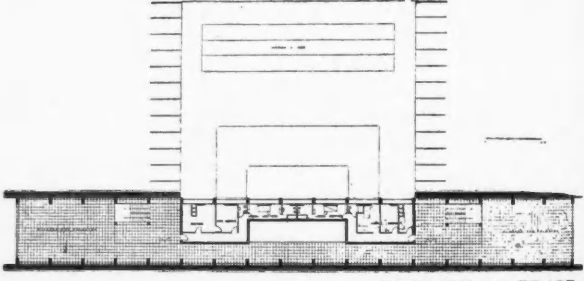
PLAN GÉNÉRAL



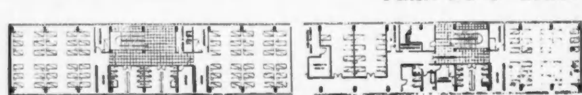
COUPE TRANSVERSALE



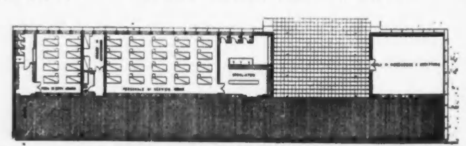
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



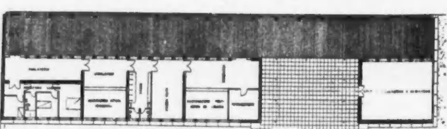
PLAN DU 1er ETAGE



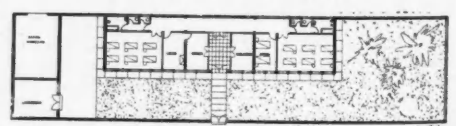
PLAN DES 2e ET 3e ETAGES *PLAN DE L'ETAGE SUPERIEUR*



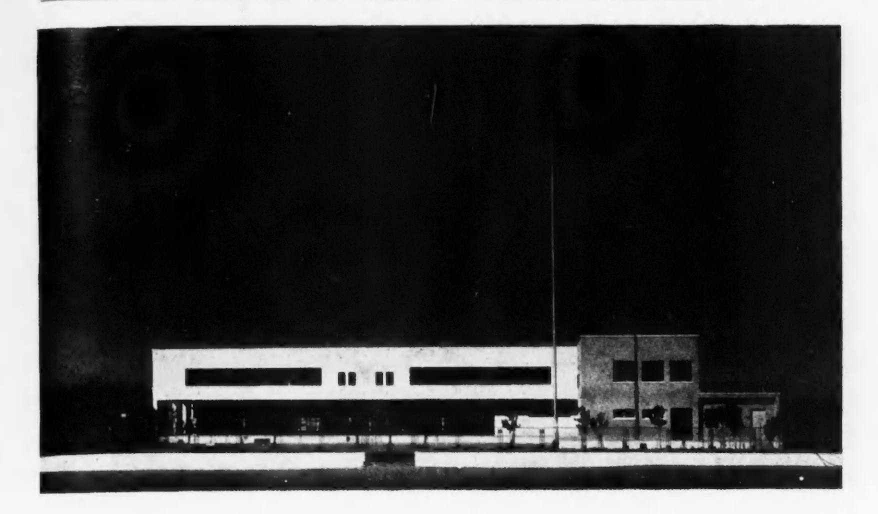
LOGEMENT DU PERSONNEL



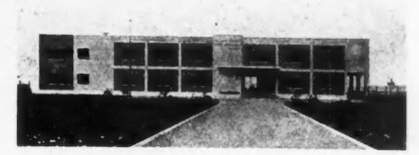
RÉCEPTION ET GARDIEN



PAVILLON DES ISOLÉS

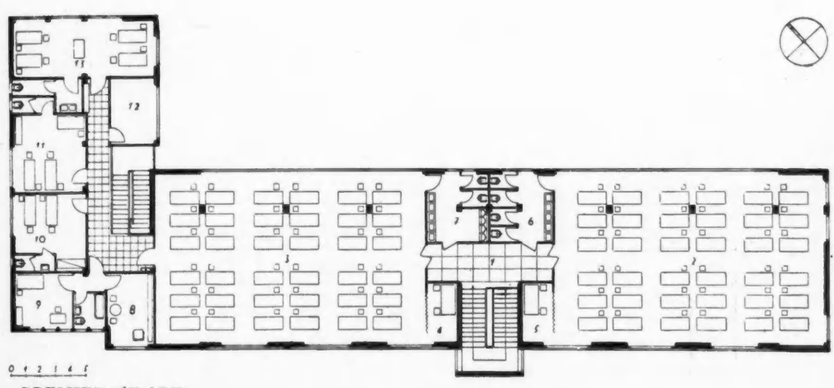


FAÇADES. Ci-contre : façade vers la mer. Au premier plan, esplanade pour les jeux de plein air et mât de 25 mètres pour le drapeau. Ci-dessous : façade côté entrée ; au centre, la cage d'escalier. Les murs sont enduits en blanc et vert bouteille. Les menuiseries en bois sont peintes en vert foncé.

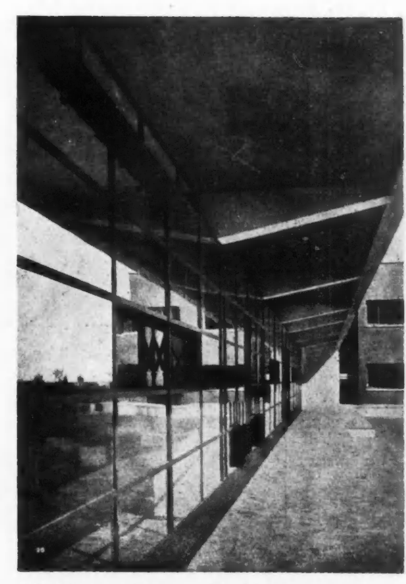


COLONIE "LINO REDAELLI" A CESENATICO

C. FRATINO ET E. A. GRIFFINI, ARCHITECTES



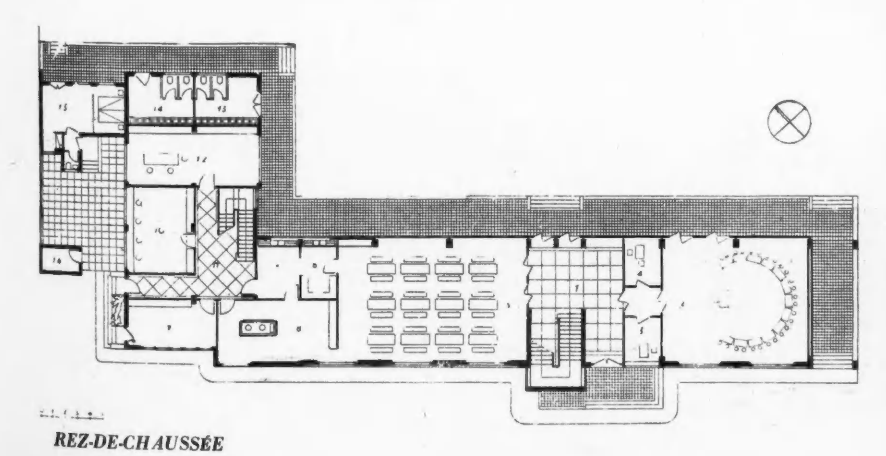
PREMIER ÉTAGE



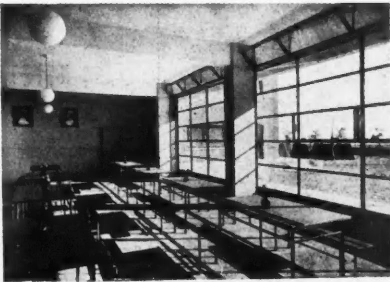
***GRANDE BAIE VITRÉE DU REZ-DE-CHAUSSÉE**, protégée par l'auvent portant l'étage.*

Rez-de-Chaussée. 1. Hall d'entrée — 2. Salle de jeux — 3. Gardien — 4. Directrice — 5. Réfectoire (72 places) — 6 et 7. Office et garde-manger — 8. Cuisine — 9. Préparation — 10. Lingerie — 11. Hall de Service — 12. Garde-robe — 13 et 14. Lavabos - W.-C. — 15. Logement du gardien — 16. Débarras.

Premier Etage. 1. Hall — 2-3. Dortoirs — 4-5. Logement des Surveillants — 6-7. Lavabos - W.-C. — 8. Réception directrice — 9. Logement directrice — 10-11. Personnel — 12. Visite médicale — 13. Infirmerie.



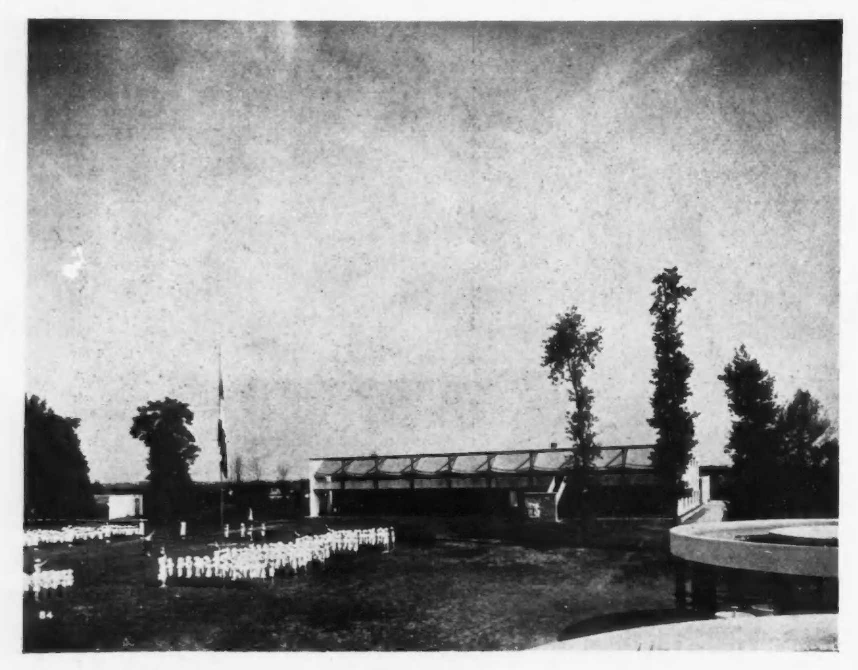
REZ-DE-CHAUSSÉE



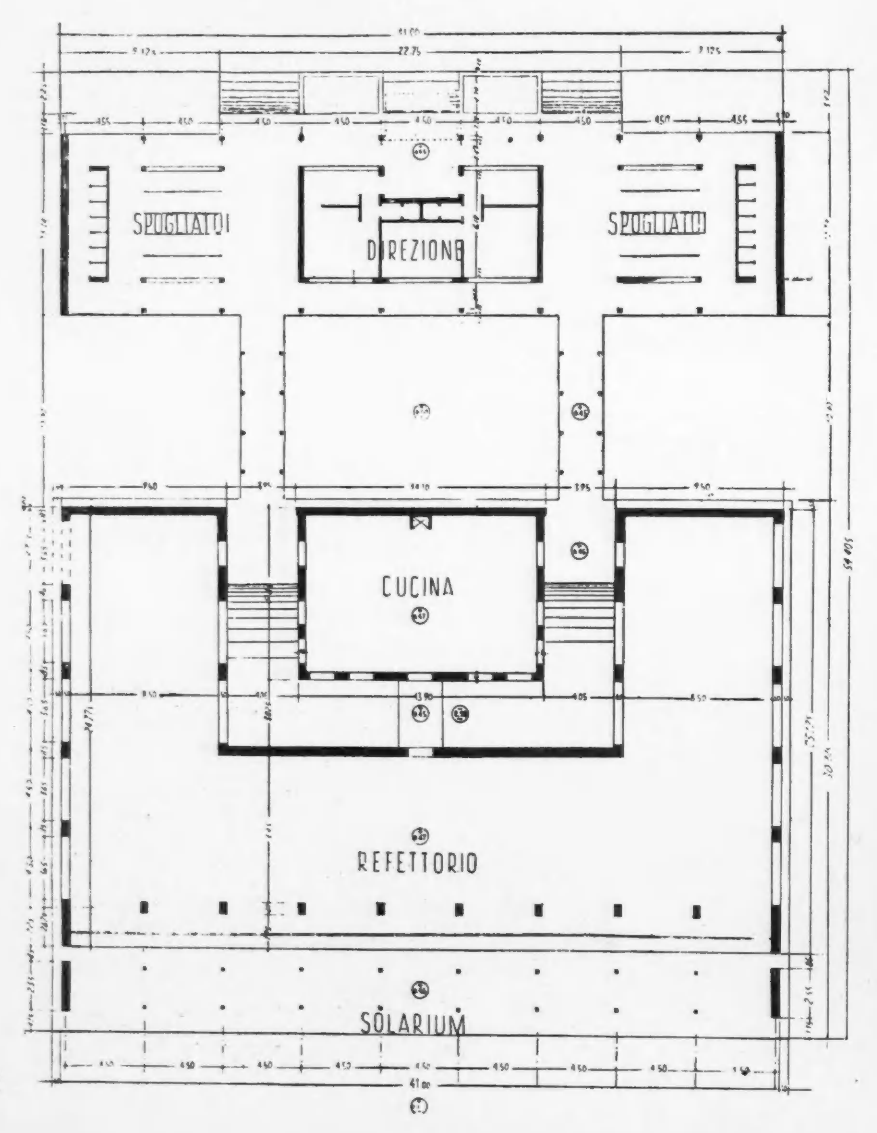
RÉFECTOIRE

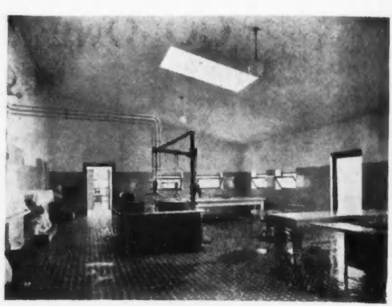
COLONIE DE VACANCES A LEGNANO

G. L. BANFI
L. F. BELGIOJOSO
PERESSUTTI
E. N. ROGERS
ARCHITECTES

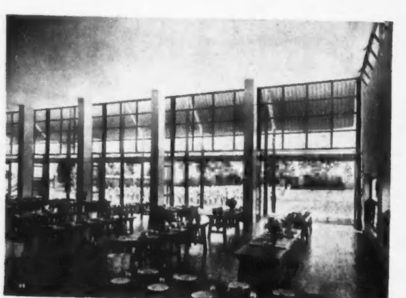


VUE GÉNÉRALE





CUISINE



REFECTOIRE

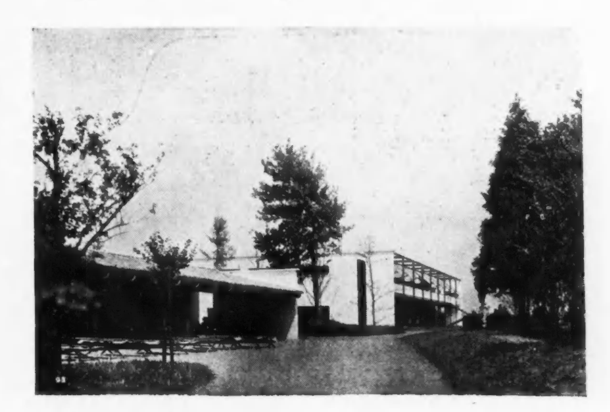


SOLARIUM


SOLARIUM


FAÇADE POSTÉRIEURE


COUR INTÉRIEURE


ABRI COUVERT

COLONIE DE VACANCES A LEGNANO

La colonie héliothérapique de Legnano se compose de six éléments essentiels : un édifice d'accès, la direction et la surveillance de la Colonie, la cuisine, le réfectoire, le solarium, l'abri, les services.

L'édifice d'accès contient la direction (2 pièces), les locaux pour visites médicales (3 pièces) et les services annexes. Les deux ailes à portique de cet édifice abritent les cabinets de toilette pour les enfants, sous le contrôle de la direction et du médecin. Le volume total de cet édifice est de 1765 m³.

Le deuxième élément se compose de la cuisine de 15 × 10 m., dont la particularité est d'avoir un plafond incliné, avec soupiraux dans sa partie élevée, formant ainsi une grande cheminée. Au-dessous de la cuisine se trouvent les magasins et les cantines auxquels on accède au moyen de deux rampes extérieures.

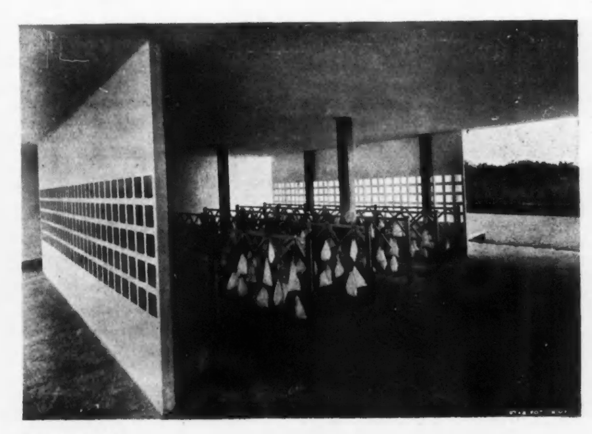
Le réfectoire, relié à la cuisine par 3 passages à portique, est un bâtiment en « U » de 5240 m³ qui peut abriter 800 enfants. Les deux ailes Est et Ouest ont une série de fenêtres à 50 cm., accessibles à la vue des enfants, et une série de fenêtres hautes pour l'aération. La façade sud est constituée sur toute sa largeur et sa hauteur par de grandes portes vitrées.

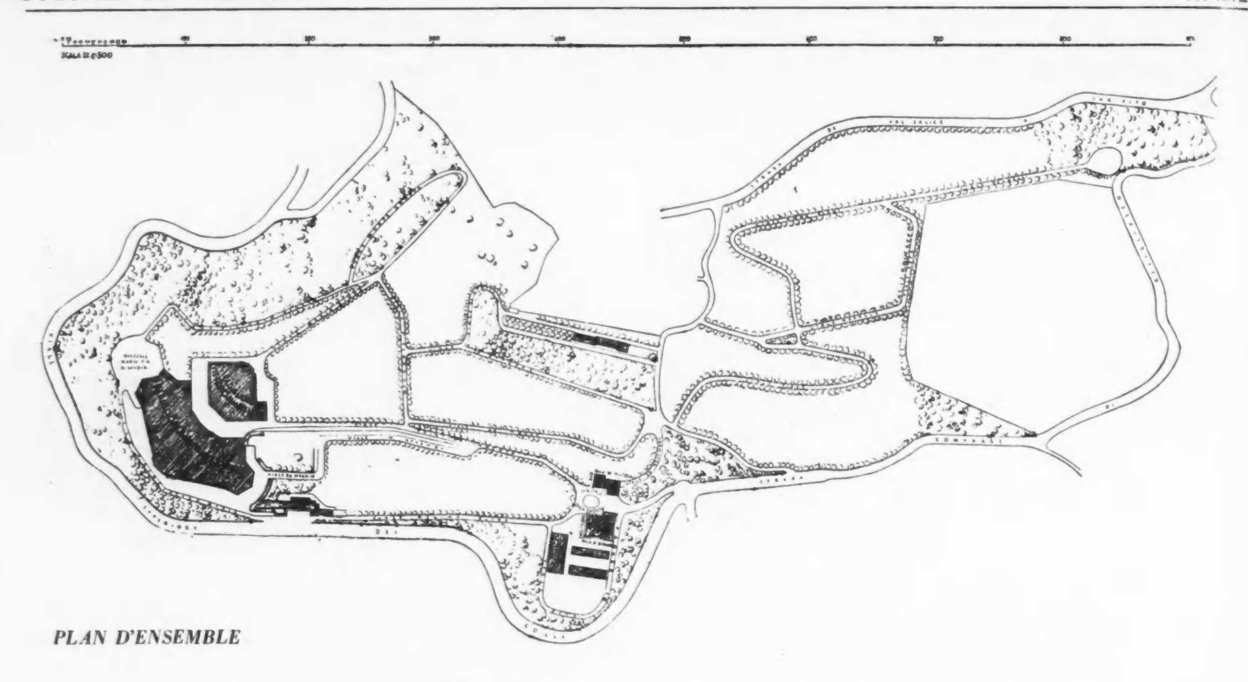
Le solarium, en bois, situé le long de la façade du réfectoire, protège ce dernier du soleil. L'escalier qui conduit au solarium donne sur les champs avec un balcon d'où les moniteurs peuvent diriger les exercices des enfants.

Le cinquième élément comprend les douches, lavabos et cabinets partagés en deux groupes : un pour les fillettes et un pour les garçons. Ces constructions ont été projetées suivant des conceptions particulières : il s'agit de deux réservoirs circulaires qui recouvrent les lavabos et les cabinets, et où l'eau se réchauffe au soleil ; la douche est à ciel ouvert dans le milieu du réservoir.

Le sixième élément est un grand abri couvert en paille, utilisé également pour le sommeil de l'après-midi.


DOUCHES


TOILETTES



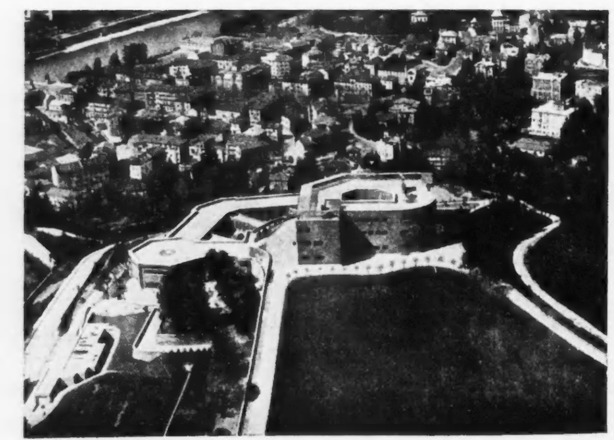
PLAN D'ENSEMBLE

COLONIE HELIOTHÉRAPIQUE A TURIN

INGÉNIEUR : FERROGLIO. ARCHITECTES : GRASSI ET PASSANTI

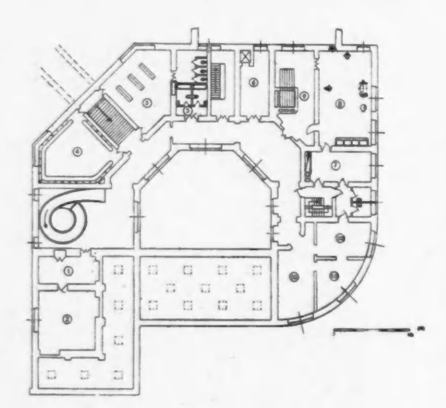


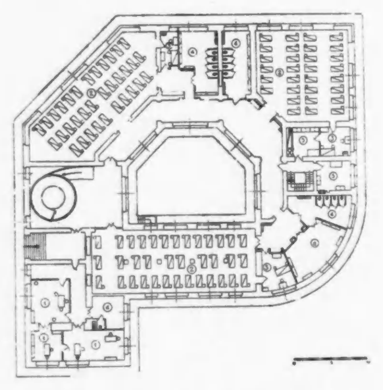
VUE DES DEUX PAVILLONS DEPUIS LE COUCHANT

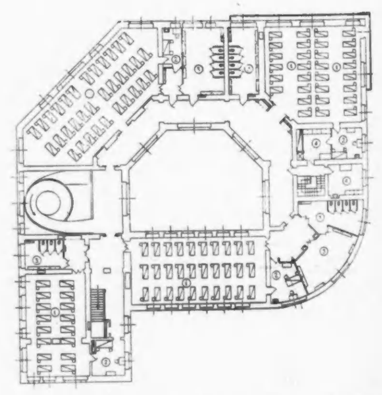


LES FAÇADES SUD

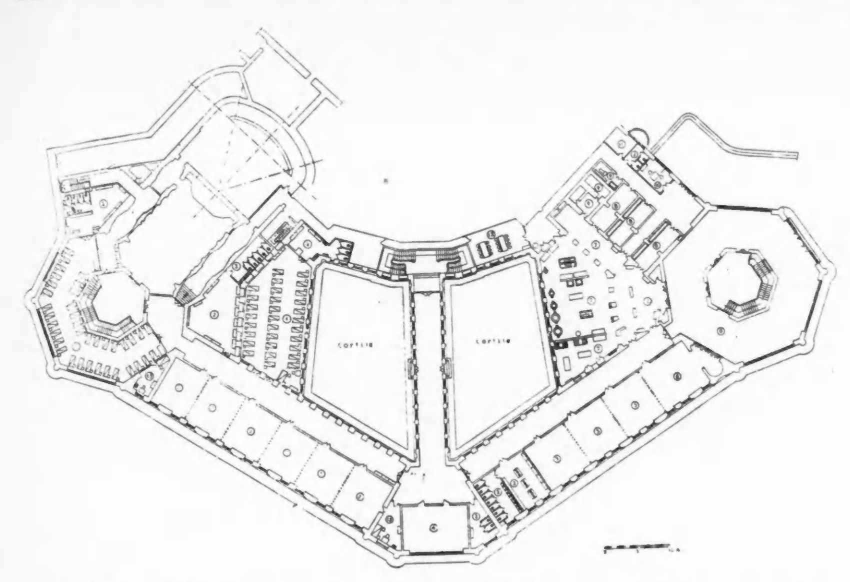
Il faut noter que l'Architecte a dû utiliser le gros œuvre du chantier abandonné d'un grand hôtel particulier de luxe. N. D. L. R.



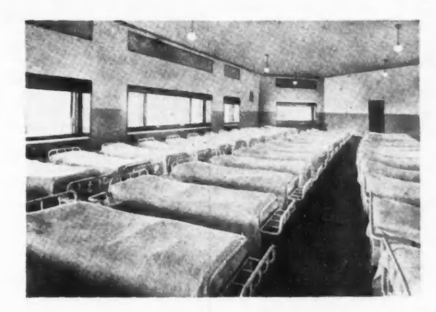


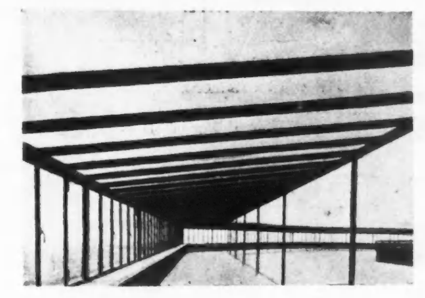


PAVILLON SUPERIEUR. De gauche à droite : demi sous-sol (1. Attente — 2. Infirmerie — 3. Vestiaire — 4. Douches — 5. Bains — 6. Magasins — 7 à 10. Buanderie et Lingerie). Rez-de-chaussée: (1. Bureau — 2. Dortoir — 3. Surveillant — 4. Toilettes — 5. Services). Etage: (même disposition).

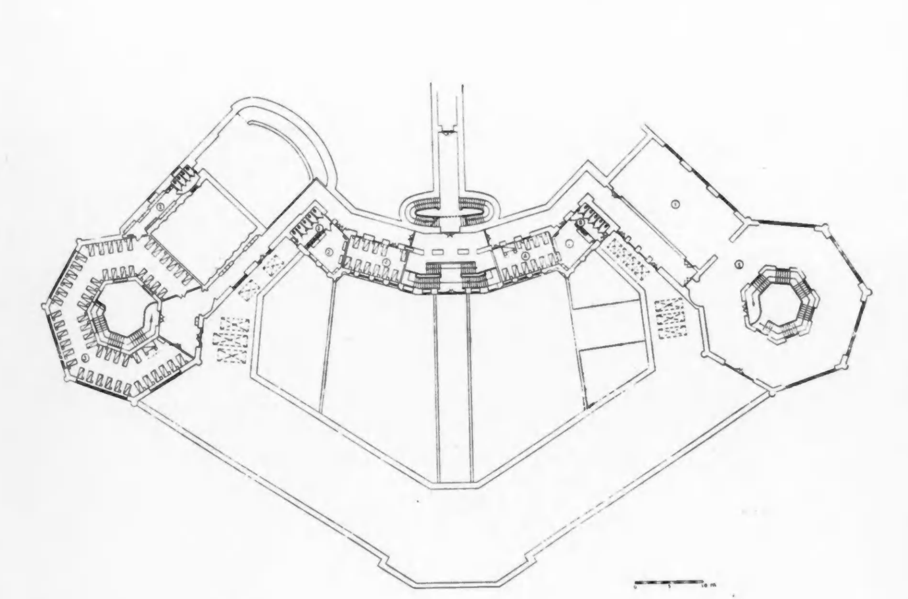


PAVILLON INFERIEUR. Plan du Rez-de-Chaussée. 1. Dortoirs — 2. Toilettes — 3. Classes utilisées l'été comme dortoirs — 4. Réfectoire des Surveillants — 5. Classes utilisées l'été comme réfectoire — 6. Réfectoire — 7. Cuisine — 8. Office — 9. Chambre froide — 10. Bureau — 11. Vestiaire — 12. Réfectoire personnel — 13. Chambre personnel.





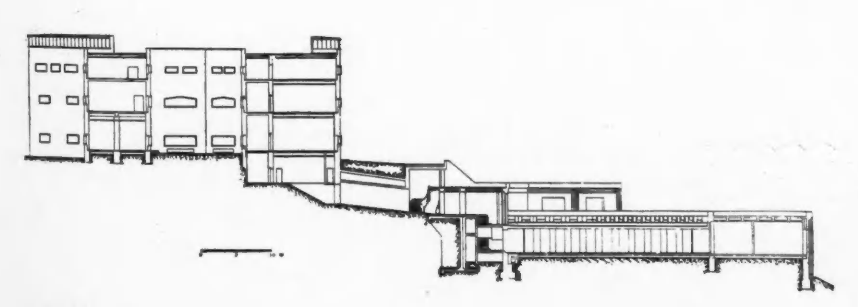




PAVILLON INFERIEUR. Plan d'étage: 1. Préau et gymnase — 2. Toilettes — 3. Dortoirs 4. Classes utilisées l'été comme dortoirs.









COUPE
Ci-contre, de haut en bas : Dortoir, solarium, dortoir, réfectoire, cuisine, terrasse.



LIVING ET DINING ROOM *Photos Robert et Damora*

COLONIE DE VACANCES A LEWES, DELAWARE

V. ET S. HOMSEY, ARCHITECTES

BIBLIOTHÈQUE ***ENTRÉE*** ***DORTOIR***

 PLAN GÉNÉRAL



CUISINE D'UN CAMP DE VACANCES AUX ÉTATS-UNIS — *Photo M. E. Hewitt*

LES CAMPS DE VACANCES

PAR LE COMMANDANT FABRE,

Directeur général des Camps de Vacances du Touring Club de France

Chaque jour et partout, l'on répète qu'il faut améliorer l'enfant pour faire de lui un homme d'une haute tenue morale, d'une grande qualité physique et au grand sens pratique. L'Association des Camps de Vacances a été créée pour aider à la réalisation de cette pensée.

Notre programme peut se résumer en quelques mots : formation physique, pratique, morale des campeurs.

A cet effet, par une organisation toute nouvelle, toute particulière, nous groupons les garçons et les jeunes gens jusqu'à l'âge d'homme dans des camps permanents, tentes ou baraques, ouverts en été et installés dans de jolis sites, en dehors de toute agglomération, en forêt, en montagne, à la mer. Par un emploi du temps attrayant, une discipline libérale, un mode d'existence un peu romanesque, nous y attirons la jeunesse. A leur tour, les parents sont séduits par le progrès moral que nous obtenons chez leurs enfants, la sollicitude dont nous les entourons, la santé que nous leur assurons. Aussi, en vingt années, nous avons pu constituer une œuvre solide dont bénéficient cinq mille campeurs, ralliés en 16 camps, et, en outre, tous ceux qui séjournent dans les autres camps formés et dirigés sous notre inspiration. Notre succès, dû surtout à la note nettement éducative de nos camps, est tel que nous ne pouvons donner satisfaction à tous ceux qui viennent à nous et que nous devons songer à de nouvelles créations.

Non seulement nous pratiquons les sports, les bains de soleil et d'eau, l'hygiène, la vie en plein air, le camping, le tourisme, d'après les méthodes les plus récentes et sous la direction des maîtres experts, mais encore nous donnons à nos garçons les notions nécessaires pour qu'ils puissent répandre autour d'eux les saines idées sur l'éducation physique dont ils doivent devenir les apôtres. Ils savent comment rester sains, jeunes, forts et comment s'assurer une longue existence. Et ainsi ils sont préparés à l'effort qui les attend et ils acquièrent comme un besoin d'activité qui les gardera de la funeste oisiveté. Il va sans dire que nos médecins examinent et suivent de près nos campeurs, les auscultent, les mensurent, et cela permet de constater des gains sérieux en poids et en taille, capacité respiratoire, résistance à la fatigue et à l'intempérie, et surtout en santé.

Nous voulons faire plus encore ; la lutte pour la vie devient chaque jour plus âpre et le succès appartiendra aux mieux armés. Nous nous efforçons donc de développer chez nos campeurs l'adresse intellectuelle et manuelle, l'ingéniosité, le savoir-faire, l'esprit de méthode et de préparation. Nous étudions leurs aptitudes ; les questions d'orientation professionnelle nous intéressent au plus haut point, comme aussi toutes les méthodes d'éducation pratique, nos campeurs participent à tous les services du camp, en assurent certains en entier et, je suis heureux de l'affirmer ici, avec la plus grande conscience, le plus grand esprit de devoir, la plus haute intelligence. Souvent, nous les consultons, et parfois ils nous apportent les idées les plus ingénieuses.

Mais l'homme fort, adroit, à la solide formation pratique, serait presque dangereux s'il n'avait une haute valenr morale, et c'est pourquoi la formation morale nous préoccupe plus que toute autre.

***

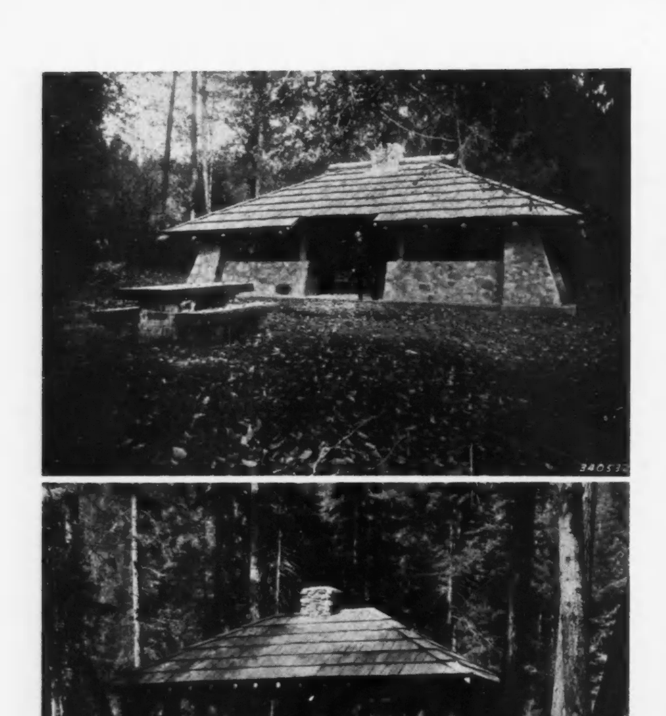
Les camps de l'Association sont toujours installés dans de jolis sites aux beaux horizons, à l'écart de toute agglomération et dans le calme de la campagne ou de la forêt. Les excursions y sont faciles ; d'immenses terrains de jeu ou de sports les entourent, où les enfants peuvent s'ébattre en liberté. Les campeurs sont logés dans des baraquements ou des tentes disséminées dans la prairie, parfois dans des bâtiments, mais la tente recueille tous les suffrages : on y gagne aussi plus de santé et de poids.

Chaque camp est pourvu de toutes les ressources nétessaires à une réunion d'enfants: stade, eau en abondance, baignade, infirmerie, théâtre, réfectoire, et souvent ateliers pour travaux manuels. Il dispose du personnel nécessaire, recruté parmi les membres de l'enseignement, les étudiants, les fonctionnaires, la classe moyenne.

Les campeurs vivent dans une liberté relative, toujours en mouvement, à demi nus sous le soleil, le cœur et l'esprit joyeux.

Dans ce milieu enthousiaste où l'émulation vers le mieux règne intense, les campeurs se trempent physiquement et moralement et c'est ce qui explique le succès des Camps de Vacances ; en 1919, il y avait un camp et cent campeurs ; en 1939, il y a 16 camps à la mer, (Normandie, Bretagne), à la montagne (Alpes, Vosges, Massif Central), en forêt (Rambouillet, Argonne).

ORGANISATION DES CAMPS DE VACANCES AUX ÉTATS-UNIS






CUISINES COLLECTIVES


Photos U. S. Forest Service







CAMPS PUBLICS — *Photos U. S. Forest Service*



MAISON DE CAMP PRIVÉE — *Airondack-Kim Print*



PIÈCE INTÉRIEURE — *Mohawk-Jo Kim Print*

CAMPS DE VACANCES

PAR J. E. TOURNANT

Le problème des vacances se pose pour tout le monde et particulièrement pour les habitants des villes, privés d'air pendant toute l'année. Mais c'est surtout pour les enfants ou les jeunes gens que la nécessité d'un changement d'air et de vie s'impose. L'idée de vacances collectives surveillées s'est donc présentée à l'esprit de ceux qui s'occupent des questions sociales, que ce soient des Municipalités, des Œuvres ou des Associations. La réalisation de ces vacances en commun se fait dans le cadre des camps de vacances.

Au bout d'une année d'études pendant laquelle ils ont été confinés dans des locaux presque toujours trop petits et quelquefois insalubres, les enfants ont besoin de grand air. Mais les moyens limités des parents, dans bien des cas, les courtes vacances dont ils disposent eux-mêmes, quand ils peuvent en prendre, ne leur permettent pas, le plus souvent, d'emmener leurs enfants, vers la mer ou la montagne, ou même vers des régions plus proches où l'air de la campagne réconforterait de jeunes organismes débilités par le séjour prolongé dans les grandes villes.

Les enfants ont donc besoin, dès que le temps des vacances est venu, d'aller dans d'autres régions, mener une vie de plein air qui leur fait défaut dans les villes. Et dans bien des cas, la solution la plus pratique et la moins onéreuse est l'envoi collectif de ces enfants vers les camps de vacances.

Le problème qui se pose est d'abord d'ordre financier, mais il est relativement facile à résoudre au moyen d'une modique redevance à percevoir sur les habitants provisoires du camp.

Il est ensuite d'ordre pratique et c'est sous cet angle que nous allons l'examiner.

Plusieurs solutions sont possibles :

1°) *L'achat d'une propriété.*

C'est une opération séduisante au premier abord, mais souvent onéreuse. Elle est aussi d'une réalisation difficile, car les bâtiments sont mal adaptés à l'emploi auquel on veut les destiner. En outre, l'aménagement définitif auquel il faut procéder peut ne pas répondre à des besoins très variables d'une année à l'autre. S'ajoutent ensuite les frais de gardiennage et d'entretien qui s'étendent sur l'année entière pour une saison rémunératrice de deux à trois mois au plus.

2°) *Construction définitive des bâtiments.*

La construction définitive d'un camp permet évidemment de réaliser ce que l'on veut. Mais les frais sont très élevés et l'on retrouve les mêmes inconvénients que dans la première solution.

3°) *Mise en pension des enfants.*

On peut envoyer les enfants dans une organisation existante. Mais celles-ci sont peu nombreuses car, pour amortir leurs frais, elles doivent généralement, pendant le reste de l'année, prendre en pension des enfants malades ou convalescents et on peut hésiter, dans ces conditions, à leur confier des enfants sains, mais souvent faibles et délicats, terrain tout prêt pour les microbes.

4°) *Camps de vacances provisoires.*

Cette dernière solution qui ne présente pas les inconvénients des précédentes, est assurément la meilleure par les avantages qu'elle comporte. C'est celle qui a été adoptée, avec un succès croissant, dans la plupart des cas.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que ce terme de provisoire répond à une installation inconfortable et antihygiénique.

Bien au contraire, l'installation sanitaire de ces camps provisoires peut être tout aussi complète que dans la construction définitive.

Les constructions provisoires peuvent être de différentes sortes, s'adaptant aux différents besoins.

Ce seront :
Des baraquements.
De grandes tentes à charpente en bois.
Des tentes de campement de grandes dimensions.

Suivant les cas, chacune de ces solutions pourra être adoptée, et, le plus souvent, c'est la combinaison de ces différents moyens qui rendra le plus de services.

Par exemple : les baraquements abriteront les services généraux du camp, les grandes tentes à charpentes en bois serviront de réfectoires ou de dortoirs pour les petits, les grandes tentes de campement seront utilisées pour le logement des grands.

Cette spécialisation n'est d'ailleurs pas obligatoire.

Chaque cas est à étudier en particulier, car les multiples possibilités de ces constructions démontables permettent de résoudre tous les cas spéciaux qui se présentent suivant les servitudes du terrain: orientation, dimensions. Et suivant les besoins de l'aménagement: aération, éclairage, matière ou revêtement du sol etc...

Le choix de l'emplacement dépendra tout d'abord de l'air et du climat. Il ne faut pas, en effet, transplanter violemment des enfants souvent habitués à dormir la fenêtre fermée, dans des habitations de toile qui seraient exposées à de brusques écarts de température ou à des vents violents ; l'abri des vents dominants par des arbres sera donc recherché. La proximité de l'eau: mer, rivière ou lac, est naturellement excellente ; il est cependant préférable d'en être à une distance suffisante pour éviter que des enfants ne s'y rendent sans surveillance.

D'autres considérations pratiques doivent guider le choix de l'emplacement: voie d'accès, possibilités de ravitaillement, eau potable et abondante pour la boisson et les soins de propreté.

Les différents services doivent se trouver à proximité des habitations sans cependant être trop concentrés. Le service médical peut être à une certaine distance. L'emplacement des cuisines est conditionné par la direction des vents dominants, les facilités d'accès et les possibilités d'évacuation des eaux usées et des déchets. Les W.-C. et urinoirs seront très sérieusement étudiés pour que leur emplacement évite toute contamination de l'eau potable et pour que les odeurs ne soient pas rabattues sur le camp. Une discipline stricte et un entretien permanent seront nécessaires à la propreté générale du camp et à celle des installations sanitaires. Les lavabos et douches, tout en étant très simplement installés, devront être en nombre suffisant et l'évacuation de leurs eaux devra, elle aussi, être prévue.

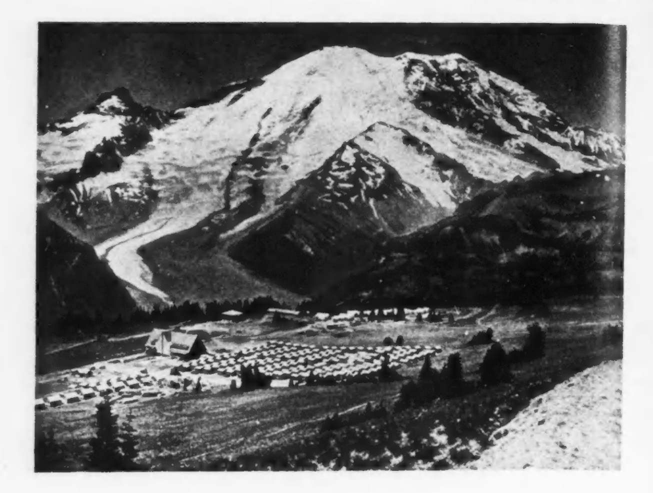
Pour les tentes de logement, la contenance généralement adoptée est de 20 lits environ par tente. Suivant la nature du sol, on adoptera ou non, un plancher sur lambourdes. Les murs en toile devront pouvoir se relever pour permettre une aération permanente diurne. La ventilation nocturne sera obtenue par des parties ouvrantes sur les pignons ou par des évents sur la couverture, ou bien encore par des fenêtres en toile.

L'organisation intérieure du camp est généralement confiée à des instituteurs ou à des surveillants dont le rôle sera de diriger les jeux et sports et de maintenir une discipline assez stricte pour empêcher les accidents et faire respecter les consignes de propreté sans enlever aux enfants l'impression nécessaire qu'ils sont en vacances. Il sera bon de séparer grands et petits dans leurs jeux et dans leurs sports.

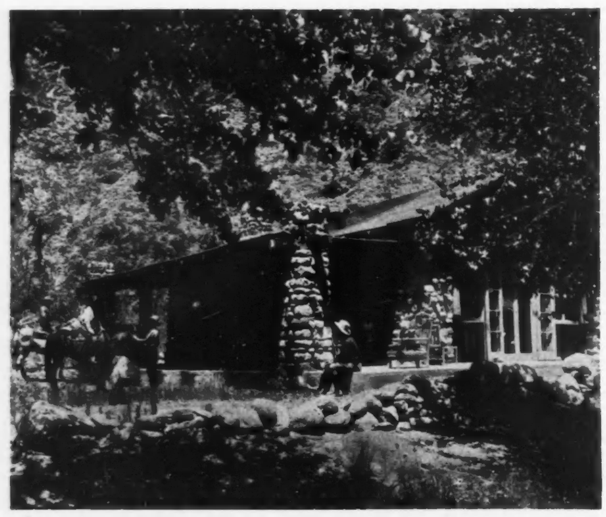
Nous avons énuméré les différentes solutions pouvant être apportées au problème des camps de vacances et nous avons étudié plus particulièrement celle de ces solutions qui parait à la fois la plus pratique, la plus économique et la plus hygiénique. Nous souhaitons que les camps de vacances se développent de plus en plus afin de permettre à tous les enfants et jeunes gens des villes de profiter pendant quelques semaines, chaque année, de l'air pur de la campagne, de la montagne ou de la mer, au plus grand profit de leur santé physique et morale.



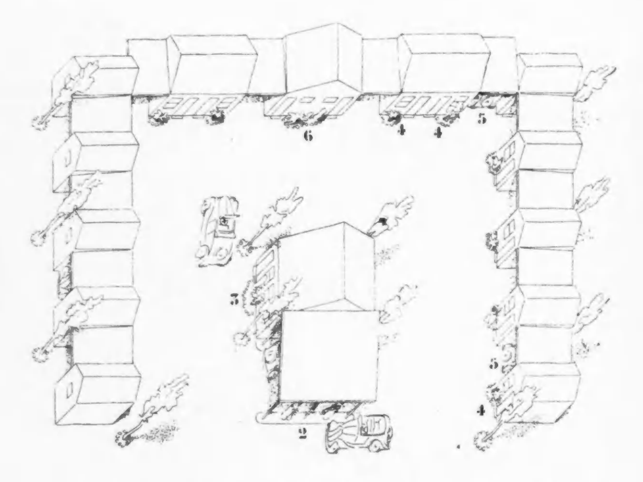
SALLE DE RÉCEPTION — Santa Fé Ry - Jo Kim Print



RAINIER NATIONAL PARK



CABANE DE REPOS — Santa Fé Ry - Jo Kim Print

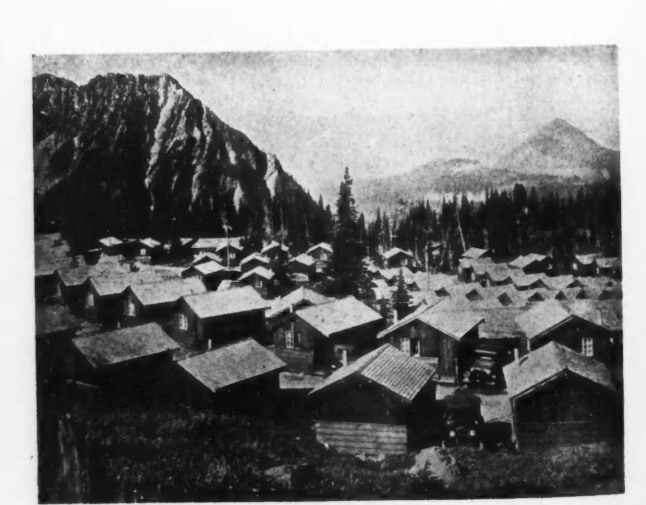


2. Station d'essence — 3. Logement du propriétaire - Atelier de réparations — 4. Maison à une chambre — 5. Abri pour auto — 6. Toilettes.

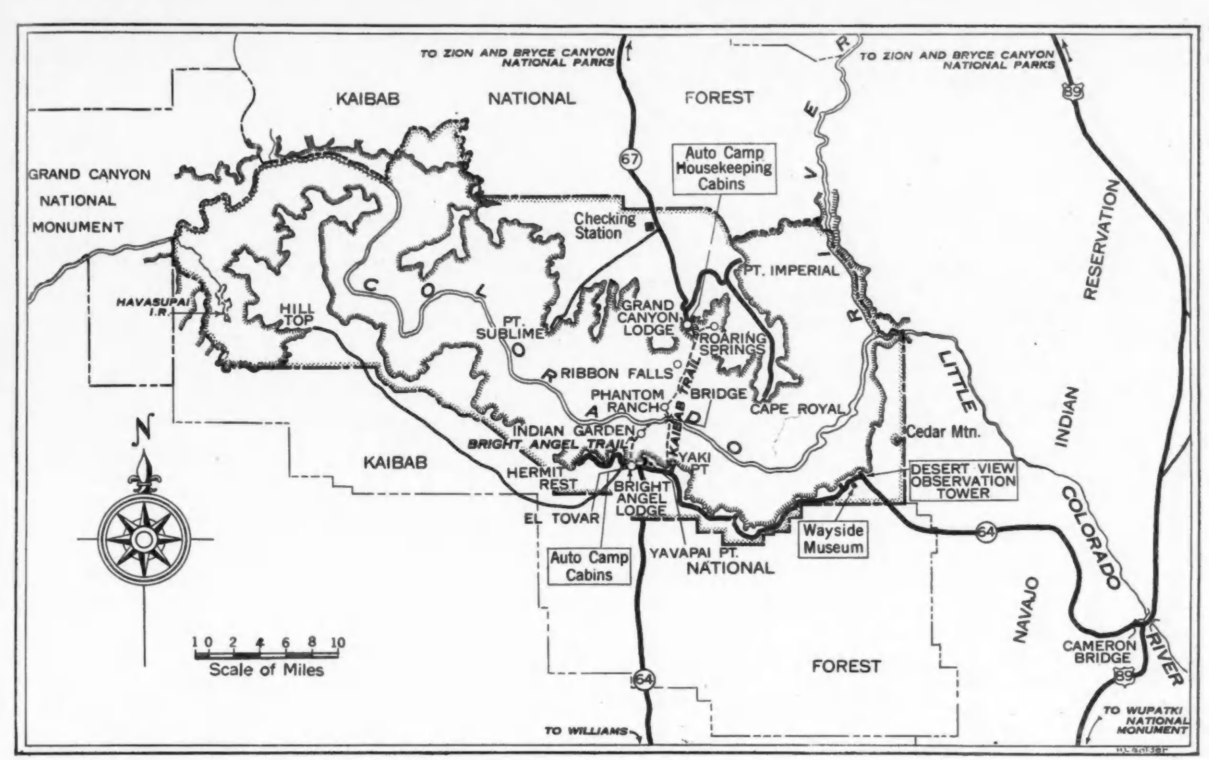
CAMP POUR AUTOMOBILISTES



CHAMBRE A COUCHER — Photos U. S. Forest Service



RAINIER NATIONAL PARK



PARC NATIONAL DU GRAND CANYON, ROUTE D'ACCÈS

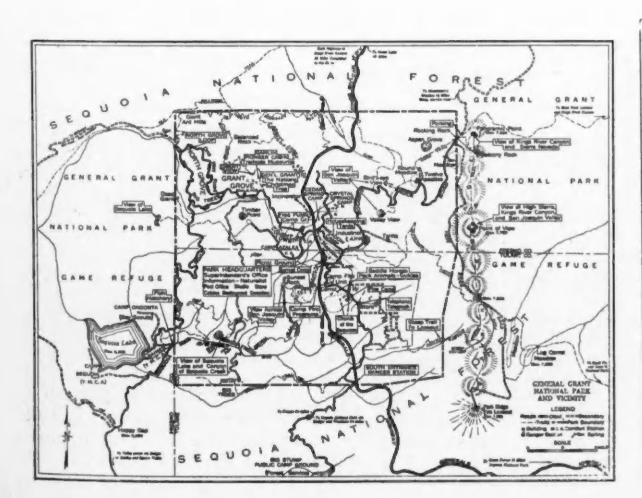
CAMPS DE VACANCES EN AMÉRIQUE

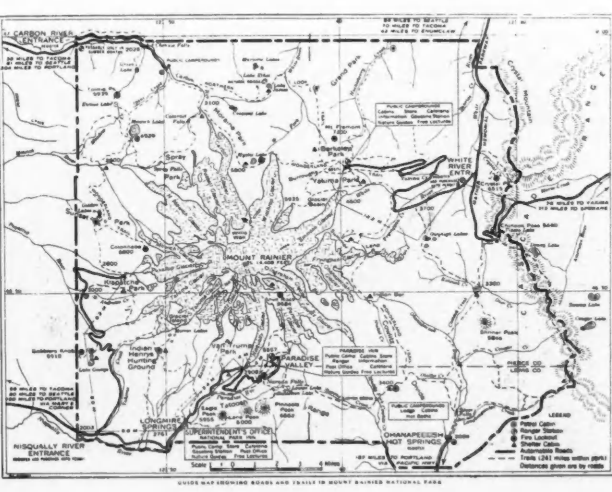
En Amérique, les camps de vacances sont très répandus. Ils ont été fondés par des organisations publiques (boy-scouts, girl-scouts, etc...) ou privées. C'est dans les camps privés que beaucoup de gens riches envoient leurs enfants pendant l'été.

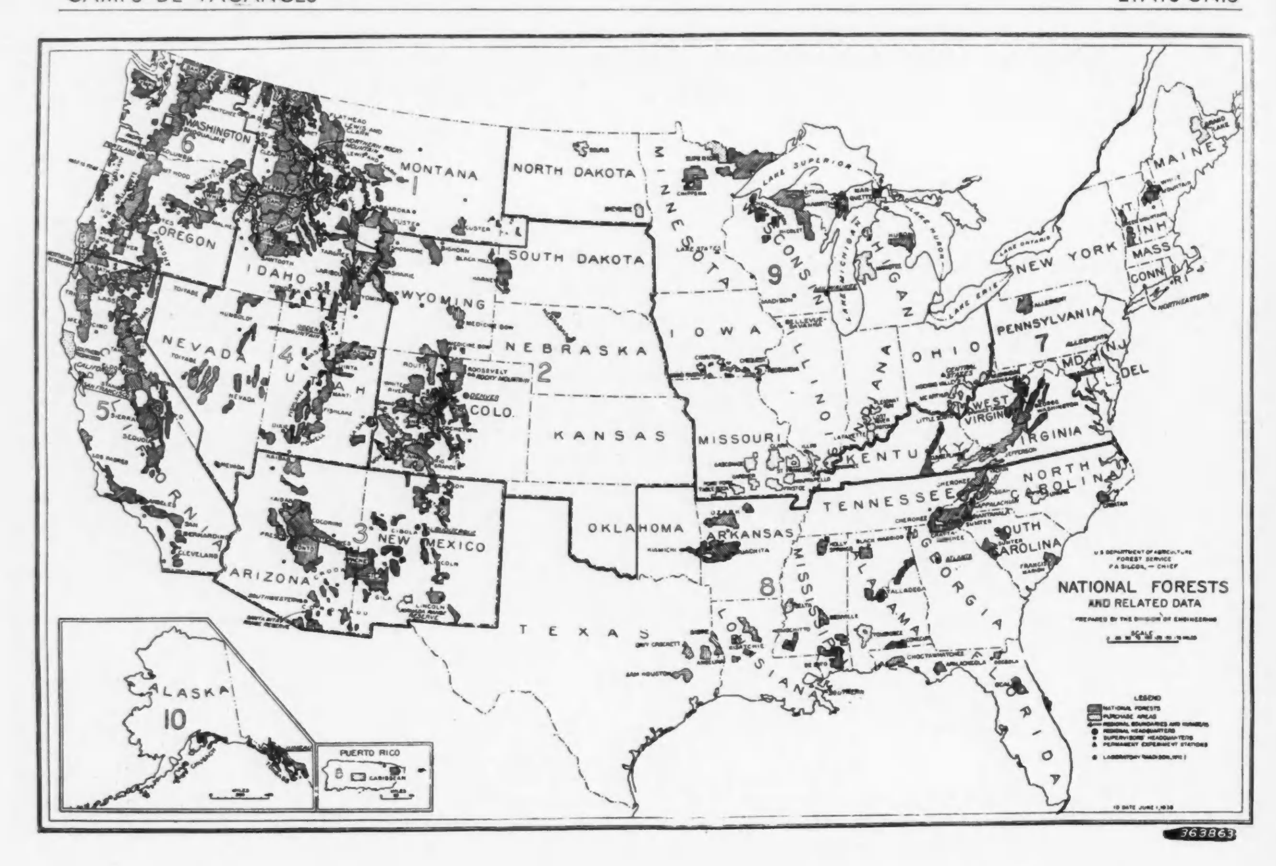
Il existe des camps semblables pour les adultes. Il existe également des camps de maisons, avec maisons plus petites pour invités, enfants, serviteurs. Certaines organisations hôtelières ont érigé ainsi des camps (Santa Fé, Ry-Fred Harvey dans le Grand Canyon district, etc...). Enfin, pour faciliter les voyages en auto, des camps de petites cabines à 1 ou 2 lits, sont formés à proximité des routes, à la périphérie des villes.

Tous ces camps sont généralement situés près des lacs ou des fleuves. Ils sont d'une grande simplicité d'aménagement. Le bois et la pierre dominent dans leur construction et leur décoration.

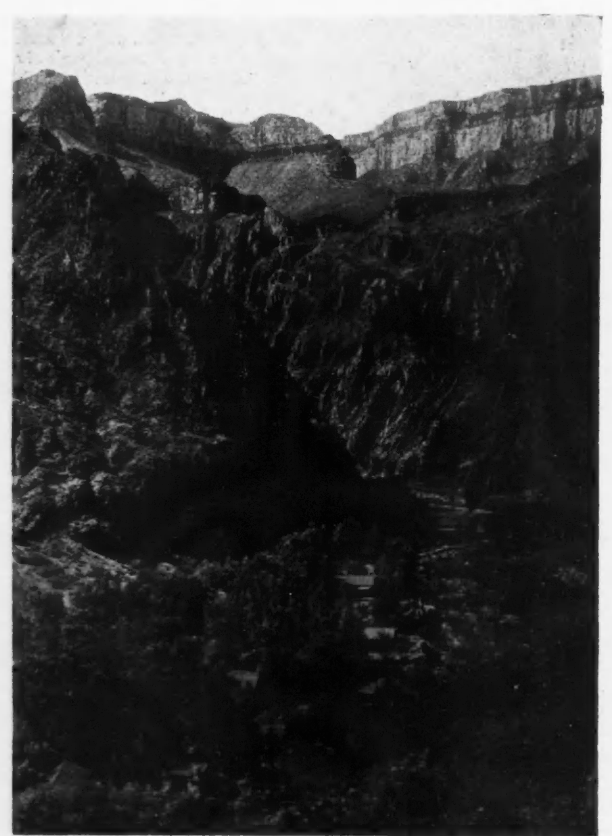
Alors que les maisons des camps privés ont toutes les installations nécessaires dans la maison principale, les groupes de camps se composent d'une série de petites maisons uniquement pour dormir (quelquefois des tentes) et de maisons de réunion, groupées autour d'une maison avec cuisine, restaurant, café, etc...







ORGANISATION DES FORÊTS NATIONALES AUX ÉTATS-UNIS

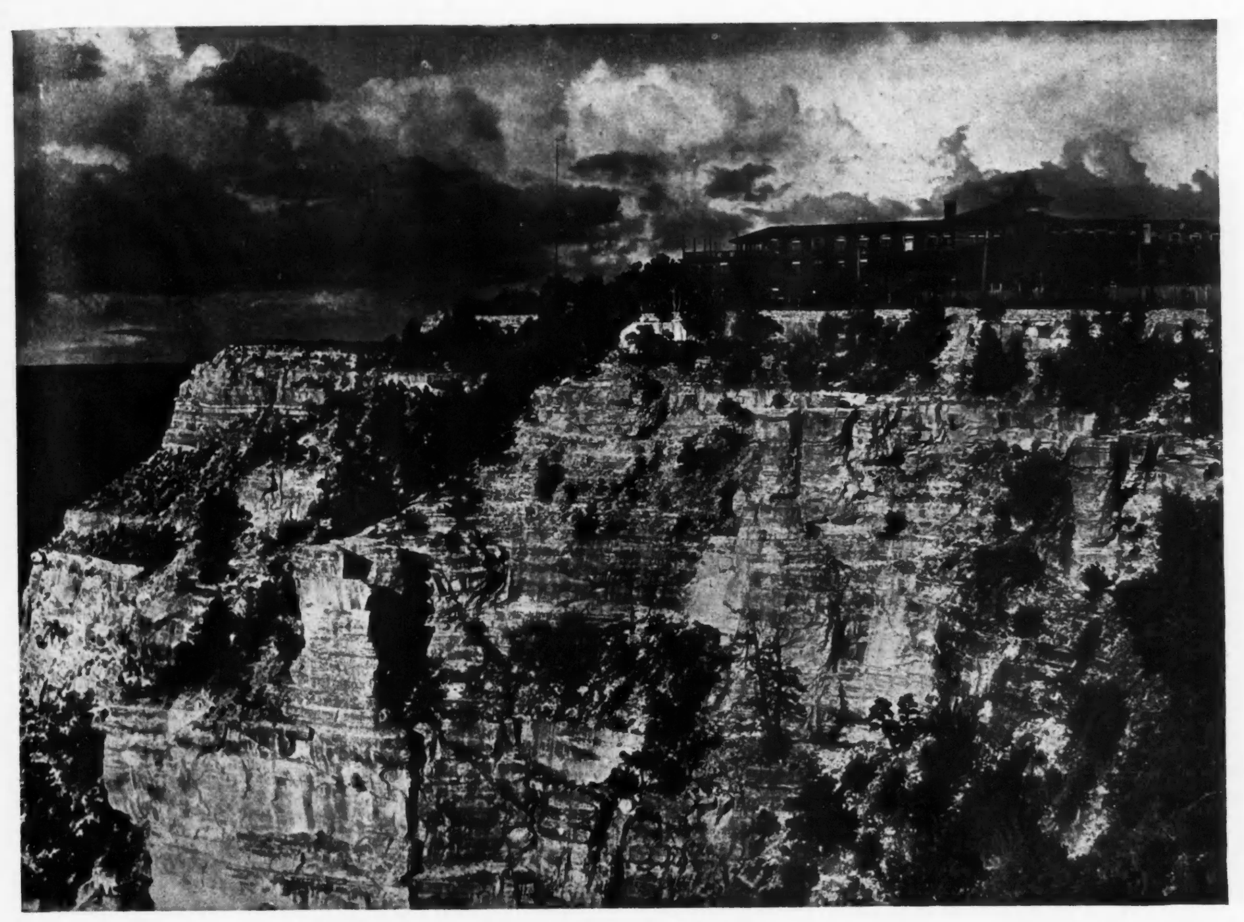

CAMP DE MAISONS *Santa Fé Ry - Jo Kim Print*

Aujourd'hui comme au moment de leur création en 1891, les Forêts Nationales, administrées par le Service des Forêts des Etats-Unis, comprennent en grande partie des régions non-habitées et non-exploitées qui sont parmi les plus sauvages et les plus pittoresques de la Nation. Les premières unités de ce système furent choisies dans les vastes étendues des domaines publics de l'Ouest. En 1911, le Congrès a donné au Gouvernement Fédéral l'autorisation d'étendre le nombre des forêts nationales par l'achat de terres forestiaires partout où leur protection et leur utilisation contrôlées étaient reconnues nécessaires. Actuellement, il y a, en tout. 158 Forêts Nationales qui se trouvent dans 38 des 48 Etats, en Alaska et à Puerto Rico. Ces dernières années ont vu un développement considérable de leurs possibilités récréatives, et il est certain que les Forêts Nationales, avec leur superficie de plus de 173 millions d'acres, offrent une gamme plus grande et plus variée d'attractions et de possibilités de récréation au grand air que n'importe quelle autre forêt publique. Une grande partie de leur étendue se trouvant loin des routes nationales, elles attirent d'une manière pressante tous ceux qui cherchent la liberté et la tranquillité, loin des foules en vacances.

L'entrée des Forêts Nationales est libre. Les routes et les chemins sont ouverts au public, sauf quand la fermeture momentanée de certaines parties est nécessaire, ce qui arrive de temps à autre. Dans l'enceinte des Forêts se trouvent plus de 800 établissements hôteliers exploités par des concessionnaires ayant un permis spécial, et on trouve en plus, dans les environs des Forêts, des ressources hôtelières supplémentaires.

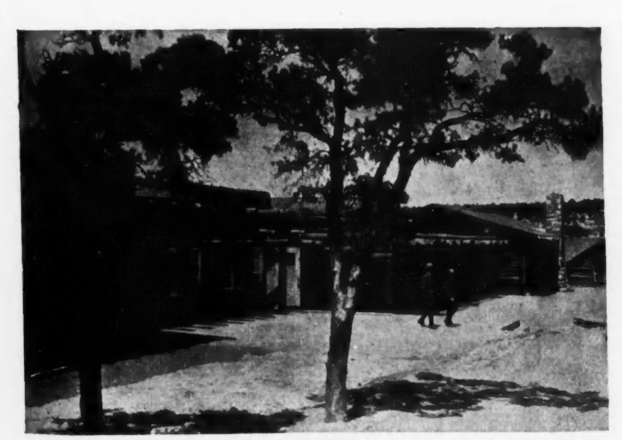
Le Camping et les Pique-niques. Le Service des Forêts entretient plus de 4.000 terrains pour le camping et les pique-niques dans les Forêts Nationales, ces terrains pouvant recevoir environ 240.000 personnes. La jouissance de ces terrains est gratuite, mais les visiteurs doivent respecter les règlements sanitaires, contre l'incendie, et faire preuve de courtoisie. Pour des services spéciaux, un petit droit est perçu, comme, par exemple, pour les bains, le bois, etc... Les campeurs doivent apporter leurs tentes et leur équipement de camping. Beaucoup de ces terrains sont installés pour recevoir des roulottes-automobiles.

La Chasse et la Pêche. Sauf pour certains refuges désignés pour la protection de la faune, les lois de chasse et de pêche de l'état où se trouve une forêt nationale sont valables pour cette forêt. Les renseignements sur les saisons et les permis peuvent être obtenus du Département de chasse et de pêche de chaque état.



MAISON PRINCIPALE D'UN GROUPE DE CAMPS D'HOTELS AU GRAND CANYON

Santa Fé Ry - Jo Kim Print



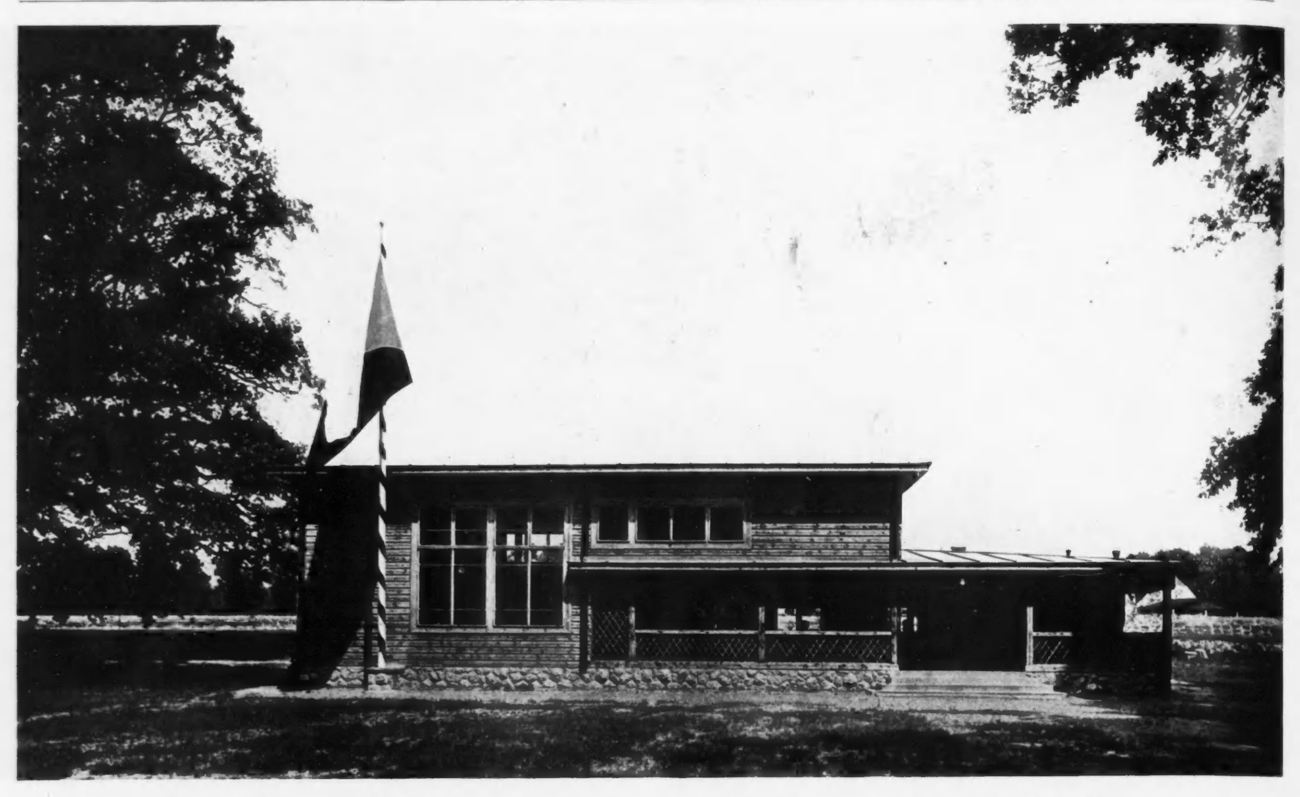


MAISONS DANS UN CAMP D'HOTELS

Santa Fé Ry - Jo Kim Print



PAVILLONS INDIVIDUELS DU CAMP KINIYA-MILTON, VERMOND



CAMP D'ÉDUCATION PHYSIQUE EN BOHEME

F. P. BALCAREK ET KAREL KOPP, ARCHITECTES

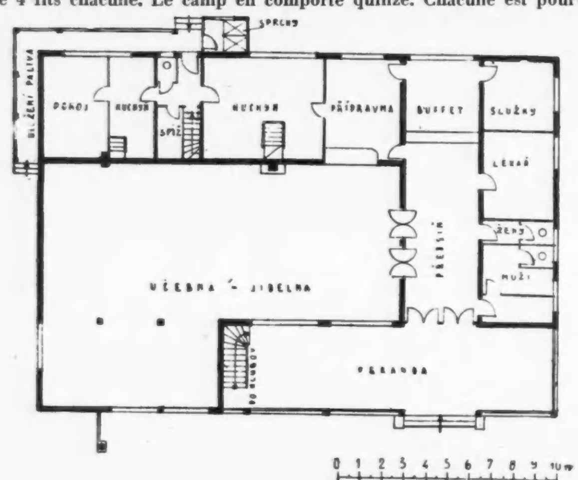
Ce camp d'éducation physique de l'ancien Etat Tchécoslovaque a été établi par les soins du Ministère de la santé publique, dans un endroit protégé, au milieu de chênes séculaires.

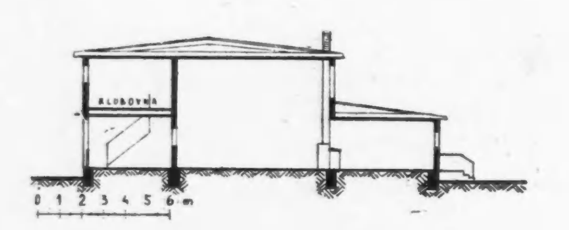
Le programme des cours comporte: athlétique légère, jeux, natation, plongeons, aviron, canotage, gymnastique rythmique et vie en plein air. Toutes les installations nécessaires ont été construites dans ce but.

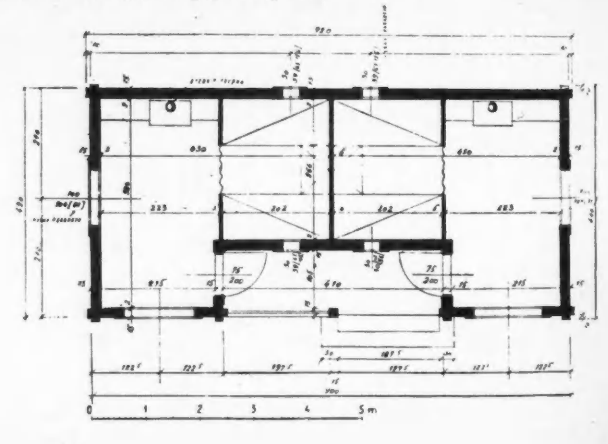
On a cherché à ce que les logements restent le plus près possible de la vie dans la nature: on a choisi pour cela des maisonnettes doubles de 4 lits chacune. Le camp en comporte quinze. Chacune est pourvue d'une véranda, d'un espace à habiter, et d'une chambre de 4 lits. Chaque lit a sa petite fenêtre de ventilation.

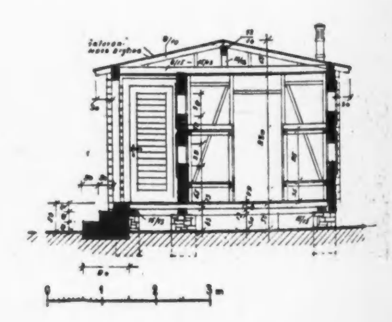
Un édifice central réunit une salle à manger commune qui, par mauvais temps, peut servir de classe ; une cuisine et services, une chambre pour le médecin, une chambre d'administration, un club, un logis de gardien, les douches et W.-C.

La construction générale est en bois avec joints en feutre, et fondations en pierres. Les parois intérieures sont en planches isolées du mur extérieur par du papier asphalté.







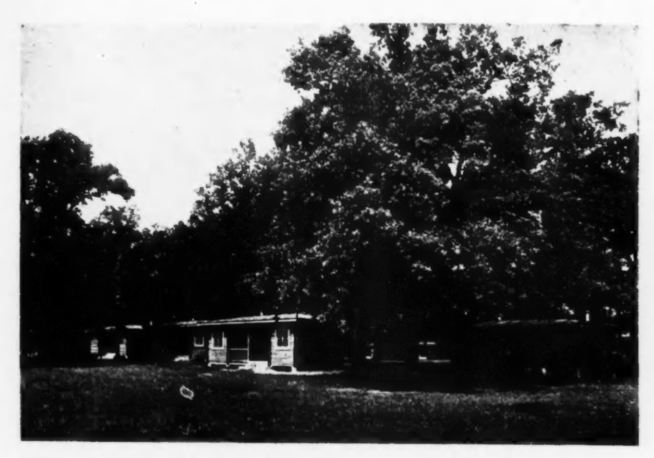




PAVILLON INDIVIDUEL



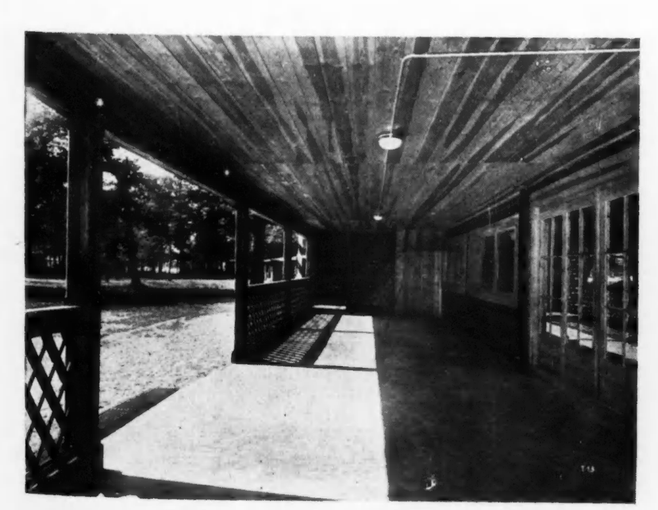
PAVILLON COLLECTIF



VUE D'ENSEMBLE DES PAVILLONS



SALLE COMMUNE



VERANDA



GARAGE POUR CANOTS

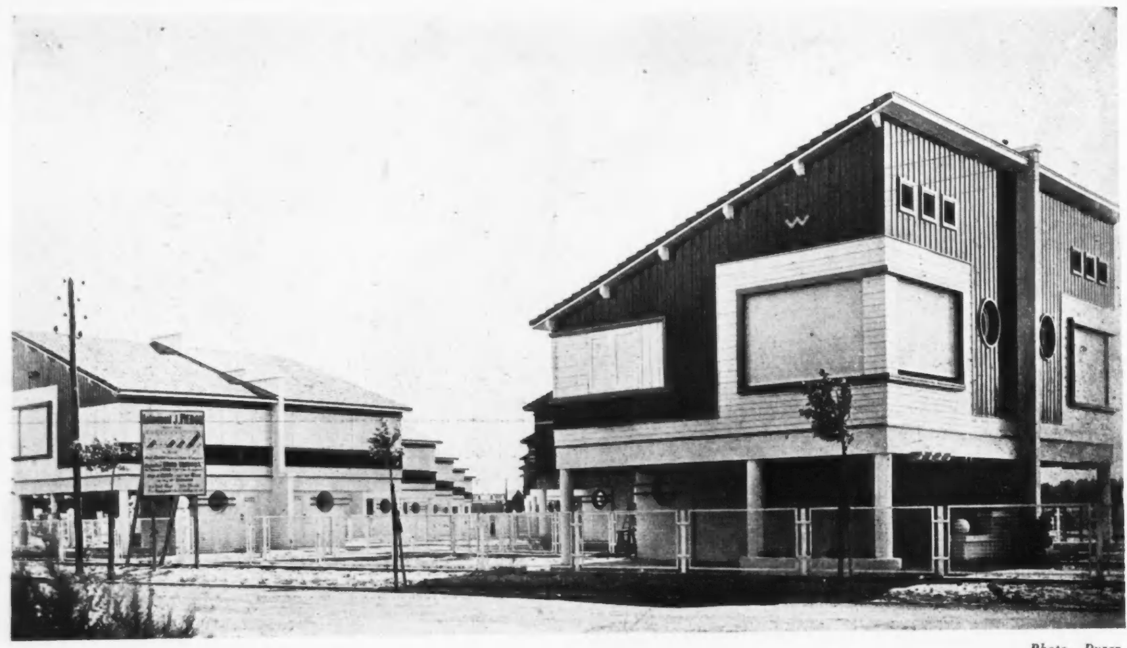


Photo Duran

CITÉ DE WEEK-END A CANET-PLAGE

FERID MUCHIR, ARCHITECTE

Un sujet intéressant et qui n'a été traité que très superficiellement et très rarement en Europe : les « Cités de Week-end ». Les quelques exemples que nous connaissons en France, ne méritent que très improprement cette dénomination. Il s'agit généralement (c'est le cas de la Cité de Canet-Plage), de simples lotissements.

Celle-ci comporte 22 pavillons, orientés Est-Ouest, disposés en chicane pour améliorer la vue.

Chaque pavillon comprend :

Au niveau du jardin : Salle à manger d'Eté, Cuisine, Garage, W.-C.

A l'étage : Salle de séjour, 2 chambres, Toilettes, Penderie.

Construction : Fondations : Semelle B. A. Rez-de-chaussée : Ossature-plancher-mur coupe feu : béton. Murettes briques creuses.

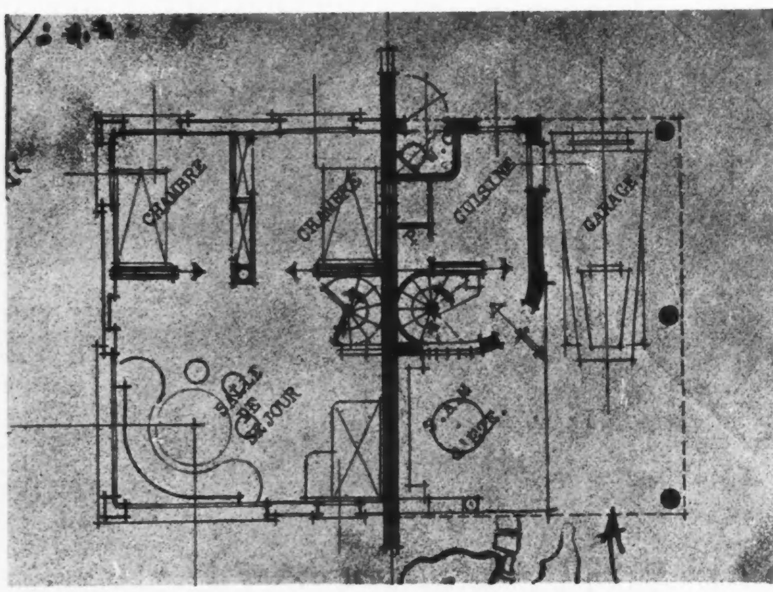
Etage : Ossature bois. Revêtement extérieur : voligeage carton bitumé, clins ; revêtement intérieur : contreplaqué.

Couverture : Tuiles grès.

Clins vernis ou peints. Encadrements laqués.

Cependant, le sujet est intéressant. Qu'est-ce qu'une « cité de week-end » ? Un ensemble de cellules d'habitation, ou plutôt de couchage (car elles ne servent qu'à passer une ou deux nuits par semaine, et durant quelques périodes de l'année seulement), isolées ou groupées en unités plus ou moins importantes ; et, au cœur de la cité, un « centre » collectif, restaurant-bar-dancing, avec un petit ensemble de boutiques (pharmacie, tabac, alimentation, articles sportifs) et les édifices sportifs appropriés (hangars à bateaux s'il s'agit d'un bout de rivière, etc...).

P. V.



PLAN



AUBERGE DE LA JEUNESSE A FALLANDEN (SUISSE) *E. ROTH, ARCHITECTE*

AUBERGES DE LA JEUNESSE

En 1907, un Instituteur allemand qui professait dans un triste district minier de la Rhur, eut l'idée d'emmener chaque dimanche ses jeunes élèves dans la campagne avoisinante. De ce premier geste de de Richard SCHIRMANN sont nées les Auberges de la Jeunesse.

Le mouvement ne tardait pas à gagner bientôt l'Angleterre et les Pays Scandinaves. Un moment freiné par la guerre entre 1914 et 1918, l'essor des Auberges de Jeunesse devaient bientôt reprendre magnifiquement. En 1928, au moment où la France ouvrait sa première Auberge de Jeunesse à BIERVILLE, sous l'égide de la Ligue Française, il existait plus de 1.800 Auberges en Allemagne, plus de 600 Auberges en Angleterre plus de 200 Auberges en Suède, plus de 150 Auberges au Danemark, sans parler de la Belgique de la Hollande, du Luxembourg, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

Les débuts du mouvement en France furent difficiles et l'évolution des premières années a été extrêmement lente. En 1933, la Ligue Française avait réussi à ouvrir à peine une demi-douzaine d'Auberges qui n'étaient jamais fréquentées que par une centaine d'individus scouts ou anciens scouts, au grand maximum.

En mettant en application la semaine de 40 heures, l'Etat a créé un besoin d'utilisation des Loisirs qui pour les jeunes, toujours assez impécunieux, ne pouvait se satisfaire que grâce aux Auberges de Jeunese.

Ce fait très important a agi dans des proportions considérables sur l'évolution du CENTRE, qui a ouvert 160 auberges en 1936, 280 en 1937 et près de 450 à la fin de 1938.

A la fin de 1937, l'effectif usager était de 20.000 contre un effectif d'environ 5.000 pour la fin de 1936. A la fin de 1938, l'effectif usagers a dépassé 30.000.

Il existe maintenant des réseaux complets d'Auberges de Jeunesse : en Bretagne, dans l'Allier, le Roussillon, l'Isère, l'Alsace-Lorraine, la Normandie la Franche-Comté, alors que des provinces comme le Berry ou le Maine en sont presque totalement dépourvues. Malheureusement, toutes les auberges sont installées dans de vieux bâtiments plus ou moins adaptés à leur nouvelle destination. Espérons que les jeunes Architectes français trouveront dans le développement du mouvement des A. J. des tâches auxquelles ils sont parfaitement préparés.

AUBERGE DE LA JEUNESSE A FÄLLANDEN

ARCHITECTE : E. ROTH

FAÇADE SUD-EST

L'auberge de jeunesse à Fällanden est située au bord du petit lac de Guifersee, à une heure et demie de la ville de Zurich.

Cette auberge comprend :

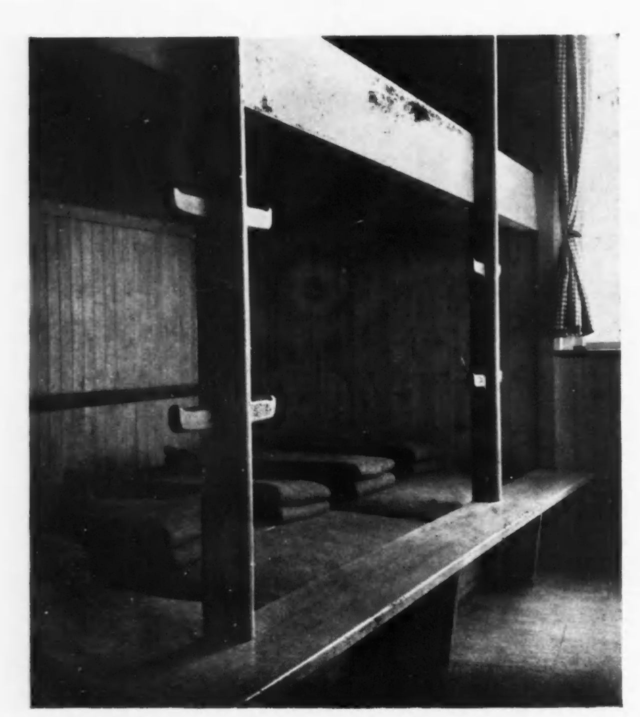
Une grande salle commune en communication avec la cuisine, la place des jeux et la plage — une seconde petite salle commune pour de petits groupes de visiteurs.

Les dortoirs, en communication directe avec les lavabos. Ils sont installés de façon à pouvoir loger séparément les jeunes filles et les garçons, quel que soit leur nombre respectif. La solution consiste à disposer plusieurs dortoirs de capacité restreinte autour de 2 salles de lavabos, deux dortoirs à 4 places et quatre dortoirs de 10 à 14 places, les couchettes étant superposées.

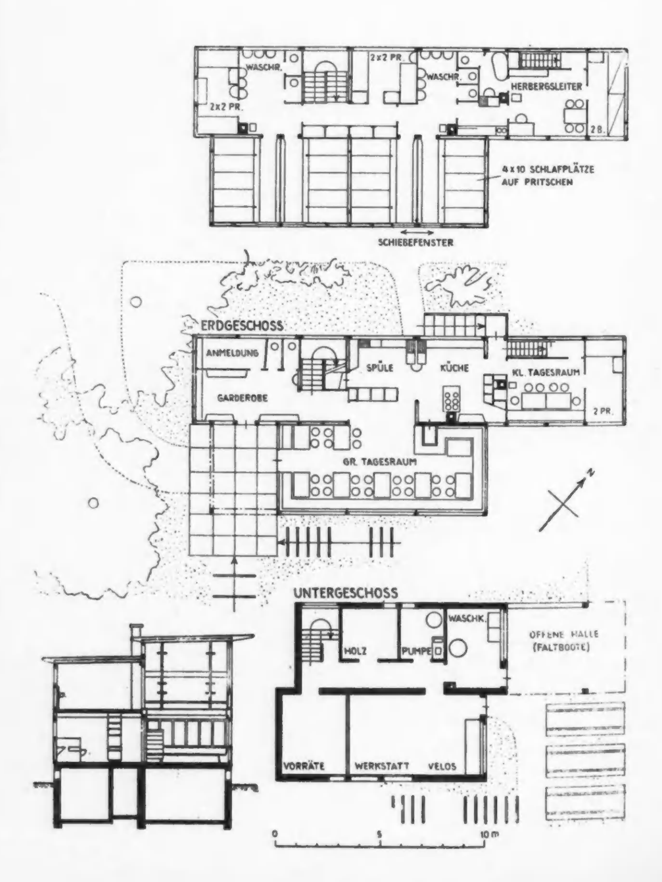
Pour assurer une aération transversale dans les quatre dortoirs, la façade sud-est comporte des fenêtres coulissant horizontalement, et la façade nord-est des fenêtres plus petites. L'auberge peut ainsi loger environ 60 personnes, sans compter la famille du gardien qui habite un petit appartement au premier étage.

Le sous-sol est construit en béton armé ; les étages principaux sont en bois. Les salles de lavabos étant au premier étage, il fallait prendre des précautions pour empêcher les infiltrations d'eau dans la structure en bois : pour cela, les planchers de ces salles sont en carrelage placé sur une plaque de béton armé d'une épaisseur de 4 cm., coulée sur place après protection du bois par du carton bitumé. Les parois des étages sont doubles, et le vide permet le passage des conduites de l'installation sanitaire ; les revêtements sont en plaques de fibre de bois fortement comprimée (épaisseur 4 mm.).

La construction n'a duré que 12 semaines ; le mètre cube de la construction a coûté 40 Frs, 50 suisses, compte tenu des honoraires de l'architecte.



UN DORTOIR





LE REFECTOIRE

VACANCES ET LOISIRS
A BASE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORTS
ÉCOLE ACTIVE — SCOUTISME — HEBERTISME

PAR A. NOVELLO



CAMP-SCOUT AMÉRICAIN

Toute œuvre architecturale, indépendamment de l'interprétation artistique est un champ d'interpénétrations scientifiques très diverses: Certaines sciences, telle l'Hygiène, sont d'application générale, d'autres spécifiques de certains problèmes : la thérapeutique pour les hôpitaux, l'organisation scientifique du travail pour les locaux industriels, la cuisine...

En matière de réalisations architecturales de vacances et loisirs: parcs, camps, colonies de vacances, etc... la base scientifique essentielle, de même que pour tout problème scolaire, est la pédagogie.

« Elan vital », « évolution créatrice », « dynamisme », expressions significatives mises à la mode par les sociologues, peuvent- être particulièrement recherchées dans ce domaine à travers la philosophie concrète et combien plus compréhensive d'éducateurs éminents : Mme Montessori, Dewey, Ferrière, Decroly... pour l'éducation en général — et pour le problème qui nous préoccupe : Baden-Powell, Hébert.

Ainsi, pour tenter un parallèle tout gratuit, l'avant-garde du progrès pédagogique est à la conception d'une vie plus saine et plus naturelle, ce que « l'esprit » d'un Dudock, d'un Le Corbusier, est à la concrétisation d'une architecture, d'un urbanisme plus conforme à nos besoins.

« ECOLE ACTIVE », SCOUTISME ET « HEBERTISME ».

L'école active, nom que s'attribue la pédagogie moderne, a créé récemment, sous le signe du loisir, des séances dites « d'activités dirigées » ou d'après-midi de plein air, dans le but de compléter harmonieusement du point de vue physique, un système d'éducation resté jusqu'à ces dernières années par trop intellectuel.

Nous parlons ici de l'Enseignement public en France, mais si, d'ores et déjà se trouve plus nettement posé le problème du jardin éducatif et du stade scolaire, il faut penser, à s'en référer à la conclusion d'un récent exposé de M. Jean Zay devant la Commission supérieure de l'Instruction Publique : « Organiser des vacances utiles, insérées dans une année scolaire intégralement utilisée » à un ensemble d'activités beaucoup plus complètes.

Avec le scoutisme, nous passons du plein air... à la pleine nature. Il est né du désir de favoriser parmi la jeunesse le goût des exercices qui développent les qualités d'initiative utiles à la formation du caractère. S'inspirant des aventures ou du genre de vie des mohicans, des explorateurs, etc... il est sur un plan pratique bien conforme aux désirs instructifs des enfants, une véritable « école de la vie sauvage. » Mais une école qui a ses lois, toute une religion de l'honneur, un idéal élevé — et qui contribue à faire des scouts les dignes chevaliers des temps présents.

La méthode d'éducation physique naturelle repose dans la constatation d'un officier de marine de souche bretonne, Georges Hébert, que la vie proche de la nature conduit à la perfection du développement physique. Il a pu, durant ses voyages, observer de nombreux indigènes purs de race dans leurs manifestations de vie naturelle.

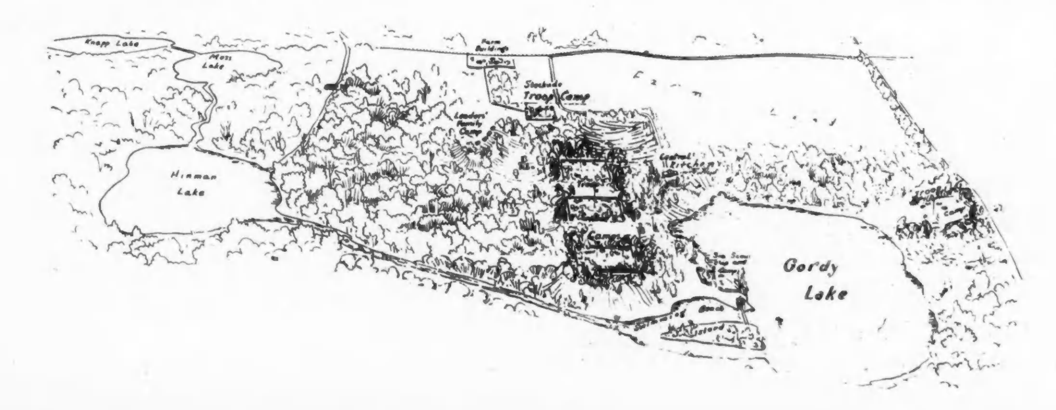
Fallait-il que nous, civilisés, nous nous remettions à vivre à la manière des Touaregs ?

Sa méthode, disons mieux, sa pédagogie physique, tient compte des nécessités sociales actuelles : après avoir reconstitué sur le plan utilitaire et altruiste les différentes familles de mouvements naturels, il établit sur des bases bien plus empiriques que scientifiques, une véritable éducation « physique, virile, et morale ».

Nous sommes... depuis 1913, date de la 1e démonstration publique par des mousses et fusillers marins de Lorient, au concours international de gymnastique de Paris, bien loin des gestes analytiques de l'ancienne gymnastique suédoise dite « rationnelle et scientifique ». Ce n'est pas non plus ces exercices de force, aux agrès, qui appartiennent à l'école allemande. Elle s'oppose à toute spécialisation: Le sport n'est plus qu'une application, après le développement harmonieux que procure l'éducation physique. Cette « éducation » n'a pas non plus ce caractère militaire qui veut avant tout la correction d'exécution des exercices, et les mouvements d'ensemble qui nous donnent le spectacle de « machines humaines bien réglées », avec pour résultat la négation du véritable travail foncier.

C'est une doctrine synthétique, bien française, et sans la transition gréco-latine. Elle est attrayante, parce que fondée sur notre goût de l'effort, si particulièrement inné chez l'animal (chien, chat... imaginons-les en train de faire la gymnastique au commandement : 1, 2...) et chez l'enfant.

Les mouvements en sont de tous les temps: Hébert ne prétend pas les avoir inventés, mais sa pédagogie est bien son œuvre.



L'HÉBERTISME :

DONNÉES PÉDAGOGIQUES : PRINCIPES D'UNE LEÇON

PRINCIPES DU TRAVAIL EN VAGUES SUR LE PLATEAU

ALTERNANCE D'INTENSITÉ DES EXERCICES SUCCESSIFS :

PROGR. DÉTENTE VARIATION DU RYTHME CARDIAQUE

INTENSITÉ GÉNÉRALE CROISSANTE

PUIS APAISEMENT

ALTERNANCE DANS CHAQUE EFFORT

4' 4' 5' 5' 4' 5' 3' 3' 8' 2' DURÉE 40'

UN ♡ DES

DEROUILLAGE. QUADRUP. GRIMPER SAUTS ÉQUILIBRISME LANCER LEVER P. DÉFENSE LUTTER PARCOURS MARCHE CHANTS ABLUTIONS ET RHABILLAGE

TRAVAIL EN SOUPLESSE . CONTINU . ALTERNÉ D'EXERCICES DIFFÉRENTS

GR. III — TEMPS DE LA CONTREVAGUE — GR. IV

ÉMULATION :

CONTRÔLE INDIVIDUEL (PERFORM. COTÉES)

" FAMILIAL (FICHE FAM.)

" COLLECTIF (CONCOURS SOCIÉTÉ)

GR. II

TERRAINS :

UN "PLATEAU" 20 x 30 m. ENV.

DES PLATEAUX SECONDAIRES : PORTIQUE. SAUTOIRS .. ETC...

ECHELLE : LA VAGUE : 6, 10, ÉLÈVES...

TEMPS DE LA VAGUE

LIBERTÉ D'ACTION INDIVIDUELLE

Ier GR.

MONITEUR

CHEF DE VAGUE

TRAVAIL (EN VAGUE)

ALTERNANCE DANS CHAQUE EFFORT :

DÉTENTE (EN CONTREV.)

DOSAGE PAR VAGUES :

(f) AGE . SEXE . RÉSIST, etc...

TRÈS FORTS GR. I

FORTS II

MOYENS III

FAIBLE IV

SÉANCES :

DE TRAVAIL FONCIER

D'ÉTUDES.

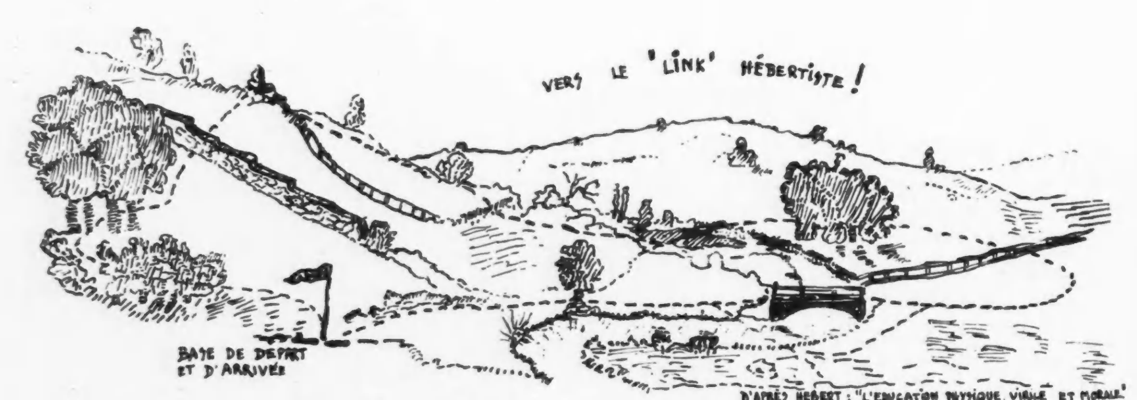
ques, auxquelles petits et grands apportent leur ardente et active contribution.

En hébertisme, 2 leçons ne sont jamais semblables. C'est pourquoi son champ d'application idéal, de même que pour le scoutisme, reste la pleine nature. A défaut : le terrain d'exercices, qui va du simple plateau : 1 prairie, 4 pierres matérialisant un rectangle de 30 × 20 m. environ, au stade aménagé : Plateau principal et plateaux secondaires : portique, sautoir, arènes de luttes et de poids, dispositifs d'escalade, etc...

Quant au développement total de la personnalité, l'identité de vues entre l'école active, le scoutisme et l'hébertisme est donc complète, et leurs interpénétrations, en tenant compte des âges physiologiques, très profitables.

En matière « vacances et loisirs », l'école active est la dernière venue. Il est significatif d'observer qu'elle a confié le perfectionnement de ses cadres à des instructeurs scouts et hébertistes, de même, les Eclaireurs de France appliquent intégralement la méthode naturelle d'Education physique.

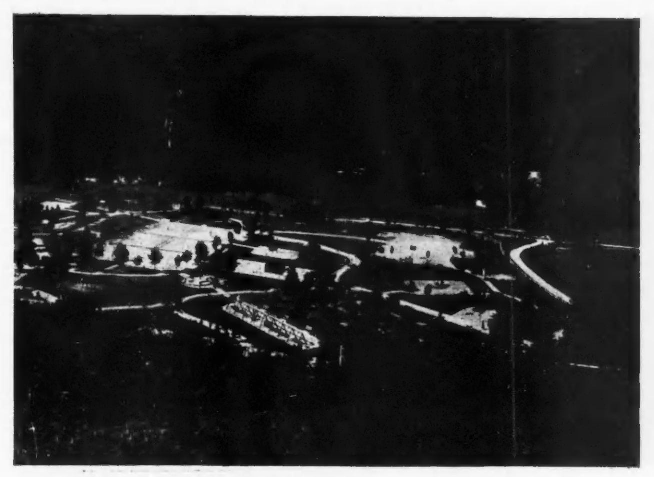
Dans cet ordre d'idées, une synthèse d'expériences particulièrement fécondes s'offre à nos yeux dans l'examen de 4 catégories fondamentales de réalisations, œuvre de novateurs, de pionniers, d'une éducation « totale »: intellectuelle, physique, utilitaire et morale.



LA LEÇON IDÉALE : LE PARCOURS "EN CHASSE" EN PLEINE NATURE : ENVOLÉES RAPIDES, QUADRUPÉDIE, GRIMPER, SAUTS, ... etc...

APPLICATIONS : LA LEÇON RUSTIQUE . LE PARCOURS-ÉPREUVE . UN GRAND JEU SCOUT : THÈME BLANCHE NEIGE ET LES 7 NAINS, etc.

PRÉ-ÉDUCATION PHYSIQUE : UN PARC D'ENFANTS DE STATION THERMALE LA BOURBOULE



LA BOURBOULE. VUE D'ENSEMBLE

PROGRAMME GÉNÉRAL :

Les réalisations du Docteur DIFFRE, sont nées du désir d'organiser des « lieux de récréation », qui puissent devenir des prolongements des classes pédagogiques sans cesser d'être une source de joie pour les enfants.

En d'autres termes, il a voulu donner à la récréation et au jeu leur place normale dans la formation physique, intellectuelle et morale des jeunes enfants.

Du point de vue familial, et plus particulièrement dans une station thermale, pareille organisation devait répondre aussi à la nécessité de ne pas dissocier les membres d'une même famille : qu'il s'agisse de l'enfant accompagnant ses parents obligés de suivre une cure hydrominérale, ou inversement, de l'enfant bénéficiaire lui-même de cette même cure. Tous les enfants et parents auront donc accès au parc, ces derniers, dans le second cas, ayant la possibilité de recouvrer une certaine liberté.

CONSIDERATIONS TECHNIQUES:

Terrain : Importance du sol, du sous-sol, des conditions climatériques, etc... Ensoleillement général pendant la plus grande partie de la journée, avec endroits ombragés : idéal de grands arbres, aménagements jardiniers.

Une superficie de 2 ha. permet largement les installations conve. nant à 2 ou 300 enfants.

Bâtiments: Pavillon administratif avec grand portique-abri.
Restauration avec terrasse de consommation.
Bazar d'accessoires de jeux, kiosque.

Jeux, et leur répartition dans le cadre général : Le parc d'enfants est une immense pelouse, accessible évidemment, dans laquelle viennent s'encastrer les aires de jeux ou de gymnastique, en tenant compte dans la répartition de ceux-ci, des facilités de surveillance d'une part, et d'autre part du point de vue éducatif. C'est celui-ci qui fera *voisiner les jeux les plus différents, de façon à ce que les groupes musculaires les plus opposés aient à entrer en action successivement, pour favoriser l'harmonie du développement.*
(Voir plan ci-contre et nomenclature générale).

Données particulières : Avant tout un centre de récréation et de pré-éducation par le jeu, avec exercices physiques méthodiques sous forme de gymnastique en plein air, spécialement adaptée à l'âge physiologique des sujets.



1. Pavillon — 2. Restauration — 3. Terrasses de consommation — 4. Kiosque — 5. Spiroballon — 6. Anneau Tennis — 7. Balançoires — 8. Sautoir — 9. Quilles — 10. Boules — 11. Manège — 12. Volley-Ball — 13. Basket Ball — 14. Tennis — 15. Croquets — 15 bis. Grand portique et tobogan — 16. Parc à bébés — 17. Balançoires — 18. Pas de géant — 19. Parc à bébés — 20. Plateau d'entrainement — 21. Portique — 22. Barre fixe — 23. Ballon sur câble — 24. Gymnastique — 25. Téléphone.

LA VIE AU PARC D'ENFANTS

Conditions d'admission : de la petite enfance à l'âge de 10 ans nous paraît constituer la classe pédagogique de pré-éducation physique, idéale pour un parc d'enfants.

Cependant, au parc de la Bourboule, les aînés, jusqu'à l'âge de 15 ans, dans la mesure où ils ne créent pas de perturbations trop grandes parmi la population enfantine, y sont admis. Cela est possible grâce à un mode de surveillance très étendu, et à la conduite de jeux convenant à chaque tempérament.

Emploi du temps: jeux individuels, petits jeux d'équipe, complétés par la leçon de gymnastique (service spécial, promenades accompagnées et études dirigées) ; surveillance discrète, classement insensible des enfants, non en fonction de l'âge, mais selon les possibilités et tendances réactionnelles de chacun par les monitrices de jeux et professeurs d'E. P.

Contrôle médical: contrôle scientifique par fiches physiologiques.

Dynamisme physique : L'enfant est heureux et s'amuse. Il n'en faut pas davantage pour lui donner bonne mine et améliorer réellement son potentiel de vie, nous dit le docteur DIFFRE. Les parents ont-ils fréquemment l'occasion de leur accorder et de s'accorder à eux-mêmes une liberté aussi rassurante ?

Ainsi fut créé le premier parc d'enfants, rénovation d'une idée antérieurement appliquée à VITTEL, et auquel ont fait suite les réalisations de VICHY (architecte M. Louis AUBLET) et aujourd'hui le parc d'enfants de l'Exposition du progrès social à LILLE (architecte: BOURGON, de Nancy).



LE PAVILLON ADMINISTRATIF. ARCH. M. JARRIER

CAMP-ÉCOLE D'HEBERTISME ET DE SCOUTISME A CAPPY

ARCHITECTE : H. LAFFITTE

Il faut la hardiesse et l'esprit d'initiative scout pour oser réaliser un stade d'Education Physique sur une pente de 33 % !

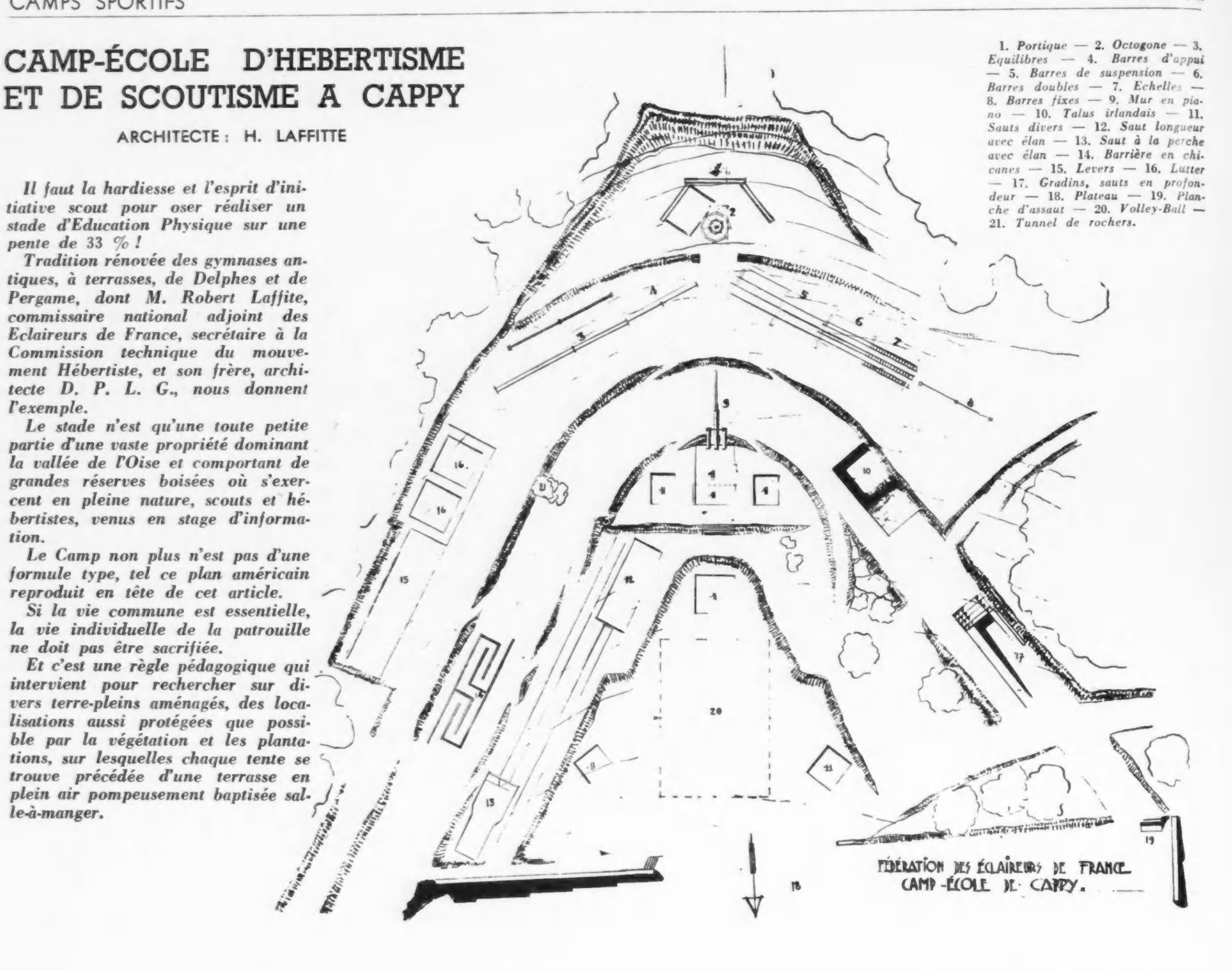
Tradition rénovée des gymnases antiques, à terrasses, de Delphes et de Pergame, dont M. Robert Laffite, commissaire national adjoint des Eclaireurs de France, secrétaire à la Commission technique du mouvement Hébertiste, et son frère, architecte D. P. L. G., nous donnent l'exemple.

Le stade n'est qu'une toute petite partie d'une vaste propriété dominant la vallée de l'Oise et comportant de grandes réserves boisées où s'exercent en pleine nature, scouts et hébertistes, venus en stage d'information.

Le Camp non plus n'est pas d'une formule type, tel ce plan américain reproduit en tête de cet article.

Si la vie commune est essentielle, la vie individuelle de la patrouille ne doit pas être sacrifiée.

Et c'est une règle pédagogique qui intervient pour rechercher sur divers terre-pleins aménagés, des localisations aussi protégées que possible par la végétation et les plantations, sur lesquelles chaque tente se trouve précédée d'une terrasse en plein air pompeusement baptisée salle-à-manger.



1. *Portique* — 2. *Octogone* — 3. *Equilibres* — 4. *Barres d'appui* — 5. *Barres de suspension* — 6. *Barres doubles* — 7. *Echelles* — 8. *Barres fixes* — 9. *Mur en piano* — 10. *Talus irlandais* — 11. *Sauts divers* — 12. *Saut longueur avec élan* — 13. *Saut à la perche avec élan* — 14. *Barrière en chicanes* — 15. *Levers* — 16. *Lutter* — 17. *Gradins, sauts en profondeur* — 18. *Plateau* — 19. *Planche d'assaut* — 20. *Volley-Ball* — 21. *Tunnel de rochers.*

COLLÈGE D'ATHLÉTISME ET DE SPORT A MONTDIDIER

Le Collège d'athlétisme et de sports des Auberges de Montdidier compte parmi les nombreuses réalisations de caractère social, que la S. N. C. F. met à la disposition de ses agents.

Il trouve ses origines dans la suppression d'un dépôt-relai.

M. FLAMANT, chef des Services de la Voie et des Bâtiments, a eu l'initiative d'utiliser tout d'abord les bâtiments existants pour en faire une colonie de vacances.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Au groupement spécial dénommé « Collège d'Athlétisme », l'éducation physique est enseignée et pratiquée sur le stade conformément aux principes de la méthode naturelle. Les diverses installations sportives comprennent :

Le tennis, la pelote basque, le base-ball et le criquet ; le basket-ball, le hockey, et si la saison le permet, le foot-ball ; La natation dans les 3 bassins de la piscine des auberges ; Le ping-pong, le badmington et le voley-ball ; Le canotage à rames et à voile, les jeux nautiques sur la nappe d'eau aménagée en un petit étang de très faible profondeur, alimenté en eau courante par l'une des rivières voisines.

En cas de mauvais temps, les jeunes gens disposent d'un gymnase, de salles de projection et de réunion pourvues de jeux variés. Une bibliothèque est le complément nécessaire de loisirs d'ordre intellectuel. Les dons artistiques viennent s'affirmer au théâtre de verdure.

Bâtiments et localisations sportives voisinent avec des parterres gazonnés, bordés de fleurs et d'ombreuses plantations, qui se continuent vers une terrasse naturelle dominant tout l'ensemble, et sur laquelle se trouvent aménagés un belvédère et une table d'orientation. Le Belvédère est un bâtiment à usage de dortoir.

CONSIDERATIONS TECHNIQUES

Nombre de pratiquants : Sur 750 enfants présents à la colonie de vacances, 120 à 130 font partie du collège d'Athlétisme.

Superficie générale : 12 heures environ.

Bâtiments : L'ensemble des bâtiments est pourvu de tout le confort habituel : chauffage, lavabos, douches tièdes, etc...

Installations Sportives : Sols : gazon sur le grand stade : mélange sable de mer et « sable à lapins » sur les terrains d'évolution (procurant à la fois un terrain consistant et élastique).

Plan d'eau : obtenu par la dérivation de la petite rivière vers un fond marécageux, ayant subi au préalable plusieurs injections de sable.

Données particulières : avant tout un centre de travail pour adolescents et adultes, à base d'éducation physique et d'applications sportives.

Le collège d'athlétisme est, en principe, réservé aux jeunes gens âgés de plus de 15 ans.

Les programmes de leçons particulières et collectives d'instruction et de perfectionnement sont établis suivant l'âge, la force, et l'état d'entrainement des jeunes pratiquants.

Le service médical est assuré sur place, journellement, par un docteur local, et par des infirmières logées en permanence aux auberges pendant toute la durée du séjour de vacances.

En tenant compte à la fois de l'expérience acquise dans ce domaine et des dispositions officielles, il a été établi 3 grandes catégories d'épreuves sanctionnées par des diplômes :

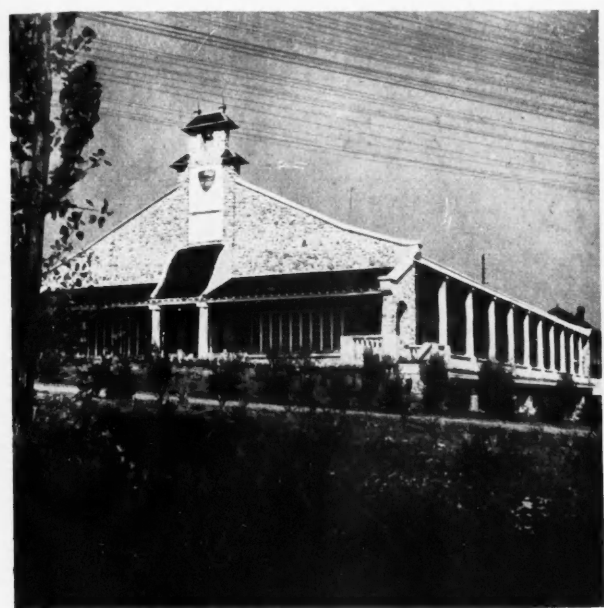
Celles destinées aux enfants (cat. scol. — de 12 ans, 10 ans min.)
— — — adolescents (cat. J. athl. 12-15, 15-18 ans)
— — — adultes (cat. athl. 18-34 ans, + de 34 ans).

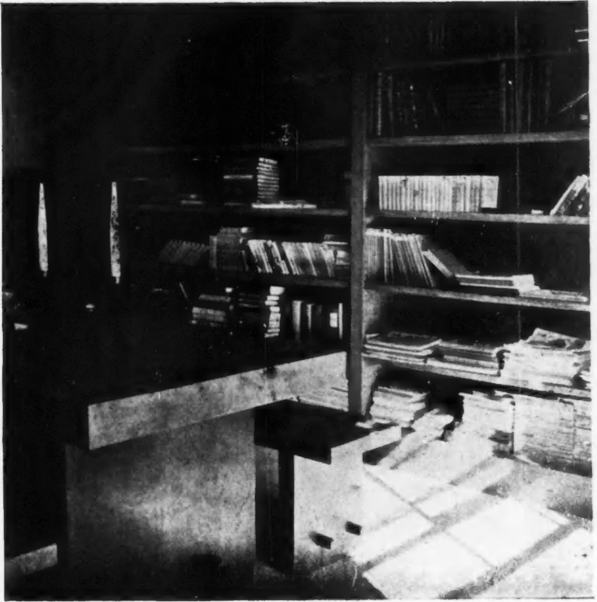
Chacun des programmes correspondants comporte 2 séries d'épreuves :

- Celles d'éducation physique, limitées aux exercices pratiqués sur le stade.
- Celles de natation, correspondant aux exercices pratiqués dans les piscines.

Une innovation est d'accorder à tout titulaire d'un brevet ou « diplôme complet » de sa catégorie, l'accès gratuit des piscines de la Région, et des distinctions particulières.

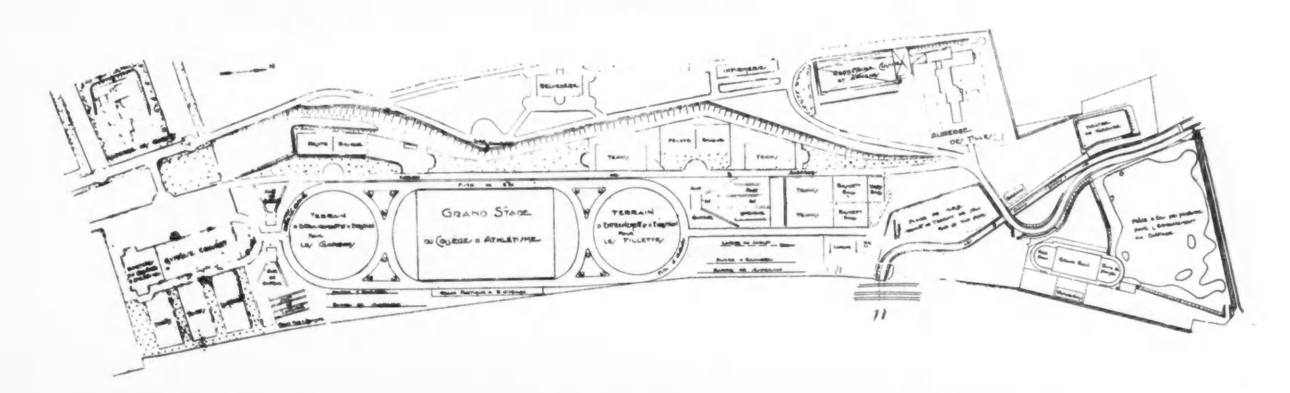
Du point de vue collectif, des concours sont organisés à époques fixes entre les différents centres : concours scolaires (actuellement plus de 8.000 élèves pratiquent régulièrement l'éducation physique par la méthode naturelle), d'apprentis, de groupements féminins, de scoutisme, etc... Ils se déroulent sur le stade, et constituent de véritables fêtes, prétexte à des présentations originales, des réjouissances artisti-


LE PAVILLON PRINCIPAL

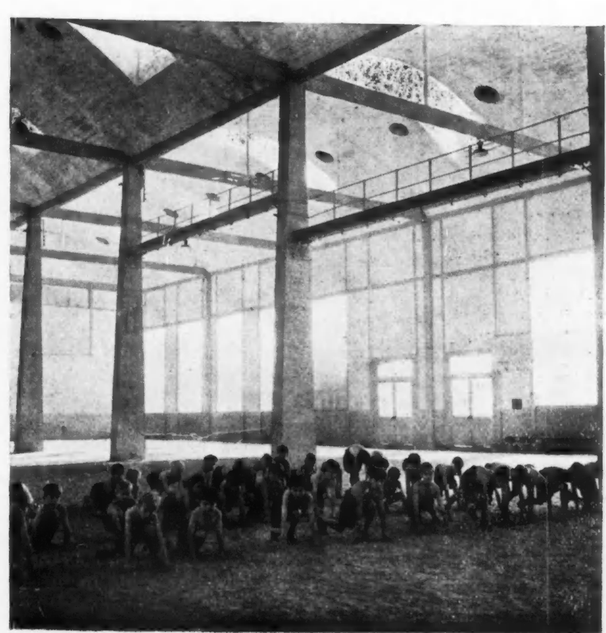

BIBLIOTHEQUE

COLLÈGE D'ATHLÉTISME ET DE SPORT DES AUBERGES DE MONTDIDIER

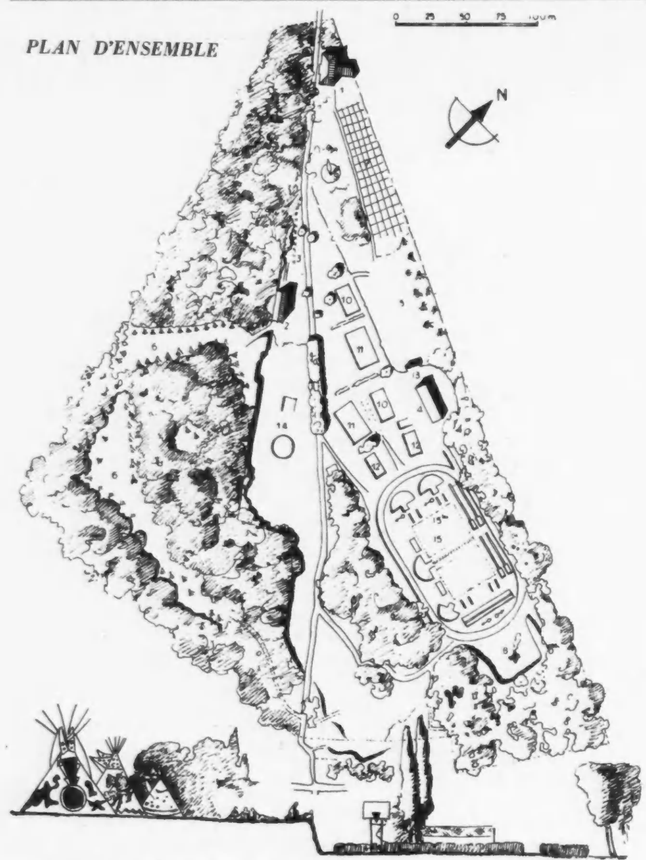
(S. N. C. F. COMITÉ DE GESTION DES CITÉS DE LA RÉGION DU NORD)




RÉFECTOIRE


GYMNASE

PLAN D'ENSEMBLE



UN CENTRE FAMILIAL DE LOISIRS, DE NATURISME ET D'HEBERTISME

Le C. L. N. H. dont le Président-Directeur est M. E. H. Coubart, ancien élève de Joinville, est une ancienne « Balastière ».

Son exploitation en plein bois de Cergy, tout près des rives de l'Oise, à 28 km. de Paris, réservait le site idéal pour un tel centre, particulièrement adapté aux loisirs de fin de semaine. Sa superficie totale est de 12 ha.

Il n'y a pas à proprement parler œuvre d'ensemble par un architecte, mais notre corporation compte plus d'un adepte.

Parmi ses quelque 400 membres, qui pécunièrement, qui techniquement, participent à l'œuvre commune — certains travaux ont même été entrepris en commun — le piocher, l'enfoncer ne sont-ils pas pour l'intellectuel une forme d'exercices physiques éminemment utilitaires ? Les petits jardins individuels à l'usage des campeurs témoignent en outre agréablement de ce souci.

DE LA PÉDAGOGIE... A L'ERGOLOGIE

UN STADE SYNTHÉTIQUE DE TRAVAIL HEBERTISTE

A PLATEAU PRINCIPAL UNIQUE
ARCHITECTE : A. NOVELLO

Caractéristiques: Superficie générale des installations: 10.000 m², en suivant les flèches:

Plateau principal: 40 × 27 m., utilisable pour 2 baskets, ou un hand-ball.

Plateau des grimpers avec quadrupédie et équilibres combinés.
- Portique de 30 m. de longueur — grimpers à tous niveaux jusque 10 m. — Arche d'équilibre de 16 m. de portée, avec montées latérales en quadrupédie.
- Barres de suspension hautes et basses.

Plateau des sauts. Tous les sauts, individuels (en 8) ou collectifs par vagues.

Plateau des équilibres: avec sauts et escalades classiques combinés.
- saut d'obstacle réel (à 3 distances)
- Talus irlandais: saut en profondeur avec barre d'équilibre.
- Poutres d'équilibre à plusieurs niveaux.
- Barrières à traverses pour sauts à l'aide des bras et passages divers.
- planche à rainures des pompiers.
- Mur à 3 niveaux.
- Plate-forme d'escalade et barrière d'obstacle à 3 distances - pour rétablissement et saut en longueur et profondeur.

Plateau des 3 L: lutter, lever: 8 arènes.

Lancer: 8 lançoirs de poids, cibles mobiles au centre pour lancer d'adresse.

Piste de parcours.

Piste de fond: longueur développée: 333 m., largeur: 5 m. 20 en cendrée; 2 m. 50 en gazon.

Piste de vitesse: longueur 145 m.

Fonctionnement et rendement:

Fonctionnement « sens unique »

Durée moyenne d'utilisation:

N° 1.	*Plateau principal:*	dérouillage, quadrupédie:	4 + 4' = 8'
N° 2.	—	*des grimpers :*	5'
N° 3.	—	*des sauts :*	5'
N° 4'	—	*des équilibres*	4'
N° 5.	—	*des 3 L :*	5 + 3 + 3 = 11'
N° 6.	—	*parcours :*	5 + 2 = 7'

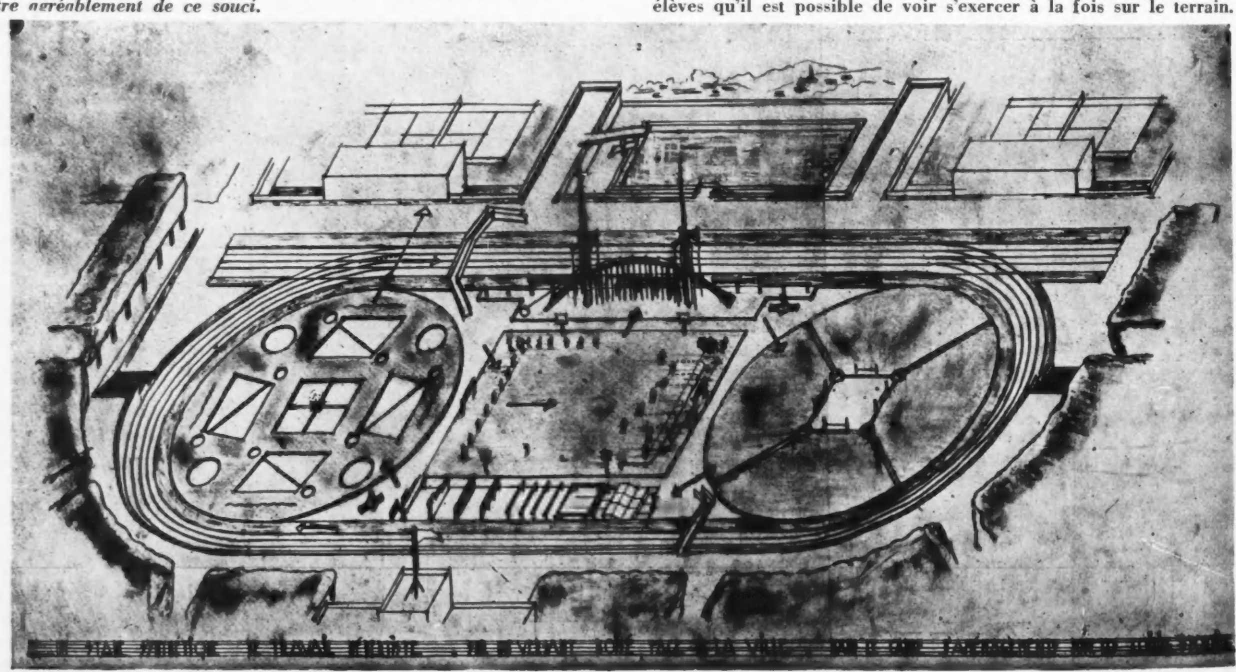
Rendement :

Données: Leçons se déroulant par 4 vagues de 8 élèves en moyenne, soit 32 élèves par groupement.

Durée maximum d'utilisation d'un plateau: 11', soit 1/5 d'heure.

Considérons un horaire établi: de 12' en 12', le plateau principal et les plateaux successifs sont donc libres pour le groupement suivant.

Le « débit horaire » est de 5 groupements-heure = 160 élèves. Mais dès l'instant où les 6 plateaux sont occupés, c'est-à-dire lorsque le 1er groupement aborde le parcours, alors que le sixième est en mesure de commencer la leçon sur le plateau principal, c'est 6 × 32 = 192 élèves qu'il est possible de voir s'exercer à la fois sur le terrain.





PLAGES POPULAIRES

PAR E. TIERCINIER

C'est seulement depuis quelques années que l'on a commencé en France à aménager des plages en bordure de rivière.

C'est au Nord de Paris, à l'Isle Adam, sur un bras de l'Oise que fut tenté, par un audacieux particulier, un des premiers essais.

Par des transformations et embellissements successifs, cet établissement est aujourd'hui bien au point, et rappelle un peu nos meilleures plages de Normandie.

Suivant cet exemple, une Municipalité avisée construisit en amont, avec le concours d'un Ingénieur, animateur audacieux, la Plage populaire de Beaumont-sur-Oise, d'une autre facture que la précédente, un peu à la manière des Plages réalisées depuis déjà longtemps en Europe Centrale.

Sur l'Oise, l'élan était donné. C'est alors qu'à l'orée de la forêt de Lys-Chantilly, face à la ville de Boran-s-Oise, fut érigée, dans un cadre délicieux face aux coteaux bordant Boran, la première grande plage française du genre, due à l'initiative du lotisseur de Lys-Chantilly et à la collaboration de l'Ingénieur de la Plage de Beaumont et de la Municipalité de Boran.

Disposant des capitaux fournis par le lotisseur et quelques propriétaires, il fut facile à l'Architecte de composer en un parti d'ensemble complet, une Plage, dans un esprit moderne, bien Français, non sans ignorer les exemples de l'Europe centrale, notamment le Tobogan-Plongeoir.

Ce fut un succès sans précédent : par les belles journées de vacances et de week-end, la foule se pressait sur les rives et dans le bassin trop petit pour contenir tout le monde; le Tobogan et le plongeoir déversaient d'une manière ininterrompue dans la rivière les meilleurs nageurs.

Sans doute, le programme répondait au désir du public puisqu'aussitôt après l'exploitation, une réplique, sensiblement sur le même plan, mais plus grande, était habilement construite à Trilport près de Meaux, sur la Marne. Elle fut suivie d'autres réalisations heureuses sur la Seine et sur diverses rivières.

A mon avis, le programme de construction de ce genre de plages est très particulier, et se situe entre celui de la piscine fermée (par l'exiguité du terrain) et celui des Plages maritimes (pour l'ambiance à créer). Il comprend : Une entrée et des guichets où le visiteur venu à l'improviste peut trouver à la fois tout ce qui lui est nécessaire pour la baignade, le bain de soleil, les jeux, la danse, le sport, la restauration, et même le camping dans un enclos réservé à cet effet.

Des cabines particulières et des plus grandes pour les équipes et les visiteurs de marque.

Une sale de déshabillage avec vestiaire pour permettre le déshabillage à tour de rôle de milliers de personnes..

Un bar restaurant construit autant que possible en pleine rivière avec des terrasses. Un abri pour ranger les bateaux à vapeur, les canots, les skis, etc., un petit port, une plate-forme d'amérissage des hydravions.

Deux bassins, l'un comme en piscine, de 0,50 à 2 m. de fond avec plongeoirs, l'autre à part pour les petits, où, sous la surveillance des parents restés sur la Plage ils pourront se baigner en toute tranquillité, à l'abri de la foule, jouer et construire leurs travaux de sable.

Près des bassins, une douche froide d'eau de source à prendre avant ou à la sortie de la baignade.

Au-devant des cabines, les rigoles d'eau courante de source pour se désabler les pieds, les terrasses balcon serviront de galeries aux spectateurs, les jours de spectacle sportif ou de fête de nuit. Face à la plage autant que possible un terrain libre pour les feux d'artifices.

Sur la Plage, les fauteuils, parasols, la piste de danse près du Bar et quelques coins ombragés pour le repos.

A l'entrée, le Parc d'autos et le garage des bicyclettes.

Sur le Bassin, comme à Boran, on peut à volonté créer des vagues, simuler l'orage par une petite usine dissimulée.

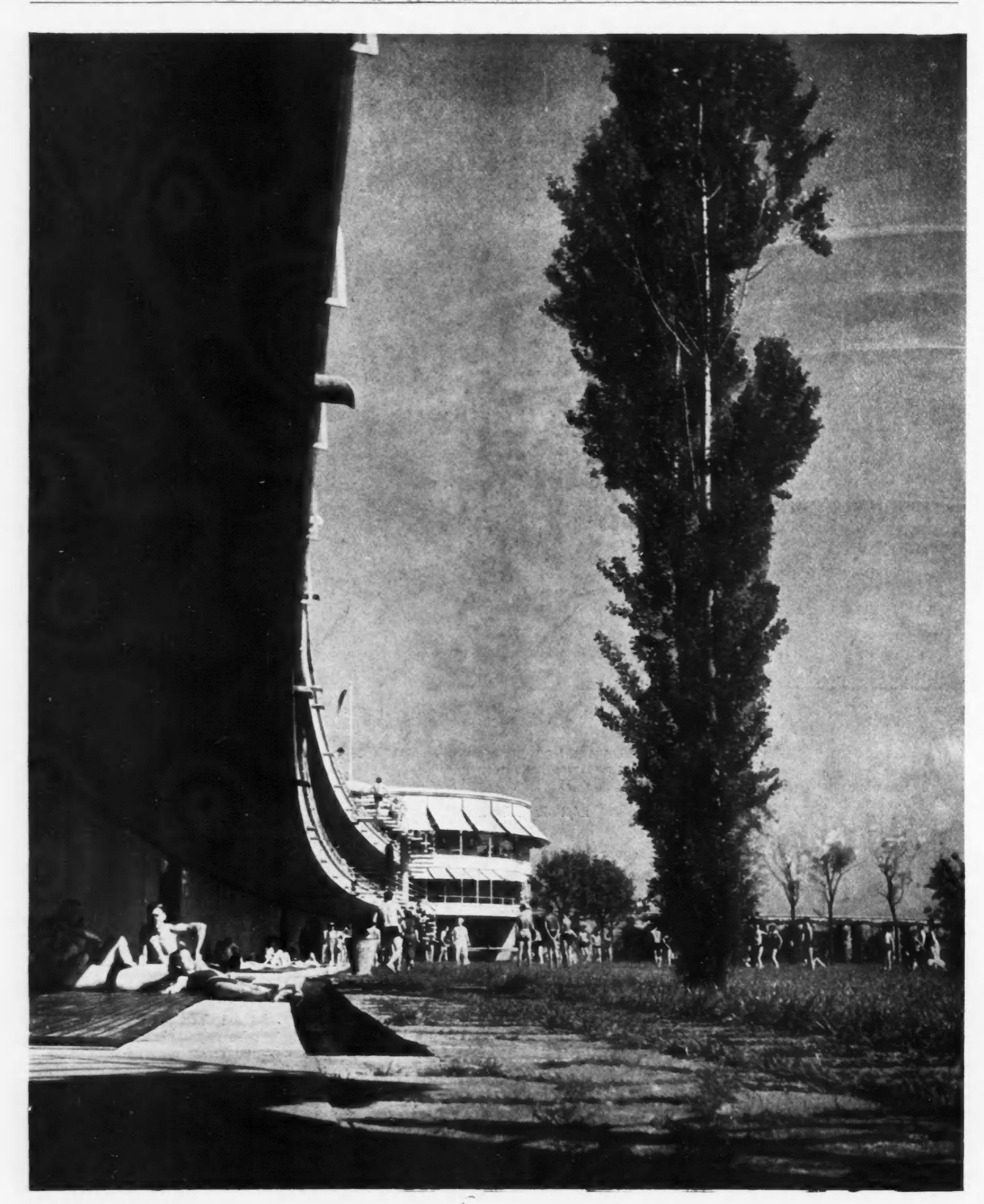
Le tobogan-plongeoir, la boule nautique, etc., tous les jeux sur l'écran et sur le sable.

L'ensemble des constructions doit être monolithe, avec portes, vitrages, toitures capables de résister aux intempéries et aux inondations, la place étant obligatoirement au niveau des eaux de l'été ; seules, les cabines et annexes peuvent, par un jeu de terrasses et de talus, être placés au-dessus du niveau des plus hautes eaux.

Toutes mesures doivent être prises, pour éviter l'envasement et l'huilage de mazout des bassins, pour assurer le filtrage de l'eau tout en ménageant le renouvellement rapide pour permettre le curage de la rivière au devant du plongeoir de 10 mètres, celui des rives et la consolidation de ces rives tout au long de la Plage, pour faciliter l'apport des sables et leur protection pendant la mauvaise saison.

Depuis quelques années, la situation générale a gêné ces exploitations. Souhaitons cependant qu'il se construise un peu partout en France des plages de ce genre et qu'on laisse aux architectes le soin de les réaliser librement dans les limites du programme.

E. TIERCINIER.



GALERIES ABRITÉES Photo De Jongh

LA PLAGE DE BELLERIVE A LAUSANNE

MARC PICCARD, ARCHITECTE

La plage de Bellerive n'est qu'une parcelle restreinte dans l'ensemble de quais et d'aménagements divers qui se succéderont un jour entre la tour Haldimand et la Maladière. Etant en quelque sorte incorporée à cet ensemble, la plage, vu sa situation exceptionnelle, ne doit pas en compromettre la beauté. C'est pourquoi j'ai cherché à adapter les constructions au paysage et à leur donner un aspect modeste par la légèreté de l'architecture. Sans luxe, mais confortable, la plage correspond aux besoins d'une ville de 80.000 habitants.

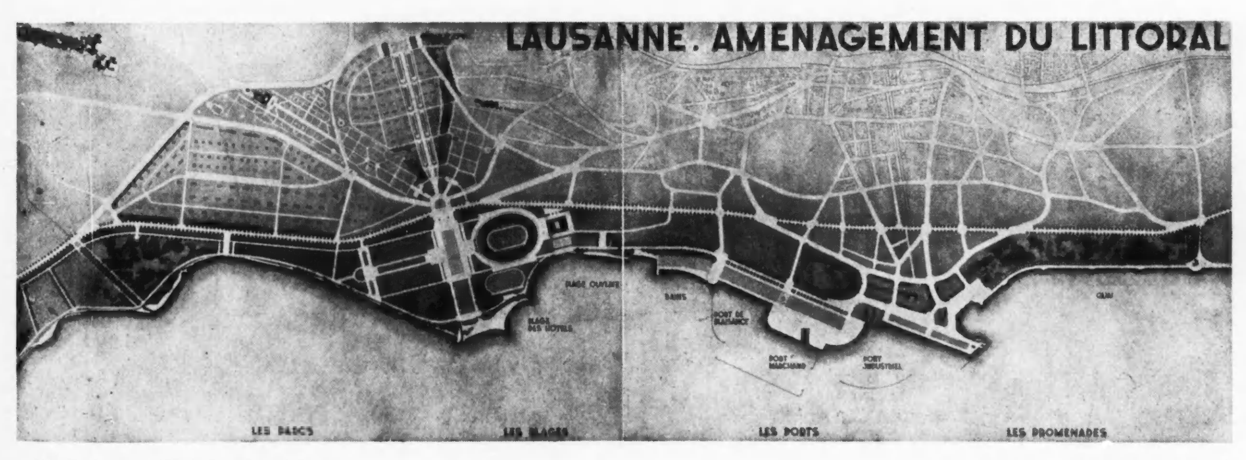
Marc PICCARD



LA ROTONDE *MARC PICCARD, ARCH.*



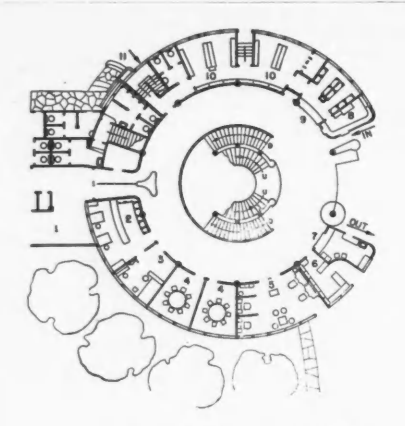
LE RESTAURANT *Photos De Jongh*



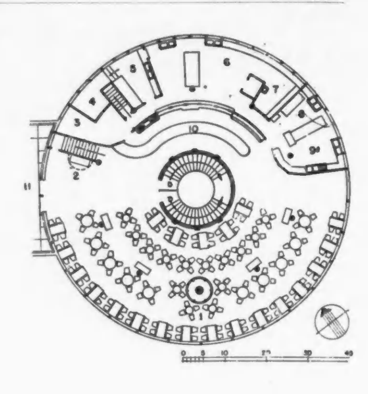
AMÉNAGEMENT DU LITTORAL *E. VIRIEUX, ARCHITECTE*



AU NIVEAU DE LA PLAGE



AU NIVEAU DE L'ENTRÉE



SECOND ÉTAGE

PLANS DE LA ROTONDE

PLAGE DE BELLERIVE A LAUSANNE

M. PICCARD, ARCHITECTE

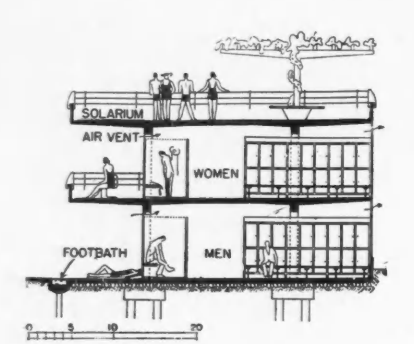
CONCEPTION GENERALE. L'entrée principale de ce nouvel établissement de bain est placé à l'est du terrain. La plage, se trouvant à l'ouest de la ville, c'est donc là que convergent les différents accès. De plus, il existe une différence de niveau entre l'esplanade et la plage : l'architecte en a tiré parti pour établir une rotonde comprenant, au niveau de la plage, une buvette, au niveau de l'esplanade l'entrée de l'établissement, d'où l'on peut accéder directement au restaurant, à l'étage. Chacun de ces étages comprend les services correspondant à sa fonction : offices, cuisines, caves, pour la buvette et le restaurant ; caisses, économat, directeur, gardiens, police, magasins, au niveau de l'entrée.

Cette rotonde donne accès au long bâtiment des cabines : hommes au niveau de la plage, femmes au niveau de l'entrée. Chaque étage comprend des cabines et des armoires individuelles : en tout 400 cabines et 3.600 armoires, cabines et locaux de vestiaire. Un large couloir, sur toute la longueur du bâtiment, permet une surveillance facile des cabines et des armoires. La construction de ce bâtiment en béton armé, comprend de larges balcons en porte à faux donnant lieu à des solariums et abris. La terrasse supérieure constitue un solarium mixte de 3.000 m².

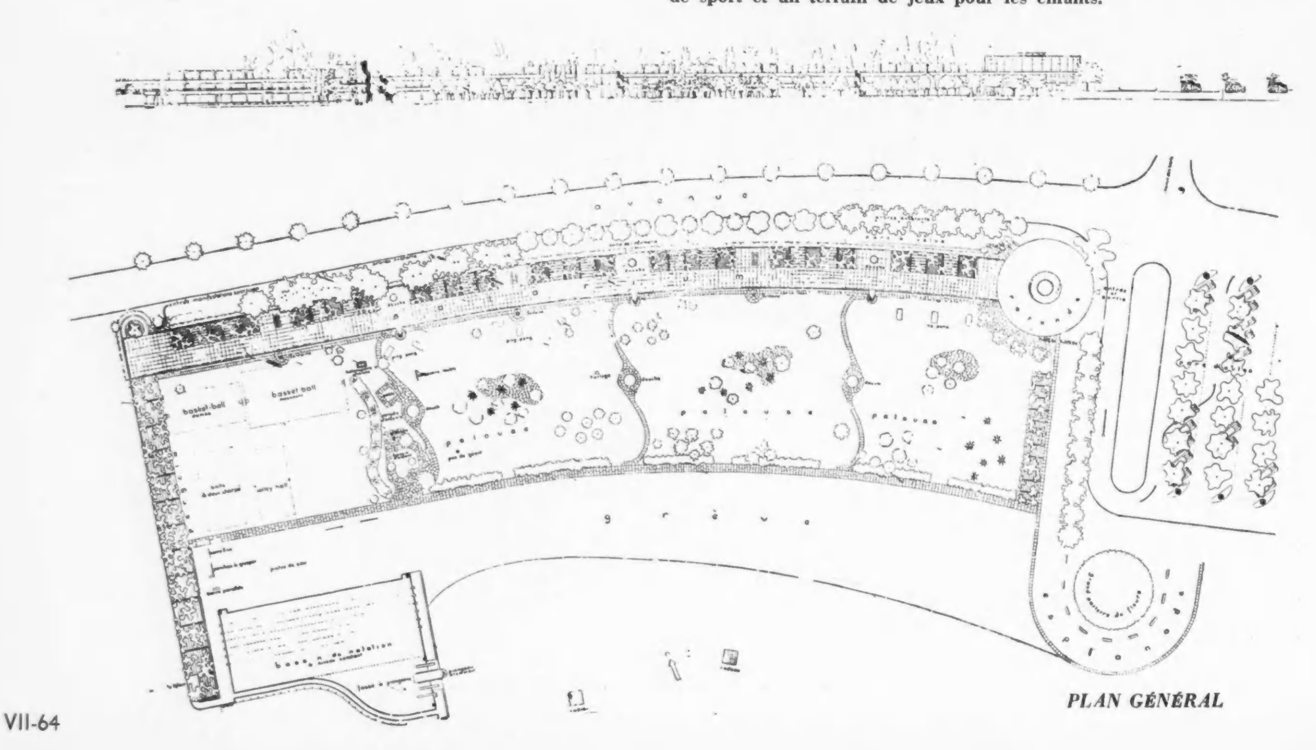
Toutes les circulations, y compris celles des baigneurs et des visiteurs, s'effectuent à sens unique.

Cet ensemble de bâtiments encadre une surface de 17.500 m², qui constitue la plage. Celle-ci comprend une partie gazonnée aménagée en jardins, et la grève proprement dite.

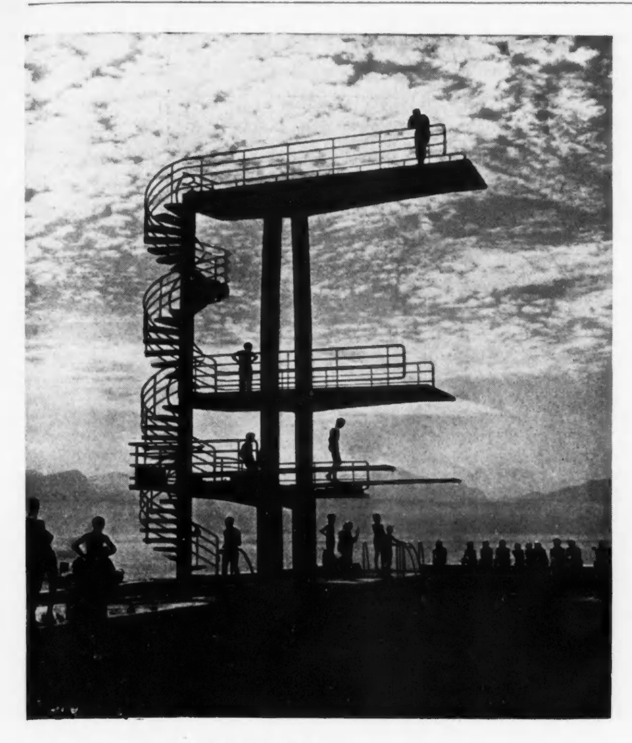
A l'ouest, à côté d'un bassin olympique, sont installés un terrain de sport et un terrain de jeux pour les enfants.



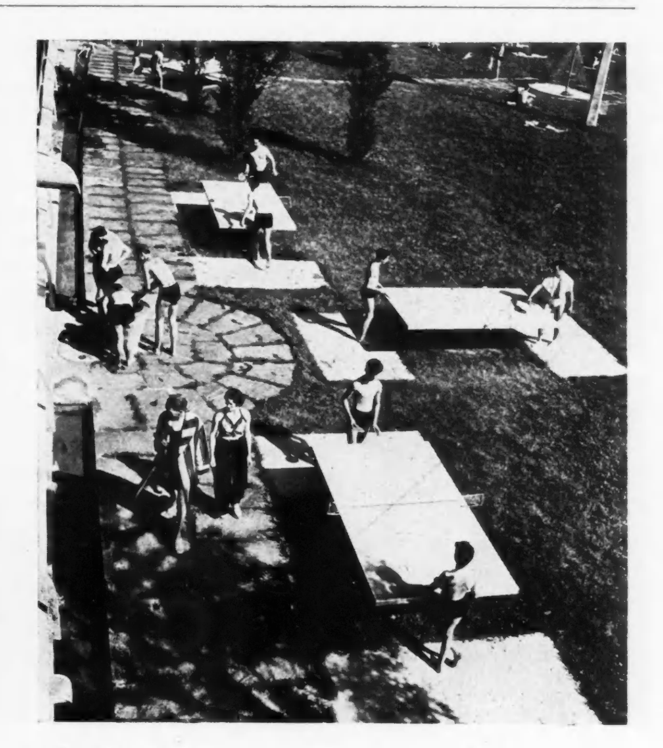
COUPE SUR LES CABINES



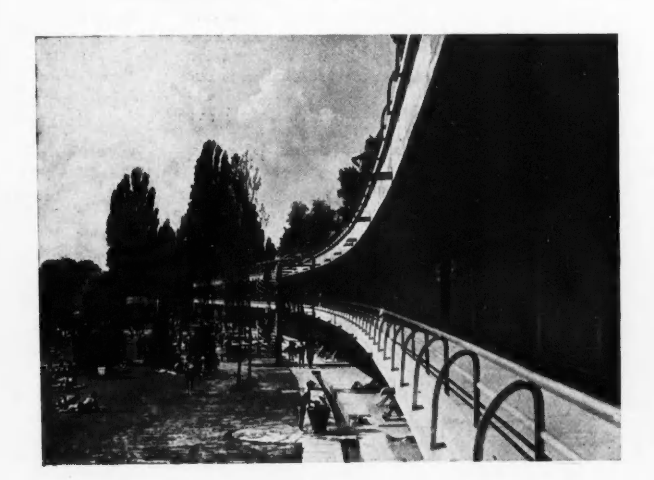
PLAN GÉNÉRAL



LE PLONGEOIR OLYMPIQUE



PING PONG



CABINES



PLAGE DES ENFANTS

Photos De Jongh

CONSTRUCTION : Ossature portante de béton armé et remplissage de béton armé sans coffrage, de 3 à 5 cm. d'épaisseur. Tous les piliers de cette structure sont restés apparents.

Dans toutes les constructions, le système de planchers en porte à faux fut employé, permettant de diminuer au maximum les fondations. Les parois reposant aux extrémités des porte à faux sont très légères : elles consistent simplement en un enduit de mortier sur du métal déployé, d'une épaisseur de 5 cm. au maximum.

L'évacuation des eaux usées posait un problème délicat ; car : 1° le bâtiment se trouve très peu au-dessus du niveau des hautes eaux; 2° la grande longueur du bâtiment nécessitait, pour un seul collaborateur, une chute de 2 m. 80. Pour cela, les W.-C. et les douches durent être placés au premier étage. De plus, on donna au bâtiment une faible déclivité dans le sens de la pente de la canalisation .

LE BASSIN OLYMPIQUE : Ce bassin répond aux exigences de la F. S. N. et de la F. I. N. A. Un élargissement du bassin a été prévu au droit du plongeoir, afin d'éviter les collisions entre nageurs et plongeurs.

Les murs sud et est du bassin (côté lac) consistent en une enceinte formée par un double mur de palplanches entretoisé par des cloisons transversales et couronné par une large dalle de béton armé permettant à de nombreux spectateurs de prendre place autour du bassin. Lenceinte ainsi constituée résiste à une pression de dix tonnes par mètre courant. Le renouvellement complet de l'eau du bassin (4,5 millions de litres) se fait en soixante heures, au moyen d'une pompe de 20 litres-seconde, par une prise d'eau de 200 mm. de diamètre se trouvant à 100 m. au large. Outre cette conduite d'aspiration, il existe une conduite de refoulement de même section, permettant le vidage complet du bassin. Au moyen d'orifices de 7 cm. de diamètre, en grande partie noyés, l'eau de renouvellement passe du bassin dans le double mur de l'enceinte ; de là l'évacuation dans le lac se fait au moyen d'une ouverture dans la paroi extérieure sud, ainsi que d'une ouverture dans l'angle nord-ouest. Le réglage au niveau constant s'obtient ainsi automatiquement, par le déversoir d'évacuation situé entre les murs de l'enceinte.



VANADISBADET, STOCKHOLM — *Photo Feininger*

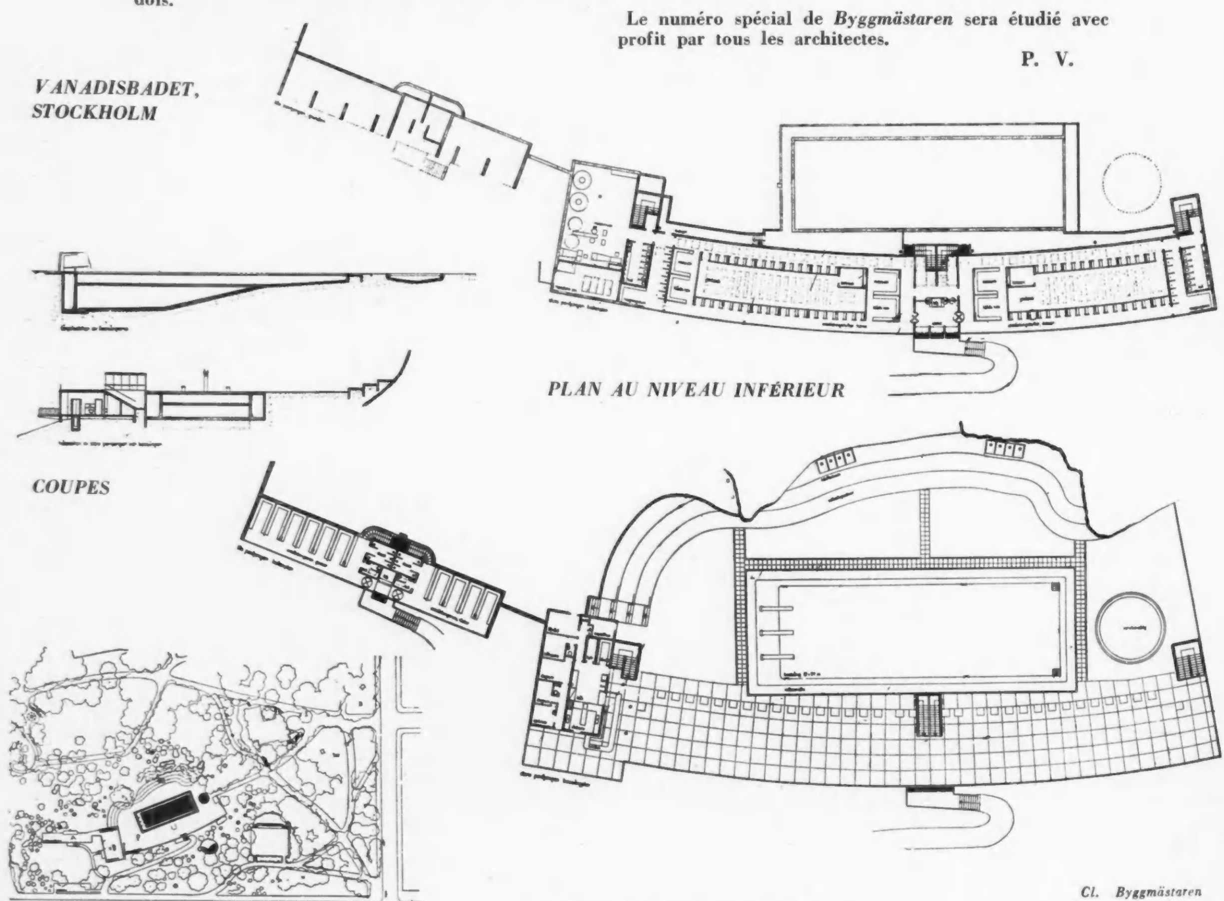
PISCINES ET PLAGES EN SUÈDE

La culture physique, l'athlétisme, les jeux et le sport de plein-air tiennent une place importante dans la vie des peuples du Nord. La revue suédoise *Byggmästaren* a consacré un de ses récents numéros (août 1939) aux piscines et plages, qui montrent, à côté des exemples les plus caractéristiques de réalisations françaises, allemandes, suisses, néerlandaises, tchèques, italiennes, anglaises, etc..., quelques piscines de plein-air récemment construites en Suède.

Ces établissements — nous en publions quelques vues — sont basés sur le même principe : piscine située dans un cadre naturel choisi au milieu de la verdure, des arbres, des pelouses ; constructions réduites au minimum, bien accrochées au terrain, utilisant adroitement les accidents topographiques pour se dissimuler le plus possible dans le cadre naturel. Simplicité, élégance et clarté dans le parti et dans les formes ; fini impeccable de l'exécution, voilà de grandes qualités que nous trouvons dans l'œuvre de nos confrères suédois.

Le numéro spécial de *Byggmästaren* sera étudié avec profit par tous les architectes.

P. V.



VANADISBADET, STOCKHOLM

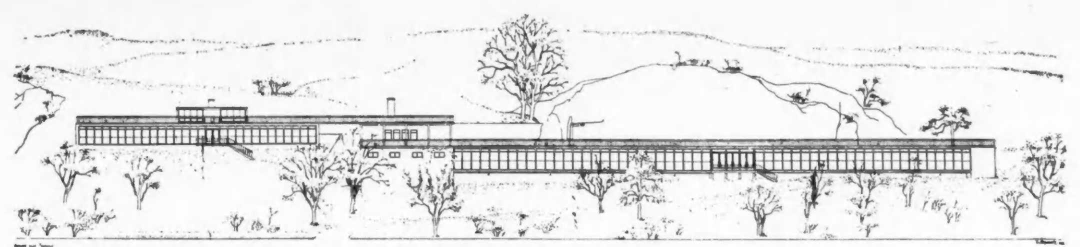
COUPES

PLAN AU NIVEAU INFÉRIEUR

PLAN DE SITUATION

PLAN AU NIVEAU SUPÉRIEUR

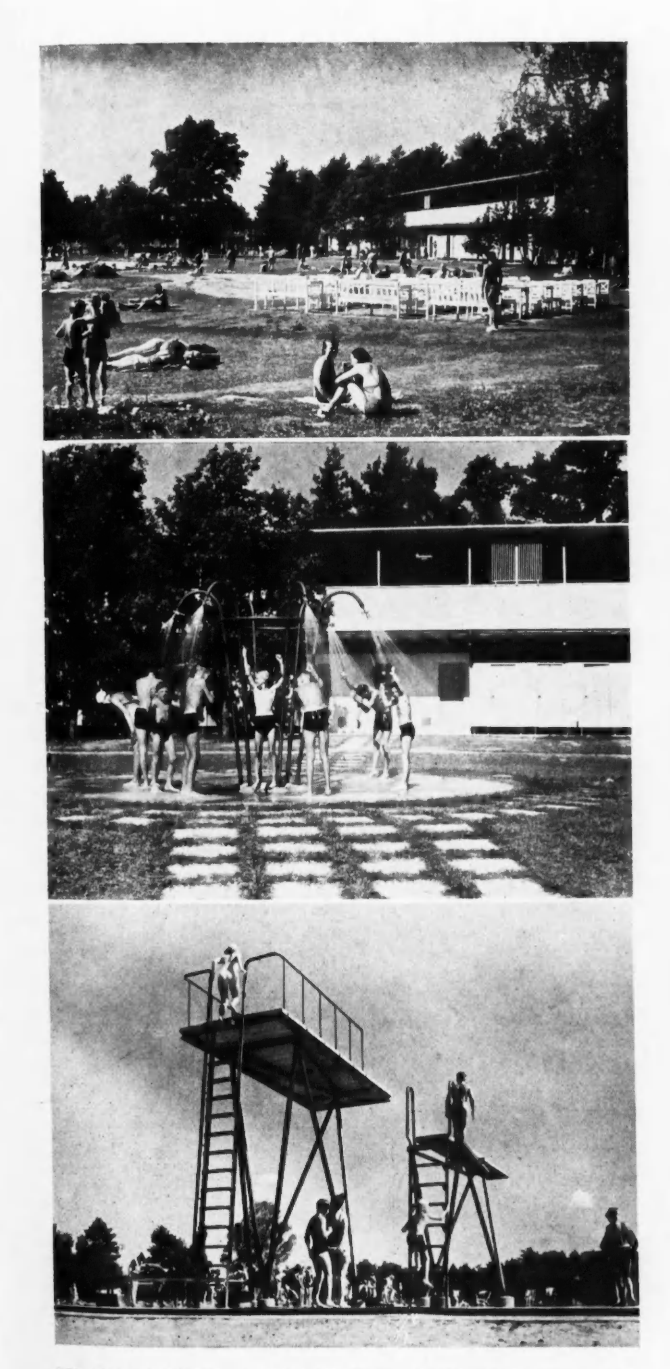
Cl. Byggmästaren

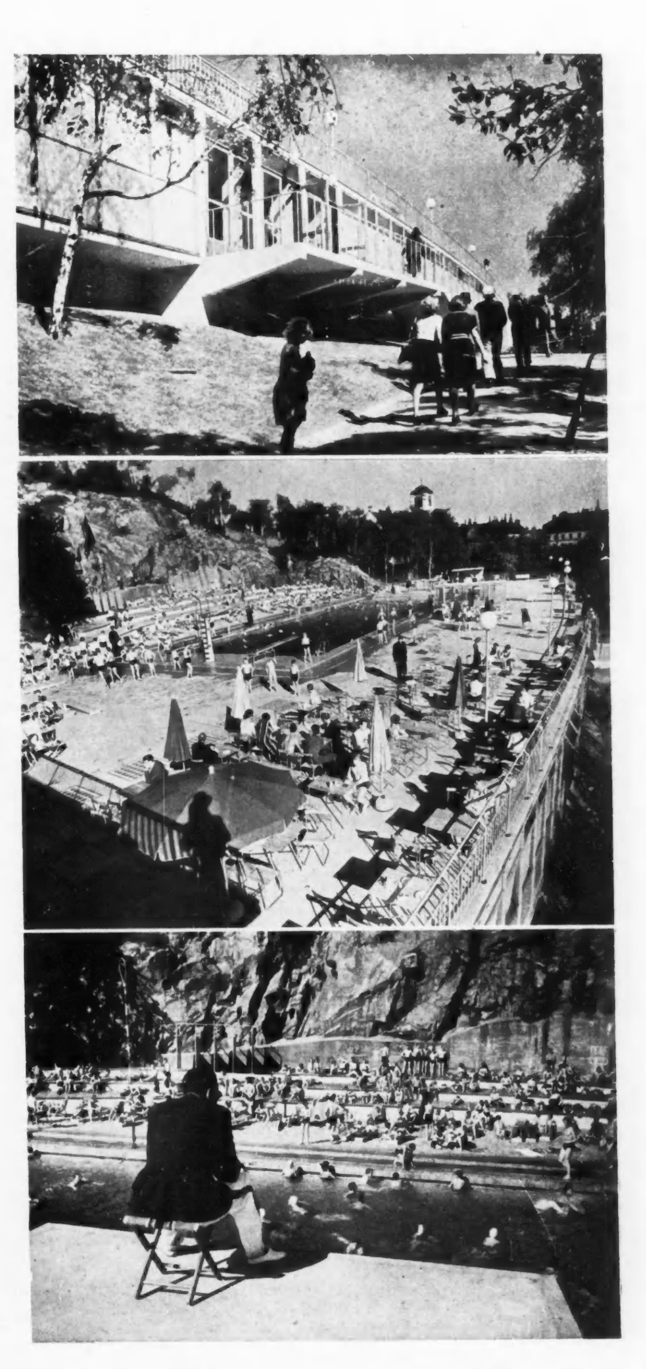


VANADISBADET, STOCKHOLM. ARCHITECTES : NILS TESCH ET S. AKERMARK. ÉLÉVATION.

ALVSJOBADET

VANADISBADET





PISCINES-PLAGES A STOCKHOLM. VANADISBADET, ALVSJOEBADET

Photos Feininger



EXTRÉMITÉ DE L'AILE DES CABINES *Photo Ortha Spol*

PISCINE THERMALE EN PLEIN AIR DE TRENCANSKÉ TEPLICE

BOHUSLAV FUCHS, ARCHITECTE

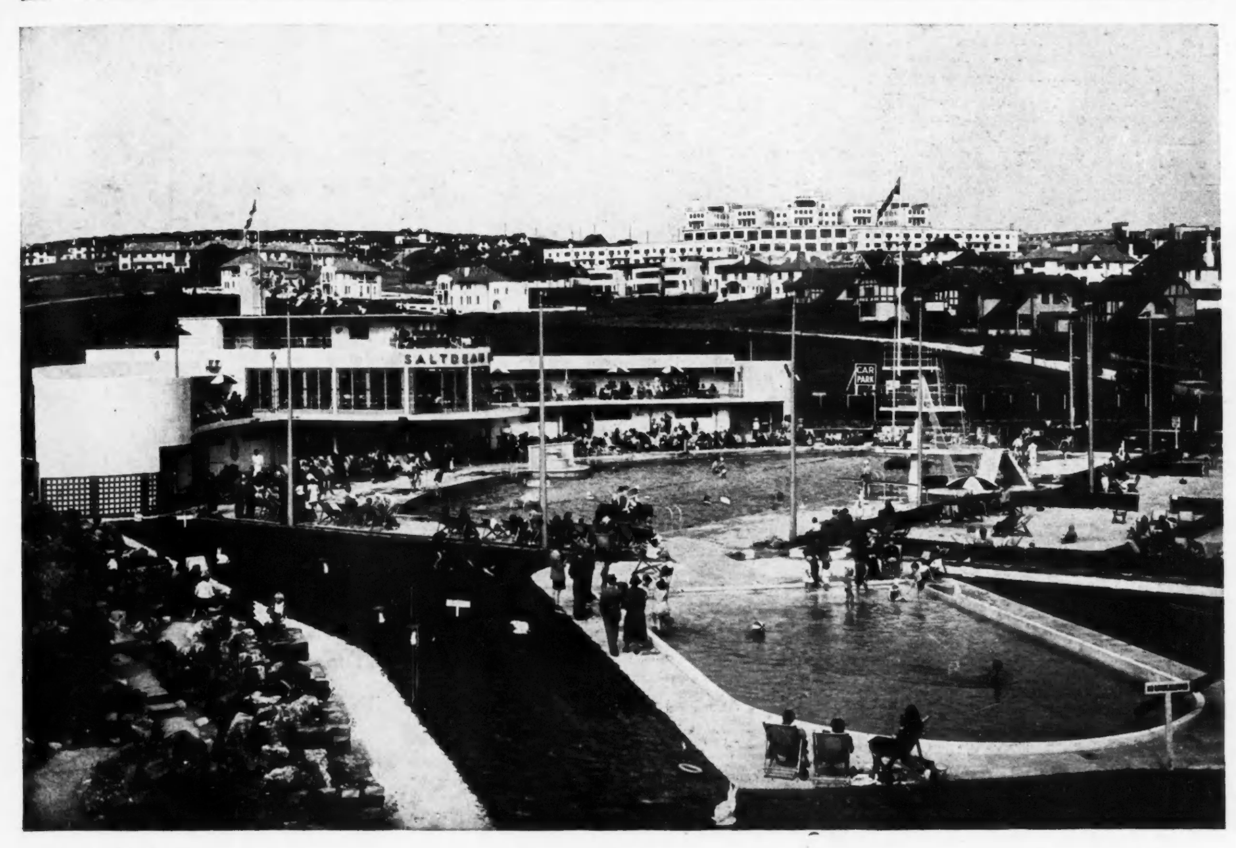
Cette piscine comprend un bassin, un groupe de douches et lavabos devant une terrasse abritée, et une série de cabines, dans une aile légèrement incurvée, faisant face à un jardin. Ces trois groupes sont disposés de telle façon que la circulation des cabines au bassin, et la circulation inverse, se font en passant devant les douches et lavabos. Tirant parti de la pente du terrain, l'architecte a constitué un demi sous-sol sous la terrasse.

Le parti adopté, ainsi que la disposition de la piscine dans un cadre naturel séduisant, rappellent certaines plages suédoises. (Voir p. 66-67).

PLAN GÉNÉRAL

COUPES SUR LA PISCINE

PLAN DU SOUS-SOL



VUE GÉNÉRALE

" SALTDEAN LIDO "

R. W. H. JONES, ARCHITECTE

Voici un exemple typique d'établissement réunissant hôtels, piscine, solarium et café-restaurant.

Emplacement. Terrain en forme de cuvette, à proximité de la mer, mais abrité du vent.

Plan. Type aéroplane formé d'un bloc central à deux étages avec ailes incurvées d'un seul étage (rayon 158 pieds).

Au rez-de-chaussée du bloc central se trouvent les entrées des vestiaires et, derrière le foyer de l'entrée principale, la chaufferie et les services du personnel. Un escalier en spirale va de ce foyer au café du 1er étage. Autour des murs de cet escalier, deux kiosques s'ouvrent sur la terrasse du rez-de-chaussée.

L'escalier continue jusqu'au toit plateforme du café, aménagé en solarium et terrasse pour le thé.

Chaque aile contient les vestiaires et lavabos pour un sexe; les toits-plateforme, larges de 20 pieds, prolongent le café central. Tout au long de la muraille arrière des deux ailes, une saillie en console, de 5 pieds de portée, sert d'abri contre le soleil.

La piscine, mesurant 140 pieds de longueur sur une largeur moyenne de 50 pieds, épouse d'un côté la courbe des ailes. Au centre de cette courbe se trouve la cascade amenant l'eau chauffée et filtrée.

Construction . Les bâtiments sont construits en ciment armé. L'épaisseur des murs portants varie de 5 à 6 pouces. Une poutre courbe supporte la dalle de toiture à l'extrémité semi-circulaire du café et repose sur les petits piliers encadrant les portes à glissière. Ces piliers descendent jusqu'au rez-de-chaussée où ils forment colonnade.

Murs. Tout le bétonnage intérieur fut garni de contreplaqué pour éviter le plâtrage et permettre d'appliquer directement la peinture à l'eau sur la surface unie du béton. Aucun isolement sur les murs extérieurs qui, après 9 mois, n'ont pas trace de condensation.

Sols. Rez-de-chaussée : carrelage. Café : parquet sans joint.

Toits et terrasses. Dalles de béton couvertes de couches de feutre bitumé sur lesquelles est posé un carrelage de béton coloré.

Piscine. Grandes dalles de béton sur le pourtour. Dalles de béton bleuté dans la piscine.

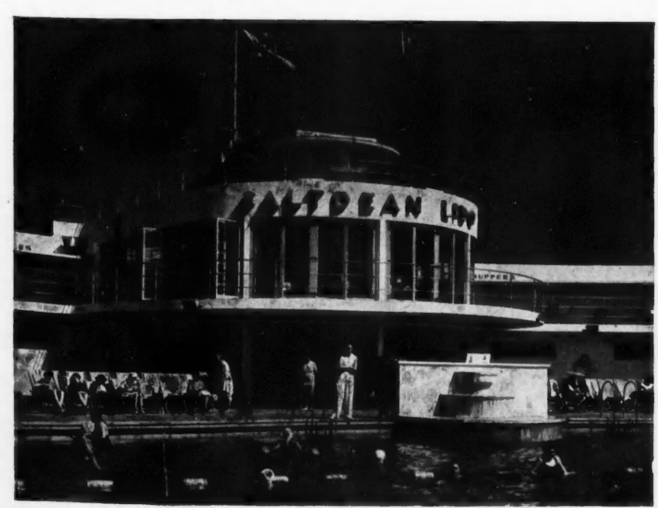
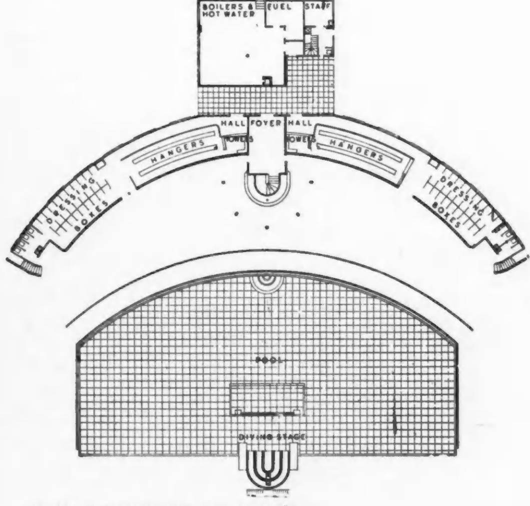
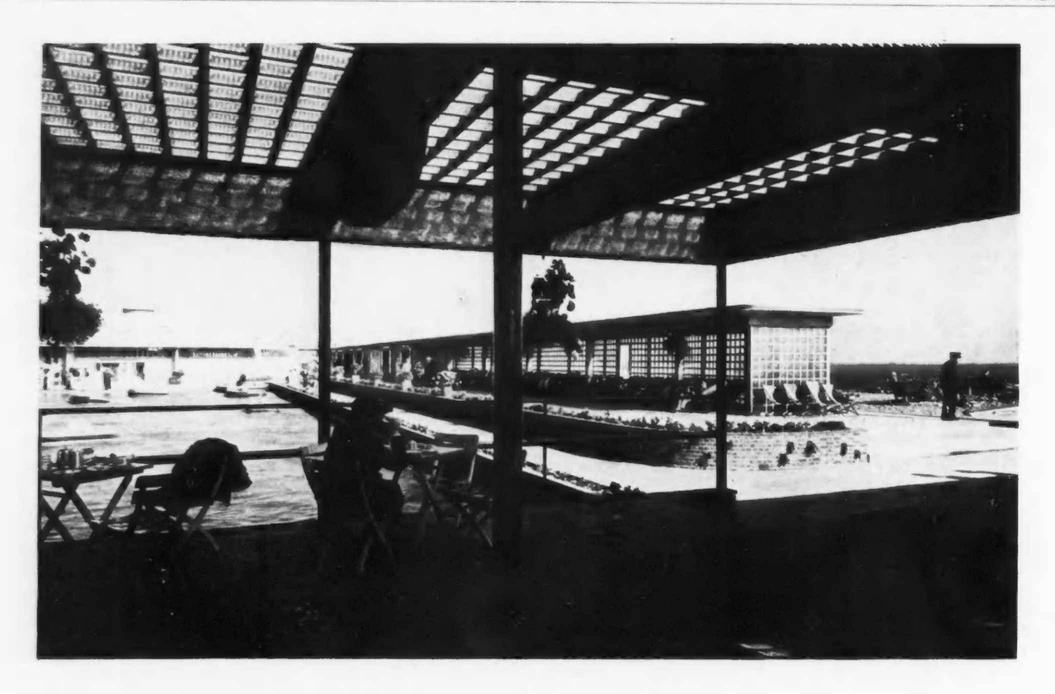


Photo Maltby



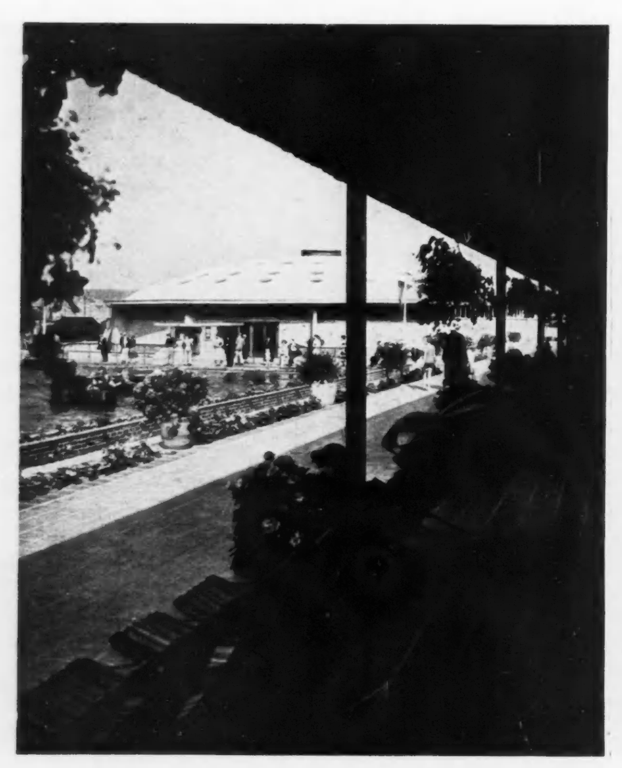
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



CENTRE D'AMUSEMENT A FOLKESTONE

D. PLEYDELL BOUVERIE, ARCHITECTE

Cet ensemble, situé face à la mer, comprend un large bassin, bordé de terrasses de repos, ombragées, et d'un bâtiment circulaire constituant une salle de jeux. Ce centre d'amusement est un exemple intéressant de réalisation entreprise par une petite ville.

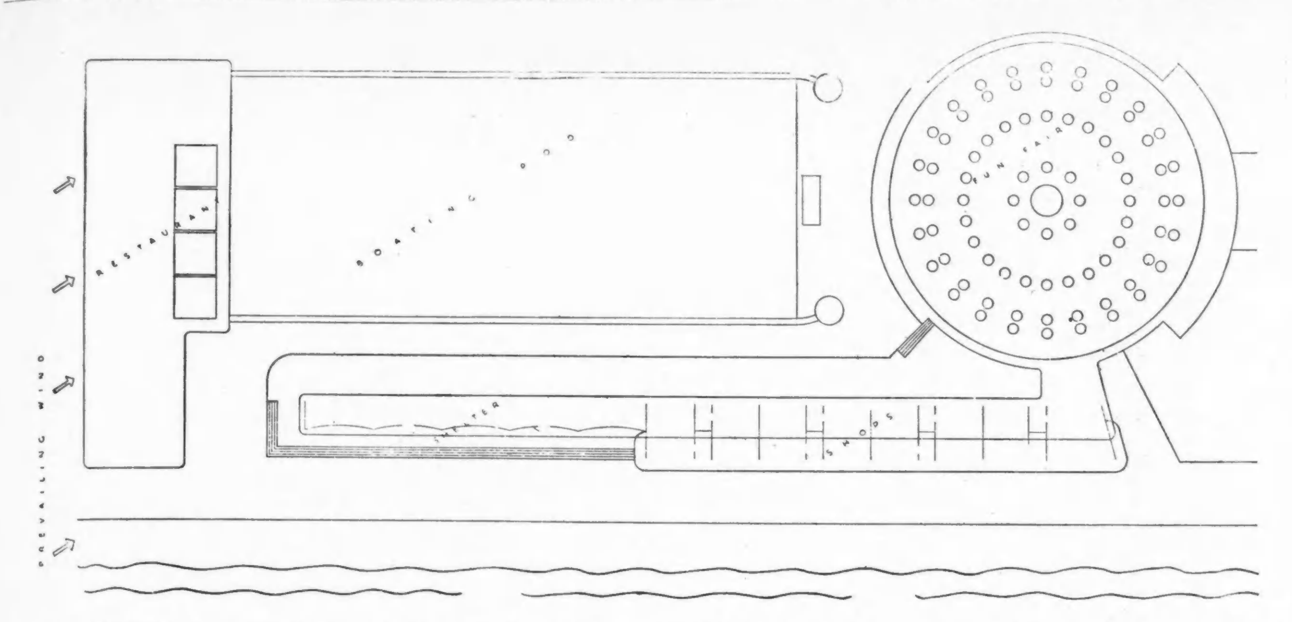


FAÇADE SUR LA MER

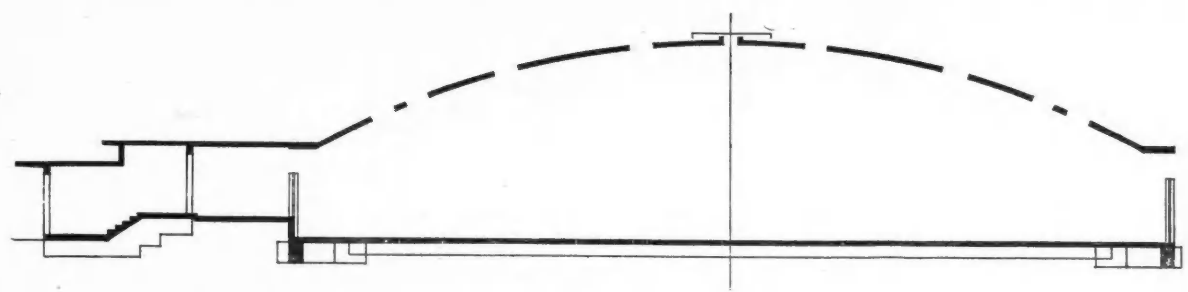


FAÇADE SUR LE BASSIN

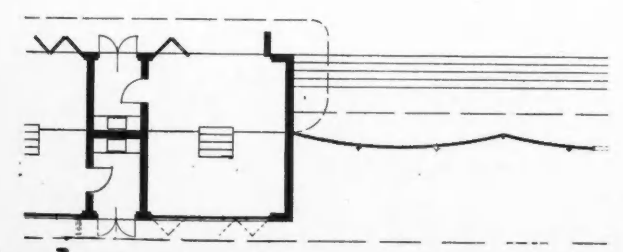
Photo Dell et Wainwright



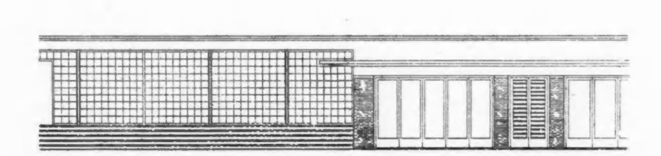
PLAN GÉNÉRAL. De gauche à droite : le Restaurant, formant écran pour protéger le « Centre » des vents du large ; le bassin pour bains et canotage avec abris et boutiques au premier plan; grande salle de jeux.



COUPE SUR LA SALLE DE JEUX



L'ABRI ET LES BOUTIQUES



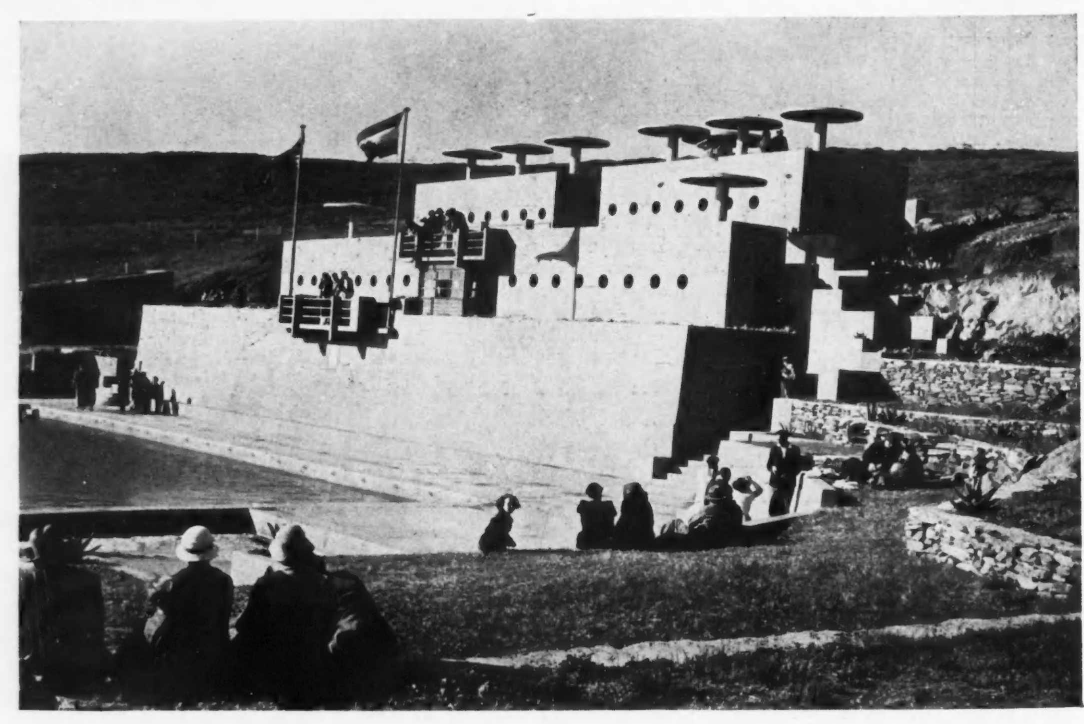
ÉLÉVATION





INTÉRIEUR DE LA SALLE DE JEUX

Photos Dellet Wain Wright



LE PAVILLON EN TERRASSES *Photo Hatt*

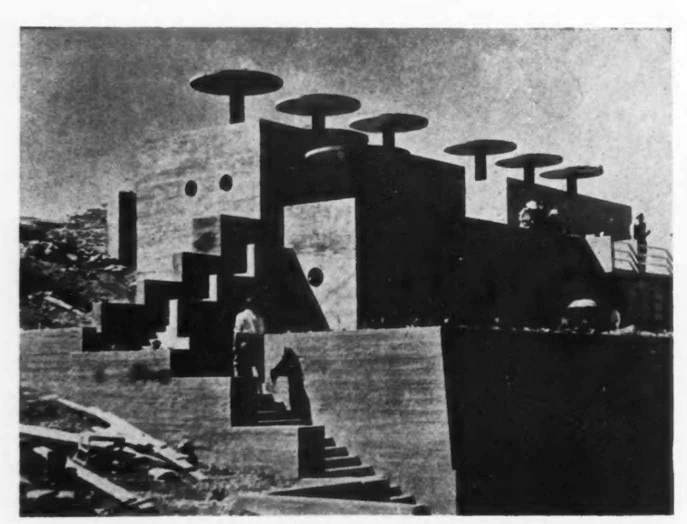
PLAGE A PORT ELIZABETH

ARCHITECTES : JONES ET M. WILLIAMS

La liaison entre l'architecture et le paysage qui l'entoure est un des problèmes les plus importants, et l'un des plus complexes qui se posent à l'architecte. Il est trop souvent négligé, plus souvent encore mal compris.

Le bâtiment que nous reproduisons ici nous semble pouvoir être cité comme exemple à ce sujet. Dans la mesure où les documents dont nous disposons nous permettent d'en juger, il semble marquer une intéressante tentative de situer le bâtiment dans son entourage, sur une côte aride, au soleil, devant la mer. Tout en s'inspirant de l'architecture nègre, les architectes n'en ont pas fait une copie. Ils ont fait une œuvre actuelle en cherchant à refléter l'esprit de la société à laquelle le bâtiment est destiné.

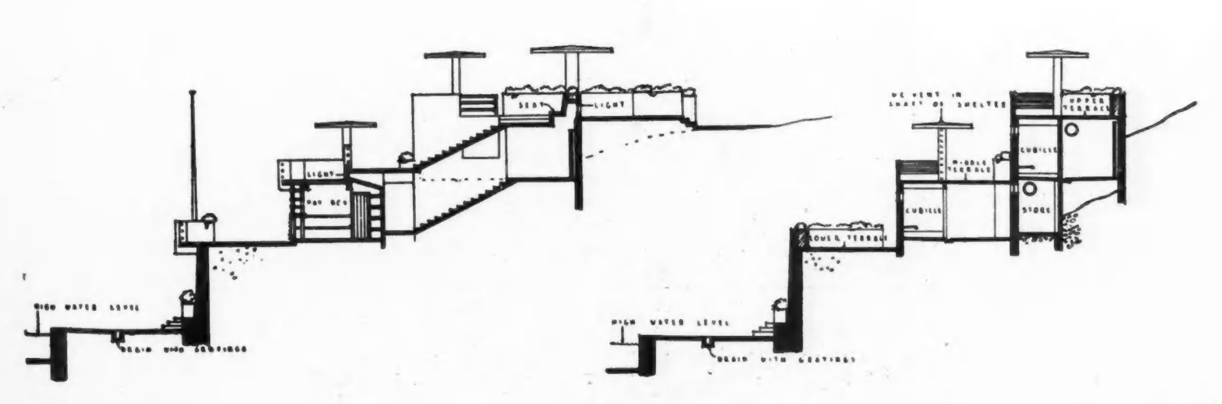
Les terrasses en gradins sont en béton armé. Les murs sont couleur liège, les balustrades jaune de chrome, les parasols sont de couleurs brillantes.



ESCALIER CONDUISANT AUX TERRASSES

EN HAUT : PLAN DE L'ÉTAGE DU MILIEU

EN BAS : PLAN DE L'ÉTAGE INFÉRIEUR



COUPE A A

COUPE B B

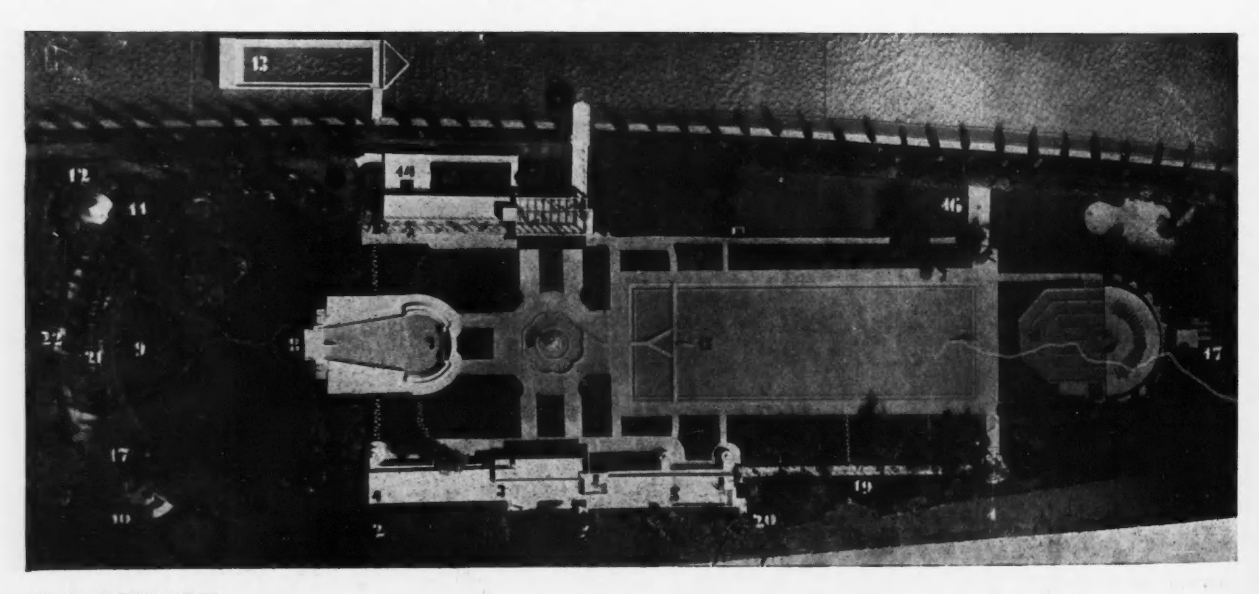


FAÇADE PRINCIPALE D'ENTRÉE

NOUVELLE PLAGE SUR L'ILE SAINTE-MARGUERITE

ARCHITECTE : ETIENNE JANAKY

L'île Sainte-Marguerite se trouve en plein centre de Budapest : c'est un vaste et superbe parc qui contient plusieurs grands restaurants, cafés, clubs sportifs, des sources thermales fort réputées et plusieurs établissements populaires, piscines, plages, etc... Nous avons publié, il y a quelques années, la grande piscine couverte, œuvre remarquable de l'architecte Majos. L'important ensemble que nous publions aujourd'hui est un établissement populaire pour la saison d'été, comparable à nos plages de Boran ou de l'Isle Adam, avec cette double différence qu'il est placé au cœur même de la ville et qu'il comporte un bassin destiné aux bains médicaux. Si certaines parties paraissent bien étudiées et d'un esprit très sympathique (le portique d'entrée) il y en a d'autres qui nous satisfont moins par la brutalité et la sévérité des masses.

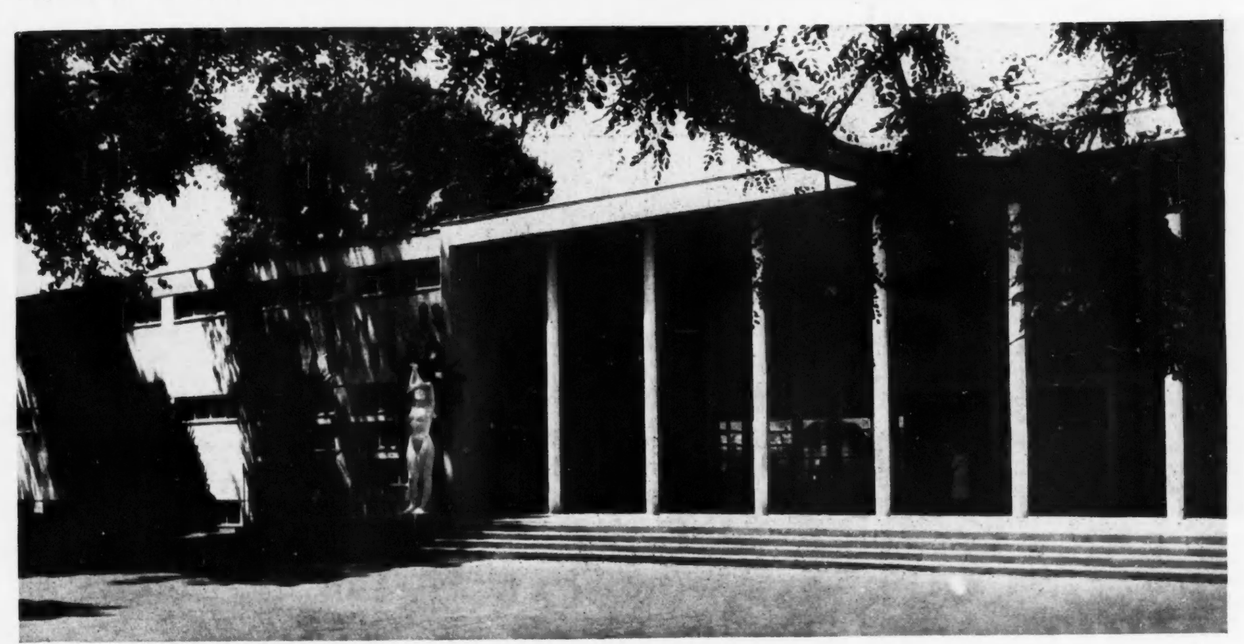


PLAN D'ENSEMBLE

1. *Avenue d'accès* — 2. *Parc à voitures* — 3. *Entrée principale* — 4. *Aile femmes* — 5. *Aile hommes* — 6. *Fontaine* — 7. *Bains à vagues artificielles* — 8. *Scène du théâtre de plein air ; au-dessous : machinerie des vagues artificielles* — 9. *Pelouse* — 10. *Tennis* — 11. *Buffet* — 12. *Accès au restaurant (pour voitures)* — 13. *Piscine dans le Danube* — 14. *Café restaurant* — 15. *Grand bain* — 16. *Salle et jeux* — 17. *Vestiaire, massage et W.-C. des bains médicaux* — 18. *Bains médicaux (partiellement couverts)* — 19. *Portique* — 20. *Surveillant* — 21-22. *Promenade.*



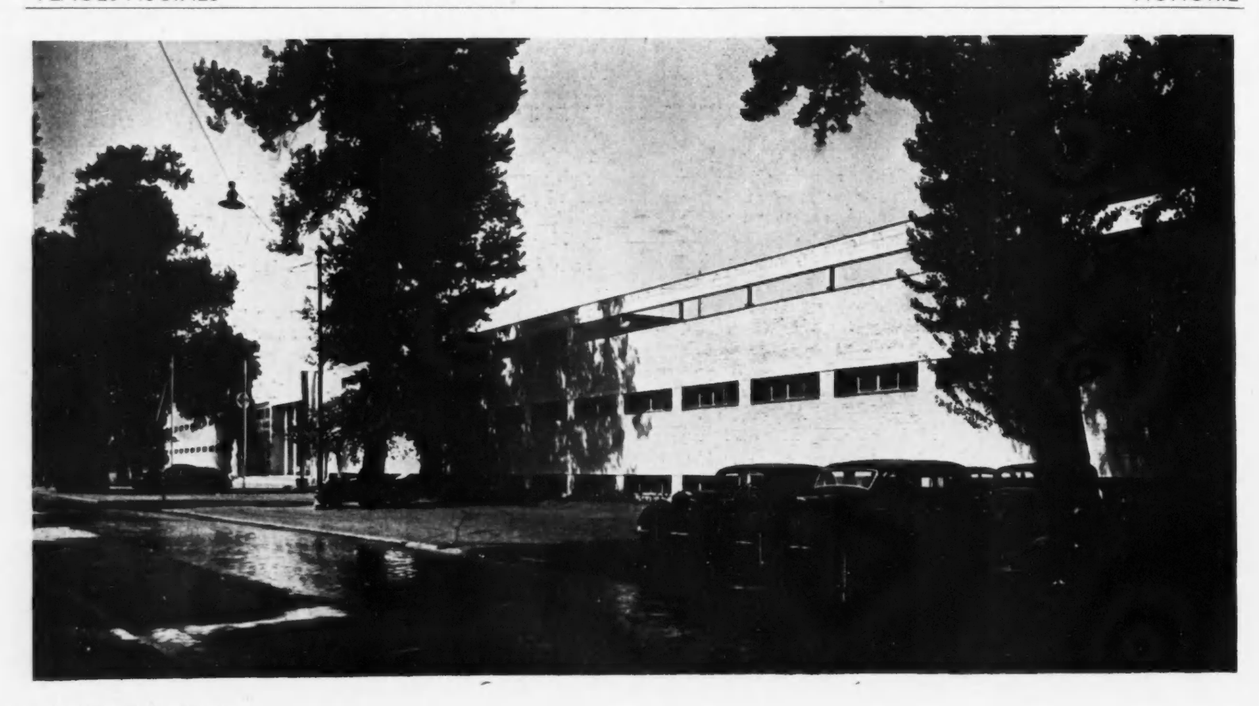
FAÇADE SUR LES BAINS



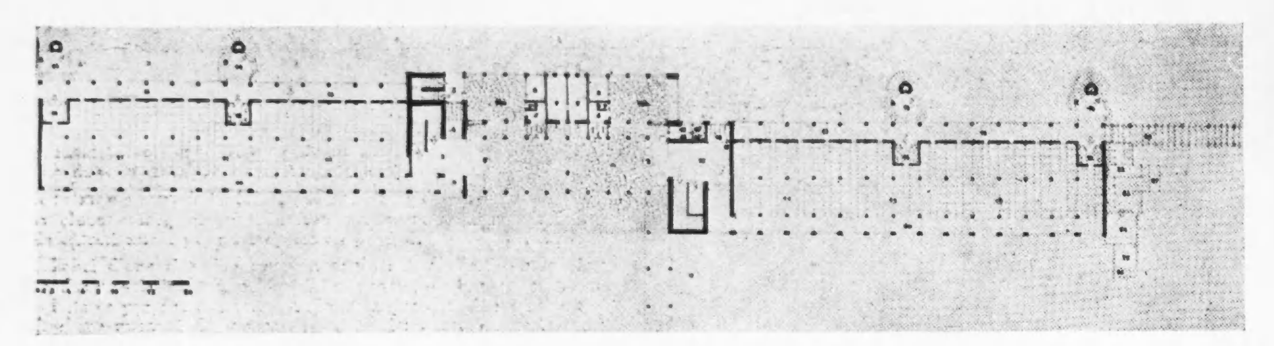
FAÇADE D'ENTRÉE



FAÇADE D'ENTRÉE. VUE DE NUIT



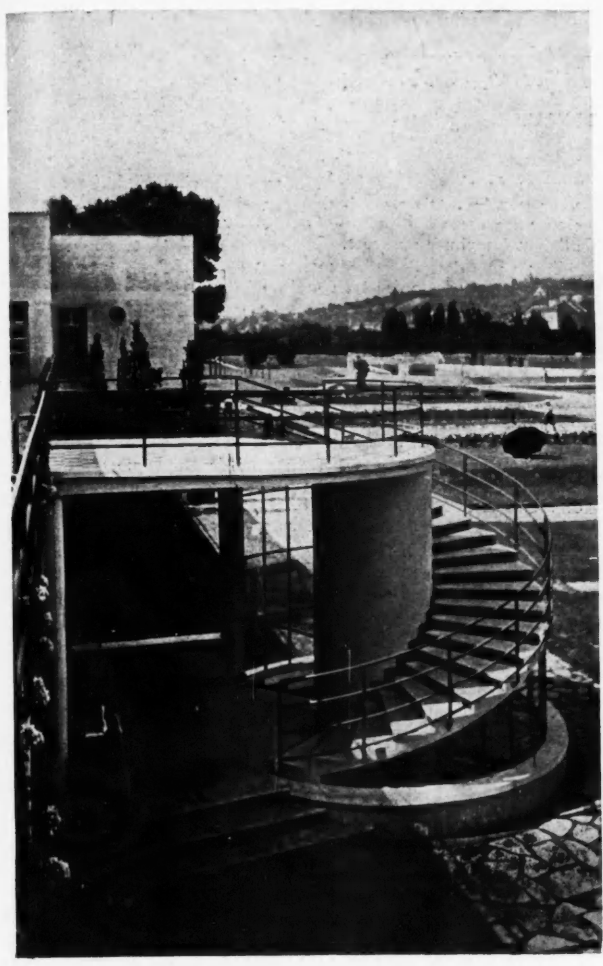
FAÇADE PRINCIPALE



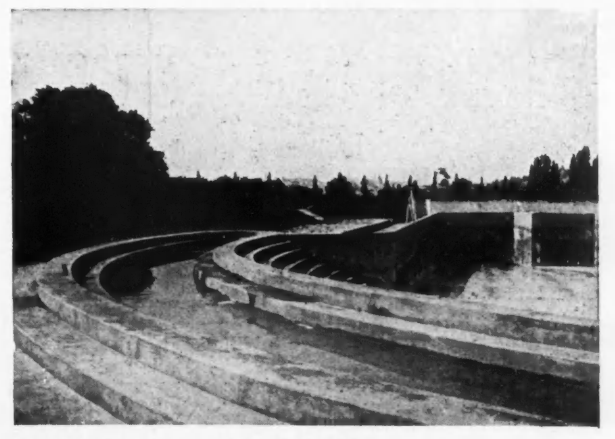
***PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.** Au centre, portique d'entrée. A gauche, aile des femmes (cabines). A droite, aile des hommes. Au centre, vestiaire, caisse bureau, etc... Côté plage, on remarquera les escaliers à colimaçons qui desservent les terrasses.*



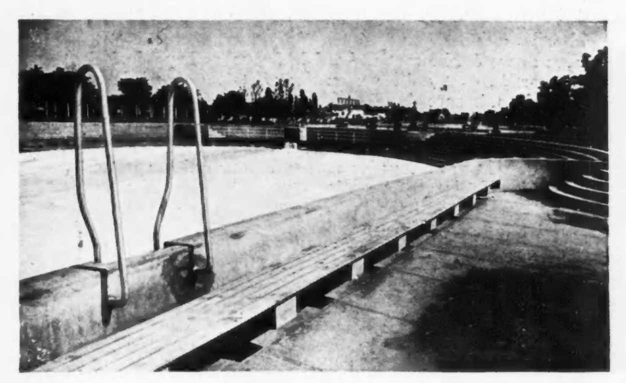
ENTRÉE DU SOLARIUM POUR DAMES



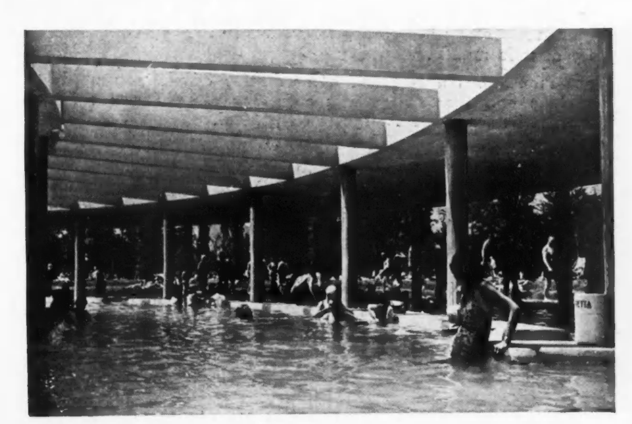
ESCALIER EXTÉRIEUR



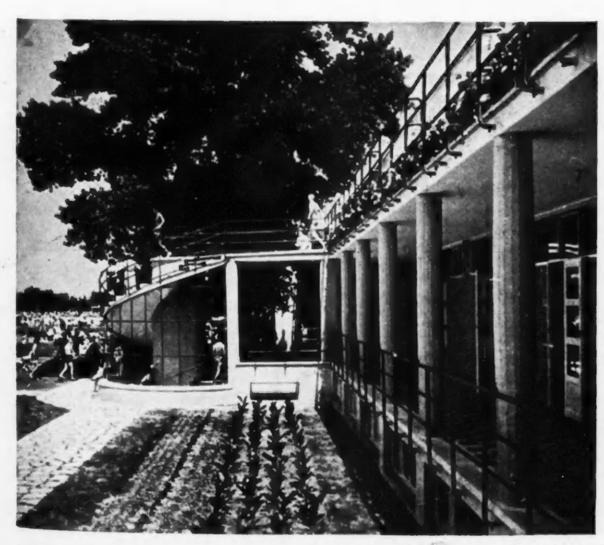
BASSIN A VAGUES ARTIFICIELLES



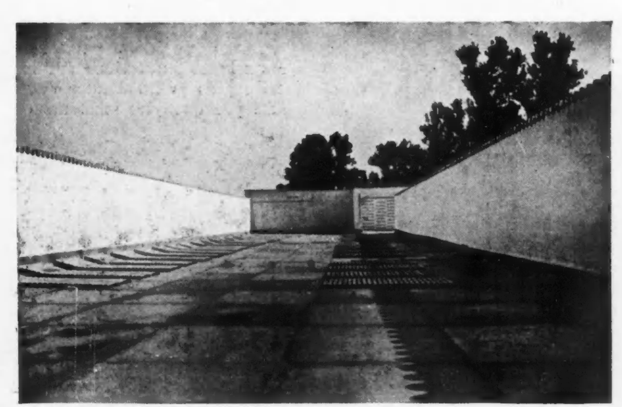
PISCINE



BASSIN THERMAL



CABINES



SOLARIUM POUR FEMMES

Photos Veres

CLUBS ATHLÉTIQUES

PAR L. FAURE-DUJARRIC

On désigne par le mot club en matière sportive trois sortes de réunions dont les buts et la nature sont différents: les cercles, les associations et les sociétés anonymes.

Il faut entendre par association les réunions désintéressées ; elles vivent sous le régime de la loi de 1901 ; elles s'appliquent librement à toutes les activités.

Quoique les cercles vivent sous un régime différent des associations, on peut dire qu'au point de vue sportif, ce sont des associations ayant un local de réunion.

La diversité de ces formes d'association a eu un effet certain sur leur propagation ; les énormes prélèvements faits sur les cotisations des cercles et le péril qu'il y avait là à s'y exposer ont éloigné nombre d'associations sportives de créer ou d'étendre leur siège social et les ont cantonnées dans les seules manifestations sportives de l'extérieur.

Diverses sociétés sportives ont revêtu la forme de sociétés anonymes et ont été par conséquent sujettes aux prélèvements fiscaux inhérents à cette condition.

Si nous avons étudié tout d'abord la forme en laquelle étaient groupés les sportifs, c'est qu'elle a eu des effets certains à la fois sur le nombre et la puissance des associations.

Nous négligerons d'étudier les groupements professionnels qui sont des compagnies d'acteurs parfaitement légitimes et honorables, mais qui ne s'adressent pas à tous les amateurs pour qui le sport est destiné à les distraire de leurs occupations et de leurs soucis; ces sociétés payent des impôts sur leurs recettes et cela n'a rien que de très naturel.

Les associations d'amateurs formées sur les données de la loi de 1901 sont les plus nombreuses et quelques-unes d'entre elles des plus prospères ; elles reçoivent de leurs membres des cotisations qui leur permettent de louer, d'acheter et d'entretenir des installations sportives.

Par un privilège spécial et sous la simple réserve d'être agréées, ces associations peuvent organiser des spectacles sportifs, y admettre des spectateurs payants, sans avoir à verser de redevance fiscale.

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur cette exonération, il est évident qu'elle a largement contribué à permettre à certaines associations parfaitement désintéressées de créer au profit de leurs membres et du sport en général, des installations qui sont sans rivales dans le monde.

Nous montrerons à la fois l'extraordinaire développement de certains clubs omnisports et l'énorme propagande qu'ils ont faite et qu'ils entretiennent pour les sports en général.

A l'abri d'une situation que cinquante ans d'efforts ont seuls pu créer, des associations permettent à leurs membres la pratique de tous les sports et par des cotisations réduites à presque rien, elles attirent à elles une quantité de jeunes auxquels elles donnent une formation sportive qu'ils n'oublieront pas.

Les cercles ou réunions dans un même local d'associés ont été durement traités par la loi; le prélèvement fiscal a longtemps atteint la moitié de la cotisation; il n'est pas étonnant que dans ces conditions, peu de pratiquants des sports aient essayé de réunir les membres d'un club, soit pour la pratique des sports d'intérieur, soit pour les commodités que peut donner l'association, par exemple les salles de lecture, le restaurant et les chambres pour les membres de passage.

Pour qu'il y ait en France autant de cercles qu'en Angleterre, il faudrait une profonde modification des lois qui les régissent et dont les récentes améliorations sont peut-être le commencement ; il n'y a pas de raison pour que notre pays, qui compte plus de clubs que l'Angleterre, n'ait pas à son tour autant de cercles sportifs.

Dans une étude aussi restreinte que celle-ci, il n'est pas possible de retracer la carrière de tous les clubs de sports ; pour donner une idée de leur caractère, il suffira de donner quelques indications sur les possibilités sportives du plus ancien et du plus grand d'entre eux : le Racing Club de France. Fondé en 1882 par quelques amateurs de courses de chevaux, d'où son nom de Racing Club (le mot anglais pour courir serait Running) ses premiers membres s'évertuaient à singer les courses hippiques sans se douter de l'énorme essor qu'ils allaient imprimer au sport.

Partis une douzaine, ils sont maintenant 7.000, de tous les âges, des deux sexes et de toutes les conditions sociales.

L'énumération des terrains sur lesquels les membres du Racing pratiquent les sports est éloquente :

Rugby : 4 terrains — Foot-Ball : 16 terrains — Tennis : 45 terrains — Basket-Ball : 13 terrains — Hockey : 6 terrains — Voley-Ball : 11 terrains — 3 pistes de course à pied — Une piscine.

Aujourd'hui, le Racing Club possède trois des installations les plus grandes et les plus belles de France.

Tout d'abord, sa concession du Bois de Boulogne qu'il doit à l'esprit sportif des édiles Parisiens ; sur un espace de 5 hectares, il a élevé un club house qui est certainement le mieux installé qui soit et dont la photographie que nous publions donne une simple idée.

Il est entouré d'un jardin ravissant dans lequel les sportifs trouvent tout ce qui peut convenir à leurs goûts :

Une piste gazonnée de 480 m. pour la course à pied, 29 courts de Tennis, 11 terrains de Voley-ball, 1 terrain de Basket-ball, terrains pour la Culture Physique; enfin une piscine d'été.

En collaboration avec le comité national des sports, il possède le terrain de Colombes créé par ses membres et doté d'un stade de 60.000 places, le plus grand de Paris, comprenant :

Une piste en cendrée de 500 mètres ; 16 terrains de Foot-ball; 4 terrains de Rugby ; 6 terrains de Hockey; 10 terrains de Basket-ball; 9 courts de tennis.

La totalité des installations couvre 20 hectares.

Le tennis, qui est de fondation la spécialité du Racing, l'a poussé à fonder, en collaboration avec le stade français, le Stade Roland Garros où se sont joués tant de matches de la coupe Davis et qui comprend :

7 courts de Lawn Tennis, 2 terrains de basket-ball, des terrains d'athlétisme, piste de course à pied de 333 m.

Cet exemple étonnant a été donné pour montrer le prodigieux développement des clubs sportifs, car le Racing Club de France n'est pas le seul ; il y a nombre d'associations qui possèdent des installations remarquables, le Stade Français avec son délicieux terrain de Saint-Cloud, le Tennis Club de Paris avec son bâtiment récemment élevé par la Ville de Paris, dont il est concessionnaire et qui contient 7 courts couverts.

A la suite de ces têtes de ligne sont de nombreux clubs sportifs:

Région Parisienne :

Racing Club de France — Stade Français — Club Athlétique des Sports Généraux — Union Athlétique Intergadz'art — Red Star Olympique — Paris Université Club — Union Sportive du Métropolitain.

En province :

Havre Athlétique Club — Olympique de Marseille — Olympique Lillois — Foot Ball Club de Sète — Stade Rennais — Association Sportive de Cannes — Foot Ball Club de Rouen — Foot Ball Club de Lyon — Lyon Olympique Universitaire — Aviron Bayonnais.

Enfin, cette énumération ne serait pas complète si elle ne mentionnait dans un chapitre spécial les clubs de golf dont certains, dans des sites uniques, sont de pures merveilles.

Le Saint-Cloud Country Club aux portes de Paris, la Boulie à côté de Versailles, le golf de Saint-Germain et tant d'autres du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest.

Ceci n'est qu'un résumé de ce que le goût des exercices physiques a produit d'architecture sportive ; une conclusion très impartiale s'impose ; on n'a peut-être pas assez créé de centres sportifs, cela est certain, mais ceux qui l'ont été sont sans rivaux dans le monde.



PISCINE DU RACING-CLUB DE FRANCE A PARIS

CLUB-HOUSE DE LA C. P. D. E.

AU STADE DE RUEIL

LEX ET SONREL, ARCHITECTES

Les terrains du Club sportif de la C. P. D. E. sont situés à Rueil en bordure de la Seine.

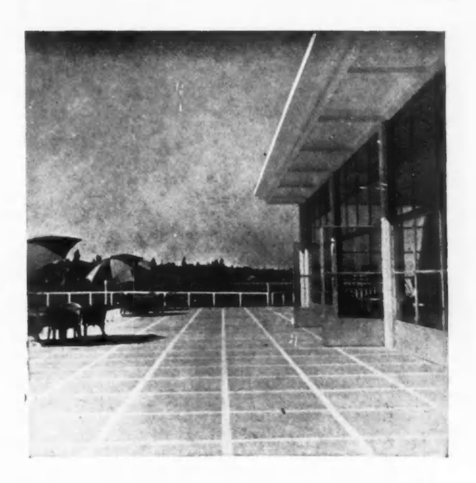
Encastrés au milieu de propriétés voisines, ces terrains n'ont pu faire l'objet d'une composition d'ensemble. Leur superficie atteint 7 hectares.

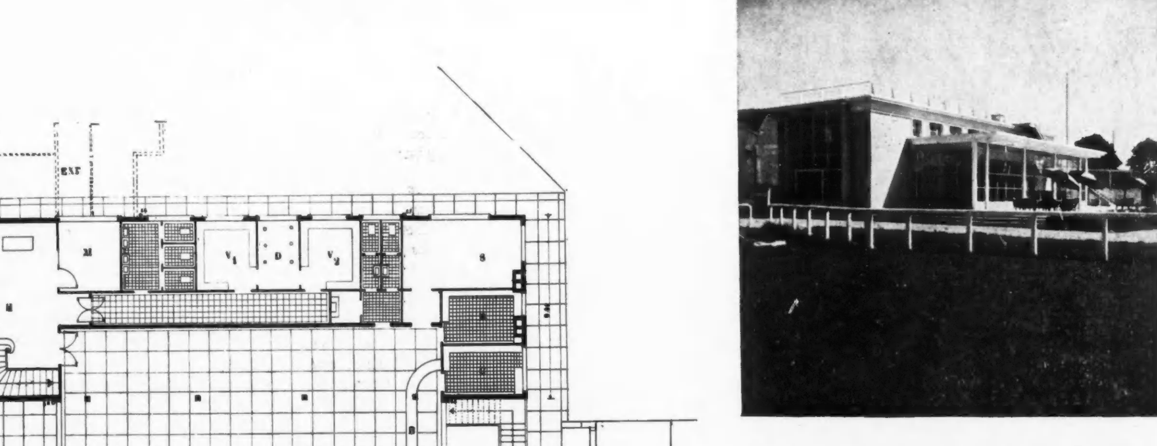
Le Club-house situé au centre se compose d'une vaste salle de réunions formant restaurant-bar et salon de repos.

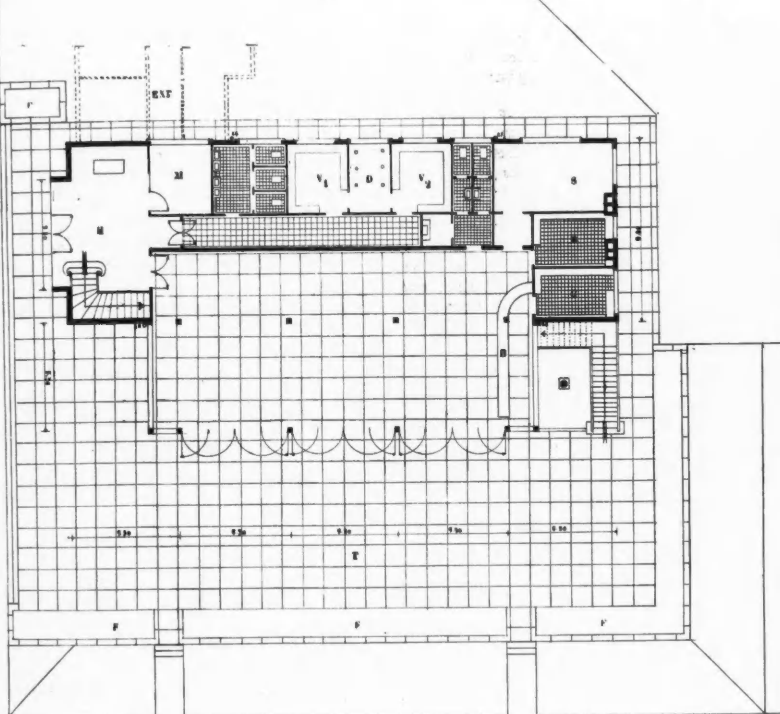
Au rez-de-chaussée se trouve également une salle de réunion pour le Comité, les vestiaires des dames et le service médical. Au premier étage, les vestiaires des hommes. Une salle de douches est commune à deux vestiaires.

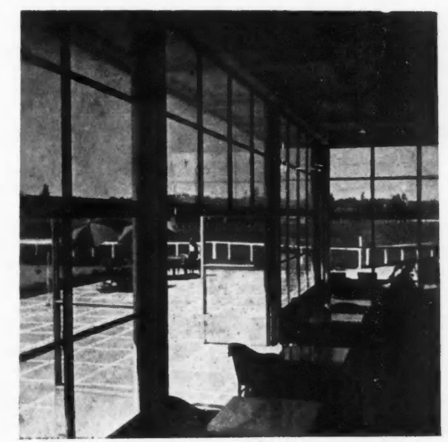
Une terrasse supérieure formant tribune permet d'assister aux grandes compétitions qui se déroulent sur le terrain omni-sport.

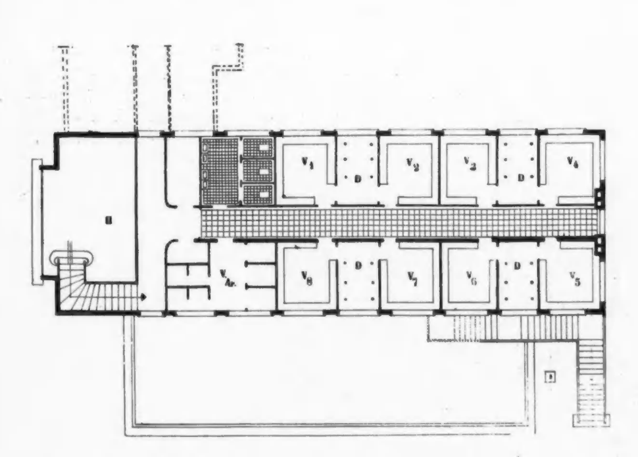
Construction en poteaux de béton armé ; remplissage de briques. Menuiserie métallique. Sol granito.









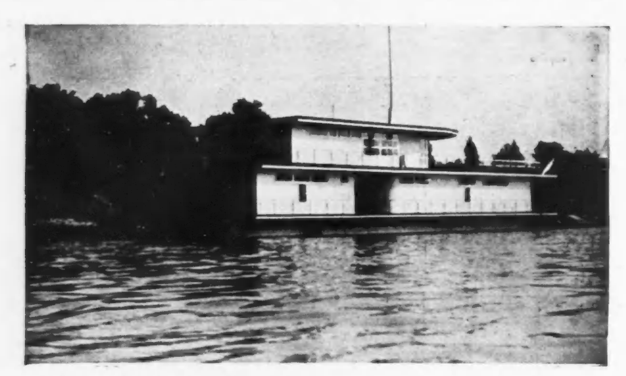




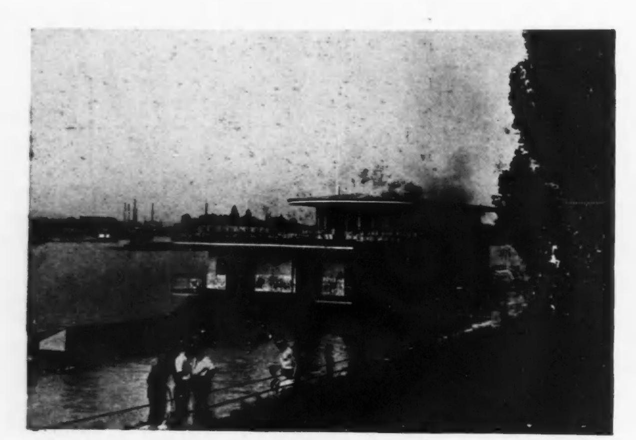
H. Hall d'entrée des Athlètes — M. Service Médical — V. Vestiaires — Var. Vestiaires des Arbitres — D. Douches — S. Salle de réunion du Conseil — R. Réchauds — C. Cuisine du bar — B. Bar — T. Terrasse — F. Fleurs.

UN CLUB FLOTTANT A BUDAPEST

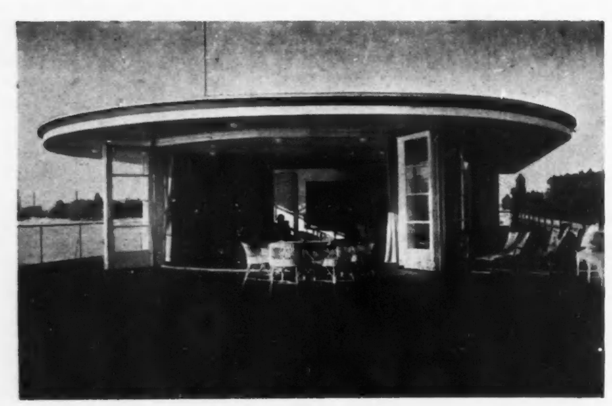
FLEISCHL GYULA, ARCHITECTE



FAÇADE SUR LE DANUBE



VUE VERS L'ILE MARGUERITE



PARLOIR ET SOLARIUM

Ce « Club flottant » se trouve au milieu de la capitale hongroise, sur le Danube, ancré à l'île Marguerite. Le programme comprenait la réunion d'un club de repos et d'un garage pour canots accompagné de vestiaires pour les rameurs et joueurs de tennis. Par ailleurs, les possibilités de construction étaient très restreintes, d'une part par la nature même du Club Flottant, d'autre part par les dimensions du bâtiment prescrites par les autorités : 13 m. × 39 m. pour le rez-de-chaussée et 10 m. × 20 m. pour l'étage.

La plus grande partie du rez-de-chaussée est occupée par le garage pour 45 canots. Derrière ce garage se trouve le hall, d'où part un escalier conduisant à l'étage. Cette pièce sert d'entrée par l'île et d'accès au vestiaire pour hommes. Un balcon de 1 m. 50 fait le tour du bâtiment, et forme une terrasse ombragée à un niveau légèrement inférieur.

Située à l'écart du groupe sportif, le logement du maître du garage permet la surveillance de l'ensemble. Il comprend une chambre, une cuisine, une entrée, un garde-manger et un W.-C. Le vestiaire pour hommes comprend 70 compartiments et quatre groupes de douches et de W.-C.

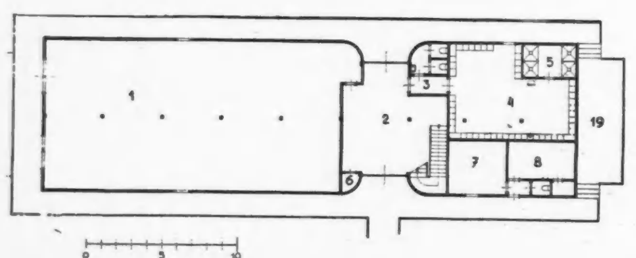
L'escalier conduit dans le hall supérieur d'où l'on accède au vestiaire pour femmes, avec douches, lavabos et W.-C., ainsi qu'à la cuisine électrique et au bar. Un lavabo spécial est à la disposition des visiteurs du club. En façade sud, avec vue sur la ville, se trouvent le salon de jeux et le parloir communiquant par une porte coulissante. Une porte vitrée semi-circulaire sépare le parloir d'une terrasse pour bains de soleil de 14 m. sur 13 m.

Accroché au bâtiment, un radeau permet l'accostage des canots : il comprend un garage ignifugé pour les moteurs, un radeau d'entraînement, un escalier pour nageur, etc...

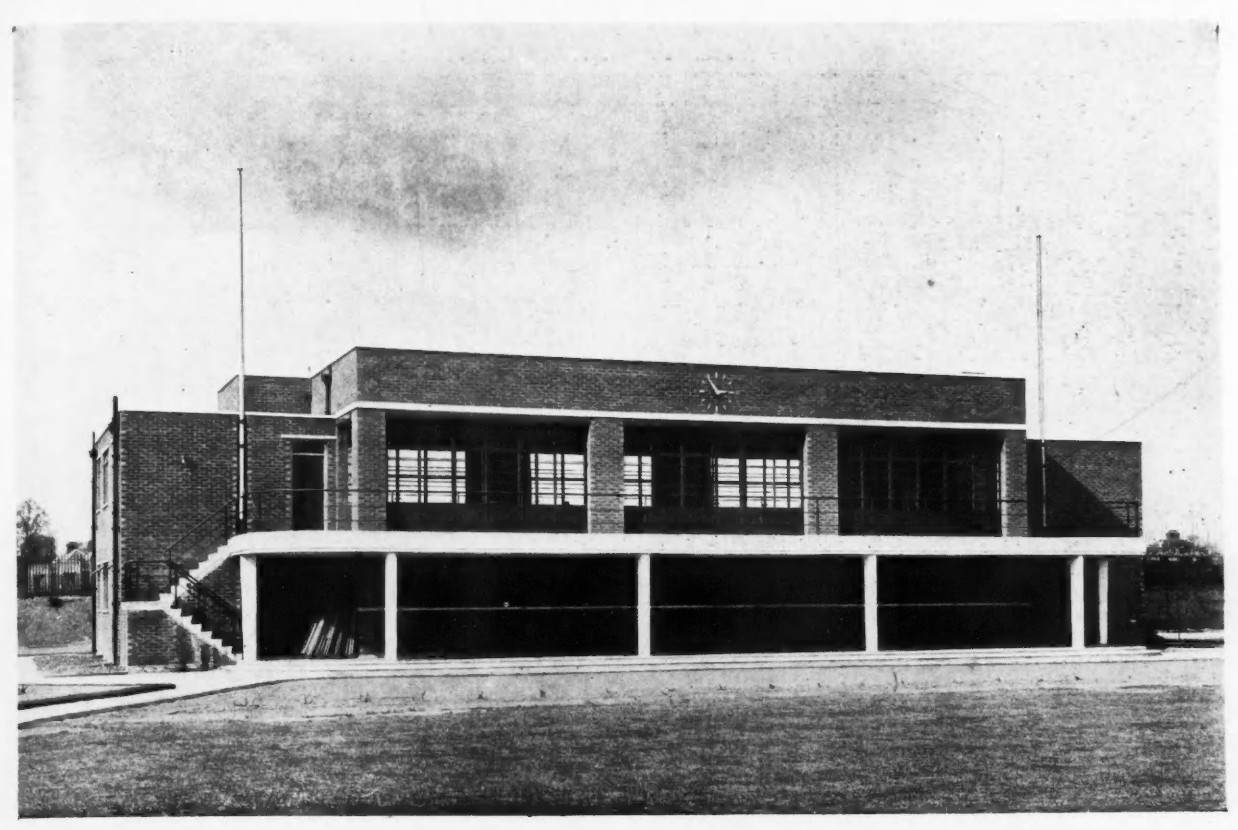
Le bâtiment est constitué par deux pontons soudés. La carcasse est en fer et en bois couvert à l'extérieur d'une toile badigeonnée. Les planchers sont en linoléum pour les pièces de distraction, en bois pour les autres pièces.

Pour éviter tout danger d'incendie, les diverses installations sont électriques (cuisine, frigidaire, etc...)

1. Garage pour canots — 2. Hall d'entrée — 3. Lavabo, W.-C. — 4. Vestiaire pour hommes — 5. Douches — 7-8. Gardien du club — 9. Parloir — 10. Salle de jeux — 11. Bar — 12. Cuisine — 13. Hall 14. Vestiaire pour femmes — 15. Lavabos, W.-C. — 16-17. Douches — 18. Terrasse pour bains de soleil — 19. Terrasse.



REZ-DE-CHAUSSÉE *ÉTAGE*



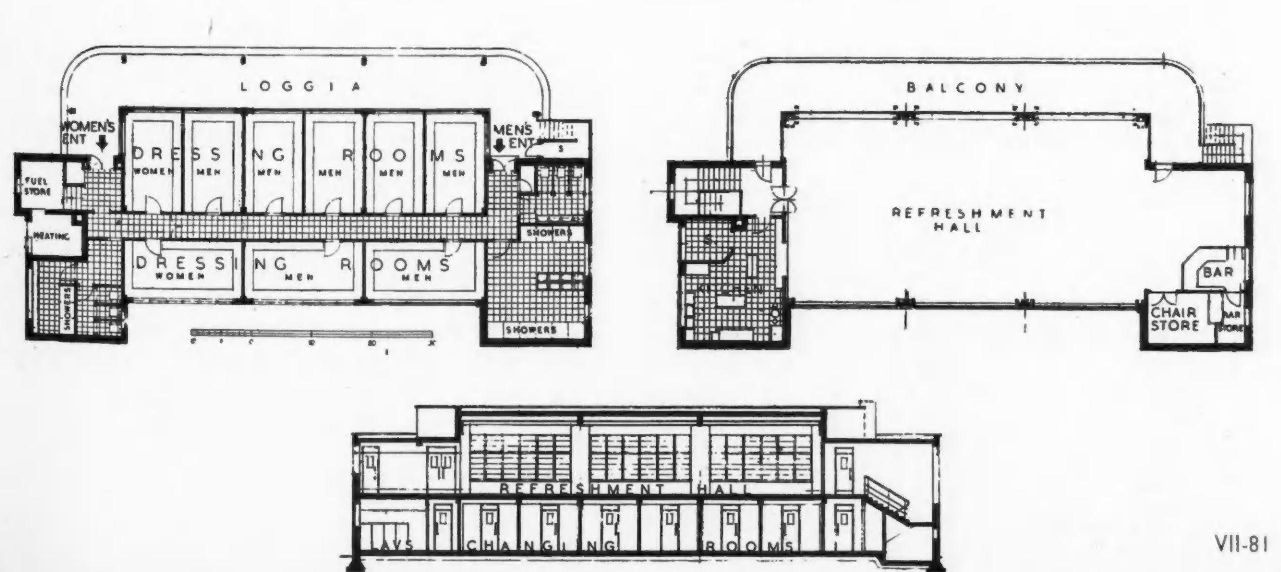
Cl. The Architect's Journal

CLUB SPORTIF A OSTERLEY

ARCHITECTE : S. A. HEAPS

Cet édifice est un club sportif destiné aux employés de la Compagnie de transports de Londres. Il comprend des vestiaires pour les personnes qui jouent cricket, tennis, rugby, hockey ; des douches et lavabos, un grand hall formant bar avec cuisine ; ce hall qui donne sur un grand balcon au premier étage et qui est largement ouvert sur ses deux côtés, peut être également utilisé comme salle des fêtes et de bal.

Construction : La partie centrale est à ossature métallique et briques ; les corps de bâtiment forment les extrémités du pavillon en briques pleines. Tous les parements sont en briques rustiques. L'édifice est couvert en terrasses, l'étanchéité assurée par asphalte.

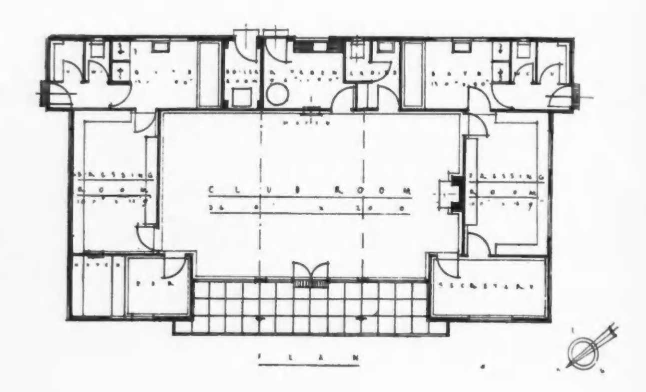


CLUB SPORTIF DE BRIGHTON

ALLISTON ET DREW, ARCHITECTES

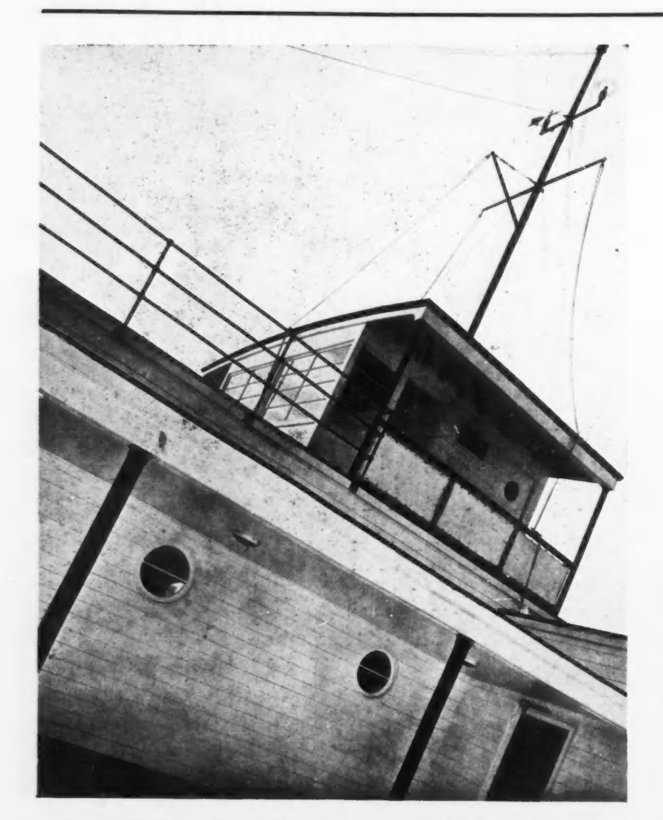


Photo E. R. Jarret



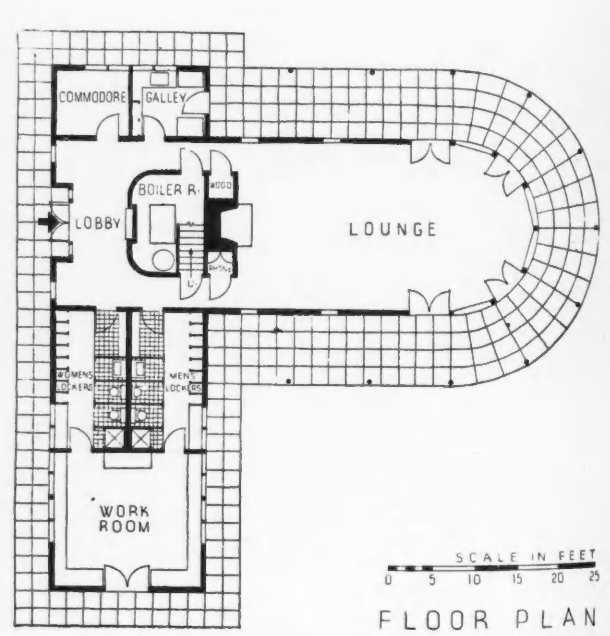
CAMBRIDGE YACHT CLUB MARYLAND

V. ET S. HOMSEY, ARCHITECTES



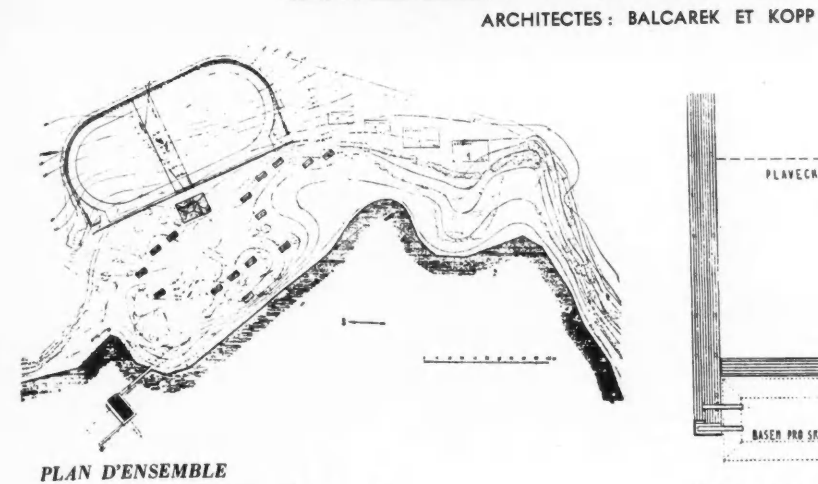


Photos Robert et Damora



ENSEMBLE SPORTIF EN BOHEME

ARCHITECTES : BALCAREK ET KOPP



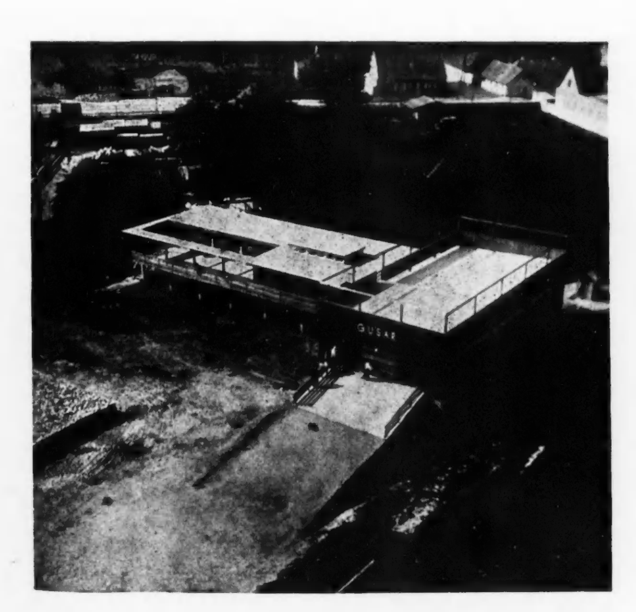
PLAN D'ENSEMBLE

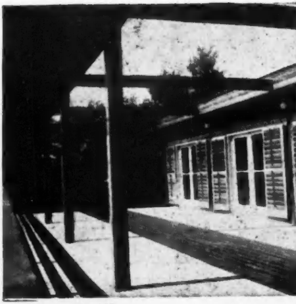
(Voir aussi page 52)

GARAGE POUR CANOTS ET HALL D'ACCÈS

CLUB DE RAMEURS A ZAGREB

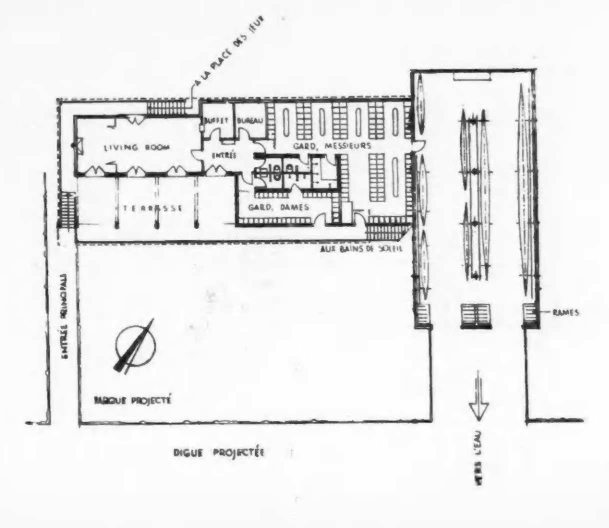
H. PSERHOF, ARCHITECTE

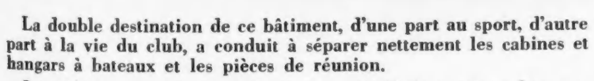




TERRASSE

GARAGE POUR CANOTS





La double destination de ce bâtiment, d'une part au sport, d'autre part à la vie du club, a conduit à séparer nettement les cabines et hangars à bateaux et les pièces de réunion.

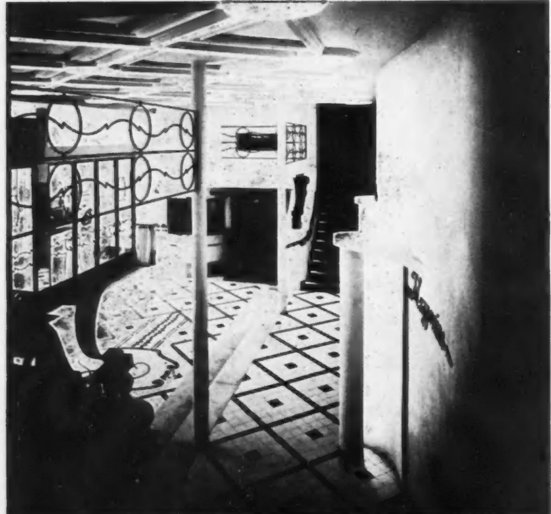
Les cabines comprennent deux groupes distincts, pour hommes et pour femmes ; les douches et les W.-C. sont ventilés par des fenêtres élevées qui s'ouvrent au-dessus du toit des cabines. La couverture du hangar forme terrasse pour bain de soleil.

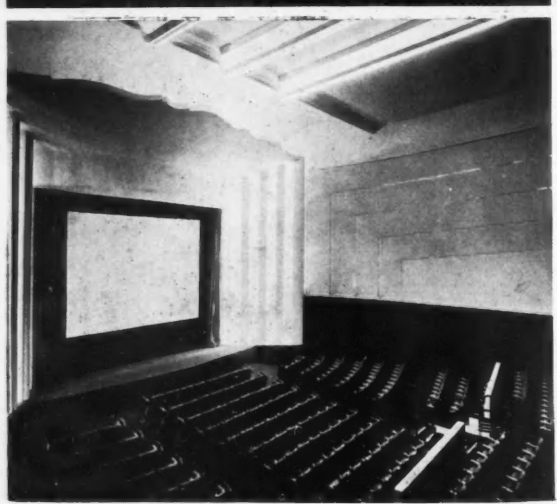
L'édifice est construit en bois ; le revêtement extérieur est en mélèze. Le danger d'inondation a conduit à construire sur des colonnes de béton armé. Après la réalisation d'une digue destinée à empêcher les inondations, l'espace entre les pilotis sera occupé par des ateliers de réparations et un logement pour un gardien.

DEUX NOUVEAUX "CINÉAC"

P. DE MONTAUT ET A. GORSKA, ARCHITECTES

«LE RÉGENT» AVENUE DE NEUILLY





Photos Cadé

FAÇADE DE NUIT - HALL D'ENTRÉE - INTÉRIEUR DE LA SALLE

Cette nouvelle salle se trouve avenue de Neuilly ; c'est un cinéma luxueux, dans un quartier aisé.

Le cinéma dut être construit aux dépens d'un immeuble existant et d'une vaste cour intérieure en prolongement. Cet immeuble constituait auparavant un bureau local des postes et télégraphes. L'axe de la cour ne coïncidait guère avec celui de la façade. Enfin, le propriétaire tenait esentiellement à conserver un plancher solide du premier étage de son immeuble. Il fallait concilier ces diverses données avec celles, assez strictes, d'une salle déjà importante (1.400 places). Les architectes se devaient de trouver une solution satisfaisante. La ligne d'extrémité sur cour du fameux plancher conservé devait, à cet effet, constituer une ligne d'appui de la mezzanine. Ainsi, une partie de ce balcon se trouvait au-dessus des accès à l'étage du plancher conservé, et la pente de mezzanine se prolongeait en porte à faux au-dessus de la partie basse de la salle. Ce dispositif commandait déjà une fraction du parti.

Une autre difficulté se présentait, d'ordre tout à fait différent : Si ce quartier de Neuilly est habité surtout par des gens aisés, il comporte également certaines rues secondaires, assez populaires. Les architectes pensèrent donc à séparer, en quelque sorte, les deux clientèles dans la salle même. A cet effet, les places chères (corbeille et mezzanine), ne devaient pas avoir les mêmes accès que les places bon marché (orchestre et balcon).

Le plancher du rez-de-chaussée constitue le hall d'entrée ; le plancher du premier supporte le balcon et le plancher du second (plafond du balcon et du foyer) porte, à l'étage au-dessus, l'appartement du directeur et la salle de projection avec accessoires. Le plafond de la salle proprement dite est en pente vers l'écran. Le dispositif d'écran, avec ses accessoires, ne monte pas jusqu'au plafond et constitue un ensemble décoratif et lumineux qui semble isolé dans l'espace.

Après avoir ouvert une des portes vitrées va-et-vient, le spectateur pénètre dans l'entrée : à gauche, la caisse à tickets ; à droite, la cage demi-cylindrique d'un escalier particulier (Direction et cabine). Un perron de quelques marches précède les portes d'entrée directes donnant accès à la corbeille par deux portes latérales. Ainsi est constitué le tambour d'isolement. La paroi de face de ce tambour est bien axée avec l'entrée, mais le tambour masque le décalage entre l'axe de la salle, résultant de l'asymétrie de la cour utilisé pour constituer le volume de la salle.

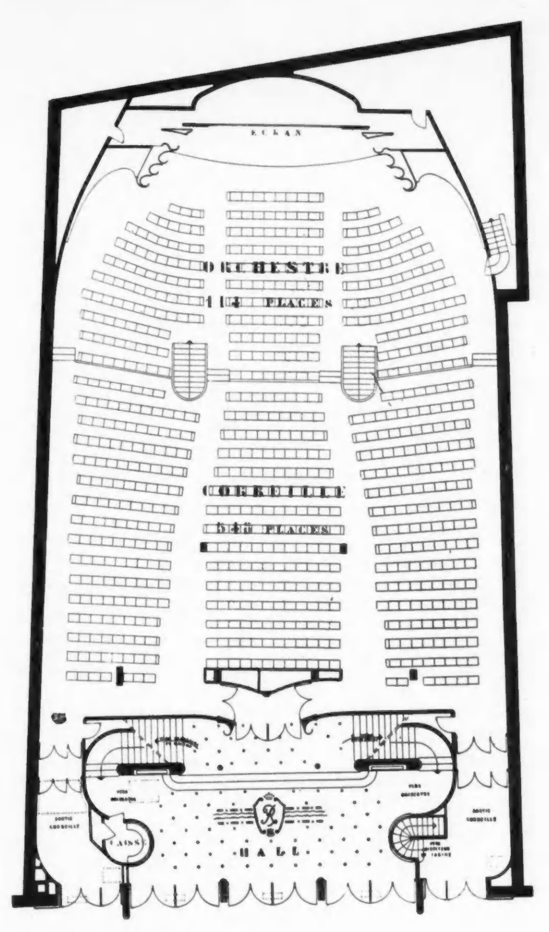
Par l'un des deux escaliers symétriques qui se présentent à droite et à gauche du premier perron, nous arrivons au niveau d'un vomitoire desservant la mezzanine. L'accès au balcon se fait par l'un des deux escaliers aboutissant dans le volume libre entre la façade et le balcon. Celui-ci a été aménagé en foyer. Là encore, les escaliers partiels de quelques marches permettent l'accès au balcon.

L'accès de l'orchestre se fait par deux escaliers à droite et à gauche de l'entrée qui descendent en sous-sol et convergent vers un couloir longitudinal qui aboutit lui-même à une portion de couloir perpendiculaire aboutissant à deux vomitoires.

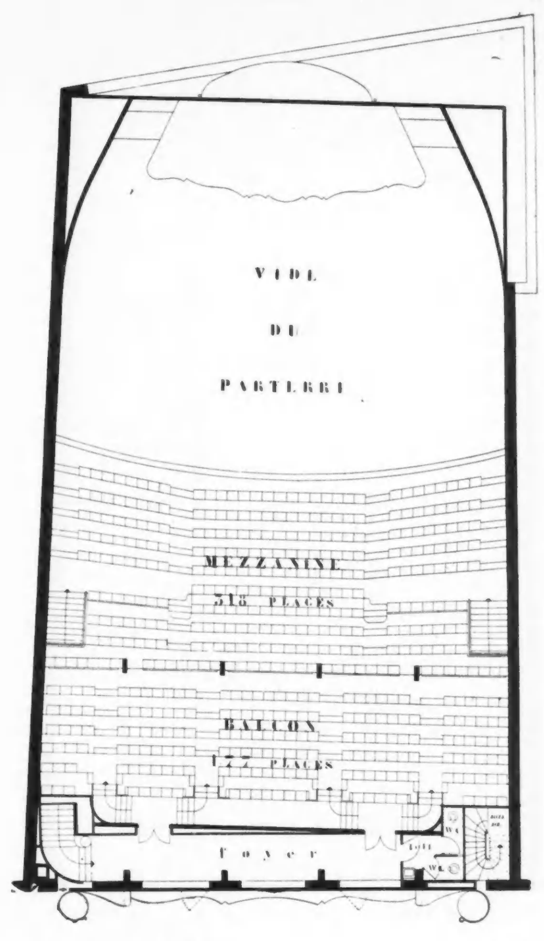
Enfin, la corbeille peut être évacuée directement par deux sorties latérales en façade ; au niveau du foyer, des portes de secours permettent aux pompiers en cas d'incendie d'accéder à l'échelle directement au balcon.

A l'intérieur de la salle, on remarquera le dispositif d'écran qui semble nettement détaché du fond; l'auvent se profile en demi-teinte sur un fond très clair. Les tubes luminescents du plafond accompagnés par l'éclairage indirect des lampes, constituent des rampes en pendentif qui répartissent bien l'éclairage. Sous le balcon, l'éclairage est assuré par des lampes placées en retrait.

On retrouve dans les fauteuils des réminiscences de la Régence. Ils sont passepoilés d'or revêtus de velours rouge de même ton (mais plus clair) que celui qui recouvre le sol et le soubassement ; ils comportent des accoudoirs ivoire favorisant, dans l'obscurité, la visibilité des places libres. Les velours employés partout ont une particularité : les poils de laine sont maintenus dans la trame par une dissolution de latex, ce qui évite l'accroissement rapide des flaches d'usure par chute des poils. Au sol, ils sont plus économiques que le tapis ; tendus sur une grosse thibaude, ils donnent un contact agréable en marchant. Les sièges sont en Dunlopillo.



PLAN DE L'ORCHESTRE



PLAN DU BALCON

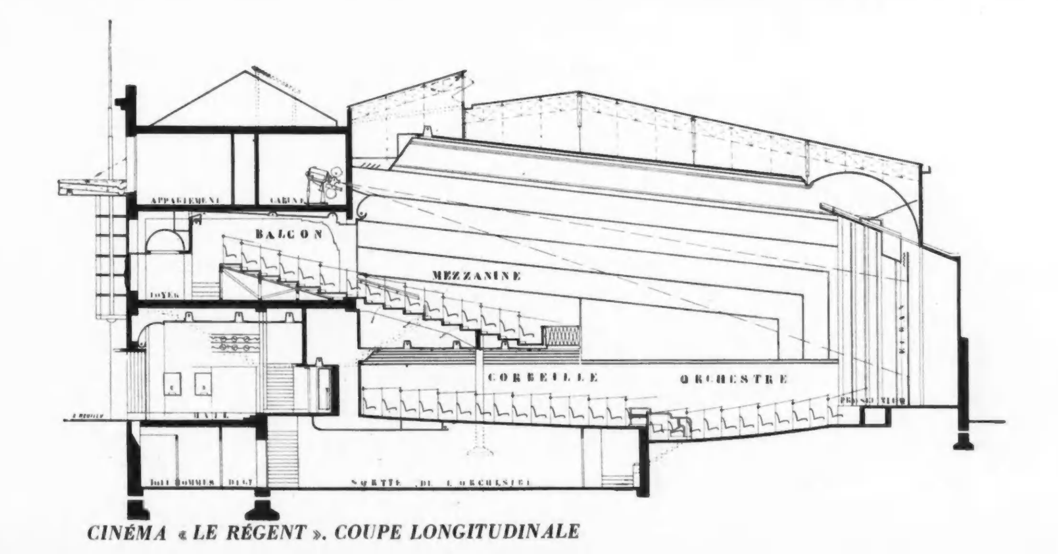
Photos Picard

Les parois latérales sont revêtues d'étoffe à grosse trame d'amiante tissée (Ferodo). Les parois avant du balcon sont recouvertes du même tissu capitonné. Cet ensemble assure les qualités acoustiques absolument remarquables de la salle. Le plafond en caissons sous la mezzanine rappelle le plafond de l'entrée.

Le parti architectural de la façade est caractérisé par un grand cadre sans baies comprenant au centre un motif sculpté représentant le Régent à cheval. L'auvent est limité à l'avant par trois arcs de cercle convexes adossés de part et d'autre à un arc concave venant soutenir deux grands cylindres qui constituent les motifs d'éclairage indirect du grand panneau.

La partie la plus intéressante dans sa simplicité, est la toiture. Elle comporte une série de poutres transversales soutenant des fermes longitudinales ayant deux rampants inégaux, le plus petit étant du côté de l'immeuble. De ce côté, un nouveau rampant plus élevé déverse ses eaux dans le chéneau de l'immeuble. Ce dispositif a permis de créer une forte ventilation naturelle de la salle qui s'opère en ouvrant des chassis vitrés de la paroi verticale de cette sorte de lanterneau. La couverture est en fibro-ciment ondulé. La sortie de l'air de la salle se fait par un jeu de chicanes s'opposant à l'entrée de la lumière diurne. C'est de cette région, en provenance de l'escalier de service de la cabine, que l'on accède sur des chemins de service longitudinaux qui permettent, en relevant des panneaux mobiles, de faire la visite et le remplacement des lampes.

La salle est climatisée ; l'air frais provenant d'une gaine importante située en façade est filtré et refoulé dans des gaines qui le répartissent principalement sur l'arrière de la salle avec sorties sous les plafonds de corbeille et de balcon.



CINÉMA « LE RÉGENT ». COUPE LONGITUDINALE

CINÉAC A PARIS FAUBOURG S^T^-HONORÉ

P. DE MONTAUT ET A. GORSKA, ARCHITECTES

Le « CINEAC » du quartier des Ternes est le dernier paru de la série.

Dès l'entrée, le vaste hall forme une tache éblouissante que domine l'immense flèche où s'inscrit en tubes luminescents, le nom « CINEAC ».

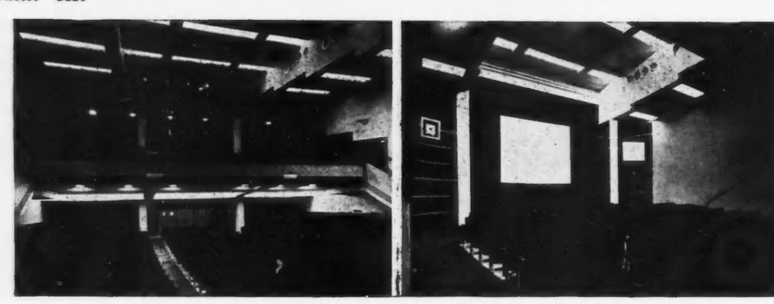
A l'intérieur, on retrouve les caractéristiques habituelles des salles de ces architectes : grande facilité de *circulation, utilisation rationnelle des espaces.*

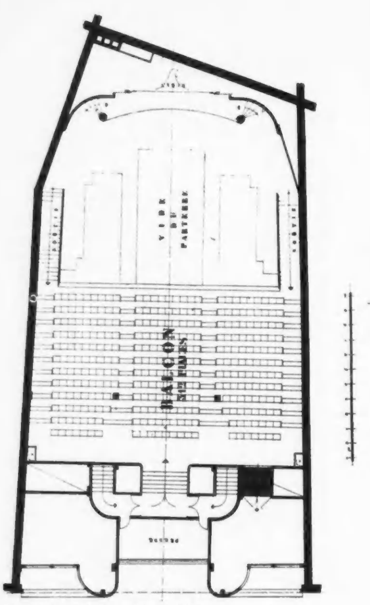
800 spectateurs sont confortablement logés, assis face à l'écran ; aucune place n'est défavorisée, grâce à une étude serrée des profils du sol et du balcon.

L'acoustique est assurée par le revêtement des murs en tissus d'amiante et en velours collé.

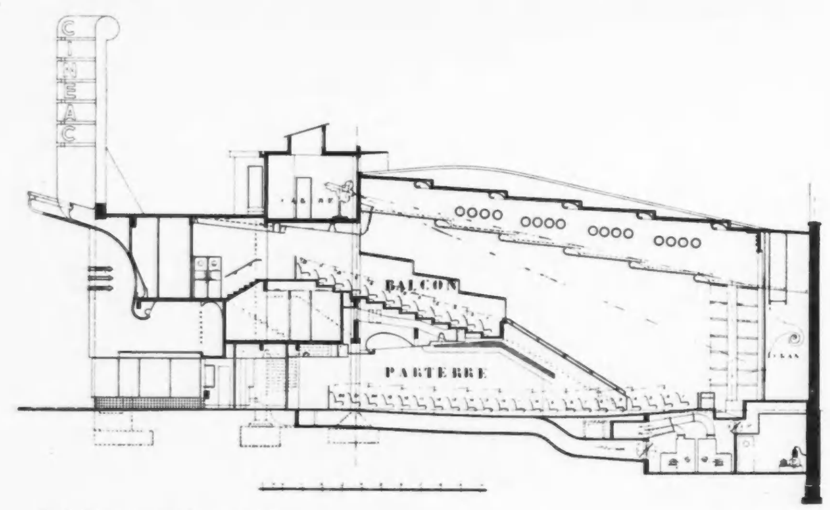
L'intérieur est traité dans la gamme classique de bleus.

Photos Cadé



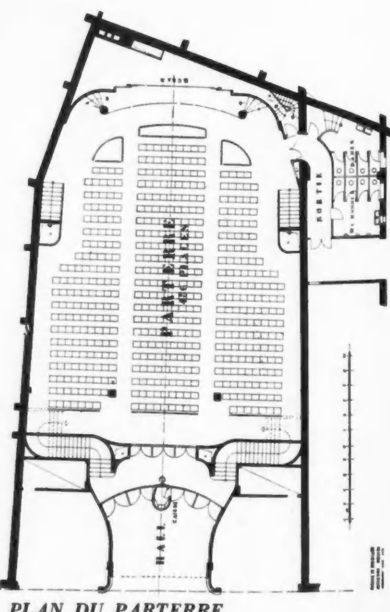


PLAN DU BALCON



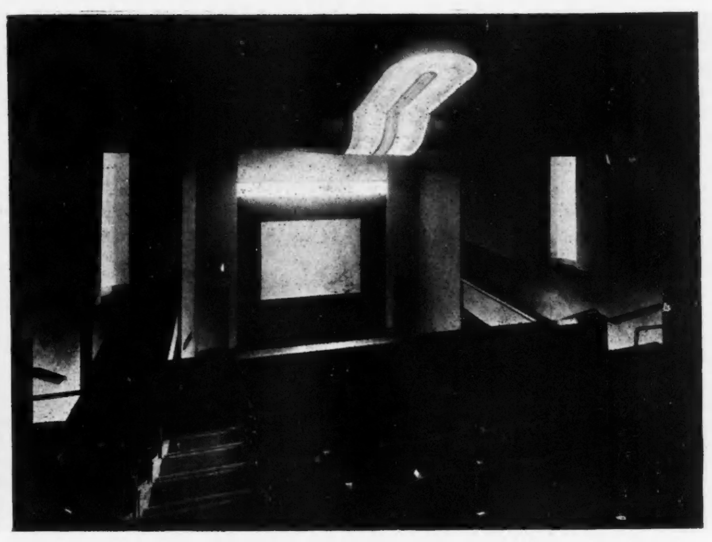
COUPE LONGITUDINALE

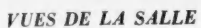
Photos Picard



PLAN DU PARTERRE







VUES DE LA SALLE *Photos Cadé*

CINÉAC A STRASBOURG

P. DE MONTAUT ET A. GORSKA, ARCHITECTES

Cette salle de 500 places a été construite en plein centre de Strasbourg.

C'est le « cinéma à programme permanent » par excellence.

Pour une fois, la chance a favorisé les architectes. Le terrain donnait sur deux rues. Un immeuble de 3 étages et rez-de-chaussée existait sur un côté seulement sur la rue du Jeu des Enfants.

Du côté de la rue du Vieux Marché aux Vins, tout a pu être démoli, et les Architectes ont pu créer une façade publicitaire qui attire et aspire le public.

Pour donner la plus grande contenance à la salle sans modifier le confort et le bien-être du spectateur, le hall d'entrée a été réduit au minimum ; cependant, il s'étend sur toute la largeur de la façade et bénéficie d'une emprise sur le trottoir due à la saillie de la marquise.

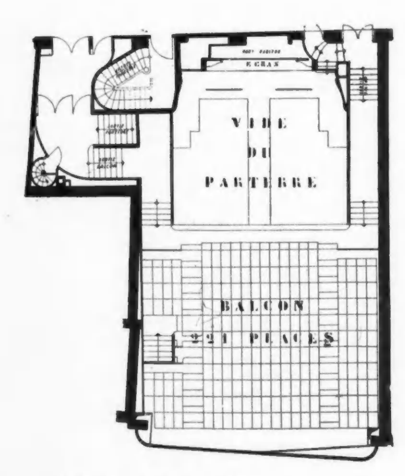
Une entrée unique mène le client, suivant ses préférences, au parterre ou au balcon.

Un parti habile a été tiré de la différence de niveau de deux rues pour assurer un sens unique parfait. En effet, quelques marches ascendantes ou descendantes évacuent facilement vers la rue du Jeu des Enfants, les spectateurs du parterre et du balcon.

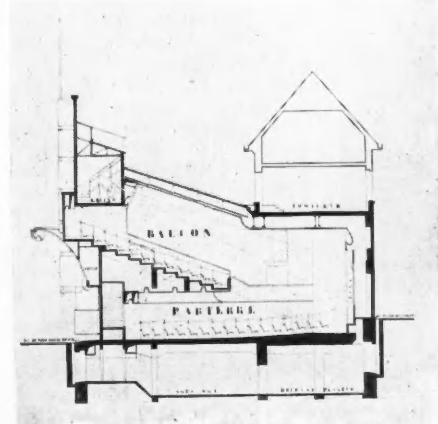
Le volume a été utilisé d'une manière fort rationnelle ; il n'y a pas de terrain inemployé. Les accès et les issues du cinéma, l'entrée de l'immeuble, les services divers indispensables à la vie propre d'un salle de spectacle, s'emboitent les uns dans les autres.

Des abris confortables ont été aménagés dans le sous-sol ; en temps normal, ils servent de salle de vision et de laboratoire de développement de film de 16 mm.

Au point de vue décoration, nous retrouvons la gamme bleue habituelle des « Cinéac ».



PLAN DU BALCON



COUPE



PLAN DU PARTERRE *Photo Picard*

LES COLONIES DE VACANCES EN ITALIE

Nous avons publié dans ce numéro (pages 25 à 41), plusieurs exemples de Colonies de Vacances réalisés en Italie. Nous pensons compléter utilement cette documentation par une étude technique de l'Architecte G. LEVI-MONTALCINI, auteur lui-même d'intéressantes réalisations de Colonies de Vacances.

Colonies de vacances pour la jeunesse... Etude riche d'éléments significatifs pour la compréhension de notre architecture nouvelle.

Les problèmes nouveaux que pose chaque période de civilisation, ou ceux qui sont transformés par l'évolution de la vie sociale marquent les caractères essentiels de l'évolution de l'art de bâtir.

Des formes, nous remontons à l'esprit, à l'encontre du processus qui, de l'esprit qui les conçoit, conduit aux formes des réalisations. Remontons? Est-ce exact? Y a-t-il réellement un sens à ce circuit?

Colonies de vacances: vie simple et saine de collectivités organisées de garçons et de jeunes filles ; bien-être dédaigneux des fausses prétentions des riches et libéré des préoccupations des pauvres ; camaraderie exempte de toute préoccupation bourgeoise, comme de la rigueur d'une discipline trop sévère ; régime contrôlé par les soins de la médecine préventive, mais tout à fait éloigné des prescriptions de vie de quelque hôpital ou sanatorium; existence consacrée aux exercices du corps et du caractère, sinon à des cours de sport ou d'instruction; parenthèse joyeusement ouverte, où la gaîté ne peut pas dégénérer en licence, ou le repos se résoudre en paresse; fête de l'amitié entre jeunes camarades et de la santé au milieu de la nature.

Colonies de mer, de montagne, ou héliothérapiques ; développement progressif d'une assistance de plus en plus étendue à la jeunesse de toutes les classes sociales; où les organisations nationales peuvent affronter les problèmes les plus complexes et leur apporter les solutions les meilleures ; où les prescriptions des organismes compétents assurent l'économie des réalisations et des gestions, sans qu'il y ait le danger de supercheries, comme dans le cas d'entreprise ou d'administration privées; où les règlements imposent l'abandon de tout préjugé; où la responsabilité des constructions est généralement assurée par des professionnels choisis par concours, sous la garantie des syndicats.

Architecture susceptible d'innombrables ressources et de grande influence sur le style de notre siècle.

La préoccupation de respecter et de souligner les ressources de la nature, le souci de réjouir les jeunes colons avec des solutions esthétiques saisissantes, le désir de résoudre rationnellement des problèmes nouveaux, autorisent l'adoption de formes et de partis sans préjugé: le paysage assure l'encadrement, l'espace est presque toujours sans bornes, l'orientation assujettie aux seules exigences de l'insolation, la dépense limitée dans le choix des matériaux luxueux, mais jamais dans la construction elle-même: hygiène, mise au point des accès et des alentours.

La verve de l'architecte peut se livrer à une composition large et dégagée de l'ambiance d'un milieu médiocre préexistant; les niveaux différents proposent le mouvement des masses, les esplanades, les escaliers ; l'insolation et la ventilation naturelles offrent maintes suggestions de saillies et d'arrière plans, d'abris contre le soleil et de treillages; les panoramas de la mer, des lacs, des montagnes, les ressources des masses vertes ou des rochers se prêtent aux compositions sur pilotis, aux ouvertures à grande travée, aux terrasses, portiques et loges.

Le renoncement aux frais et au luxe est un premier motif pour rechercher l'harmonie sans recourir à l'ornement. Les structures verticales portantes en béton armé ou en briques, (ce qui limite les dépenses en fer) ; les structures horizontales en béton armé, ou en voûtes de briques; les pavements en dalles de ciment, de grès ou de marbre (lorqu'on est près des marbrières, nombreuses en Italie) ; les revêtements extérieurs en mortier, en briques, ou en dalles de ciment, avec un faible emploi de clinker, de pierre ou de marbre par économie et pour éviter le caractère prétentieux du bâtiment; les revêtements intérieurs en mortier, neutrolit ou ciment, réservant aux locaux de service des soubassements en grès ou en céramique, réduisant au minimum l'emploi de bois pierre et marbre; les chassis extérieurs de larix italien, exceptionnellement de métal; les portes intérieures, en surfaces planes (les bois employés sont: le sapin, le hêtre, le larix, exceptionnellement le noyer) ; le verre est très adopté, non seulement dans les fenêtres et chassis vitrés, mais aussi en dalles incorporées dans le béton des plafonds et parois, et en éléments de revêtement; des couleurs à la fresque, ou au carbonate de plomb et laques lavables; serrureries et robinets en bronze bichromé ; les meubles presque toujours en métal, ou en bois à surfaces planes et laquées, en vue des lavages et désinfections.

Toutes les installations techniques sont possibles: distributions hydrauliques, à températures diverses, avec autoréglage, installations thermiques à convection d'air ou à plaques radiantes; illuminations électriques à intensité réglée, directes, semi-directes ou indirectes (moins fréquemment), avec appareils à filtres diffuseurs, d'une couleur donnée; ventilation et conditionnement de l'air; cuisines électriques, à vapeur, ou à combustible, avec accumulation de chaleur; réfrigération, directe ou non, par évaporation de gaz; lavage et essuyage à vapeur; désinfection humide ou par autoclave; épuration des eaux d'alimentation et clarification des eaux d'égout; installation d'horloges électriques, de téléphones automatiques, cabinets médicaux pour visite, recherche et analyse, etc...

Les statistiques des réalisations accomplies en Italie font preuve de résultats éloquents: nous rapportons quelques chiffres de la publication du Docteur Casalini (Les réalisations du Régime dans les camps sociaux — I.E.M.I.A. Rome 1938, XVII) et des communications officielles parues dans les revues à ce sujet.

Le Parti National Fasciste a augmenté les peu nombreuses Colonies d'été existantes en 1927 avec un rythme croissant. Dans l'année 1936, XIV on a 3.821 colonies dont 55 permanentes, 601 temporaires. 3.165 diurnes. Dans la même année, les jeunes gens accueillis furent 690.756 dont 652.749 par les Fédérations du P.N.F. et 38.007 par les Associations dépendantes du P.N.F.; ils furent répartis comme suit: 168.203 à la mer, 302.181 aux Colonies héliothérapiques, 60.630 aux fleuves, lacs et thermes.

Dans l'année 1937, XV, les Colonies du P.N.F. et Associations dépendantes sont 4.240 et les jeunes gens accueillis 705.839.

Dans l'année 1938, XVI les Colonies du P.N.F., des Associations dépendantes et de la G.I.L. (Gioventù Italiana del Littorio) atteignent le nombre de 4.906 avec 772.000 hôtes, desquels 661.663 aux soins de la G.I.L., 30.337 aux soins des Associations Fascistes (Emploi publique, Dépendants des Administrations de l'Etat, Personnel des Chemins de Fer, des Postes et Télégraphes), 80.000 aux soins des Commandements Fédéraux de la G.I.L.

Dans l'année 1939, XVII, se rapportant à l'initiative de la G.I.L. pour la seule province de Turin, on accueillera 30.425 jeunes gens dans 90 Colonies, tandis que, en 1938, XVI, le total correspondant arriva, toujours pour la même province, à 24.908.

Dans la même année 1939, 14.331 jeunes Italiens, à l'étranger, seront appelés pour la période des vacances d'été.

On doit considérer à part les colonies indépendantes, organisées par les industriels: les efforts sont ici aussi dirigés vers le développement des constructions et des tournées de jeunes gens: les Colonies, qui étaient 26 en 1927, arrivèrent à dépasser le nombre de 52 en 1936. On peut aujourd'hui les évaluer à une valeur d'environ 37 millions de lires.

Toujours en rapport avec ces colonies, on enregistra 12.000 hôtes en 1936, nombre qui va croissant dans les années suivantes.

La « Soc. Montecatini » a bâti plusieurs colonies à la mer et à la montagne ; d'un bout à l'autre de l'Italie, depuis Cervia (où on a une construction de 1.500 places) jusqu'au Lido di Crotone.

La « Soc. Ilva » a une colonie de 600 places à Forte dei Marmi (Viareggio).

D'innombrables autres sociétés ont des colonies : la « Seve » et la « Termœlettrica Italiana » de Porto Marghera, avec une importante construction à Marez-zon di Zoldo; la « Soc. Adriatica di Elettricità » avec une colonie au Lido de Venise-Alberoni; la « S.A. Finenziaria Fiammiferi » avec sa colonie Mascarello à Gardone Riviera; la « Stabilimenti Dalmine » avec ses colonies héliothérapiques, de mer et de montagne; la « Soc. Edison »; le « Lanificio Marzotto »; le « Lanificio Rossi di Schio » ; la Soc. SNIA » avec ses colonies à Monterosso et au Mottarone ; la « Soc. Pirelli », la « Soc. Marelli », la « Ditta Fratelli Branca », la « Alfa-Romeo » etc.

Il faut mentionner particulièrement les initiatives de la « FIAT » qui a normalisé ses constructions selon un type constant : une tour comprend une rangée de dortoirs en spirale, desservis par un plan incliné suspendu dans un large puits de lumière au centre de la tour. Ce plan est adopté pour la « Torre Balilla » de Marina di Massa (hauteur 50 m., diamètre 25 m., spires en nombre de 13, lits en nombre de 75) et pour la tour de Sauze d'Oulx. Des ascenseurs de 30 places unissent les spires superposées.

Il est très difficile de fixer un prix de base pour ce genre de constructions, qui, même en présentant un caractère commun de destination et d'esprit, ne se trouvent pas, en général, près des centres d'approvisionnement et de travail. Les prix sont, d'autre part, profondément modifiés, d'un cas à l'autre, par les conditions différentes dans lesquelles peuvent se trouver les architectes, et par les différences de parti qu'il peut y avoir entre les diverses réalisations.

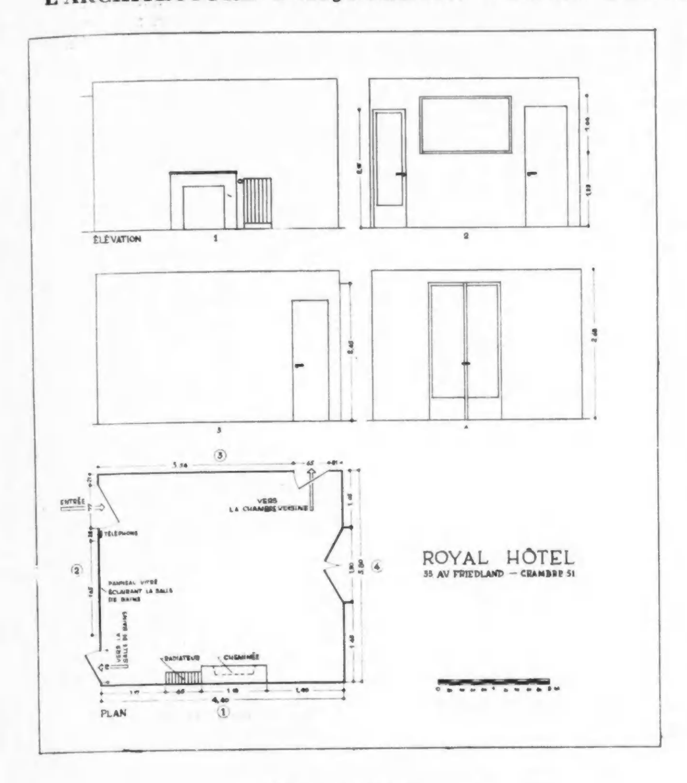
Suivant les données que nous connaissons, on peut, néanmoins, évaluer ces bâtiments entre un minimum de L. 5.000 et un maximum de L. 8.000 par lit, y compris les installations, les meubles et les équipements.

G. LEVI-MONTALCINI.

CONCOURS POUR LA TRANSFORMATION D'UNE CHAMBRE D'HOTEL

SOUS L'ÉGIDE DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS - OFFICE NATIONAL DU TOURISME - TOURING-CLUB DE FRANCE - L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI - SALON DES ARTS MÉNAGERS - CRÉDIT NATIONAL HOTELIER



RÉGLEMENT

Art. 1. Un concours est ouvert aux architectes et artistes décorateurs et à leurs éditeurs (fabricants de meubles et objets divers), pour la transformation d'un hôtel de séjour.

Art. 2. Il s'agit d'un hôtel dont la chambre type est représentée sur le croquis ci-dessus.

Cette chambre possède un mobilier hétéroclite qu'il convient, soit de remplacer, soit de modifier selon les possibilités de la technique actuelle par des aménagements appropriés selon le programme suivant:

Art. 3. La chambre comprendra :

a) deux lits jumelés susceptibles d'être assemblés pour en faire un grand lit.

b) une coiffeuse.

c) des meubles ou des aménagements susceptibles de permettre aux clients de ranger les bagages et les vêtements, de prendre des petits repas, de faire leur correspondance et enfin de se reposer autrement que sur le lit.

Art. 4. Le radiateur figuré sur le plan peut être déplacé ou modifié sous la réserve de conserver une surface de chauffe appropriée. La cheminée peut être modifiée ou supprimée. Les accès sont à conserver.

Art. 5. Il conviendra d'étudier soigneusement les dispositifs d'éclairage qui doivent être pratiques, assurer le maximum de confort, d'agrément, permettre de lire et de travailler au lit ou à la table, et éviter les gaspillages de courant.

Art. 6. On tiendra compte dans l'emploi des matériaux et des revêtements, des conditions d'esthétique, d'hygiène, d'isolement, de facilité d'entretien, de renouvellement ou de remise en état.

Art. 7. Les concurrents devront se faire inscrire avant le 1er Octobre 1939 au siège de L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI (5, rue Bartholdi, à Boulogne), et obtenir les collaborations nécessaires pour la réalisation complète de cette chambre dans le cadre de l'Exposition de l'Habitation, qui se tiendra au Grand Palais du 1er au 18 Février 1940.

Art. 8. Des emplacements de 16 m^2 correspondant aux dimensions de la chambre d'hôtel à transformer seront mis à la disposition des concurrents à un tarif de location réduit de moitié : 210 fr. le m^2 au lieu de 420 fr.

Le courant sera fourni gracieusement pendant toute la durée de l'Exposition. Les chambres seront présentées avec alternance d'éclairage nocturne, les concurrents pourront se brancher à une prise de 3 ampères placée dans leur stand, l'installation électrique étant à leur charge.

Art. 9. Les architectes et artistes décorateurs sont admis d'office à concourir sous réserve de s'être assurés d'un éditeur et d'avoir reçu l'approbation préalable de leur projet par le Jury avant la mise à exécution. Les projets devront être soumis à l'examen du Jury, qui fera connaître sa décision avant le 31 Octobre.

Art. 10. Le Jury est composé des personnalités suivantes:

MM. Auguste Perret, Urbain Cassan, Pierre Chareau, J. Adnet, Rob. Mallet-Stevens, Architectes.

M. Guillaume, représentant du TOURING-CLUB DE FRANCE ;

M. Mathivet, représentant l'OFFICE NATIONAL DU TOURISME ;

M. Robin, Président de la CHAMBRE SYNDICALE DE L'AMEUBLEMENT ;

M. P. Breton, Commissaire Général du SALON DES ARTS MÉNAGERS ;

M. André Bloc, Directeur de l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI ;

M. Poirrier, représentant le CRÉDIT NATIONAL HOTELIER ;

M. Lebrun, Président d'Honneur de la CHAMBRE SYNDICALE DE L'HOTELLERIE.

Une somme de 20.000 frs est mise à la disposition du Jury.

a) 10.000 frs pour être répartis à sa volonté aux concurrents ayant présenté les meilleures solutions.

b) 10.000 frs pour être attribués dans les conditions fixées par les règlements des prix spéciaux. Cette dernière somme serait augmentée dans le cas où d'autres organisations s'intéresseraient au concours.

Une publication des projets primés sera faite dans l'Architecture d'Aujourd'hui et dans les principales Revues d'Art.

REGLEMENT PARTICULIER CONCERNANT L'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE CINQ MILLE FRANCS POUR RECOMPENSER LES MEILLEURES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

Art. 1. Une somme de 5.000 fr. est mise à la disposition du Jury par la C. P. D. E. pour récompenser les auteurs des installations d'éclairage assurant aux occupants de la chambre d'hôtel le maximum de confort et d'agrément.

Art. 2. Toute latitude est laissée aux concurrents quant au choix et à l'installation des dispositifs et appareils d'éclairage dans le cadre des directives générales ci-après, qui ne sont pas limitatives.

L'éclairage général devra, en évitant tout point éblouissant, assurer dans tous les points de la pièce, un éclairement au moins égal à 80 lux.

A chacun des emplacements aménagés pour la lecture ou le travail (fauteuil ou meuble de repos, table de travail, etc...), l'éclairement sur le livre ou l'ouvrage sera de l'ordre de 150 lux au minimum.

L'éclairement des glaces de lavabo et celui du meuble à coiffer devront permettre dans de bonnes conditions les soins de la toilette et notamment le maquillage féminin. On s'attachera tout spécialement à éviter l'éblouissement. On tiendra compte des dispositions qui pourraient être prises pour adapter l'éclairage du meuble à coiffer aux diverses conditions du maquillage et éviter la déformation des couleurs : éclairage se rapprochant de la lumière du jour pour le maquillage du jour, éclairage de tonalité ordinaire pour le maquillage du soir.

L'éclairage des lits devra permettre la lecture facile au lit (éclairement de 150 lux environ sur le livre ou le journal) et, si la chambre est occupée par deux personnes, par l'un ou l'autre des occupants, sans gêne aucune pour le voisin.

Il sera tenu compte de la facilité de nettoyage des appareils d'éclairage qui devront conserver toute leur efficacité moyennant un entretien minimum.

Les Services Techniques de la C. P. D. E. (Bureau d'Information 38, rue du Rocher), sont à la disposition de ceux des concurrents qui désireraient des renseignements d'ordre technique.

Art. 3. Les récompenses concernant l'éclairage seront attribuées par le Jury du concours principal auquel un ingénieur de la C. P. D. E. sera adjoint avec voix consultative.

Art. 4. Aucune formalité n'est nécessaire pour l'inscription à ce concours ; y participeront automatiquement tous les concurrents régulièrement inscrits au concours principal.

REGLEMENT PARTICULIER CONCERNANT L'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE CINQ MILLE FRANCS POUR RECOMPENSER LES MEILLEURS EMPLOIS DU PAPIER PEINT

Art. 1. Une somme de 5.000 francs est mise à la disposition du Jury pour récompenser les auteurs des installations employant au mieux les papiers peints.

Art. 2. Il sera tenu compte, en 1er lieu, des qualités esthétiques et pratiques du papier peint utilisé.

Art. 3. Les récompenses concernant les emplois du papier peint seront attribuées par le Jury du concours principal auquel sera adjoint le Président de la CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE PAPIERS PEINTS.

Art. 4. Aucune formalité n'est nécessaire pour l'inscription à ce concours. Y participeront automatiquement tous les concurrents régulièrement inscrits au concours principal.

CONCOURS NATIONAL DE LA DOUCHE

Avec la collaboration de l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI, *il est institué au cours du XVIIIe SALON DES ARTS MENAGERS, dans le cadre de l'EXPOSITION DE L'HABITATION, du 1er au 18 Février 1940, un* « Concours national de la douche », *dans le but de développer l'usage de la douche tant dans les collectivités que chez les particuliers.*

La douche, trop peu utilisée en France, a pour l'organisation de l'Hygiène et de la Propreté corporelle, de gros avantages sur les autres modes de lavage habituellement utilisés.

Alors que le lavabo (même complété par le bidet) ne permet qu'un lavage partiel des différentes parties du corps, long et difficile ; alors que le bain, s'il permet un lavage complet, a l'inconvénient de consommer beaucoup d'eau et d'être peu hygiénique du fait que le rinçage s'opère dans l'eau sale et qu'il est employé dans des récipients qui ne sont pas toujours faciles à entretenir en parfait état de propreté, la douche, au contraire ne consomme qu'une faible quantité d'eau, et permet le lavage complet et rapide dans les meilleures conditions de propreté et d'hygiène.

Pour en répandre l'usage, il est indispensable que des modèles pratiques soient mis à la disposition de toutes les bourses.

Le concours envisagé vise :
à encourager les fabricants à créer des modèles ;
à développer dans le public le goût de la douche ;
à documenter les architectes et les administrations ;

Ce concours est ouvert :

1° A tous les fabricants et installateurs *utilisant tous les moyens, tous les systèmes, et tous les matériaux, aussi bien ceux qui ont déjà fait leurs preuves que ceux qui n'ont pas encore été employés pour ce but.*

2° A tous les visiteurs du Salon des Arts Ménagers 1940.

I. CONCOURS DES CONSTRUCTEURS ET INSTALLATEURS

Il est prévu 5 catégories d'exposants :
A) Constructeurs et installateurs de cabines de douches individuelles.
B) Constructeurs et installateurs de cabines de douches collectives.
C) Constructeurs d'appareils de production d'eau chaude.
D) Constructeurs d'appareils de robinetterie et d'appareils mélangeurs.
E) Constructeurs d'accessoires divers (rideaux, tapis, éclairage... etc.)

A) **Cabines de douches individuelles** fixes ou mobiles, de dimensions et de forme libre, mais dont la hauteur des parois sera de 2 m. environ au-dessus du fond du réceptacle.

Ces cabines peuvent être complétés ou non par une avant-cabine de déshabillage, mais elles doivent toutes comporter une disposition (chicane d'entrée, rideau, protection de toute nature) empêchant toutes les éclaboussures et tout écoulement d'eau à l'extérieur

Bien que les autres dispositifs ou accessoires ne fassent pas partie de la même catégorie du concours, il est cependant recommandé aux installateurs, pour donner à leur présentation, un aspect plus fini, de les munir d'accessoires aussi complets que possible, et en tout cas, au moins d'une robinetterie et d'une tuyauterie complète.

Pour répondre à l'esprit du Salon des Arts Ménagers qui cherche avant tout à présenter des réalisations pratiques, le prix de chaque cabine nue posée à Paris sera affiché. Ce prix ne comprendra que la cabine et son réceptacle à l'exclusion de tous accessoires, même s'il en est présenté avec la cabine.

Pour rendre comparable les différents modèles exposés, malgré les différences d'aspect, de résistance et de valeur des matériaux employés, les cabines seront classées en trois catégories :
a) **Cabines économiques** dont la fourniture et l'installation coûtent **moins de 800 francs.**
b) **Cabines normales** coûtant de 800 à 1.500 francs.
c) **Cabines luxueuses** coûtant plus de **1.500 francs.**

B) **Cabines de douches collectives:** Ces douches dont les dispositions sont analogues à celles des cabines individuelles en diffèrent cependant par les points suivants :

Elles ont certaines parois communes du fait du groupement des cabines.

La hauteur de séparation entre les cabines doit être d'environ 1 m. 60 au-dessus du fond des réceptacles.

La paroi de la cabine adossée au mur aura comme dans les douches individuelles une hauteur de 2 m. environ.

Des dispositions particulières peuvent être prises pour un écoulement des eaux commun à plusieurs cabines.

La commande de l'alimentation en eau doit être commune à tout un groupe de cabine.

Chaque exposant doit présenter d'un même système un groupe d'au moins 3 cabines, et le prix indiqué sera celui d'une installation comportant dix cabines à Paris.

Pour les douches collectives, il sera prévu deux catégories de cabines :
a) Les cabines dites **« économiques »** dont le prix sera de **moins de 600 frs** par cabine.
b) Les cabines **normales** d'un prix **supérieur à 600 frs.**

C) **Appareils de production d'eau chaude :**

Les moyens de production d'eau chaude seront classés en deux catégories correspondant l'une aux besoins d'une cabine de douche individuelle, l'autre aux besoins d'un groupe de cabines collectives.

Tous les systèmes de chauffe : bois, charbon, gaz, électricité, etc... peuvent être présentés, permettant soit le chauffage immédiat, soit le chauffage à accumulation.

Chaque constructeur ne pourra présenter, d'un même type de construction, qu'un appareil pour douches individuelles, et un appareil pour douches collectives.

Chaque appareil présenté sera muni d'une description sommaire indiquant :
Le prix de fourniture.
Le principe de fonctionnement et les avantages du système présenté.
Le débit ou la capacité de production.
Toutes les variantes de dimensions et de présentation que fabrique le constructeur.

La consommation pour une quantité d'eau chaude correspondant à 20 litres d'eau à 40° pour les douches individuelles, et à 200 litres d'eau à 40° pour les douches collectives.

Pour les cas des appareils à accumulation, la consommation sera majorée d'un pourcentage de perte correspondant aux déperditions normales de l'appareil fonctionnant pendant toute la nuit pour être utilisé le matin.

D) **Robinetterie et mélangeurs :**

Il est prévu deux catégories correspondant :
a) Aux appareils collectifs placés dans chaque cabine.
b) aux appareils collectifs permettant la commande d'une dizaine de cabines fonctionnant ensemble.

Ainsi que pour les cabines de douches, les appareils présentés doivent répondre à toutes les catégories d'utilisateur. S'il est intéressant de montrer des appareils très perfectionnés, mais onéreux, il est également utile de présenter des systèmes de robinetterie très simples correspondant aux cabines « économiques ».

Chaque constructeur ne pourra présenter, d'un même type de construction, qu'un appareil pour douches individuelles, et un appareil pour douches collectives.

Pour chacun des appareils présentés, il sera indiqué :
Le prix de fourniture.
Le principe de fonctionnement et les avantages du système proposé.
Toutes les variantes de dimensions et de présentation que fabrique le constructeur.

E) **Accessoires divers** tels que :

Rideaux, tapis ou sols anti-glissants, thermomètres de contrôle pour les commandes de douches collectives, systèmes de pommes et de jets spéciaux, appareils d'éclairage, porte-manteaux, sièges, etc...

Ces appareils seront présentés comme les autres avec leurs prix et une notice indiquant leurs avantages.

ORGANISATION DU CONCOURS

Le concours consistera en la présentation, deux mois avant le Salon, d'une demande d'admission accompagnée de maquettes, dessins, photographies, échantillons, et tout ce qui est nécessaire à la parfaite compréhension de ce que le concurrent a l'intention d'exposer.

Parmi les modèles présentés, le jury retiendra tous ceux qui lui semblent être intéressants pour toutes les catégories envisagées.

Tous les appareils retenus par le Jury seront exposés au Salon des Arts Ménagers et pourront être qualifiés « modèle retenu au Concours National de la Douche 1940 ».

L'emplacement nécessaire à la présentation des modèles retenus est mis gratuitement à la disposition des concurrents par le Commissariat Général des Arts Ménagers, qui prend également à sa charge les frais d'éclairage et de gardiennage.

Par contre, le concurrent s'engage à faire les frais de l'installation suivant les directives de l'architecte désigné par le Salon des Arts Ménagers. Toutes les indications de marque, de prix, de fonctionnement, etc., seront libellées d'une manière uniforme et devront être commandées par le concurrent à ses frais au fournisseur désigné par le Commissariat Général. Il a également à sa charge les frais d'enlèvement, de remise en état du terrain, et éventuellement d'assurances. Il devra, d'une façon générale, se conformer aux règlements généraux du Salon.

En outre, le concurrent s'engage éventuellement après le Salon à fournir et à installer un modèle présenté comme prix du concours des visiteurs à l'endroit qui lui sera indiqué dans le département de la Seine pour le prix affiché diminué d'un rabais spécial de 50 % en faveur du Commissariat Général.

COMPOSITION DU JURY

Le Jury sera composé :

Des délégués des MINISTERES DE LA SANTE PUBLIQUE, DE L'EDUCATION NATIONALE, et des grandes administrations ayant accordé leur pratronage et donné des prix.

De 4 architectes spécialisés dans ces questions, désignés par la Direction de l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI.

De l'Architecte chargé de l'installation du concours désigné par le Commissariat Général.

De 3 représentants des Chambres Syndicales des principales corporations prenant part au concours.

Du Commissaire Général des ARTS MENAGERS.

Du Commissaire Général de l'EXPOSITION DE L'HABITATION.

II. CONCOURS DES VISITEURS

Chaque visiteur du Salon des Arts Ménagers intéressé par les installations de douches pourra prendre part au jugement du concours des cabines de douches individuelles de la façon suivante :

Après avoir visité l'Exposition du Concours, le visiteur remplira une feuille de vote qui lui sera remise aux lieux du concours contre remise du talon de ticket d'entrée. Il indiquera :

1° Ses noms et adresse ;

2° L'ordre dans lequel il classe dans chacune des trois catégories : économique, normale et luxueuse, tous les modèles présentés, comme cabines individuelles, en tenant compte de la qualité technique du modèle, de son prix, et de son aspect.

3° Sa réponse à une question subsidiaire permettant de départager les ex-æquo.

Son vote sera recueilli dans une urne scellée.

Après clôture du Salon, le Jury dépouillera les votes reçus et procèdera à l'attribution des prix, en donnant à chacun des types présentés un nombre de points inversement proportionnel à l'ordre qu'il occupe dans les listes des bulletins de vote.

L'auteur du bulletin dont la liste se rapprochera le plus de l'ordre dans lequel auront été classés les modèles présentés par ce moyen, sera classé premier, et il lui sera offert gracieusement par le Commissariat Général des Arts Ménagers une cabine de douches du type « luxueux » (pose comprise dans le département de la Seine) plus un remboursement de 1.500 frs sur les frais d'achat d'accessoires à choisir parmi les modèles exposés sur justification des factures présentées.

Les deux bulletins classés second et troisième auront respectivement droit, dans les mêmes conditions, à une cabine « normale » ou à une cabine « économique » avec remboursement de 1.000 Frs pour frais en ce qui concerne le second, et de 800 frs en ce qui concerne le troisième.

Les installations ainsi réalisées seront photographiées et publiées dans l'ART MENAGER et dans l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI.

INFORMATIONS

Nous apprenons la mort d'Ambroise Vollard, décédé accidentellement le 24 juillet. Né en 1862, il était âgé de 77 ans. C'est une bien curieuse figure parisienne qui disparaît avec ce grand marchand de tableaux, cet amateur, ce collectionneur qui se doublait d'un écrivain.

EXPOSITIONS

LA PARTICIPATION FRANCAISE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NEW-YORK 1939

LES INDUSTRIES MECANIQUES FRANÇAISES

L'étage le plus monumental du Palais de la France, le rez-de-chaussée, a été naturellement consacré aux Groupes qui devaient exposer les témoignages les plus considérables par leurs dimensions. Il s'est trouvé que ces objets d'exposition de grande taille constituaient, en même temps, une part de l'activité française très intéressante à montrer au vaste public international de la World's Fair, puisqu'ils représentent une des branches le moins susceptible d'exportation proprement dite.

La métallurgie et les industries mécaniques ont réalisé un tableau très remarquable. Les visites très nombreuses et assidues de spécialistes américains, depuis l'inauguration, prouvent déjà de la plus brillante façon combien le résultat de cet effort sera intense et durable. Il provoquera sans nul doute des réalisations dont les fruits se retrouveront tôt ou tard, et, en surcroît des échanges effectifs, un mouvement d'idées inappréciable, aussi bien pour les transferts de brevets, les concessions de procédés industriels, etc... que pour la propagande même de la cause française, qui ne peut que gagner à une telle vision de machines et d'accessoires propres, élégants et solides.

Il faut grandement louer les firmes qui ont si parfaitement compris l'intérêt national, en équilibrant leurs envois, non pas avec le souci de mettre en valeur exclusivement un nom ou un appareil, mais bien selon le plus sûr avantage de l'industrie française tout entière. Les articles que nous lisons à cet égard dans la presse américaine, et les impressions recueillies de vive voix aux diverses réceptions qui ont lieu à New-York, certifient le succès intégral de ce Groupe, succès qui aura sa belle part dans celui de notre Palais.

LA SECTION DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Cette annexe a pour but de montrer aux visiteurs les beautés naturelles artistiques, les richesses et organisations touristiques des Pays d'Outre-Mer, Colonies, Protectorats et Territoires sous-mandats.

Elle a été construite intérieurement, selon l'idée générale que voici. Autour d'un vide central, une circulation ininterrompue, surélevée d'environ trois mètres, et à laquelle on accède par un grand plan incliné, constitué par six vastes paliers reliés au moyen de courts degrés.

Ce grand plan incliné, axé sur l'entrée, est flanqué à droite et à gauche de grands panneaux verticaux et transversaux.

Il constitue le prologue, le Livre d'Or de l'histoire de notre Empire dont il décrit à grands traits la beauté, l'esprit, les traditions, les coutumes, diversités physiques et de climat, de style, d'art, les merveilles naturelles, l'attirance et aussi la belle organisation touristique.

Il conduit vers une Grande Salle d'Honneur, située à sa partie haute, sans qu'il résulte de fatigue pour les visiteurs.

Cette salle, de 250 mètres carrés environ, est elle-même ornée d'un grand planisphère, dont le triple but décoratif, technique et instructif, est de présenter aux regards l'étendue de notre Empire, sa situation géographique, son réseau de communications maritimes, terrestres et aériennes.

Au-dessous, le rez-de-chaussée, comporte à droite de l'entrée, un office de renseignements avec bureaux, comptoirs, documentation, etc.

L'ensemble de cet édifice a été traité en tenant compte des magnifiques ressources et de la grande diversité des matériaux que possède la France d'Outre-Mer (tapis, tentures, cuirs, cuivres, étains, gommes, bois d'essences rares etc...).

L'ART DU LIVRE EN HOLLANDE

Exposition à Leipzig dans la Maison du Livre Allemand (Deutsches Buchgewerbehans) du 1er juillet au 31 août 1939.

Organisée par la « Deutsche Buchguverbeverein »

Les exemples présentés à cette exposition montrent l'évolution de l'art du livre en Hollande à partir de 1900. Les caractères typographiques créés avant et après la guerre, les illustrations, les reliures, etc., donnent un aperçu intéressant sur l'activité des artistes hollandais.

Dans une section spéciale, on a exposé des travaux publicitaires (affiches, annonces, prospectus, calendriers), des ex-libris et des livres d'images pour enfants.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE A ZURICH

La Section Suisse des R. I. A. a adressé aux membres des Réunions Internationales d'Architectes, une amicale invitation à l'occasion de la remarquable « Exposition Nationale Suisse » qui a lieu cette année à Zurich.

Voici le programme établi à notre intention par nos camarades suisses :

Samedi 9 *Septembre* : à 9 h. 10, rendez-vous à la gare principale de Zurich ; prise de contact avec les membres de la Section Suisse des R. I. A.

9 h. 30 : Visite de Zurich en autocars.
13 h. : Déjeuner à l'hôtel.
15 h. : Visite en car des environs de Zurich.
20 h. : Banquet suivi de bal, offert par la Sté Suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Dimanche 10 : à 10 h. 30 : tour du lac en bateau spécial, en compagnie de nos amis suisses.
12 h. 30 : Déjeuner à l'Exposition.
14 h. 30 : Visite de l'Exposition.

Lundi 11: Visite libre de l'Exposition sous la conduite d'architectes membres de la Section Suisse des R. I. A.

Un prix forfaitaire de trente francs suisses a été établi, comprenant le déjeuner du 9, la nuit du 9 au 10 et du 10 au 11 (avec petit déjeuner) car pour les excursions du 9, pourboires. Les participants ont la faculté bien ntendu, de prolonger leur séjour à Zurich. (Compter 7 frs suisses par nuit d'hôtel). Signalons qu'un train part de Paris à 22 h. 50, qui arrive à Zurich à 9 h. 8. Le prix du billet Aller-Retour est de 330 frs en 3e et de 448 frs en 2e classe.

Nous attirons l'attention des membres des R. I. A. sur cette sympathique et intéressante manifestation d'amitié, et nous prions instamment ceux qui désirent y participer, de bien vouloir en informer d'urgence le Secrétariat - Grand Palais, Porte E, Cours la Reine, Paris. Tél. Elys. 53-33.

IVe EXPOSITION DU FOYER D'AUJOURD'HUI

Sous l'égide du Comité Français des Expositions, la IVe EXPOSITION du FOYER D'AUJOURD'HUI, organisée par la Fédération des Métiers d'Art de France et le Salon des Arts Ménagers, se tiendra du 1er Février au 18 Février 1940, au Grand Palais, au Salon des Arts Ménagers. Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat du Salon des Arts Ménagers - Grand Palais, à Paris.

LA VIE ARCHITECTURALE

LE GRAND PRIX DE ROME

L'Académie des Beaux-Arts vient de juger le concours du Grand Prix de Rome d'architecture. Le sujet du concours était : « Le Palais de l'empire colonial ».

Ont obtenu :

Grand Prix de Rome: M. Bernard Zehrfuss, né le 20 octobre 1911, à Angers (Maine-et-Loire) élève de MM. Pontremoli et Lecomte.

1er *second grand prix:* M. Jean Sachs, né le 23 août 1911, à Paris, élève de MM. Pontremoli et Debat-Ponsan.

2e *second grand prix :* M. Robert Sergent, né le 27 août 1909, au Caire (Egypte), élève de M. Bigot.

ARCHITECTURE ET FAMILLE

Une nouvelle Association s'est constituée lors du Congrès de l'*Association Provinciale des Architectes Français* tenu à Bourges, en juin dernier, sous le vocable « Architecture et Famille ».

Cette Association se propose d'étudier toutes les questions concernant la famille et la natalité, tant sur l'aspect purement professionnel de la question, que dans l'intérêt général du Pays, et de prêter aux Familles Nombreuses des Architectes, un concours désintéressé dans toutes les circonstances où son action sera possible.

Le Comité provisoire de l'Association est ainsi constitué :
Président : M. Jamard architecte à Angers ;
Secrétaire général : M. F. Blondel, architecte, à Versailles ;
Trésorier : M. Gauchery, architecte, à Bourges ;
Membres : MM. les architectes Chirol, à Rouen, Enguehard à Angers ; Lefebvre, à Rouen ; Robinne, à Rouen ; Jacob, à Rouen ; Milton à Moulins ; Perrin, à Grenoble ; Lesaffre, à Lambersart ; Baillot, à Lille.

Cette nouvelle Association a obtenu le patronage de l'*Association Provinciale des Architectes Français.*

Son siège social est au domicile du Président en exercice, 103, rue Pasteur à Angers, mais la correspondance peut être adressée chez M. Blondel, 17, rue Neuve-Notre-Dame, à Versailles.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ARCHITECTES FRANCAIS

(*Secrétariat administratif et Bureaux : 116, Boulevard Raspail, PARIS* (6e) *- Tél. : Littré* 02-82.

COMPOSITION DU BUREAU - ANNÉE 1939-1940

Président d'Honneur : Rousseau F., Pelletier J., Blondel R. — Président : Genermont M. — Vice-Présidents : Mitton F., Legrand R., Gaston E., Heulot J., Lesaffre J. — Secrétaire Général titulaire : Mornet A. — Secrétaires Généraux adjoints : Montamet L., Robinne A. — Trésorier : Bonnetin V. — Trésorier adjoint : Coustet O. — Secrétaires de séances : Blondel F., Claparede P., Weckerlin L. — Archiviste : Jacob A. — Secrétaire administratif : J. Lafitte.

CONCOURS

RÉSULTATS DU 10e CONCOURS D'ARCHITECTURE DES SALONS (NATIONALE. ARTISTES FRANÇAIS. SOCIÉTÉ COLONIALE DES ARTISTES FRANÇAIS. DÉCORATEURS)

Organisé par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie

Le Jury, présidé par M. Louis Bonnier, assisté de MM. Emile-Louis Viret, Albert Laprade, Adolphe Dervaux, Sue, Vice-Présidents, Pierre Chapsal, Secrétaire, Jules Gelis, Rapporteur, Adnet, André Arbus, Charles d'Aubenton-Carafa, Boutron, Cassan, Chaussemiche, Paul Dervaux, Masson-Detourbet, Quillery, Porteneuve, Membres, a attribué les récompenses suivantes :

Plaquettes Argentées

Commission d'Organisation du Salon des Artistes Décorateurs (ensemble du Salon) : M. Daniel Letrosne (rappel) (Piscine).

Plaquettes de Bronze

MM. Charles Bayonne (Marché couvert) ; Auzelle, de Maisonseul, Marchant-Lyon et Delcourt (ilot insalubre du Marais) ; Isnard (Ecole apostolique d'Allex).

Mentions

MM. Dufournet (village picard) ; Roger Poye (Ecole Maternelle).

RECTIFICATIONS

No 6 - JUIN 1939 (USINES ET BUREAUX)

L'article paru dans ce numéro, page 104, sous le titre : VERROUILLAGE ELECTROMECANIQUE DES PORTES D'ASCENSEURS, est dû à notre collaborateur, M. Jacques BAREILLE, ingénieur des Arts et Manufactures, Ingénieur en Chef des Etablissements Otis-Pifre.

* * *

Dans l'article de M. Katel, sur « LES BRUITS ET TRÉPIDATIONS DANS LES USINES, pages 78-79, nous avons omis d'indiquer que la citation de l'article 1382 du Code Civil qui y est publiée est extraite de l'ouvrage de M. André Defert, Docteur en droit : « Le bruit au point de vue juridique ».

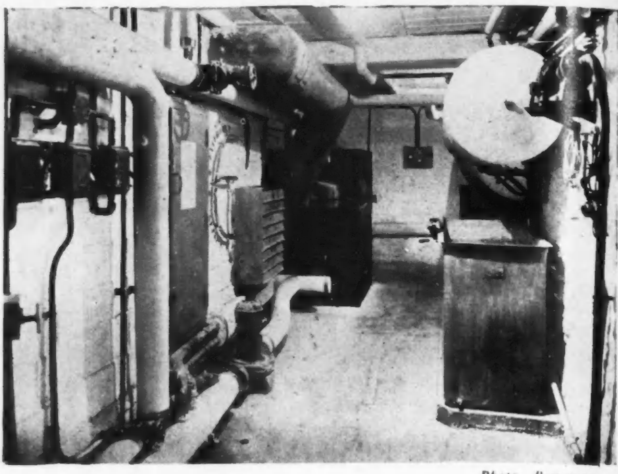


Photo Borremans

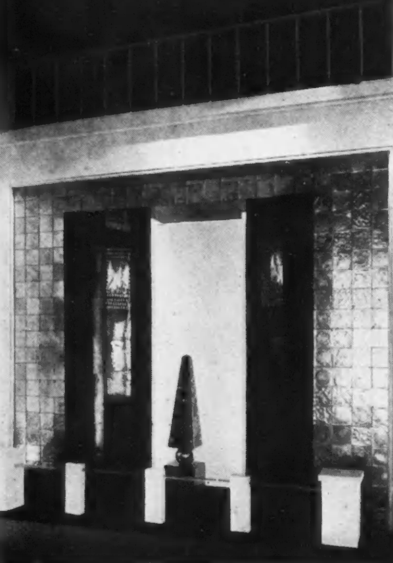
LE DUPONT-PARNASSE. MM. GRIDAINE ET LE ROY, ARCH.

Type d'installation de chauffage central à eau chaude avec conditionnement d'air dans espace restreint, avec pompe d'accélération. Distribution eau chaude pour chaudières à café, avec réglage de température par thermostat, installé par la Sté A. O. P. C. 2., Lejeune, Directeur.

Les photographies de la Colonie de vacances de l'Aude à la Nouvelle (M. Sainsaulieu, architecte), publiées dans ce numéro, ont été exécutées par M. Fagodet, photographe à Narbonne.

LE VINGT-NEUVIÈME SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS





A DROITE: PORTIQUE AVEC PYRAMIDE. *PORTIQUES DE PAULE ET MAX INGRAND, AU SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS* 1939 :

Entourage en dalles de verre doré argenté encadrant : 2 panneaux de verre antique plaqué rouge, gravé à la roue, flanquant une pyramide de glace argentée et vieillie, gravée au sable d'arabesques et à la roue d'olives donnant des points brillants.

A GAUCHE : PORTIQUE AVEC PANNEAU DECORATIF :

Entourage en dalles de verre spécial doré et argenté encadrant 2 panneaux de verre antique plaqué rouge, décoré d'émaux de différentes teintes d'or et de bronze et d'émail opaque blanc.

BIBLIOGRAPHIE

THÉORIE DU TASSEMENT DES COUCHES ARGILEUSES

Introduction à la mécanique analytique des argiles, par le *Dr Ing. K. V. Terzaghi*, professeur à l'Université Technique de Vienne et le *Dr Ing. O. K. Frolich*, ingénieur-conseil As-Gravenhage. Traduit de l'allemand par *M. Adler*, ingénieur civil de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

XI-226 pages 16 × 25 avec 100 figures. 1939. Relié 115 frs. Broché 95 frs. Frais de port et d'assurance : France et colonies 8 %. Etranger 12 %.

Le technicien, pour éviter des surprises et des mécomptes dans les fondations sur couches argileuses, doit connaître exactement les lois qui déterminent le tassement des couches surchargées et l'évolution de ce tassement avec le temps. Grâce au présent ouvrage, il est en mesure, après avoir examiné rapidement l'avant-projet d'une fondation et le profil du terrain, de se prononcer sur le siège et sur les risques des tassements.

Dans la première partie, les auteurs décrivent les cas particuliers les plus importants au point de vue pratique et établissement, l'équation du phénomène de tassement dont la solution peut être soit approchée, soit rigoureuse. Les solutions approchées, données dans la seconde partie, sont suffisantes en pratique : les résultats en sont rassemblés dans des tableaux qui permettent des calculs très rapides. La solution rigoureuse, traitée dans la troisième partie, doit être comparée aux résultats de la méthode approchée pour donner le degré de précision que l'on peut espérer atteindre dans des cas compliqués, qui ne se prêtent pas à l'application de la solution rigoureuse.

L'équation du phénomène de tassement étant obtenue après des simplifications considérables, la solution rigoureuse elle-même ne constitue qu'une approximation. Néanmoins, ces procédés permettent d'évaluer les tassements avec une précision suffisante, à condition que les essais de compression aient été exécutés sur des échantillons d'argile demeurés intacts lors du prélèvement. Ils ont permis d'expliquer de nombreux phénomènes de tassement, de repérer leur siège et de fournir la base de projets de reprise en sous-œuvre. Aussi, la commission des fondations de l'American Society of Civil Engineers a-t-elle attiré l'attention des constructeurs sur l'importance de cette théorie, dont l'intérêt n'échappera certainement pas aux constructeurs, ingénieurs, architectes de langue française auxquels cette traduction apportera une documentation de base particulièrement utile.

HYGIÈNE ET MÉDECINE A L'USINE

par le Docteur Henri RAYMONDAUD,
Médecin principal de la S.N.C.F. (région Nord).
Préface de M. le Docteur BALTHAZARD,
doyen honoraire et Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

Une brochure 21 × 14 de 124 pages. Prix : 16 Frs. Franco : 19 Frs. Etranger : 22 fr.

Cet ouvrage, destiné surtout aux directeurs d'usines, aux organisateurs du travail, aux chefs d'ateliers, n'a pas été fait dans un but essentiellement pratique.

Il traite de l'ensemble des connaissances indispensables pour que l'hygiène et le service médical tiennent à l'usine la juste place qu'ils méritent, place encore trop négligée presque toujours, soit par insouciance, soit par ignorance.

Dans le domaine de l'hygiène à l'usine, les notions exposées par l'auteur, sous une forme aussi simple que possible, accessible à tous, seront un guide précieux et permettront de se rendre compte du rôle des efforts qui doivent être poursuivis.

Les conseils donnés sont clairs et précis. Les exposés se bornent à un développement succinct. Les sujets traités sont ceux dont une expérience de chaque jour a montré l'utilité.

« LE FEU - LA DÉFENSE PASSIVE »

Tel est le titre de l'ouvrage que vient d'éditer « La Mairie Française », sous les auspices du Ministère de l'Intérieur. C'est un volume dont l'actualité est soulignée par les événements. Il contient *et commente d'une façon pratique* les dernières prescriptions administratives et techniques pour la prévention et l'extinction des incendies, en temps de paix, comme en temps de guerre (bombardements, etc...).

Cet ouvrage de 128 pages comporte de nombreuses illustrations, son prix est de Frs. : 12 (franco Frs : 13,25).

LES TOITURES EN CUIVRE

Edité par le « Centre d'Information du Cuivre et du Laiton »

Une brochure de 46 pages, d'une présentation claire et agréable, donnant tous les renseignements utiles au sujet des toitures en cuivre : Propriétés du cuivre, considérations générales sur les Toitures en Cuivre, Prix d'Etablissement, Références, Spécifications. Elle est adressée gracieusement sur demande au CENTRE D'INFORMATION DU CUIVRE, 61, avenue Victor-Emmanuel-III à Paris.

LES MÉTHODES MODERNES D'ÉCLAIRAGE

Par *J. Wetzel*, Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité, Ingénieur à la Cie des Lampes (Troisième édition revue et augmentée). Un vol. (16,5 × 25) de 203 p., 163 fig. Prix : 58 fr.

Nous signalons à nos lecteurs la troisième édition de la brochure « *Les Méthodes Modernes d'Eclairage* », qui reproduit le Cours professé par M. Wetzel aux Elèves Ingénieurs et Architectes de l'Ecole des Travaux Publics. Cette édition contient de nouveaux développements nécessités par l'évolution de la technique.

Le texte a été complètement revu et mis à jour de manière à offrir une synthèse, des méthodes les plus récentes utilisées dans les différentes applications de l'éclairage.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

LA PARTICIPATION DES PAYS-BAS A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NEW-YORK 1939

(The Netherlands Participation at de New-York World's Fair 1939)
Publié par Waltman Delft, Hollande. 95 Pages.

Cet ouvrage, d'une présentation très soignée, est consacré au Pavillon des Pays-Bas à l'Exposition Internationale de New-York. De nombreuses illustrations nous montrent le pavillon lui-même, bâtiment d'inspiration traditionnelle, dont l'attrait principal est formé par un portique lumineux, les aménagements intérieurs d'un joint moderne et sûr, ainsi que les présentations, souvent très amusantes, et ingénieuses.

GARTEN UND HAUS (JARDIN ET MAISON)

Les plus beaux jardins en Allemagne et à l'Etranger et leur aménagement. 276 photos et plans.

Les illustrations de ce livre sont choisies suivant trois points de vue. D'abord, l'auteur nous montre, comment la maison doit s'ouvrir vers le jardin, et comment le jardin doit être lié à la maison pour que les deux forment un ensemble.

Une autre série de photos nous font voir les différentes possibilités d'aménager les terrasses et les coins de repos à côté de la maison.

Ensuite, des exemples des différents éléments nécessaires pour faire du jardin un prolongement de la maison : les coins de repos ouverts et couverts, les chemins et sentiers, escaliers, murs, pavillons, bassins, piscines, terrains pour jeux.

A côté des exemples allemands le lecteur trouvera aussi des réalisations suisses, scandinaves, américaines et anglaises. De nombreux plans de jardin illustrent les photos.

L'ARCHITECTURE COMME CARRIÈRE

(Architecture as a career)
Publié par « The Institute for Research », Chicago. Prix : $ 1.00. 16 Pages.

Cette brochure, éditée par l'institut pour l'orientation professionnelle, est destinée à tous ceux qui se proposent de choisir la profession d'architecte. Elle débute par un bref résumé de l'histoire de l'Architecture à travers les âges, ensuite les sujets qui suivent sont traités d'une façon très claire en forme de brefs résumés. Applications de l'activité de l'architecte, les études d'architecture (aux Etats-Unis) : programmes des écoles, durée et coût des études, les qualités et aptitudes nécessaires pour un architecte, les avantages et les inconvénients de la profession, la situation et le revenu de l'architecte (aux Etats-Unis), les différents emplois dans un bureau d'architecte, le mode de travail de l'architecte, et enfin, la réglementation de la profession en Amérique.

Sans doute cette brochure aidera tous ceux qui s'intéressent à la profession d'architecte à se rendre compte des qualités que cette profession exige et des possibilités qu'elle offre.

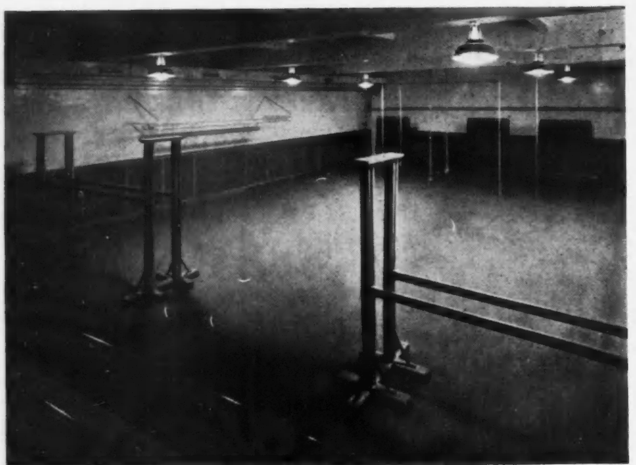
« BULLETIN DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU BATIMENT »

Première année. - N° 2. - Rue de la Loi, 82, Bruxelles

Le deuxième numéro du « Bulletin du Centre de Documentation du Bâtiment », d'une centaine de pages, vient de paraître.

Au sommaire : « Savoir agir » suivi de la reproduction d'une série de dessins de nos taudis bruxellois par le peintre Waidinger ; « La photographie aérienne et l'aérophotogrammétrie dans leurs relations avec le problème d'urbanisme », par L. Van Oost ; « Les assemblages dans la construction en bois », par M. Campredon ; « Essais de compression de piliers en maçonnerie », par F. Campus ; « Les industriels et l'organisation des professions », par J. du Bois d'Enghien ; « L'autonomie communale et les autorisations de bâtir », par l'avocat G. du Bois d'Enghien ; et quarante autres pages de textes divers.

Ce numéro constitue un recueil précieux de renseignements généraux et techniques à l'usage des gens de métiers.



GROUPE SCOLAIRE D'IVRY, ECOLE PRIMAIRE. MM. CHEVALLIER FRÈRES, ARCHITECTES.
Salle de Gymnastique. Sols et murs (en soubassement) en Linoléum-Liège.



Photos Kollar

STADE PIERRE DE COUBERTIN. ARCH. ED. CREVEL
Vestiaire de Dames. Sol linoléum SARLINO uni Havane 4 mm.

LE SOL LINOLEUM DANS LES CONSTRUCTIONS SPORTIVES

Depuis la guerre, la nécessité d'assurer la sauvegarde de la race, par l'affirmation de sa santé et de sa vigueur, commande de considérer comme une tâche essentielle, le développement de l'éducation physique dans notre pays.

Il s'agit de trouver la formule qui développera simultanément, le corps et l'esprit, façonnera des corps alertes et robustes pour le plus grand profit de l'intelligence et du caractère. L'Éducation physique s'impose au même titre que l'éducation intellectuelle. L'évolution de la Société moderne, les besoins les plus légitimes des populations laborieuses, rendent nécessaire pour tous, cet élément d'équilibre qu'est le sport.

La conception nouvelle de l'organisation des activités humaines, pose un problème d'éducation d'une importance singulière. Le « Droit aux Loisirs et aux Vacances » ne saurait être un droit à l'avilissement, à la déchéance physique et morale. Il faut que les loisirs permettent le développement harmonieux du corps, de l'intelligence et de la moralité.

L'orientation vers l'éducation physique, très nettement poursuivie, au cours de ces dernières années, a le plus heureux effet sur l'esprit de la jeunesse. Les grandes villes ont incorporé des stades, des terrains de jeux, des piscines dans leurs plans d'extension et d'urbanisme. Chaque petit centre a l'ambition de posséder, également, un terrain de sports.

L'adoption croissante des vastes programmes que comporte l'organisation rationnelle de l'éducation physique a conduit les architectes à édifier des constructions sportives, à la fois esthétiques et pratiques.

Le choix de l'emplacement dépend, pour la construction métropolitaine, de la proximité de nombreux moyens de transport. Les sports de plein air doivent se pratiquer dans un site agreste. La beauté du paysage aide, hautement, à l'affranchissement de l'esprit.

Le caractère architectural réside dans la simplicité. L'emploi du béton permet de réaliser une ossature svelte, claire, de régler le jeu des volumes, d'ouvrir de larges baies. Dans chaque élément de la composition, les dispositions pratiques doivent assurer en toute perfection: l'accessibilité, la visibilité, la facilité des communications entre les différents services, enfin diverses commodités.

Quelle que soit l'ampleur de la construction: stade, hippodrome, vélodrome, cercle, tennis, salle de gymnastique, d'escrime, piscine, établissement balnéaire, auberge de la jeunesse, chalet dans la montagne, tous les ouvrages gardent un caractère parfaitement humain dans les dimensions, le nombre des accès et des circulations.

Le groupe de tous les locaux à destinations diverses: entrées, halls, bureaux, galeries d'accès, installations sanitaires, service médical, vestiaires, restaurant, bar, salles de repos, de réunion, toute la multitude de ces éléments généraux, indispensables au bon fonctionnement et à l'agrément, et l'ensemble des installations spécialisées qui conviennent au sport particulièrement pratiqué, s'ordonnent dans une harmonieuse cohésion.

L'architecte dominé par l'idée de créer des édifices d'une sobre élégance, pratiques et confortables, est également soucieux des lois de l'hygiène, des mesures sanitaires qu'elle impose.

Le maître d'œuvre, qui connaît les pernicieux effets du bruit sur l'organisme humain, donne toute son attention au problème de l'insonorisation. Il est évident que le revêtement des planchers et de parois, doit être choisi de façon à éviter le bruit, mais ses désastreux effets ne posent, cependant, qu'une partie de la question d'hygiène.

Le revêtement insonore doit, également, posséder l'avantage d'être athermique, présenter une surface lisse, unie, pratiquement sans joint et avoir des propriétés bactéricides.

Pour satisfaire ces multiples besoins de la science architecturale, la technique moderne a créé le matériau, à la fois insonore, isolant, plan, souple, durable, ennemi des poussières et aisé à entretenir: le linoléum SARLINO.

Collé au moyen d'une colle à base de résine et d'alcool sur une forme parfaitement rigide, le Linoléum SARLINO assure le revêtement idéal du sol. Les arrondis qu'il permet d'exécuter résolvent le problème du raccordement du sol avec les murs. Le Linoléum SARLINO offre en outre une gamme de coloris divers.

Le Linoléum SARLINO revendique sa place partout parce que ses propriétés bactéricides sont d'une importance capitale pour la santé publique. Dans les piscines couvertes, le sable et les planches sont remplacés par le linoléum. Dans les salles de sport, la légère élasticité du linoléum amortit les contacts un peu rudes avec le sol. Les coups ne marquent pas sur sa surface élastique et il résiste à l'usure.

Le Linoléum-liège SARLINO en 7 mm. est également employé comme revêtement du sol des tennis couverts. Sa surface unie assure un rebondissement silencieux et régulier de la balle qui se détache également bien, à la lumière du jour et à la lumière électrique, sur le fond brun-rouge.

Le joueur se meut d'une façon aisée et sûre dans toutes les salles de sports, grâce au linoléum qui ne dégage pas de poussière et qui est facile à nettoyer.

L'adoption du LINOLÉUM SARLINO à une si vaste échelle, préconisé par des personnalités réputées dans leur art et dans leur profession, est une preuve convaincante des qualités exceptionnelles de ce revêtement de sol et de murs.

Philippe HETTINGER
Inspecteur de l'Enseignement Technique

Pour toute documentation et renseignements sur les meilleures conditions d'emplois du Linoléum, s'adresser au SERVICE D'ETUDES TECHNIQUES de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE REMOISE du LINOLÉUM SARLINO, 49, Boulevard de Charonne, PARIS (XIe) - Tél.: Roq. 91-34.



LE STADE ROLAND GAROS. ACCES AU COURT CENTRAL

LE GAZ, CHAUFFAGE PRÉFÉRÉ DES SPORTIFS

Il est entendu que le sport réchauffe. Raison de plus pour qu'au sortir de l'action, le sportif trouve, dans les coulisses du stade, l'eau chaude bienfaisante aux muscles, la douce ambiance reposante pour les nerfs.

Ce n'était jusqu'ici pas si facile que cela. Il fallait aux sportifs le combustible doté de leurs qualités : vif, entrant instantanément en jeu, se donnant tout entier à l'action, aussi longtemps qu'il faut, sans gaspillage de force, ni perte inutile de substance : le gaz est ce combustible.

Aussi le voit-on maintenant adopté de plus en plus pour les services généraux des lieux de réunions sportives.

C'est ainsi que le Stade Roland Garros, émanation du Racing-Club de France et du Stade Français, en bordure du bois de Boulogne, est un modèle digne de fixer l'attention des architectes.

Décrire le Stade Roland Garros, avec ses 6 courts de tennis, son court central réservé aux compétitions officielles ouvert à 10.000 spectateurs, sa piste de course à pied et ses terrains de basket-ball serait décrire ce que tout le monde connaît.

Plus fermées sont les coulisses. Veut-on nous y suivre ?

Voici la salle de chauffe avec sa chaudière à gaz qui produit l'eau chaude employée, d'une part, au chauffage du séchoir, des bars et du vestiaire des dames, d'autre part à la préparation de l'eau chaude destinée aux lavabos et aux douches.

Avec ses 14 brûleurs pour une surface de chauffe de 10 m² 6, la chaudière à gaz a une puissance nominale maximum de 77.000 calories. Un régulateur dont l'organe sensible pénètre dans l'élément extrême de droite de la chaudière règle la température de l'eau chaude qui, prise d'abord par un collecteur horizontal, est reprise par une conduite maîtresse verticale qui en assure la répartition aux différents services.

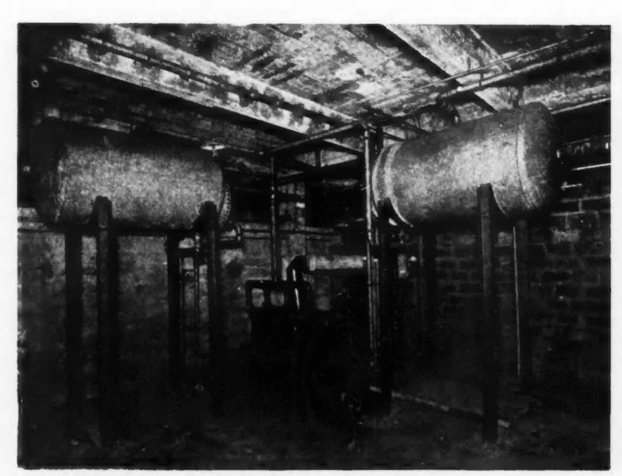
Deux branches issues de la conduite maîtresse alimentent directement les circuits de chauffage de deux ballons de 10.000 litres qui donnent l'eau chaude aux lavabos et aux douches et dont on voit la disposition sur la figure ci-contre.

Aux vestiaires, côté hommes : 4 lavabos (eau chaude, eau froide), 4 cabines de douches en pluie recevant eau chaude et eau froide avec robinet mitigeur et une cabine de douches à jet froid. Côté dames : 4 lavabos et seulement 3 cabines de douches équipées comme celles des hommes.

En réparation d'une si choquante inégalité — où l'égalité triompherait-elle si ce n'est au stade ? — le vestiaire des dames est pourvu d'un excellent chauffage composé, d'une part, d'un radiateur comportant 20 éléments sextuples de 45 cm. de hauteur et d'autre part, d'un tube à ailettes spirales de 1 m. de longueur et 100 mm. de diamètre placé sous un banc, chauffage dont les hommes sont privés.

Le chauffage du séchoir est assuré par deux circuits parallèles garnissant trois des murs de la pièce. Quant à la cuisine du restaurant, alimentée en gaz par un compteur de 80 becs, elle est pourvue d'un fourneau à 3 feux couverts, disposés au-dessus d'un four à rôtir et d'une étuve. Le fourneau est en outre muni d'un gril salamandre. L'équipement est complété par un réchaud grilloir à 5 feux d'un type courant à Paris et par une plonge comportant 2 bacs dont l'un servant pour dégraisser est chauffé par des rampes placées au-dessous.

C'est dire que rien ne manque aux artistes de la cuisine. Le gaz fait le reste. Les habitués du restaurant le savent bien.



LA SALLE DE CHAUFFAGE DU STADE

DU NOUVEAU EN MATIÈRE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE DIVISÉ



Le problème du chauffage des locaux à usage d'habitation revêt des aspects très divers.

Dans bien des cas, si désireux que soit l'architecte de donner à son œuvre un aspect moderne, il peut ne pas s'arrêter aux solutions du chauffage central et leur préférer celles, moins onéreuses, offertes par les appareils de chauffage divisé.

Mais, même lorsque le chauffage central est prévu ou déjà installé, il est toujours bon de disposer d'appareils séparés afin de pouvoir parer aux incidents du chauffage central. Lorsque ces appareils sont chauffés par le gaz, ils procurent un chauffage instantané court ou prolongé, à volonté, et réalisent, en outre, une bonne ventilation des locaux d'habitation.

L'an dernier, un concours a été organisé entre les constructeurs en vue de sélectionner des appareils à gaz pour le chauffage divisé qui représentent pour le public une synthèse de tous les perfectionnements possibles actuellement. Le règlement du concours imposait des conditions rigoureuses, les unes purement techniques, de nature à procurer à l'utilisateur des appareils de marche facile, de fonctionnement hygiénique, de rendement très élevé; les autres de caractère esthétique propres à harmoniser ces appareils avec les ensembles modernes.

Douze constructeurs s'inscrivirent, huit présentèrent leurs prototypes, 16 appareils furent examinés aux laboratoires. Le Jury a retenu deux types qui ont satisfait à toutes les épreuves et conditions techniques du concours. Ce sont les KI-STELLA, appareils rayonnants à récupération et les PAIN-STELLA, appareils à convection à chauffage direct.

Les photographies ci-contre montrent l'aspect de ces appareils, aspect fort plaisant ainsi qu'on le voit et s'harmonisant parfaitement avec le décor des pièces et des cheminées qui les reçoivent.

Sans nous attarder à décrire ces appareils, arrêtons-nous à leurs caractéristiques techniques qui, groupées ci-dessous, en tableau, pour la facilité de la lecture, font assez ressortir le progrès auquel ils répondent.

APPAREILS	POIDS	DIMENSIONS	DÉBIT HORAIRE MAX. (en litres heure)	CONSTITUTION FONCTIONNEMENT	SÉCURITÉ	AUTOMATISME	ASPECT EXTÉRIEUR	PUISSANCE
KI-STELLA								
petit modèle	51 kg.	0,700/0,480/0,350	675 l.	Chaque brûleur porte à l'incandescence un élément réfractaire. Au-dessus de chaque élément rayonnant un élément de récupération.	Dispositifs pouvant aller du robinet simple au robinet avec vanne thermo-électrique, veilleuse de sécurité.	A volonté : Thermostat. Allumage automatique. Sécurité contre les refoulements de cheminée.	Fonte teinte : « Castor »	2.400 Cal/h.
grand modèle	61 kg.	0,700/0,560/0,350	900 l.					3.200 Cal/h.
PAIN-STELLA								
petit modèle	28 kg. 500	0,590/0,520/0,300	650 l.					2.400 Cal/h.
grand modèle	41 kg. 500	0,590/0,520/0,380	1.200 l.	Eléments chauffants : tôle d'acier spécial émaillée intérieurement et extérieurement.	Robinet : « Bloc sécurit-Universel ».	Thermostat, Horloge de commande d'allumage. Sécurité contre les refoulements de cheminée.	Carter en acier émaillé. Teinte assortie à la couleur des appartements.	4.300 Cal/h.

Aucun commentaire ne nous semble nécessaire : de tels appareils réalisent bien tous les perfectionnements que la technique actuelle peut nous offrir.

LE GERANT : ANDRE BLOC *Imprimé en France* Imp. LANGLOIS, Argenton-sur-Creuse (Indre)